

Rapport annuel 2009

DEXIA CRÉDIT LOCAL
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

SOMMAIRE

1 Présentation générale p. 1

Profil Dexia	p.1
Message du président du conseil d'administration et de l'administrateur délégué de Dexia SA	p.2
Profil Dexia Crédit Local	p.4
Message du directeur général de Dexia Crédit Local	p.5
Chiffres clés 2009	p.6
Conseil d'administration (mars 2010)	p.7
Organigramme (mars 2010)	p.8
Principales filiales et participations	p.9
Place de Dexia Crédit Local dans le groupe Dexia	p.10

2 Rapport de gestion p. 11

Activité au cours de l'exercice écoulé	p.12
Gestion des risques	p.26
Résultats de l'activité	p.41
Données concernant le capital et l'action	p.48
Informations sociales et environnementales	p.49
Mandats et rémunérations des mandataires sociaux	p.57
Faits marquants et perspectives	p.65

3 Gouvernance et contrôle interne p. 73

Rapport du président du conseil d'administration établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce	p.74
Rapport des commissaires aux comptes	p.91

Le rapport annuel est consultable sur Internet, à l'adresse suivante : www.dexia-creditlocal.fr

4 Comptes consolidés p. 93

Bilan consolidé	p.94
Compte de résultat consolidé	p.96
Résultat net et gains ou pertes latents ou différés comptabilisés directement en capitaux propres	p.97
Variation des capitaux propres consolidés	p.98
Tableau des flux de trésorerie consolidés	p.100
Trésorerie et équivalents de trésorerie	p.101
Annexe aux comptes consolidés	p.102
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	p.194

5 Comptes annuels p. 197

Bilan	p.198
Engagements hors bilan	p.200
Compte de résultat	p.201
Annexes aux comptes annuels	p.202
Rapport général des commissaires aux comptes	p.245

6 Assemblée générale p. 247

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	p.248
Propositions de résolutions à l'assemblée générale mixte du 21 mai 2010	p.249

7 Renseignements de caractère général p. 251

Informations juridiques et administratives	p.252
Contrôleurs légaux	p.255
Document de référence – Attestation du responsable	p.256
Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 23 mars 2010)	p.257
Tableau des correspondances	p.261

Document de référence 2009

Profil Dexia

Dexia est une banque européenne qui compte 35 234 collaborateurs au 31 décembre 2009. À la même date, ses fonds propres de base s'élevaient à EUR 18,5 milliards. L'activité du groupe se concentre sur la banque de détail et commerciale en Europe (principalement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie) et sur la banque du secteur public (PWB), proposant des

solutions bancaires et financières aux acteurs locaux du secteur public. Asset Management and Services propose une offre de gestion d'actifs, de services aux investisseurs et d'assurance, notamment aux clients des deux autres métiers. Les différents métiers interagissent en permanence afin de mieux servir les clients et de soutenir l'activité commerciale du groupe.

MÉTIERS

Banque de détail et commerciale

Dexia propose une gamme complète de services de banque de détail, commerciale et privée à plus de huit millions de clients.

Dexia se classe parmi les principales banques de Belgique et du Luxembourg. En Belgique, Dexia sert ses quatre millions de clients à travers un réseau de plus de 900 agences. Les activités au Luxembourg constituent le centre international de gestion patrimoniale du groupe et couvrent également le pays au travers d'un réseau d'agences national. Dexia détient, en outre, une position solide en Turquie par le biais de DenizBank. Cette banque complète occupe actuellement la sixième⁽¹⁾ place parmi les banques à capitaux privés et sert ses clients via un réseau de 450 agences. Dexia est également présent en Slovaquie.

Le groupe a pour objectif d'exploiter pleinement ses franchises en Belgique et au Luxembourg et de développer ses activités en Turquie.

Public and Wholesale Banking

Dexia joue un rôle majeur dans le financement des équipements collectifs et des infrastructures, des secteurs de la santé, du logement social et de l'économie sociale. Le groupe accompagne ainsi les acteurs publics et parapublics dans la réalisation de leurs projets et participe au développement des infrastructures et services locaux.

Dexia concentre ses activités sur ses marchés historiques (France et Belgique), mais est également présent en Italie et dans la Péninsule ibérique. En outre, le groupe est implanté en Allemagne, plate-forme d'accès aux sources de refinancement. Dexia est également actif dans le domaine des financements de projets, selon une approche sélective et

dans des secteurs tels que les infrastructures et les énergies renouvelables en Europe et en Amérique du Nord.

Proche de ses clients et à leur écoute, Dexia développe une gamme de produits sans cesse élargie. L'objectif est d'aller au-delà du rôle de prêteur spécialisé et de proposer aux acteurs publics et parapublics, en mettant à leur disposition l'ensemble de son expertise, les solutions les plus adaptées à leurs besoins.

Asset Management and Services

Ce métier regroupe les activités de Dexia dans le domaine de la gestion d'actifs, des services aux investisseurs et de l'assurance.

Avec EUR 82,4 milliards d'actifs sous gestion au 31 décembre 2009, Dexia Asset Management est le pôle de gestion d'actifs du groupe. Ses quatre centres de gestion (Belgique, France, Luxembourg et Australie) servent une large base de clientèle.

L'activité de services aux investisseurs est menée par RBC Dexia Investor Services, une *joint-venture* avec la Banque Royale du Canada, qui met son savoir-faire à la disposition d'institutions du monde entier dans le domaine de la banque dépositaire globale, de l'administration de fonds et de fonds de pension et de services aux actionnaires. Le total des actifs sous administration s'élève à USD 2 456 milliards au 31 décembre 2009.

Les activités d'assurance de Dexia se concentrent essentiellement sur les marchés belge et luxembourgeois. Le groupe propose une gamme complète d'assurance-vie et non vie aux clients de la banque de détail, commerciale et privée ainsi qu'aux clients publics et parapublics de Dexia au travers d'une approche de bancassurance et d'un réseau d'agents exclusifs.

NOTATIONS

Les principales entités opérationnelles du groupe, Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local et Dexia Banque Internationale à Luxembourg, sont notées A+ par Fitch, A1 par Moody's et A par Standard & Poor's. Trois filiales

européennes de Dexia (Dexia Municipal Agency, Dexia Kommunalbank Deutschland et Dexia Lettres de Gage Banque) émettent des obligations sécurisées notées AAA.

(1) Classification sur base de total de bilan : source interne.

Message du président du conseil d'administration et de l'administrateur délégué de Dexia SA



JEAN-LUC DEHAENE

*Président du conseil d'administration
de Dexia SA*



PIERRE MARIANI

*Administrateur délégué,
président du comité de direction de Dexia SA*

En rejoignant Dexia au plus fort de la crise en octobre 2008, nous nous sommes fixé un objectif unique : sauver le groupe pour lui bâtir un avenir durable. Ensemble, nous avons pris des engagements clairs et précis, et lancé une profonde transformation de notre entreprise. Aujourd'hui l'essentiel de ces engagements est tenu et, au prix d'un travail considérable réalisé par tous, nous sommes en avance sur notre plan de marche initial.

Nous pouvons être fiers du chemin parcouru. En février dernier, les avancées de notre plan de transformation ont été reconnues par la Commission européenne, qui a validé notre plan de restructuration.

Nous avons à répondre à une première urgence : rétablir la situation de liquidité de Dexia. La tâche n'est pas terminée, mais nous avons dépassé nos objectifs. La moitié du programme de refinancement à moyen et long terme, qui s'élève à 46 milliards d'euros en 2009, a été réalisée sans l'aide de la garantie des États. Il s'agit d'un signal très encourageant pour le retour à l'autonomie de refinancement du groupe, signal qui nous a poussés à accélérer le calendrier de sortie de la garantie sur nos financements. Au 31 décembre 2009, nous avons cédé 16,5 milliards d'euros d'obligations, avec un impact limité sur les comptes. Tous ces éléments se sont traduits par une forte réduction de notre dépendance aux financements à court terme.

Nous nous étions également engagés à l'égard du conseil d'administration à réduire notre exposition aux États-Unis via la cession de notre filiale de rehaussement de crédit FSA. C'est chose faite depuis le 1^{er} juillet dernier, date à laquelle nous avons cédé 400 milliards de dollars d'exposition sur le marché américain. Le portefeuille *Financial products* que nous conservons après la vente de FSA, a été mis en *run-off* et bénéficie d'une garantie des États belge et français.

Dans le cadre d'une concertation dense et respectueuse avec nos partenaires sociaux, nous continuons de mettre en œuvre un plan de transformation avec une idée directrice : notre organisation doit gagner en efficacité, être orientée vers les besoins de nos clients et s'adapter à une concurrence plus intense sur tous nos marchés historiques.

Nous avons recentré l'activité sur nos métiers et franchises historiques.

Tout d'abord, nous nous sommes concentrés sur la Banque de détail et commerciale, qui a réalisé une excellente performance opérationnelle en 2009. Preuve du dynamisme de l'ensemble des équipes et du travail quotidien auprès de nos clients, la reprise de la collecte de dépôts nous a permis de récolter plus de 8 milliards d'euros supplémentaires en 2009. Nous avons également enregistré d'excellentes performances en Turquie.

Ensuite, nous avons redéfini le cadre de notre métier Public and Wholesale Banking. Nous avons recentré notre activité sur nos marchés historiques et sommes parvenus à défendre nos principales franchises commerciales tout en contenant l'usage de notre bilan, ce qui constitue un véritable succès.

Beaucoup a donc été accompli en 2009 grâce à votre engagement et à votre soutien à tous, collaborateurs, actionnaires et clients. La profitabilité retrouvée du groupe, au cours de quatre trimestres consécutifs, est la preuve que nous allons dans le bon sens. Nous avons réalisé en 2009 un bénéfice net de 1 010 millions d'euros, à comparer à une perte nette de 3 326 millions d'euros en 2008. Nous souhaitons faire bénéficier nos actionnaires de ce résultat *via* la distribution d'actions nouvelles. Ainsi le conseil proposera à la prochaine assemblée générale extraordinaire d'approuver une augmentation de capital d'environ 350 millions d'euros.

Cependant, le système bancaire et Dexia évolueront en 2010 dans un environnement encore incertain et difficile. La transformation restera plus que jamais une exigence pour chacun d'entre nous. Et la dynamique engagée devra être non seulement poursuivie mais accélérée, conformément à l'accord conclu avec la Commission européenne. Comptant avant tout sur nos propres forces, nous mettrons tout en œuvre pour accompagner sans relâche nos clients tout en améliorant sans cesse notre excellence opérationnelle.

C'est à ces conditions que nous allons bâtir le futur de Dexia.

Bâtir un avenir durable c'est tout d'abord retrouver pleinement notre autonomie de refinancement. C'est notre défi à tous : nous affranchir de la garantie des États français, belge et luxembourgeois sur tous nos financements dès la fin juin 2010.

Conformément à l'accord avec la Commission européenne, nous devons continuer à améliorer notre profil de liquidité. Nous nous sommes engagés à réduire la taille de notre bilan de 35 % entre 2008 et 2014. Nous réduirons également notre dépendance au financement à court terme, qui représentera environ 10 % du total du bilan en 2014. Au final, notre financement sera plus long et de meilleure qualité, basé sur des dépôts et sur des obligations émises par nos trois émetteurs d'obligations sécurisées bénéficiant d'une franchise bien établie.

Les conditions de marché et de concurrence changent et nous devons trouver les moyens de nous y adapter. Sur nos activités de Banque de détail et commerciale, la mise en œuvre du nouveau modèle de distribution reste une priorité, afin de moderniser et dynamiser notre réseau d'agences en Belgique. Nous voulons également optimiser nos capacités de gestion de fortune et notre base de clients au Luxembourg et capitaliser sur le fort élan commercial en Turquie. Dans nos activités de Public and Wholesale Banking, en tant que partenaire historique des collectivités locales en France et en Belgique, nous nous emploierons à accompagner nos clients dans leurs initiatives nouvelles, tout en protégeant la rentabilité du groupe.

Afin d'assurer une visibilité encore meilleure de nos métiers principaux, nous avons décidé d'isoler nos portefeuilles en *run-off* (y compris le portefeuille *Financial products*) ainsi que certains prêts non stratégiques au secteur public au sein d'une division spécifique. Les actifs de cette « *Legacy Division* » resteront inscrits au bilan du groupe mais bénéficieront d'un financement clairement alloué.

L'intuition que nous partagions en octobre 2008 était que Dexia, recentré sur l'essentiel, avait un avenir durable. Le chemin parcouru et chaque étape franchie depuis plus d'un an ont transformé cette intuition en une forte conviction. Les progrès accomplis ont été reconnus par la Commission européenne. Forts de ces résultats et grâce à la mobilisation de tous, collaborateurs, actionnaires et clients, nous continuerons à bâtir de nouvelles perspectives pour Dexia.

Profil Dexia Crédit Local

LA BANQUE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Dexia joue un rôle majeur dans le financement des équipements collectifs et des infrastructures, des secteurs de la santé, du logement social et de l'économie sociale. La banque accompagne les collectivités locales et l'ensemble des acteurs publics et parapublics dans la réalisation de leurs projets.

À la suite de la crise financière de l'automne 2008, Dexia s'est engagé dans un plan de transformation. Début 2010, la Commission européenne a confirmé les orientations déjà décidées par la direction du groupe et les actions entreprises pour confirmer la viabilité de son redressement vont être poursuivies. Dexia Crédit Local va ainsi continuer de se renforcer sur ses métiers et ses marchés historiques, au premier rang desquels la France.

Plus sûr, plus solide, plus proche et recentré sur l'essentiel, Dexia affiche l'objectif de construire une banque de l'économie locale experte et dédiée. Sa priorité est de s'adapter en permanence à l'évolution des attentes de ses clients en leur proposant une gamme de solutions et de services sur mesure. Au cœur des régions, son réseau commercial s'appuie sur des pôles de compétences spécialisés et mobilise son savoir-faire pour répondre aux enjeux de la vie locale.

Au quotidien, Dexia entretient avec ses clients une relation basée sur la confiance et la pérennité. En France, la banque a souhaité formaliser ces liens par la signature d'engagements de partenariat marquant la volonté partagée d'agir dans la transparence de l'information. En prenant, à l'automne 2009, dix engagements relatifs à la commercialisation des crédits structurés, la banque a également décidé d'aller au-delà des principes édictés par la charte Gissler (charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales), qu'elle a également signée le 7 décembre 2009.

Dans le cadre de sa Fondation, Dexia encourage les jeunes à être des citoyens actifs dans leurs communes en menant des actions concrètes de solidarité et de culture.

Dexia est certifié ISO 9001 pour l'ensemble de son activité en France.

Une gamme de solutions et de services bancaires sur mesure...

- financements court terme et long terme
- gestion de dette
- flux bancaires
- financements d'actifs et de projets
- financements locatifs et partenariats public-privé (PPP)
- financements obligataires
- gestion d'actifs et de dépôts
- assurance statutaire
- solutions d'optimisation financière (location longue durée de véhicules, carte d'achat...)
- ingénierie sociale, CESU

... dédiée à l'ensemble des acteurs du monde local

- collectivités locales
- hôpitaux, maisons de retraite, établissements de soins spécialisés
- acteurs de l'habitat et de l'aménagement
- entreprises privées au service des collectivités locales
- mutuelles, institutions de prévoyance
- établissements publics, universités, acteurs de l'économie locale et sociale

Message du directeur général de Dexia Crédit Local



PASCAL POUELLE

Directeur général de Dexia Crédit Local

Comme l'ensemble du groupe Dexia, Dexia Crédit Local a atteint en 2009 tous les objectifs de son plan de transformation. Avec détermination et discipline, les équipes, en France comme à l'international, ont ainsi tenu à justifier le soutien des États et des actionnaires du groupe et à redonner à l'entreprise, le plus rapidement possible, sa capacité à efficacement servir ses clients du secteur public local.

La première priorité était de recentrer Dexia Crédit Local sur ses marchés historiques tout en rétablissant ses équilibres financiers. Dès fin 2008, Dexia a fait le choix de cesser ses activités commerciales dans plusieurs pays : déjà réalisé en Scandinavie, au Mexique et en Inde, ou largement engagé en Europe centrale, en Australie et au Japon, ce repli était indispensable et a été mené résolument. Il fallait en parallèle optimiser nos refinancements en allongeant leur durée : au-delà de nos émissions garanties pour un montant de 17,4 milliards d'euros, l'année 2009 a permis de confirmer la qualité des obligations sécurisées de Dexia Municipal Agency en France (obligations foncières) et de Dexia Kommunalbank Deutschland en Allemagne (*pfandbriefe*), souscrites par le marché à hauteur de 12 milliards d'euros pour une durée moyenne de 11 ans.

L'autre exigence de l'année 2009 était de rationaliser nos fonctionnements et de réduire notre base de coûts. Dexia Crédit Local a pleinement bénéficié à ce titre de la réorganisation des fonctions de contrôle et de support du groupe, en en retirant une gouvernance clarifiée et plus homogène. La supervision et le contrôle des entités à l'international ont été renforcés, avec notamment l'intégration des *Financial products* hérités de FSA dans le dispositif de la banque en Amérique du Nord. En France, la réorganisation de l'entreprise a conduit à mettre en œuvre un Plan de Sauvegarde de l'Emploi dans le cadre d'un dialogue respectueux avec les partenaires sociaux. L'ensemble du groupe Dexia Crédit Local, en France et à l'international, comptait ainsi 3 280 collaborateurs à fin 2009 contre 4 084 au début de l'année 2009. Dans ce contexte difficile sur le plan humain, l'entreprise a souhaité se doter d'une meilleure capacité de détection et de prévention d'éventuelles détresses individuelles et renforcer la mobilisation managériale.

Tout au long de l'année 2009, l'entreprise a progressivement retrouvé les marges de manœuvre dont elle avait besoin pour se dédier de nouveau à ses métiers et à ses clients. En France, l'organisation commerciale a été profondément remaniée pour mieux combiner proximité avec nos clients et valorisation de nos expertises ; la signature de 771 engagements de partenariat avec des collectivités locales, des acteurs de la santé, de l'éducation et du logement social nous a permis de mesurer à la fois la confiance et les attentes de nos clients. Notre savoir-faire en matière de financements de projets dans le secteur des transports et des équipements publics et dans celui des énergies renouvelables et de l'environnement nous a valu d'apporter à nos clients des solutions optimisées en Europe et en Amérique du Nord, notamment au travers de partenariats public-privé.

Dans le souci de mériter durablement la confiance du secteur public local, nous avons, au mois de novembre 2009, souscrit publiquement dix engagements relatifs à notre activité de crédits structurés en France, quelques semaines avant de signer, avec d'autres banques et la plupart des associations de collectivités locales, la charte de bonne conduite initiée par les pouvoirs publics.

C'est donc une année 2009 extraordinairement dense qu'à traversée Dexia Crédit Local, conjuguant une transformation profonde et une redéfinition avec nos clients de notre métier de banque de l'économie locale. Avec un résultat positif de 269 millions d'euros, nous sommes confortés dans notre conviction que l'entreprise est pleine de ressources et de talents pour répondre aux besoins essentiels de ses clients. Après l'accord de la Commission européenne, la feuille de route du groupe Dexia et de Dexia Crédit Local est clairement tracée. Recentré sur ses fondamentaux et fort des progrès accomplis en 2009, Dexia Crédit Local s'est donné les moyens de se bâtir un avenir durable au service de ses clients.

Chiffres clés 2009

FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ⁽¹⁾⁽²⁾

(EUR millions)

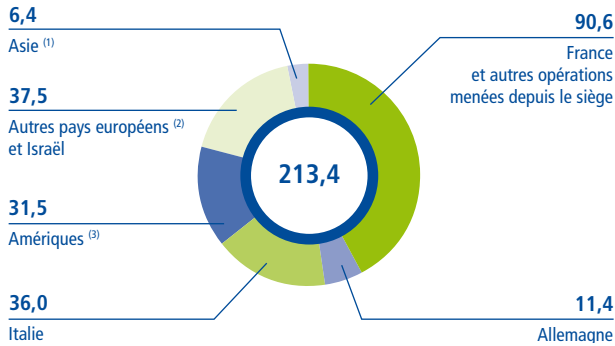
2008	2009
44 330	6 983

(1) Engagements nouveaux, hors FSA.

(2) Pour avoir un périmètre de comparaison cohérent entre l'année 2009 et l'année 2008, l'année 2008 du présent tableau intègre le transfert du Public Sector Portfolio (PSP) de l'Espagne vers Public and Wholesale Banking (PWB) et les données de l'Europe centrale sont figées au mois d'août.

ENCOURS DE CRÉDIT À MOYEN ET LONG TERME PAR PAYS

(EUR milliards)



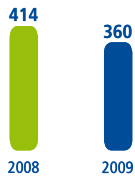
(1) Australie et Japon.

(2) Péninsule ibérique, Grande-Bretagne, Europe centrale et orientale, Suède, Suisse.

(3) Y compris Mexique.

BILAN ET RÉSULTAT

Total du bilan
(EUR milliards)



Résultat net part du groupe
(EUR millions)

2008	2009
-3 556	269

COLLECTE DE RESSOURCES LONG TERME ⁽¹⁾

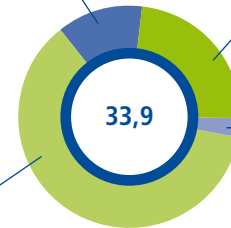
(EUR milliards)

4,2

Dexia Kommunalbank
Deutschland

20,8

Dexia Crédit Local



8,0

Dexia Municipal Agency

0,9

Dexia Crediop

(1) Les données 2009 comprennent les ressources levées à 12 mois et plus

NOTATIONS LONG TERME DES AGENCES DE RATING

(mars 2010)

	Fitch		Moody's		Standard & Poor's	
	Rating	Outlook	Rating	Outlook	Rating	Outlook
Dexia Crédit Local	A+	Stable	A1	Stable	A	Négatif
Dexia Municipal Agency ⁽¹⁾	AAA	-	Aaa	-	AAA	Stable
Dexia Kommunalbank Deutschland ⁽²⁾	-	-	-	-	AAA	Négatif
Dexia Crediop	A	Stable	A2	Négatif	A	Stable
Dexia Sabadell	-	-	Baa2	Négatif	-	-

(1) Obligations foncières.

(2) Pfandbriefe.

COLLABORATEURS DU GROUPE DEXIA CRÉDIT LOCAL

Au 31 décembre 2009

281

Autres implantations
hors Europe

239

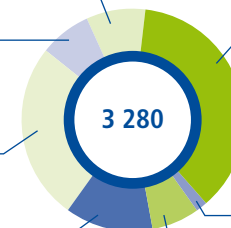
Autres implantations
européennes

849

Dexia banka
Slovensko

419

Dexia Sofaxis



1 211

Dexia Crédit Local
(France)

53

Dexia CLF Banque

228

Dexia Crediop

Conseil d'administration (mars 2010)

président

Jean-Luc Dehaene

président du conseil d'administration de Dexia SA,
parlementaire européen

directeur général

Pascal Poupelle

responsable du métier Public and Wholesale Banking,
membre du comité de direction de Dexia SA

La Fédération Nationale des Travaux Publics

représentée par Patrick Bernasconi, président

La Fédération Française du Bâtiment

représentée par Didier Ridoret, président

Julien Brami

responsable du pôle financier, département participation, direction
des finances et de la stratégie de la Caisse des Dépôts

Jean-Pierre Brunel

avocat

Philippe Duron

député du Calvados, maire de Caen

Jean-Pol Henry

vice-président honoraire de la chambre des représentants (Belgique)

Pierre Mariani

administrateur délégué de Dexia SA,
président du comité de direction de Dexia SA

Philippe Rucheton

Chief Financial Officer de Dexia SA,
membre du comité de direction de Dexia SA

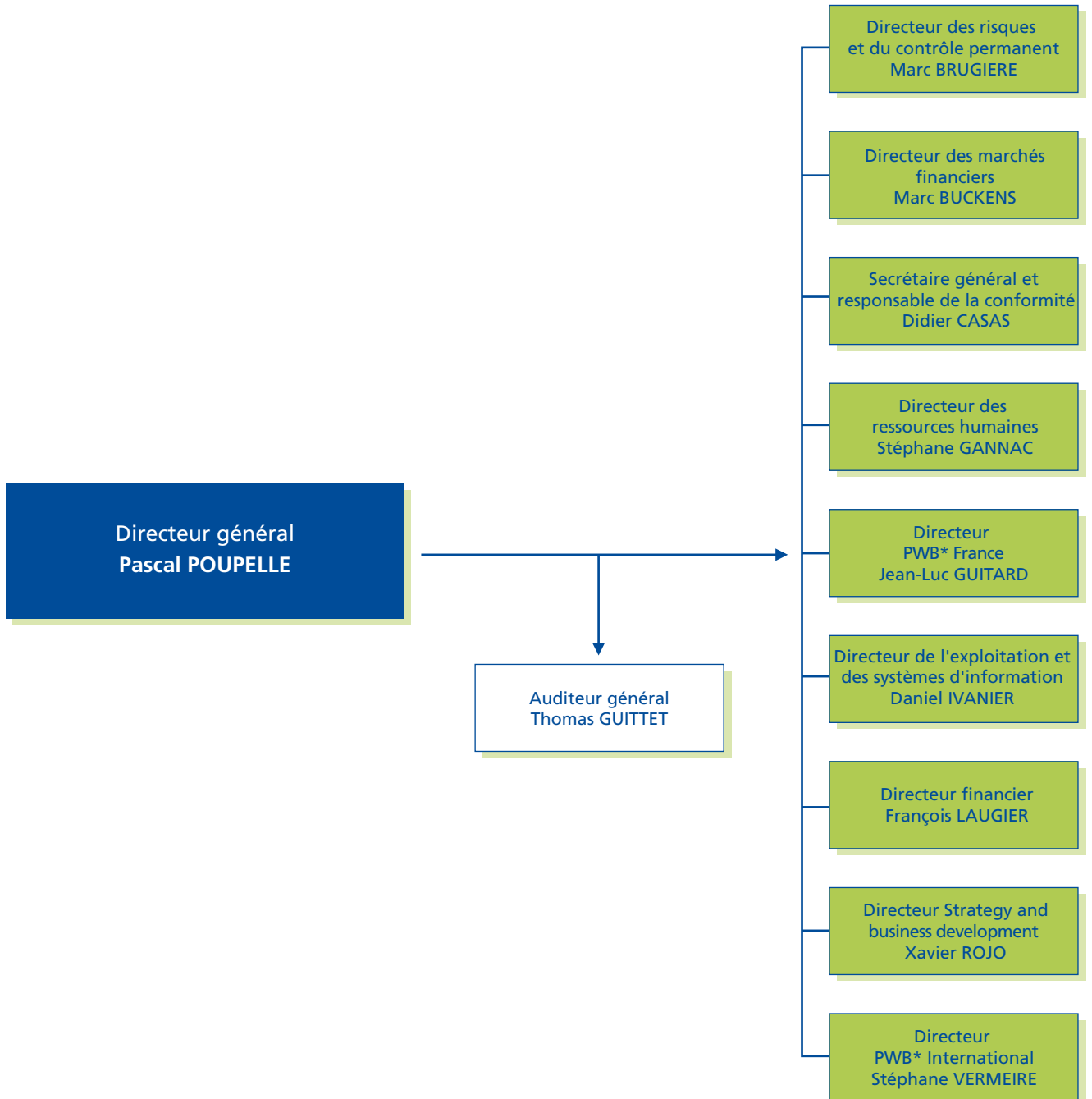
Francine Swiggers

président du comité de direction du groupe Arco

René Thissen

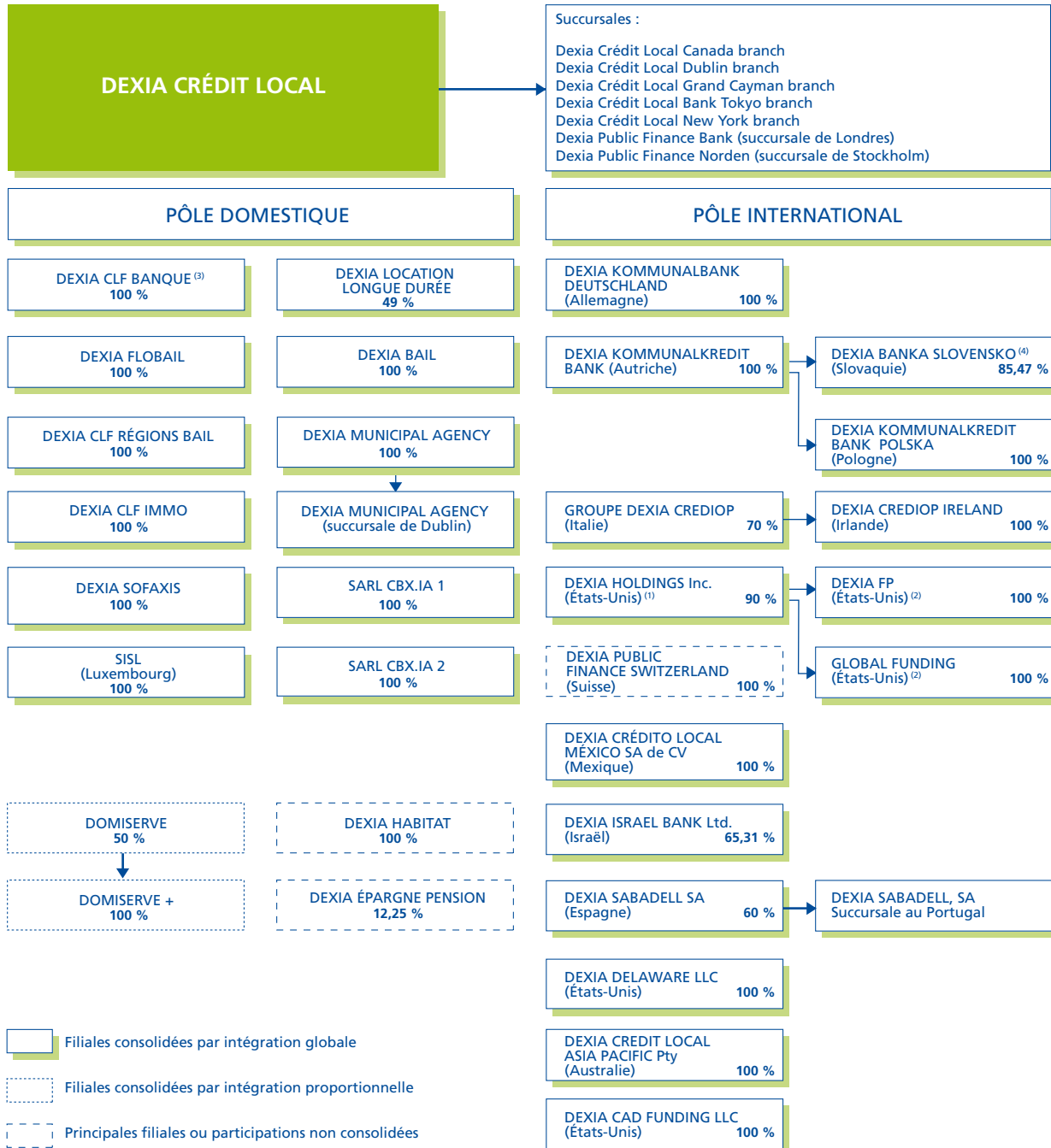
député, conseiller communal de Waimes (Belgique)

Organigramme (mars 2010)



 Membres du Comité de Direction * Public and Wholesale Banking

Principales filiales et participations



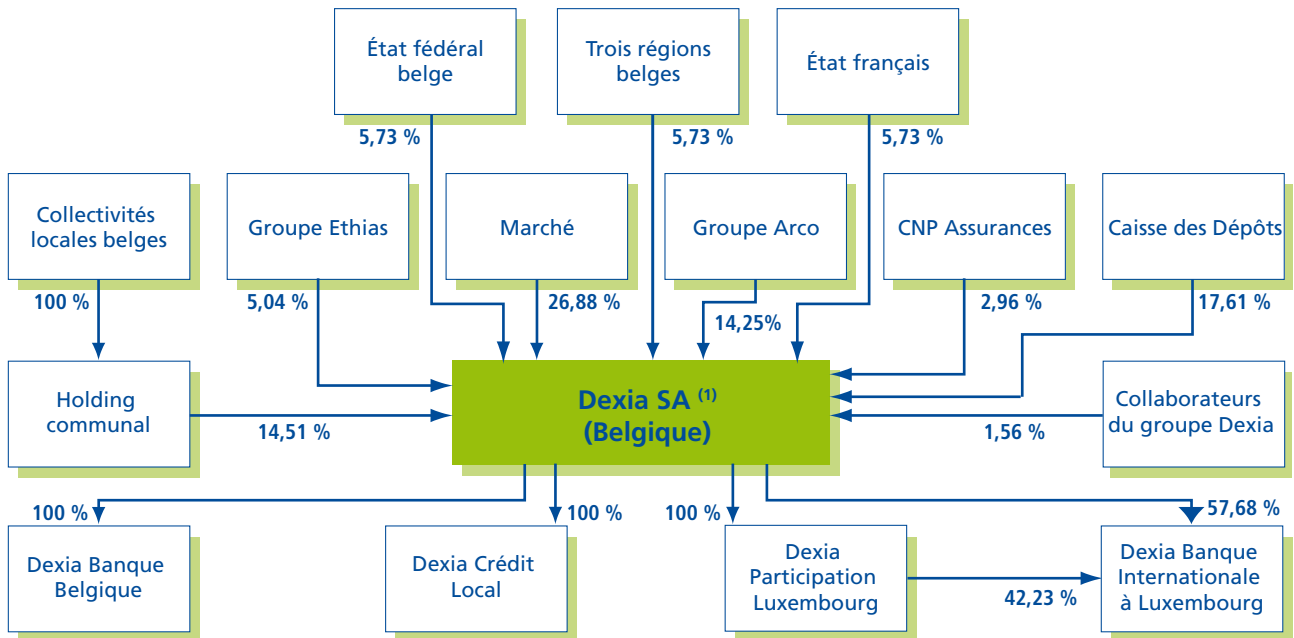
(1) Les 10 % restants sont détenus par Dexia S.A.

(2) Le groupe Dexia a finalisé le 1^{er} juillet 2009 la cession de l'activité assurance de FSA Holdings au Groupe Assured Guaranty. Compte tenu de ces éléments, les activités vendues ont été déconsolidées le 1^{er} avril 2009.

(3) Les 20 % détenus par le Crédit du Nord ont été rachetés par Dexia Crédit Local le 11 décembre 2009.

(4) Suite à l'augmentation de capital de Dexia banka Slovensko en janvier 2010, le pourcentage de détention de Dexia Crédit Local dans Dexia banka Slovensko est passé de 85,5 % à 88,7 %.

Place de Dexia Crédit Local dans le groupe Dexia



(1) Le titre Dexia se négocie sur le marché Euronext Bruxelles ainsi qu'à la Bourse de Luxembourg.

2 | Rapport de gestion

Activité au cours de l'exercice écoulé 12

1. Commentaires généraux.....	12
2. Secteur public local.....	13
3. Financements de projets.....	17
4. Activité d'assurance (Dexia Sofaxis).....	19
5. Collecte clientèle Public and Wholesale Banking.....	20
6. Refinancements long terme.....	20
7. Activités de marché.....	23
8. Financial Security Assurance (FSA).....	25

Gestion des risques 26

Gouvernance générale.....	26
L'année 2009.....	26
1. Cadre de Bâle II.....	27
2. Risque de crédit.....	28
3. Risques de marché.....	31
4. Gestion du bilan.....	33
5. Risques juridiques.....	35
6. Risques opérationnels.....	36
7. <i>Stress test</i>	38
8. Fonds propres économiques.....	38
9. Dispositif de surveillance et de <i>reporting</i>	38
10. Sécurité des systèmes d'information.....	39
11. Sécurité des moyens de paiement.....	39
12. Supervision des risques dans les filiales et succursales.....	40

Résultats de l'activité 41

1. Comptes consolidés.....	41
2. Comptes annuels.....	46
3. Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices.....	47

Données concernant le capital et l'action 48

1. Montant du capital social et nombre d'actions le composant.....	48
2. Répartition du capital social.....	48
3. Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.....	48

Informations sociales et environnementales 49

1. Gestion des ressources humaines.....	49
2. Développement durable.....	53

Mandats et rémunérations des mandataires sociaux 57

1. État des fonctions et des mandats.....	57
2. Rémunérations et engagements.....	61

Faits marquants et perspectives 65

1. Faits marquants.....	65
2. Perspectives.....	69

Activité au cours de l'exercice écoulé

1. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Le plan de transformation du groupe Dexia annoncé fin 2008 et mis en œuvre début 2009 a reposé sur quatre grandes priorités : céder l'activité d'assurance de FSA, adapter la base de coût du groupe, réduire son profil de risque en restaurant notamment ses équilibres de bilan et transformer ses principales activités pour les adapter au nouvel environnement du groupe. Le plan de marche de Dexia Crédit Local au long de l'année 2009 s'est inscrit dans chacun de ces grands axes de transformation.

S'agissant en particulier du métier Public and Wholesale Banking⁽¹⁾, le plan de transformation a consisté à concentrer l'activité sur les pays dans lesquels Dexia dispose d'une franchise commerciale viable (principalement France, Belgique, Luxembourg), d'une capacité de refinancement à long terme et d'un potentiel de croissance rentable. Dans d'autres pays (Royaume-Uni, États-Unis, Canada), Dexia maintient sa présence tout en orientant son activité sur une logique de « niche », peu consommatrice de bilan et compatible avec sa nouvelle stratégie. Dexia a par ailleurs confirmé le caractère stratégique de sa filiale allemande Dexia Kommunalbank Deutschland (DKD), dédiée à l'émission d'obligations sécurisées (*pfandbriefe*), dans le cadre de la politique de refinancement du groupe. Enfin, en Australie, au Japon, en Europe centrale et orientale, en Inde, en Scandinavie, en Suisse et au Mexique, toute nouvelle activité commerciale a été arrêtée.

La production de prêts et autres engagements à long terme a été réduite de façon significative conformément aux objectifs du plan de transformation. Au 31 décembre 2009, elle se limite à un montant de EUR 7 milliards contre EUR 44,3 milliards au 31 décembre 2008.

Malgré cette production limitée, la dynamique commerciale dans les pays stratégiques a été préservée. Les solutions de financement permettant une utilisation allégée du bilan et la recherche systématique des opportunités de *cross-selling* ont été privilégiées.

La captation des ressources des clients s'élève à EUR 8,9 milliards, en recul de 11,6 %, composée de produits de bilan et de gestion d'actifs.

Au 31 décembre 2009, les encours à long terme sont en diminution de 8 % par rapport au 31 décembre 2008 pour s'établir à EUR 213,4 milliards⁽²⁾. Les engagements de Dexia Crédit Local vis-à-vis du secteur public local français sont en recul de 9 % pour atteindre EUR 183,9 milliards, et de 5 % au niveau des financements de projets pour atteindre EUR 29,5 milliards.

Le 9 novembre 2009, en amont de la signature de la charte Gissler, Dexia a pris dix engagements relatifs à la commercialisation des crédits structurés en France. Ces engagements sont intégralement explicités dans les faits marquants de ce rapport.

En 2009, la production de nouveaux crédits structurés s'est élevée à EUR 210 millions. Le détail des encours est présenté, conformément à l'un des dix engagements, dans la partie de ce rapport relative à l'activité du secteur public local (point 2).

Début 2010, l'accord conclu avec la Commission européenne sur le plan de restructuration de Dexia a reconnu les avancées significatives déjà réalisées dans le cadre du plan de transformation, tout en exigeant la vente des entités de Dexia en Italie, Espagne et Slovaquie d'ici le 31 décembre 2013.

(1) Banque de l'économie locale.

(2) Pour avoir un périmètre de comparaison cohérent entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009, le 31 décembre 2008 a été retraité en prenant en compte le hors bilan de la France et afin de faire apparaître les crédits bancaires (soit EUR 229 milliards) sans inclure les papiers obligataires. Le montant y compris titres obligataires publié au 31 décembre 2008 était de EUR 298,2 milliards.

2. SECTEUR PUBLIC LOCAL

2.1 FINANCEMENTS LONG TERME

Activité ⁽¹⁾

(En EUR millions)	31 décembre 2008 ⁽²⁾	31 décembre 2009	Variation
MARCHÉS PRINCIPAUX	13 474	5 258	- 61,0 %
France et Siège international	7 950	3 653	- 54,1 %
Péninsule ibérique (Espagne et Portugal)	3 401	1 173	- 65,5 %
Italie	2 123	432	- 79,6 %
AUTRES MARCHÉS	21 536	338	- 98,4 %
Allemagne	2 215	3	- 99,9 %
Suède	826	0	- 100,0 %
Suisse	425	0	- 100,0 %
Royaume-Uni	1 678	45	- 97,3 %
États-Unis, Canada et Mexique	11 923	38	- 99,7 %
Australie	173	0	- 100,0 %
Europe centrale et orientale ⁽³⁾	323	25	- 92,3 %
Israël	185	172	- 7,0 %
Japon	3 788	55 ⁽⁴⁾	- 98,6 %
TOTAL DEXIA CRÉDIT LOCAL	35 010	5 596	- 84,0 %

(1) Montants à taux de change courant.

(2) Comparé au rapport d'activité de décembre 2008, les données au 31 décembre 2008 de ce tableau intègrent le transfert du Public Sector Portfolio (PSP) de l'Espagne vers Public and Wholesale Banking (PWB) et les données de l'Europe centrale sont figées au mois d'août.

(3) Hors Dexia banka Slovensko dont les activités commerciales sont rattachées à la ligne métier Banque de détail et commerciale.

(4) En 2009, la succursale a cessé toute production commerciale nouvelle pour concentrer ses efforts sur l'obtention de funding sur les marchés locaux.

Évolution par implantation

FRANCE

La production 2009 s'élève à EUR 3 653 millions, soit - 54 % par rapport à la production 2008, dans un marché globalement peu actif, surtout au premier semestre. L'encours au 31 décembre 2009 s'élève à EUR 71,8 milliards, en légère progression (+ 1 %) par rapport au 31 décembre 2008.

La production 2009 sur le secteur des collectivités locales s'élève à EUR 2 271 millions, soit - 50 % par rapport à 2008. L'encours sur ce même segment à fin décembre 2009 s'élève à EUR 49,9 milliards, en retrait de 1 % par rapport à fin décembre 2008.

La production 2009 sur les autres marchés de secteur public local s'élève à 1 381 millions, en diminution de 59 % par rapport à 2008. Quasiment la moitié de cette production a été réalisée sur des ressources apportées par la Banque Européenne d'Investissement ou la Caisse des Dépôts après adjudication en PLS « Prêts Locatifs Sociaux ». L'encours sur ces marchés,

EUR 21,9 milliards au 31 décembre 2009, progresse de 5,5 % par rapport à fin décembre 2008 :

- sur le secteur de la santé, la production 2009 s'élève à EUR 570 millions, soit - 68 % par rapport à 2008. L'encours à fin 2009 s'élève à EUR 10,1 milliards, en hausse de 10 % par rapport à fin 2008. Cette forte augmentation s'explique par les tirages effectués sur des lignes de financements pluriannuelles contractées dans le cadre du plan Hôpital 2007 ;
- sur le secteur de l'habitat et de l'aménagement, la production 2009 (EUR 737 millions) diminue de 28 % par rapport à 2008. L'encours au 31 décembre 2009 s'élève à EUR 9,5 milliards, soit une progression de 5,1 % par rapport au 31 décembre 2008.

Le volume total d'actifs réaménagés en 2009 s'élève à EUR 4 457 millions, en baisse de 47 % par rapport à 2008.

Les crédits structurés représentent 5,7 % de la production annuelle (soit EUR 210 millions comparés à EUR 1 135 millions en 2008).⁽¹⁾

(1) Pour tenir compte de la publication de la charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010, Dexia a adapté sa définition de la notion de crédits structurés. Le périmètre 2009 est donc distinct de celui communiqué en 2008. Il exclut les produits de la catégorie A de la charte Gissler (inclus en 2008), et inclut les prêts en devises (exclus en 2008). Ainsi, selon la définition actuelle, la production 2008 est de EUR 1 135 millions (par rapport à EUR 1 583 millions selon l'ancienne définition) et l'encours 2008 est de EUR 26,58 milliards (par rapport à EUR 30,29 milliards selon l'ancienne définition).

Pour définir la notion de crédit structuré, Dexia Crédit Local se fonde sur les notions retenues par la charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales (dite charte Gissler). Ce document établi à la demande du gouvernement par M. Eric Gissler, inspecteur général des finances, a été signé le 7 décembre 2009 par un certain nombre d'associations représentatives des collectivités locales (l'Association des maires de France, la Fédération des maires des villes moyennes, l'Association des petites villes de France, l'Association des maires des grandes villes de France et l'Assemblée des communautés de France) et par quatre établissements bancaires, dont le groupe Dexia. Il constitue un document sur lequel Dexia Crédit Local s'est engagé.

Ainsi, dans le présent rapport, les crédits structurés sont définis comme :

- l'ensemble des crédits dont les structures appartiennent aux catégories B à E de la charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales ;
- l'ensemble des crédits dont la commercialisation est exclue par la charte, que ce soit du fait de leur structure (i.e. leviers > 5, etc.), de leur(s) indice(s) sous-jacent(s) (i.e. change, commodities...) ou de leur devise d'exposition (prêts libellés en CHF, JPY...);
- à l'exclusion de l'ensemble des crédits dont la phase structurée est terminée et dont le taux est un taux fixe ou un taux variable simple de manière définitive.

Selon cette définition, l'encours de crédits structurés à fin 2009 représente EUR 25,24 milliards, avec un taux moyen payé de 3,61 %.

Encours total à fin décembre 2009	EUR 25,24 milliards
Taux moyen payé en 2009	3,61 %
Taux moyen payé en 2009 par le 1 ^{er} décile des clients concernés ⁽¹⁾	5,23 %
Taux moyen payé en 2009 par le dernier décile des clients concernés ⁽²⁾	1,80 %

(1) 1^{er} décile : les 10 % des clients ayant payé les taux les plus élevés en 2009 ont payé en moyenne un taux de 5,23 %.

(2) Dernier décile : les 10 % des clients ayant payé les taux les plus bas en 2009 ont payé en moyenne un taux de 1,80 %.

INTERNATIONAL

Allemagne : recentrage sur le refinancement du groupe

En Allemagne, la vocation principale de la filiale (Dexia Kommunalbank Deutschland - DKD) est désormais de contribuer au refinancement de Dexia par l'émission d'obligations sécurisées (*Pfandbriefe*). Près de EUR 3,9 milliards ont ainsi été émis à long terme en 2009, en profitant de la réouverture du marché des *covered bonds* en Europe à compter du deuxième trimestre, suite notamment au programme incitatif de la Banque centrale européenne (BCE).

Ce bon résultat permet de confirmer l'importance stratégique de DKD pour le refinancement à long terme de l'activité de financement du secteur public local, au moyen de transferts réguliers d'actifs provenant d'autres entités du groupe vers le *pool* permettant l'émission d'obligations sécurisées.

Cette transformation s'est parallèlement accompagnée d'un arrêt de l'activité commerciale, même si une activité de réaménagement de dette a été maintenue : EUR 115 millions réalisés à fin 2009.

Amériques (USA et Canada, hors FSA) : réorientation des activités commerciales

L'année 2009 a été avant tout une année de transition, marquée par l'arrêt de certaines activités dans le cadre du plan de transformation de Dexia.

Ainsi, l'activité de SBPA (Garanties de liquidité aux émissions obligataires des collectivités locales), qui générait 98 % des encours de production, a été complètement interrompue fin 2008.

De même, les tirages liés à cette activité ont diminué graduellement, passant de EUR 6 milliards en début d'année à moins de EUR 150 millions en fin d'année. Cette diminution, combinée avec la réouverture du marché interbancaire, a permis une amélioration significative de la situation de liquidité de la succursale.

De surcroît, les activités de prêts directs ont été soumises à une politique commerciale très sélective, notamment en termes de rentabilité et de durée. En parallèle, la succursale a consacré des efforts significatifs pour étendre son offre de *swaps* avec la clientèle, dans une optique de couverture et de réaménagement de dette, avec des résultats encourageants.

Ce repositionnement de la stratégie commerciale, et notamment l'arrêt des SBPA, ne permet donc pas de comparer de manière significative la production de 2009 (EUR 38 millions) à celle de 2008 (EUR 11 923 millions).

Afin d'accompagner ces changements significatifs et pour faciliter la redéfinition en profondeur de la stratégie, l'ensemble des entités nord-américaines du groupe Dexia a été doté d'un management commun.

Grande-Bretagne : réorientation de l'activité commerciale

La mise en œuvre du plan de transformation a notamment conduit à l'arrêt de l'activité LOBOS (prêts à très long terme aux collectivités locales).

En ce qui concerne l'activité liée au logement social (*social housing*), une nouvelle politique commerciale plus sélective, notamment en termes de rentabilité et de durée, a conduit à limiter la production dans son ensemble à environ EUR 45 millions sur l'année.

À l'opposé, il convient de souligner, après une année 2008 déjà très active, les réalisations importantes en termes de réaménagement de dette, avec un encours réaménagé proche de EUR 895 millions.

Italie : élargissement des activités commerciales

En 2009, le recours à l'emprunt du secteur public italien a été limité du fait des contraintes d'endettement imposées par l'État. Par ailleurs, la réglementation sur le niveau maximum de marge autorisée pour le financement des collectivités locales a empêché les banques d'intervenir sur ce marché au cours du 1^{er} semestre 2009. L'assouplissement de cette règle au cours de l'été a permis un redémarrage progressif de l'activité.

Parallèlement, Dexia Crediop a poursuivi sa politique d'élargissement de sa gamme de produits et services en investissant commercialement sur les activités de dépôts et de financements à court terme et a étendu sa franchise commerciale, notamment aux satellites des collectivités locales.

Le montant des nouveaux financements à long terme signés s'établit à EUR 432 millions sur l'année dont 63 % réalisés avec des satellites des collectivités locales. Par ailleurs, Dexia Crediop a effectué diverses opérations de financement à court terme qui ont représenté un montant de EUR 103 millions en 2009. Ces opérations ont concerné essentiellement des achats de créances liées aux dépenses de santé.

Enfin, comme partout dans le groupe, la recherche de sources locales de refinancement a été au cœur des préoccupations de la filiale, avec des progrès importants en matière de dépôts à terme des collectivités locales. De fait, le montant des ressources à moyen et long terme collectées par Dexia Crediop s'établit pour 2009 à EUR 1 413 millions, pour une durée moyenne de 4,5 ans. De plus, les émissions placées dans le réseau des grandes banques italiennes ont redémarré après un arrêt d'environ 18 mois et ont représenté près de 30 % des ressources collectées.

Israël : poursuite satisfaisante des activités commerciales

Dexia Israël a continué à affirmer son rôle de banque de référence des collectivités locales sur l'ensemble du territoire, s'appuyant sur son expérience en matière de gestion de comptes, de transfert des subventions gouvernementales et de collecte de dépôts. La nouvelle production, réalisée entièrement sur le secteur des collectivités locales, est en légère diminution à EUR 172 millions.

La filiale a également maintenu son autonomie en termes de *funding*, réalisant plusieurs émissions dans des conditions avantageuses et dans un contexte de demande soutenue. Enfin, le démarrage de l'activité de réaménagement de dette est encourageant avec un volume pour 2009 de EUR 27 millions.

Japon : recentrage sur le refinancement du groupe

La succursale a cessé toute production commerciale nouvelle pour concentrer ses efforts sur l'obtention de *funding* sur les marchés locaux.

L'entité s'est parallèlement engagée dans un processus de cession des prêts et des obligations inscrits à son bilan. Des cessions atteignant environ EUR 3,2 milliards ont permis de réduire le bilan de l'entité d'environ 25 % au cours de l'année. Ces ventes d'actifs ont pu être effectuées avec des pertes contenues. Le Japon a en effet été l'un des pays dans lesquels le marché secondaire des prêts et titres a été particulièrement dynamique en 2009.

L'ensemble de ces actions sera poursuivi en 2010.

Péninsule ibérique : confirmation de la qualité de la franchise et des perspectives commerciales

L'année 2009 s'est caractérisée en Espagne par une augmentation du besoin de financement des administrations territoriales, notamment des régions. Dans ce contexte, la diminution de la production à EUR 1 173 millions résulte d'une politique commerciale très sélective, utilisant au mieux les ressources disponibles.

Dexia Sabadell a dépassé ses objectifs commerciaux pour 2009 et demeure un acteur significatif sur le marché espagnol du financement des collectivités locales.

Ces résultats confirment la qualité de la franchise et le potentiel du marché espagnol, qui restera nourri par le niveau croissant des besoins d'investissement des collectivités locales.

Au Portugal, la croissance de l'activité commerciale a été plus contenue en raison, d'une part, du maintien des limites fixées à l'endettement par le gouvernement portugais et d'autre part, d'un nouveau cycle électoral au début du 4^e trimestre (élections générales et municipales de septembre/octobre).

Enfin, les investissements commerciaux consentis par Dexia Sabadell en termes de réaménagement de dettes ont porté leurs fruits : le volume total d'actifs réaménagés courant 2009 s'élève à EUR 480 millions sur le secteur public local, montant très supérieur à l'ensemble de l'activité réalisée en 2008 (EUR 399 millions y compris *Project Finance*).

INTERNATIONAL - ENTITÉS EN GESTION EXTINCTIVE (« RUN-OFF »)

Australie

L'encours existant reste actuellement géré sur place dans l'attente de la définition d'une structure plus adéquate.

Europe centrale et orientale

Les différentes entités présentes en Europe centrale et orientale, à l'exception de Dexia banka Slovensko, ont stoppé leur activité. L'encours existant, déjà pour une large partie transféré sur les systèmes d'information de Dexia Crédit Local, est géré au quotidien par une plateforme centralisée à Vienne, avec l'aide d'équipes réduites maintenues dans chacun des pays d'origine.

Depuis janvier 2009, l'ensemble des activités commerciales de Dexia banka Slovensko (Slovaquie) a été rattaché à la ligne métier Banque de détail et commerciale⁽¹⁾ (Retail and Commercial Banking - RCB). Globalement, l'activité commerciale de Dexia banka Slovensko est restée bonne en 2009 avec des encours commerciaux qui atteignent EUR 1 674 millions, en croissance de 4 % par rapport au 31 décembre 2008. Les dépôts clients s'élèvent à EUR 1 874 millions du fait d'un retour de la confiance après la crise et en croissance de 9 % par rapport au point bas de EUR 1 723 millions qui avait été atteint à fin 2008. Par ailleurs, Dexia banka Slovensko s'est engagé en 2009 dans un plan de réduction des coûts qui s'est traduit par une diminution des effectifs de plus de cent personnes et par la fermeture de six agences. Enfin, Dexia banka Slovensko a lancé fin 2009 une augmentation de capital d'un montant de EUR 25 millions qui a été finalisée début 2010. Le pourcentage de détention de Dexia Crédit Local dans Dexia banka Slovensko est passé à cette occasion de 85,5 % à 88,7 %.

Mexique

La structure locale n'est plus destinée qu'à porter les actifs conservés au bilan, dont la gestion a été transférée à la succursale de Dexia Crédit Local à New York.

Suède

Suite à la mise en gestion extinctive de la succursale (fermeture prévue à la fin du premier semestre 2010), l'encours existant a été transféré vers Dexia Crédit Local.

Suisse

Aucun financement n'a été accordé depuis le début de l'année et l'objectif est de fermer la filiale de Dexia Crédit Local courant 2010.

Inde : sortie du périmètre en 2009

L'entité indienne a été cédée à des investisseurs locaux en milieu d'année.

(1) Les tableaux récapitulatifs sur la production et les engagements (points 2 et 3) du présent chapitre sur l'activité au cours de l'exercice écoulé n'intègrent donc pas les données relatives à Dexia banka Slovensko.

Encours

ENCOURS DES PRÊTS LONG TERME – SECTEUR PUBLIC ⁽¹⁾

(En EUR millions)	31 décembre 2008 ⁽²⁾	31 décembre 2009	Variation
MARCHÉS PRINCIPAUX	124 447	123 725	- 0,6 %
France et Siège international	81 047	80 209	- 1,0 %
Péninsule ibérique (Espagne et Portugal)	11 191	12 583	+ 12,4 %
Italie	32 209	30 933	- 4,0 %
AUTRES MARCHÉS	77 185	60 249	- 21,9 %
Allemagne	12 984	10 959	- 15,6 %
Suède ⁽³⁾	3 084	0	- 100,0 %
Suisse	5 378	4 919	- 8,5 %
Royaume-Uni	8 090	8 790	+ 8,7 % ⁽⁵⁾
États-Unis, Canada et Mexique	38 179	27 666	- 27,5 %
Australie	233	311	+ 33,5 % ⁽⁵⁾
Europe centrale et orientale ⁽⁴⁾	1 573	1 693	+ 7,6 %
Israël	794	894	+ 12,6 %
Japon	6 870	5 017	- 27,0 %
TOTAL DEXIA CRÉDIT LOCAL	201 632	183 974	- 8,8 %

(1) Montants à taux de change courant.

(2) Comparé au rapport d'activité de décembre 2008, les données au 31 décembre 2008 de ce tableau intègrent le transfert du PSP de l'Espagne vers PVB et les données de hors bilan de la France et la Suisse. Les montants relatifs à l'Europe centrale ont été figés à août 2008.

(3) L'encours de la Suède au 31 décembre 2009 a été transféré dans l'encours France et Siège international.

(4) Hors Dexia banka Slovensko dont les activités commerciales sont rattachées à la ligne métier Banque de détail et commerciale.

(5) Progressions des encours liées notamment aux effets de change.

2.2 FINANCEMENTS COURT TERME

L'encours court terme s'élève à EUR 6,8 milliards à fin décembre 2009 (en baisse de 29 % par rapport à fin décembre 2008 ⁽¹⁾). La France représente 95 % du montant total de l'encours court terme.

(1) Sur un périmètre identique à 2009 en réintégrant les éléments du hors bilan.

3. FINANCEMENTS DE PROJETS

3.1 ACTIVITÉ

PRODUCTION DE PRÊTS LONG TERME – FINANCEMENTS DE PROJETS ⁽¹⁾

(En EUR millions)	31 décembre 2008 ⁽²⁾	31 décembre 2009	Variation
MARCHÉS PRINCIPAUX	6 204	975	- 84,3 %
France et Siège international	3 221	302	- 90,6 %
Péninsule ibérique (Espagne et Portugal)	1 933	420	- 78,3 %
Italie	1 050	253	- 75,9 %
AUTRES MARCHÉS	3 116	412	- 86,8 %
Allemagne	318	0	- 100,0 %
Suède	123	0	- 100,0 %
Suisse	0	0	-
Royaume-Uni	1 003	114	- 88,6 %
États-Unis, Canada et Mexique	974	281	- 71,1 %
Australie	467	0	- 100,0 %
Europe centrale et orientale ⁽³⁾	184	17	- 90,8 %
Japon	47	0	- 100,0 %
TOTAL DEXIA CRÉDIT LOCAL	9 320	1 387	- 85,1 %

(1) Montants à taux de change courant.

(2) Comparé au rapport d'activité de décembre 2008, les données au 31 décembre 2008 de ce tableau intègrent le transfert du PSP de l'Espagne vers PWB et les données de hors bilan de la France et la Suisse. Les montants relatifs à l'Europe centrale ont été figés à août 2008.

(3) Hors Dexia banka Slovensko dont les activités commerciales sont rattachées à la ligne métier Banque de détail et commerciale.

2009 a été une année de reprise d'activité et de recentrage, après le fort ralentissement survenu dans les mois suivant septembre 2008.

Compte tenu de la visibilité et de l'expérience acquises par Dexia dans les pays et secteurs clés, ainsi que des liens commerciaux existant avec les clients stratégiques en financements de projets, la reprise a été rapide.

Toutefois, en termes de signature de contrats de financement et donc de nouveaux engagements, 2009, avec une production de EUR 1,4 milliard, a été très en retrait, tant par rapport aux volumes d'engagements en 2008 (EUR 9,3 milliards) que par rapport au budget fixé (EUR 3 milliards). 60 % des dossiers réalisés en 2009 ont concerné l'énergie et l'environnement et 40 % les PPP (partenariats public-privé), essentiellement dans le secteur de l'infrastructure sociale (hôpitaux, prisons, universités...) et du transport.

L'activité 2009 a démontré une forte proximité avec le secteur public puisqu'elle s'est répartie globalement à parts égales sur des emprunteurs ayant des revenus provenant directement de diverses collectivités territoriales ou nationales et sur des emprunteurs intervenant dans des secteurs régulés par les autorités publiques.

Dexia est intervenu en tant que *Mandated Lead Arranger* ⁽¹⁾ (MLA) et banque de couverture de taux d'intérêt sur la quasi-totalité des opérations signées en 2009.

(1) *Arrangeur chef de file.*

Évolution par implantation

FRANCE

Dans le secteur de l'infrastructure sociale (hôpitaux, prisons, universités...), Dexia est intervenu sur trois opérations de PPP :

- la restructuration du Centre Universitaire Clignancourt de l'Université Paris IV Sorbonne ;
- la construction de l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines (comme conseil financier) ;
- la construction du Vélodrome également situé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Dans le secteur de l'énergie, Dexia est aussi intervenu dans le refinancement d'un portefeuille de parcs éoliens, essentiellement situés dans les régions Centre, Picardie et Haute-Normandie.

Les engagements pris par Dexia sur ces quatre affaires s'élèvent à EUR 72 millions.

SIÈGE INTERNATIONAL

Dans le secteur de l'énergie, Dexia a financé en Belgique un important parc éolien offshore, situé à 45 km au large des côtes de Zeebrugge, avec une part de Dexia Crédit Local dans le financement de EUR 36 millions (opération partagée avec Dexia Banque Belgique).

Dans le secteur de l'énergie et de l'environnement, Dexia est intervenu dans la pré-couverture de taux et dans le financement d'une usine de dessalement d'eau et de génération électrique à Bahreïn. Afin d'accompagner son client historique, Suez Environnement, Dexia a également financé comme arrangeur une centrale de dessalement dans l'État de Victoria en Australie. La part totale de Dexia Crédit Local dans ces deux opérations menées par deux grands clients français est de EUR 72 millions.

Dexia a signé deux financements PPP dans le secteur des transports, avec une part pour Dexia Crédit Local de EUR 75 millions :

- le financement de deux lignes de tramway à Anvers en Belgique (opération partagée avec Dexia Banque Belgique) ;
- le financement de l'autoroute R1 en Slovaquie (opération partagée avec Dexia banka Slovensko).

AMÉRIQUE DU NORD

Aux États-Unis, deux PPP ont été signés dans le secteur des transports pour un total de USD 102 millions (EUR 71 millions) : le financement de l'autoroute I-595 en Floride et celui du tunnel du port de Miami.

Au Canada, Dexia est intervenu dans le financement en PPP de deux hôpitaux en Ontario pour un total de CAD 103 millions (EUR 68 millions) ; pour l'un d'entre eux, Dexia a également assuré la souscription et le placement d'une partie de l'émission obligataire.

Dans le secteur des énergies renouvelables, Dexia a financé six projets éoliens aux États Unis pour un total de USD 216 millions (EUR 150 millions), et un projet photovoltaïque au Canada pour CAD 34 millions (EUR 22 millions).

ROYAUME-UNI

Dans le secteur des énergies renouvelables, Dexia est intervenu à hauteur de GBP 26 millions (EUR 29 millions) comme arrangeur du refinancement d'un parc éolien offshore.

Dexia a financé en tant qu'arrangeur, à hauteur de GBP 65 millions (EUR 73 millions), le projet de rénovation en PPP du périphérique M25 à Londres.

PÉNINSULE IBÉRIQUE

Dans le secteur des énergies renouvelables, Dexia est intervenu pour un total de EUR 73 millions dans le financement de projets solaires thermodynamiques et éoliens.

Dans le secteur de l'environnement, Dexia a financé dans la région de Barcelone, pour un total de EUR 75 millions, divers équipements de nettoyage et de collecte des déchets ainsi qu'un centre de tri et de compostage de déchets ménagers.

Dexia a également financé pour un montant de EUR 53 millions la régie des eaux de Séville.

Dexia a par ailleurs financé des travaux supplémentaires pour des bâtiments des tribunaux de Barcelone à hauteur de EUR 23 millions.

ITALIE

Dans le secteur des énergies renouvelables, Dexia a financé à hauteur de EUR 24 millions un parc éolien situé en Sardaigne.

Dans le secteur des transports, Dexia a par ailleurs financé le concessionnaire routier Strada dei Parchi à hauteur de EUR 150 millions.

3.2 ENCOURS LONG TERME

ENCOURS DE PRÊTS LONG TERME – FINANCEMENTS DE PROJETS ⁽¹⁾

(En EUR millions)	31 décembre 2008 ⁽²⁾	31 décembre 2009	Variation
MARCHÉS PRINCIPAUX	21 644	19 739	-8,8 %
France et Siège international	11 366	10 351	- 8,9 %
Péninsule ibérique (Espagne et Portugal)	4 173	4 334	+ 3,8 %
Italie	6 105	5 054	- 17,2 %
AUTRES MARCHÉS	9 479	9 730	+ 2,6 %
Allemagne	585	462	- 21,0 %
Suède ⁽³⁾	145	0	- 100,0 %
Suisse	89	84	- 5,7 %
Royaume-Uni	3 156	3 660	+ 16,0 %
États Unis, Canada et Mexique	3 522	3 841	+ 9,1 %
Australie	1 034	1 065	+ 3,0 %
Europe centrale et orientale ⁽⁴⁾	860	562	- 34,6 %
Japon	88	56	- 37,0 %
TOTAL DEXIA CRÉDIT LOCAL	31 123	29 469	- 5,3 %

(1) Montants à taux de change courant.

(2) Comparé au rapport d'activité de décembre 2008, les données au 31 décembre 2008 de ce tableau intègrent le transfert du PSP de l'Espagne vers PWB et les données de hors bilan de la France et la Suisse. Les montants relatifs à l'Europe centrale ont été figés à août 2008.

(3) L'encours de la Suède au 31 décembre 2009 a été transféré dans l'encours France et Siège international.

(4) Hors Dexia banka Slovensko dont les activités commerciales sont rattachées à la ligne métier Banque de détail et commerciale.

4. ACTIVITÉ D'ASSURANCE (DEXIA SOFAXIS)

Activité assurance

Le volume de primes d'assurances collectées par Dexia Sofaxis est en baisse de 5 % et atteint EUR 347 millions du fait de la perte de certains clients et de la baisse des tarifs des assureurs dans un marché très concurrentiel. Malgré une prospection très active sur les différents segments du portefeuille, cette évolution est plus prononcée sur les clients non adhérents des centres de gestion. Au niveau de ces derniers, la campagne de prospection 2009 s'est concrétisée par le gain des centres de gestion des départements de Haute-Garonne et de Loir-et-Cher, ainsi que de 15 SDIS (Services départementaux d'incendie et de secours).

Le portefeuille hospitalier est également un secteur très concurrentiel.

L'activité de services associés a quant à elle continué à progresser de façon significative sur le second semestre :

- l'activité de contrôle médical a augmenté de 19 % sur l'année 2009 pour atteindre plus de 15 000 actes. Cette évolution se constate tant sur les contre-visites que sur les expertises médicales, démontrant un intérêt accru des collectivités pour les outils de maîtrise de l'absentéisme ;
- l'activité de recours contre tiers-responsable a aussi fortement évolué avec une progression de 22 % du nombre de dossiers étudiés, ce qui s'est concrétisé par des encaissements en hausse très significative ;
- une évolution similaire est également constatée sur les dossiers de soutien psychologique.

Activité de prestations de services

L'activité de prestations de services (hors contrats d'assurance statutaire) a elle aussi connu une forte progression sur la deuxième partie de l'année. Le chiffre d'affaires est proche de celui prévu par le plan opérationnel initial, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2008. Le positionnement sur les domaines de la prévention et de la gestion des risques au sein des structures publiques locales se confirme. En termes de segments de clientèle, l'axe de développement volontariste sur les conseils généraux et conseils régionaux porte ses fruits et permet de disposer de références importantes.

Développement à l'international

L'activité en Italie est confirmée dans le cadre de synergies développées avec les équipes commerciales de Dexia Crediop. Cette nouvelle approche, conforme à la stratégie globale Public and Wholesale Banking, a permis de cibler 45 grandes collectivités dans le nord de l'Italie.

5. COLLECTE CLIENTÈLE PUBLIC AND WHOLESALE BANKING

L'encours total des dépôts et des autres produits de placement pour le métier Public and Wholesale Banking s'établit à EUR 8,9 milliards à fin décembre 2009, en baisse (- 11,6 %) par rapport à fin décembre 2008⁽¹⁾ :

- en France, l'encours des dépôts, de produits de placement et de gestion d'actifs s'élève à EUR 6,6 milliards, en baisse de 4 % par rapport à fin décembre 2008⁽²⁾. La collecte de dépôts s'élève à EUR 3,1 milliards et se répartit de la manière suivante : EUR 0,2 milliard de dépôts à vue, EUR 1,2 milliard de dépôts à terme, EUR 1,7 milliard de certificats de dépôts et de bons à moyen terme négociables (BMTN) émis par Dexia Crédit Local et commercialisés par Dexia CLF Banque ;
- en Israël, le montant des dépôts totalise EUR 1,1 milliard, en progression de 14 % par rapport à fin décembre 2008. Les dépôts à vue s'élèvent à EUR 0,3 milliard, les dépôts à terme s'établissent à EUR 0,3 milliard et les certificats de dépôts à EUR 0,5 milliard ;
- en Italie, l'encours total s'établit à EUR 0,6 milliard, en baisse de 65 % par rapport à fin décembre 2008. Il se compose essentiellement de dépôts à vue (EUR 11 millions de dépôts à terme) ;
- en péninsule ibérique, l'encours total s'établit à EUR 0,4 milliard, en augmentation de 37 % par rapport à fin décembre 2008. Il se compose essentiellement de dépôts à vue (EUR 12 millions de dépôts à terme) ;
- en Grande-Bretagne, le montant des dépôts à terme s'élève à EUR 137 millions, en baisse de 35 % par rapport à fin décembre 2008.

6. REFINANCEMENTS LONG TERME

Dette senior ^(a) ^(b) (en EUR millions)	Émissions au 31 décembre 2008	Émissions au 31 décembre 2009		
		Total	Garanties	Non garanties
France				
Dexia Municipal Agency	9 917	7 960	-	7 960
Dexia Crédit Local	4 654	20 805	17 374	3 431
Italie				
Dexia Crediop	2 736	913	-	913
Allemagne				
Dexia Kommunalbank Deutschland	8 149	4 172	-	4 172
SOUS TOTAL - EUROPE	25 456	33 850	17 374	16 476
États-Unis				
FSA - Financial products (GICs)	816	0	0	0
TOTAL	26 272	33 850	17 374	16 476

(a) Les données incluent les ressources de marché (publiques et privées), retail et privilégiées. Elles excluent les prêts intra-groupe.

(b) Les données comprennent les ressources levées à 12 mois et plus. Les données 2008 sont retraitées afin d'intégrer les ressources levées à court terme (strictement inférieur à 2 ans et supérieur ou égal à 12 mois) pour une comparaison plus pertinente.

(1) Hors Dexia banka Slovensko.

(2) Sur un périmètre identique à 2009 en réintégrant les éléments du hors bilan.

L'année 2009 a été globalement marquée par une amélioration des conditions d'accès au marché primaire obligataire.

Au cours du premier trimestre, le secteur bancaire enregistrait une nouvelle détérioration et la liquidité restait tendue. Les incertitudes entourant la modification des méthodologies de notation des *covered bonds*⁽¹⁾ annoncée par les agences de notation ont incité les investisseurs à la prudence sur ce segment de marché. Dans ce contexte et afin d'éviter un trop fort ralentissement dans l'exécution de leur programme de financement à long terme, les banques ont surtout eu recours aux émissions de dette garantie par les États. Les flux primaires non garantis restaient donc limités alors que les émissions *covered bonds* s'inscrivaient en fort recul.

Le deuxième trimestre a été marqué par un retour relatif de la confiance des investisseurs sans que la situation apparaisse encore normalisée. La reprise du marché actions et l'annonce en mai par la Banque centrale européenne (BCE) d'un plan d'achat de EUR 60 milliards de *covered bonds* ont permis de relancer l'appétit au risque des investisseurs. En conséquence, l'activité primaire non garantie et l'activité *covered bond* ont également été dynamisées dans un contexte de *spreads* améliorés.

Le deuxième semestre a confirmé la tendance du deuxième trimestre avec notamment une activité élevée sur le marché primaire *covered bond* alors que la BCE mettait concrètement en œuvre son plan d'achat. De la même façon, l'offre d'émissions senior non garanties est restée soutenue et variée en termes de profil de risque. Concomitamment, les émissions garanties se sont raréfiées sachant que le mois de décembre a été marqué par des inquiétudes quant au risque souverain (dégradation du *rating* de la Grèce et mise sous surveillance de l'Espagne).

Dans cet environnement, le groupe Dexia a globalement levé en 2009 EUR 45,7 milliards, dont EUR 33,9 milliards pour le groupe Dexia Crédit Local. La normalisation progressive des conditions de marché a permis une augmentation régulière de la part non garantie du financement à moyen et long terme du groupe Dexia, qui représente 51 % des ressources à long terme collectées dans l'année.

Émissions bénéficiant de la garantie des États

Au 31 décembre 2009	Dexia Crédit Local consolidé
Émissions publiques	EUR 10,83 milliards
Durée de vie moyenne	2,3 ans
Placements privés	EUR 6,54 milliards
Durée de vie moyenne	1,9 an

La signature du protocole final de garantie des États belge, français et luxembourgeois est intervenue le 9 décembre 2008 et les discussions avec les agences de notation ont été finalisées début janvier 2009, permettant ainsi à Dexia d'être pleinement actif sur ce nouveau segment tout au long du premier semestre 2009.

Le premier trimestre a été consacré au développement des émissions garanties sur le marché Euro. Dexia Crédit Local a été en mesure de lancer en février et mars deux opérations *benchmark*⁽²⁾ sur une maturité octobre 2011 et mars 2011. L'importance de la demande a permis de lever respectivement EUR 3 milliards et EUR 3,5 milliards, mais également de valider l'acceptation par le marché du schéma de garantie tripartite et le *rating* AA dont bénéficient les émissions garanties du groupe Dexia. Ces deux réussites sur le marché domestique ont également permis à Dexia d'affirmer par la suite sa présence sur les marchés internationaux avec des émissions en yen (JPY 45 milliards), en francs suisses (CHF 350 millions) et en livre sterling (GBP 750 millions). Enfin, le premier semestre s'est achevé par une opération inaugurale d'envergure en USD. Dexia Crédit Local a en effet lancé sa première émission sous format « 144a »⁽³⁾ pour un montant total de USD 4 milliards via deux tranches de USD 2 milliards chacune (l'une à taux fixe, l'autre à taux variable) sur une maturité au 23 septembre 2011. Cette transaction a été un réel succès avec un livre d'ordres de près de USD 9 milliards et une présence importante d'investisseurs américains (50 %).

Afin de compléter son activité, Dexia Crédit Local est resté actif sur le segment des opérations privées en proposant notamment aux investisseurs des émissions « *extendible* » leur permettant de répondre à la contrainte de liquidité de leurs actifs. Au total, EUR 6,5 milliards ont été levés sous format privé avec une durée de vie moyenne de 1,9 an dont EUR 4,2 milliards d'émissions « *extendible* ».

Compte tenu de l'amélioration des conditions de marché et afin de préserver son profil d'amortissement en 2010 et 2011, le groupe Dexia a stoppé à la fin du premier semestre son activité de refinancement à long terme sous garantie d'État. À noter que le 14 octobre 2009, Dexia et les trois États garants ont conclu un accord visant à proroger le schéma de garantie de Dexia jusqu'en octobre 2010. Si le *funding* à moins d'un mois est exclu du champ de la garantie, la maturité maximum autorisée a été portée à 4 ans ce qui permettra de poursuivre la consolidation du refinancement du groupe. Ce schéma est opérationnel depuis janvier 2010.

Le plafond d'utilisation de la garantie octroyée par les États a été ramené de EUR 150 milliards à EUR 100 milliards, avec un engagement de Dexia de limiter son utilisation à EUR 80 milliards.

(1) Obligations sécurisées.

(2) Émissions de référence.

(3) Le format « 144a » permet le placement des titres d'un émetteur non américain auprès d'investisseurs institutionnels américains « Qualified Institutional Buyers », sans enregistrement de l'émetteur auprès de la Securities and Exchange Commission.

Émissions et ressources non garanties par les États

ÉMISSIONS COVERED BONDS

Au 31 décembre 2009	Dexia Municipal Agency	Dexia Kommunalbank Deutschland	Dexia Crédit Local consolidé
Émissions publiques	EUR 5 720 millions	EUR 1 650 millions	EUR 7 370 millions
Durée de vie moyenne	11,3 ans	5,3 ans	9,9 ans
Placements privés	EUR 2 241 millions	EUR 2 449 millions	EUR 4 690 millions
Durée de vie moyenne	15,6 ans	10,6 ans	13,0 ans

Les émissions d'obligations foncières (Dexia Municipal Agency) et les *Pfandbriefe* (Dexia Kommunalbank Deutschland) n'entrent pas dans le champ de la garantie dont bénéficie le groupe Dexia.

Au cours du premier trimestre 2009, les ressources levées sous format *covered bond* ont été limitées (EUR 1,3 milliard), le marché n'ayant été ouvert qu'à un nombre restreint d'émetteurs. Les émissions des différents *covered bonds* de Dexia sont restées presque exclusivement concentrées sur les placements privés et ont été essentiellement le fait de Dexia Kommunalbank Deutschland (EUR 1 milliard) qui a pu s'appuyer sur la profondeur de sa base d'investisseurs domestiques.

Depuis lors, Dexia a pleinement profité de la réouverture du marché primaire du *covered bond*, permettant de confirmer la franchise du groupe Dexia sur ce segment de marché. Au total quatre émissions *benchmark* ont été lancées par Dexia Municipal Agency ou Dexia Kommunalbank Deutschland, permettant de couvrir un large spectre de maturité. Dexia Kommunalbank Deutschland a lancé une émission de EUR 1 milliard sur une maturité de 5 ans afin de répondre à une demande assez largement domestique. De son côté, Dexia Municipal Agency a sollicité les investisseurs à 7, 12 et 15 ans afin notamment de répondre aux demandes de durée des compagnies d'assurance françaises. L'émission de Dexia Municipal Agency à 15 ans a pleinement participé par sa maturité et sa taille au nouvel élan enregistré par le marché. En effet, il s'agit de la première émission *covered bond* 15 ans émise depuis juin 2007. L'opération à 7 ans a permis de poursuivre l'exécution du programme en tirant profit de conditions de *spread* significativement améliorées. Enfin, tant Dexia Municipal Agency que Dexia Kommunalbank Deutschland ont réalisé des abondements de *benchmark* afin de profiter de l'amélioration des conditions de *spread*.

Afin de compléter leur programme de *funding*, Dexia Kommunalbank Deutschland a poursuivi son activité de placements privés alors que Dexia Municipal Agency a profité de la reprise du marché pour relancer son activité sur ce segment, essentiellement sous format de *Registered Covered Bond*.

ÉMISSIONS UNSECURED

Émissions publiques

Au 31 décembre 2009	
Dexia Crédit Local	EUR 2 383 millions
Durée de vie moyenne	3,8 ans

En 2009, EUR 2,4 milliards ont été émis sans le bénéfice de la garantie. L'essentiel des flux a été levé au cours du second semestre. Dexia Crédit Local a profité du retour de la confiance des investisseurs pour lancer en juillet une émission *benchmark* de EUR 1 milliard à 5 ans. Cette émission a été abondée de EUR 300 millions en août dans des conditions de *spread* significativement améliorées. Au-delà de l'affichage de conditions de *spread* à l'intérieur des niveaux du *Credit Default Swap* Dexia, cette émission a souligné la capacité du groupe à se refinancer à long terme sans le bénéfice de la garantie.

Afin de compléter son refinancement, Dexia Crédit Local a lancé en octobre une émission à 2 ans et un trimestre d'un montant de EUR 1 milliard à taux variable. Celle-ci a permis de prendre en compte une nouvelle amélioration des conditions de refinancement, le coût de *funding* de cette opération non garantie étant en ligne avec celui d'une opération garantie équivalente (y compris le coût de la garantie). Enfin, Dexia Crédit Local a saisi une opportunité pour revenir sur le marché suisse en lançant une émission de CHF 125 millions à 3 ans.

Émissions privées

Au 31 décembre 2009	
Dexia Crédit Local	EUR 887 millions
Durée de vie moyenne	4,1 ans
Dexia Crediop	EUR 415 millions
Durée de vie moyenne	3,4 ans
Dexia Kommunalbank Deutschland	EUR 73 millions
Durée de vie moyenne	7,5 ans

L'activité d'émissions publiques a été complétée par des flux de placements privés tant pour Dexia Crédit Local (EUR 887 millions) que pour Dexia Crediop (EUR 415 millions). L'activité de Dexia Crediop est restée limitée dans la mesure où cette entité n'est couverte ni par le schéma de garantie Dexia ni par un schéma de garantie domestique italien.

Émissions retail

L'activité *retail* de Dexia Crediop s'est arrêtée au cours du deuxième trimestre 2008 dans le contexte de la crise financière, des questions entourant la cession de FSA, de la mise en place de la garantie des États et du plan de restructuration du groupe Dexia. Aucune reprise de cette activité n'a été possible au cours du premier semestre 2009, les banques de réseau italiennes privilégiant leur propre signature comme support d'offre à leurs clients particuliers dans un contexte de raréfaction de la liquidité. L'amélioration des conditions d'accès au marché s'est traduite par l'ouverture de nouvelles discussions avec des réseaux partenaires en Italie. Dès lors, trois transactions pour un total de EUR 383 millions ont été conclues pendant la deuxième partie de l'année par Dexia Crediop.

RESSOURCES PRIVILÉGIÉES

Au 31 décembre 2009	Dexia Crédit Local consolidé
Ressources à conditions privilégiées	EUR 276 millions
Durée de vie moyenne	10 ans

En 2009, EUR 161 millions ont été levés par Dexia Crédit Local auprès de la Caisse des Dépôts (enveloppe PRCL « Prêts de Refinancement des Collectivités Locales ») à une maturité moyenne de 7,5 ans. Dexia Crédit Local a poursuivi sa coopération avec la BEI qui s'est traduite pour Dexia Crediop par deux opérations de refinancement (EUR 115 millions), une opération pour Dexia Sabadell (EUR 200 millions) et Dexia banka Slovensko (EUR 75 millions), le solde des autorisations octroyées notamment en France devant être appelé au gré des réalisations des projets financés.

7. ACTIVITÉS DE MARCHÉ

Portefeuilles en *run-off*

La gestion des portefeuilles obligataires de Dexia Crédit Local a été centralisée dans le cadre du plan de transformation, sous l'appellation *Financial products* (FP) pour la partie provenant de FSA et sous l'appellation *Portfolio Management Group* (PMG) pour le reste.

Les portefeuilles sont gérés en extinction (*run-off*), avec comme objectif de contribuer à diminuer la taille du bilan de Dexia Crédit Local et d'améliorer son profil de risque. En 2009, l'amortissement des portefeuilles et les cessions d'obligations ont représenté respectivement EUR 8 milliards et EUR 9,3 milliards. La moins value de cession a été limitée à EUR 50,4 millions (hors reprise de provisions).

Au 31 décembre 2009, l'encours des portefeuilles obligataires de Dexia Crédit Local est d'environ EUR 100 milliards (dont EUR 10,9 milliards pour *Financial products*), pour une durée de vie moyenne de 11,9 ans.

Gestion du risque court terme et *Cash & Liquidity Management*

Le premier trimestre a été marqué par une diminution progressive des *spreads cash-swap*⁽¹⁾ (de 150 à 90 pb) et une lente réouverture du marché monétaire. La matérialisation de la garantie a permis à Dexia Crédit Local de retrouver un niveau de financement à moins d'un an (émissions court terme ou emprunts interbancaires) équivalent à celui de l'été 2008. Le recours aux appels d'offres des différentes banques centrales a ainsi pu être diminué de 35 %.

Le deuxième trimestre a été caractérisé par la montée en puissance des émissions garanties, long terme et court terme. Le montant des émissions de certificats de dépôts s'est établi à EUR 38 milliards, niveau record, avec un allongement des maturités (transfert d'émissions au jour le jour vers des maturités de 1 à 3 mois).

Cette évolution a considérablement allégé la pression sur le refinancement court terme.

La mise en place de l'appel d'offres à un an par la BCE le 25 juin a permis à Dexia Crédit Local d'allonger la maturité moyenne du refinancement court terme. La participation de Dexia Crédit Local a été établie à EUR 19 milliards.

Les troisième et quatrième trimestres ont été caractérisés par une stabilisation du marché monétaire, et une diminution du *spread cash-swap* à hauteur de 30 pb, équivalant à son niveau de début 2008. Les conditions de refinancement court terme de Dexia Crédit Local se sont améliorées, avec une stabilisation des encours au niveau du second trimestre. Dexia Crédit Local a participé à hauteur de EUR 8,6 milliards à l'appel d'offres un an de la BCE de décembre, allongeant ainsi la durée moyenne des refinancements courts. Le recours aux refinancements garantis a été limité lors du second semestre, avec la montée en puissance du programme non garanti.

Ainsi, à fin 2009, les encours de financement à moins d'un an non garantis s'élevaient à EUR 24,3 milliards.

Structuring, Trading & Distribution

STRUCTURATION

Structuration pour les clients publics

L'activité de gestion de dette avec les clients publics est en nette baisse par rapport aux années précédentes : 423 opérations ont été cotées et couvertes par le *desk* de structuration avec des clients publics (collectivités locales, hôpitaux et organismes de logement social) pour un montant cumulé de EUR 4 milliards, dont 372 opérations en France pour un nominal cumulé de EUR 3,5 milliards contre EUR 7,8 milliards en 2008.

Structuration pour les clients institutionnels

La structuration a coté et couvert 125 opérations clientèles réalisées par Dexia Crédit Local avec des clients institutionnels pour un montant cumulé de EUR 2 milliards.

Cette activité est en forte croissance par rapport à 2008 où 13 opérations avaient été réalisées pour un montant cumulé de EUR 0,2 milliard.

Structuration pour les clients « financements de projets »

L'activité de gestion du risque de taux pour les opérations de financement de projets a été importante sur l'ensemble de l'année mais en diminution par rapport à 2008 : 36 dérivés ont été conclus pour un montant cumulé de EUR 3,4 milliards, contre 43 dérivés en 2008 pour un montant cumulé de EUR 5,8 milliards.

(1) Écart entre l'euribor et le taux de swap contre Eonia.

TRADING

Le plan de transformation a conduit au transfert en novembre de l'activité de macrocouverture de produits structurés de taux d'intérêt vers Dexia Banque Belgique à Bruxelles.

Le *trading* pour l'activité commerciale a été maintenu pendant la phase de transfert mais les flux sont restés faibles avec 55 nouvelles opérations pour un nominal de EUR 420 millions.

Le résultat économique a évolué de façon positive pour atteindre EUR 9 millions à la date du transfert.

DISTRIBUTION

Au cours de l'année 2009, les équipes « Distribution » ont permis à Dexia d'être *joint-lead* dans toutes les émissions publiques du groupe en euro et d'être le premier contributeur de placement privé pour Dexia Municipal Agency. Plus de EUR 5 milliards en placement public et EUR 2,4 milliards en placement privé ont été levés auprès d'institutionnels allemands et français.

Debt Capital Markets

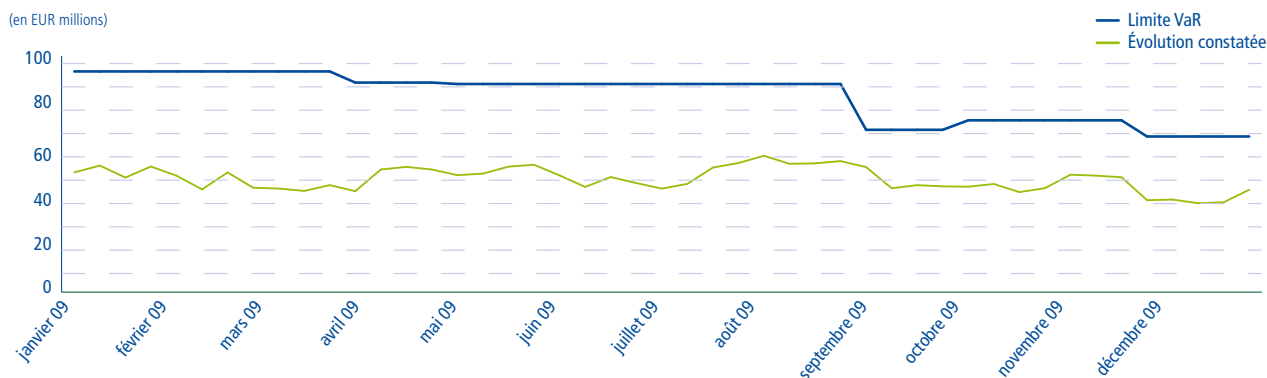
L'activité *Debt Capital Markets* de Dexia consiste à originer, structurer et syndiquer des opérations de marché obligataires publiques ou privées pour le compte des clients du groupe. Les équipes, basées principalement à Paris, Luxembourg et Bruxelles, travaillent en étroite collaboration avec les commerciaux chargés de la couverture des clients, que ce soit dans le domaine du secteur public (collectivités locales, *public utilities*...), des institutions financières, ou des financements de projet, afin de déterminer les solutions répondant le mieux à leurs besoins. Le placement des transactions générées par *Debt Capital Markets* est assuré par les équipes « Distribution » des activités de marché du groupe. L'activité est placée sous la tutelle conjointe du métier Public and Wholesale Banking et de la division *Treasury and Financial Markets* (TFM).

Au cours de l'exercice 2009, Dexia a arrangé (ou participé à), soit comme *bookrunner*, soit comme *lead-manager*, 50 transactions publiques ou privées pour un volume cumulé de l'ordre de EUR 9 milliards. Parmi les émetteurs concernés, figurent notamment la Communauté flamande de Belgique, la Communauté française de Belgique, les sociétés de service belges Elia et Fluxys, le *land* allemand Rheinland Pfalz et les différentes émissions en euros du groupe Dexia.

Value at Risk⁽¹⁾

L'évolution de la *Value at Risk* (VaR) de taux consolidée de Dexia Crédit Local sur l'ensemble de l'année est présentée sur le graphique ci-dessous :

ÉVOLUTION DE LA VaR SUR RISQUES FINANCIERS⁽²⁾



(1) Value at Risk : mesure statistique de la perte potentielle selon un intervalle de confiance de 99 % à dix jours pour les activités de marché.

(2) Risques de marché et Balance Sheet Management.

8. FINANCIAL SECURITY ASSURANCE (FSA)

Dexia a conclu la vente des activités d'assurance de FSA le 1^{er} juillet 2009. Cette transaction a permis à Dexia de se désengager d'une activité d'assurance ne faisant plus partie de son cœur de métier et de réduire d'environ USD 400 milliards son exposition sur les États-Unis.

La cession de ces activités d'assurance de FSA a été réalisée par une cession de titres de la société FSA Holdings Ltd. par sa société mère Dexia Holdings Inc. à Assured Guaranty Ltd. Les activités conservées (*Financial products*) ne pouvaient pas être cédées à Assured Guaranty car elles supposaient un accès au financement que Assured Guaranty n'était pas en mesure de fournir. En contrepartie des titres de FSA Holdings Ltd. cédés, Dexia Holdings Inc. a reçu de Assured Guaranty :

- USD 546 millions en numéraire ;
- 21,8 millions de titres Assured Guaranty ;

soit un prix total de USD 816,5 millions en prenant en considération les actions Assured Guaranty au cours du 30 juin 2009 (USD 12,38).

Cette cession est l'aboutissement du processus ouvert par la signature d'un *sale and purchase agreement* le 14 novembre 2008.

Les actions Assured Guaranty acquises dans le cadre de la cession de FSA par Dexia Holdings Inc. ont été cédées le 13 août 2009 à Dexia SA (plus-value réalisée de USD 99 millions).

Le 11 mars 2010, Dexia a finalisé une offre publique secondaire de 21 848 934 actions ordinaires Assured Guaranty Ltd. en sa possession depuis la vente des activités d'assurance de FSA à Assured Guaranty. Les actions vendues représentent toutes les actions ordinaires d'Assured

détenues par Dexia. La transaction devrait générer une plus-value brute de USD 225 millions.

Pour rappel, l'activité *Financial products*, aujourd'hui en gestion extinctive, consistait en la prise de dépôts de la part de tiers (souvent des émetteurs – collectivités locales) que FSA s'engageait à rémunérer à un niveau déterminé, le tout sous forme de contrats de dépôts garantis (*Guaranteed Investment Contracts* ou GICs). Par ailleurs, FSA réinvestissait ces dépôts en titres à meilleur rendement dans le but de générer une marge d'intérêt nette positive. FSA avait ainsi concentré une grande quantité d'actifs jusqu'à constituer un portefeuille d'un montant de USD 17,1 milliards au 31 décembre 2008.

La gestion extinctive de ce portefeuille a été confiée à une filiale dédiée de Dexia Crédit Local qui bénéficie du support opérationnel de la succursale de Dexia Crédit Local à New York. Les États belge et français garantissent les actifs du portefeuille *Financial products*. Cette garantie a été approuvée par la Commission européenne en date du 13 mars 2009. Elle prévoit que Dexia couvrirait la première perte de USD 4,5 milliards. Ainsi, si les pertes finales dépassaient USD 4,5 milliards, les États garants pourraient recevoir en contrepartie des actions ordinaires de Dexia ou des parts bénéficiaires. Ce mécanisme a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Dexia le 24 juin 2009.

L'activité *Financial products* est désormais consolidée par intégration globale dans les comptes de Dexia Crédit Local et de Dexia. Au cours de l'année 2009, une dotation nette aux provisions (coût du risque et impact revenu) de USD 87 millions a été enregistrée portant le montant global des dépréciations spécifiques et collectives à USD 2 148 millions.

Gestion des risques

GOUVERNANCE GÉNÉRALE

L'ensemble des risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels tels que définis par le règlement CRB n° 97-02 modifié, est suivi par la direction des risques et du contrôle permanent, dont le directeur est membre du comité de direction.

Ce dernier représente Dexia Crédit Local au comité des directeurs de risques du groupe (*Risk EXcom*) dont le président est membre du comité de direction du groupe Dexia, en charge de la gestion des risques.

La direction des risques et du contrôle permanent assure un suivi de l'ensemble des risques (risque de contrepartie, opérationnels et risque de marché) conformément au niveau de risque défini par les organes de gouvernance. Elle propose toutes mesures de nature à assurer ce suivi et à réduire le niveau de risque.

La direction des risques et du contrôle permanent se conforme strictement aux prescriptions définies par la direction des risques du groupe Dexia sur l'appétit au risque, les méthodes de mesure des risques, les limites et les modalités de *reporting*.

La direction du contrôle permanent exerce ses missions en toute indépendance de la filière commerciale. Elle n'a aucune relation hiérarchique avec les directions opérationnelles, mais a une autorité fonctionnelle sur les personnels dédiés au contrôle permanent dans chacune des unités opérationnelles concernées.

Le début de 2010 a vu la finalisation de la réorganisation de la filière risques selon une approche de gouvernance simplifiée et alignée sur la nouvelle organisation du groupe. La filière est organisée en lignes métier transversales : risques de crédit Public and Wholesale Banking, risques de marché, risques Retail and Commercial, croisées avec une organisation géographique par entité consolidante.

Le directeur des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local est également directeur des risques de crédit Public and Wholesale Banking pour le groupe Dexia. Les directeurs des risques de crédit des filiales et succursales étrangères et françaises de Dexia Crédit Local dépendent désormais tous hiérarchiquement du directeur des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local, de manière à renforcer l'indépendance de la filière risques.

L'ANNÉE 2009

En 2009, les activités de la direction des risques et du contrôle permanent ont été fortement impactées par la crise financière et par le plan de transformation.

La réduction du profil de risque de Dexia Crédit Local s'est concrétisée en 2009 par un certain nombre de désinvestissements, dont la vente de FSA Insurance finalisée en juillet 2009, et par une politique volontariste de réduction du portefeuille obligataire en *run-off* (EUR 17,3 milliards en 2009). Les désinvestissements et la réduction du portefeuille en *run-off* se sont traduits par une diminution de l'équivalent risque de crédit de Dexia Crédit Local en 2009 (EUR - 58 milliards⁽¹⁾). Les risques pondérés ont naturellement suivi la même tendance et affichent une baisse sur l'année de EUR 5,1 milliards tandis que le ratio des fonds propres de base (*Tier 1*) s'améliore, passant de 7,51 % fin 2008 à 8,90 % à fin 2009. Il convient également de noter une normalisation du coût du risque (hors *Financial products*) qui s'établit à EUR 635 millions en 2009 contre EUR 2 196 millions en 2008.

Des progrès importants ont été accomplis en termes de liquidité. Dexia Crédit Local et le groupe ont en effet été confrontés à une grave crise de

liquidité à la suite de la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008 et de l'assèchement sévère des marchés monétaire et des capitaux qui s'en est suivi. En octobre 2008, les États belge, français et luxembourgeois ont accordé à Dexia une garantie sur ses financements à court et à long termes. Cette garantie a été prolongée jusqu'au 31 octobre 2010 (le fonctionnement et les modalités de renouvellement de la garantie sur les financements de Dexia sont détaillés au chapitre « Faits marquants » du présent rapport). Les montants garantis s'élèvent à EUR 50,4 milliards au 31 décembre 2009, à comparer à un maximum de EUR 95,8 milliards en mai 2009, ce qui atteste du rééquilibrage du financement du groupe ainsi que de la diminution de son total de bilan.

La direction des risques et du contrôle permanent a également accompagné la réorganisation de l'activité TFM, la réduction des activités de *trading* et en particulier l'abandon complet des activités de *trading* de crédit. Cela s'est traduit par une réduction des limites marchés (limite VaR 99 % - 10 jours Dexia Crédit Local de EUR 107 millions à EUR 54 millions) et par une refonte globale des procédures.

(1) Hors FSA.

Une autre réalisation notable en 2009 est la continuation de la mise en œuvre d'une valorisation par modèle des encours illiquides. Appliquée dès le début de l'année aux actifs disponibles à la vente, elle a été étendue, pour la valorisation de fin d'année, aux encours classés dans les prêts et autres créances.

Dans le domaine du risque opérationnel, 2009 a été une année de consolidation des acquis *via* la collecte constante des incidents et la mise à jour des scénarios d'autoévaluation. La collaboration avec les autres services en charge de *Risk & Control* (en particulier l'audit, la conformité et les services juridiques) a également été renforcée, grâce au développement d'un outil commun de suivi des plans d'action induits par les recommandations de l'audit et par les évaluations de risques. L'outil est entré en fonction début 2010.

Enfin, les principaux projets transversaux se sont poursuivis et développés :

- de nouveaux modèles ont été développés et seront progressivement utilisés pour le calcul des fonds propres réglementaires à partir du 31 décembre 2010 ;
- les *stress tests* Pilier 1 et 2 ont été étendus à travers le groupe ;
- les mesures de capital économique ont été affinées et recalibrées pour intégrer les enseignements tirés de la crise.

En 2010, les efforts de consolidation de la liquidité et de réduction du profil de risque se poursuivront dans la même ligne, en tenant compte des effets de l'accord conclu avec la Commission européenne. Des indicateurs d'appétit au risque seront mis en place pour Dexia Crédit Local, conformément au cadre défini pour le groupe Dexia.

De nombreux chantiers seront aussi induits par le cadre réglementaire : réponse aux recommandations de la mission Pilier 2 ; mise en œuvre des exigences liées au calcul des fonds propres des activités de marché (en particulier le déploiement d'un système intégré de calcul de VaR historique et la définition de VaR stressée) ; évolution des réglementations IFRS concernant le provisionnement et la valorisation des encours ; évolutions liées au nouveau cadre réglementaire proposé par la BRI (Banque des règlements internationaux) dans le cadre du *Quantitative Impact Study* notamment sur les aspects de définition des fonds propres, *buffer*⁽¹⁾ de capital, *leverage ratio* et risque de contrepartie.

1. CADRE DE BÂLE II

Dexia Crédit Local utilise depuis le 1^{er} janvier 2008 la méthode avancée basée sur les notations internes (*Advanced Internal Rating Based Approach* – AIRBA) pour le calcul de ses exigences en fonds propres et de ses ratios de solvabilité.

L'année 2009 a donc été la deuxième année d'utilisation des modèles de notation relevant du Pilier 1 de Bâle II. Les *back-testings* réalisés au cours de l'exercice ont permis de confirmer la robustesse de ces modèles et les *Credit Conversion Factors*⁽²⁾ ont pu être modélisés pour l'ensemble des systèmes de notation relevant du secteur public local. Les *roll-out*⁽³⁾ correspondant au plan de développement du système de notation des GSFP (Groupements sans Fiscalité Propre) ou des satellites se sont poursuivis, tout en renforçant les aspects relevant du *use test*⁽⁴⁾.

L'année 2009 a également été marquée par les progrès de la mise en place du Pilier 2. Ce dispositif, applicable depuis le 31 décembre 2008, impose aux banques de démontrer à leurs régulateurs l'adéquation de leur profil de risque et de leur capital. Pour ce faire, elles doivent notamment disposer de systèmes internes de calcul et de gestion de leurs risques, capables d'estimer valablement leur besoin en capital économique (*Internal Capital Adequacy Assessment Process* – ICAAP). Ce processus est ainsi basé sur deux processus principaux : l'analyse des risques par le département de

la gestion des risques et l'élaboration du plan financier (incluant une allocation de capital et l'analyse de l'évolution des résultats des métiers ainsi que de l'offre interne de capital) par le département finance.

Une première présentation de l'approche Pilier 2 de Dexia a été faite le 25 mars 2009 aux douze principaux régulateurs de Dexia. Les inspections approfondies du Pilier 2 par le collège des régulateurs ont eu lieu au quatrième trimestre 2009.

Le comité de direction de Dexia Crédit Local a été tenu étroitement informé des développements menés au titre du Pilier 2.

Le Pilier 3, qui définit un ensemble d'informations qualitatives et quantitatives relatives aux risques diffusées aux acteurs du marché, est d'application au plus haut niveau consolidé du groupe Dexia et fait partie intégrante de la communication externe de Dexia Crédit Local depuis 2008.

Enfin, Dexia s'est étroitement impliqué dans les consultations nationales et internationales au sujet des amendements de la directive sur l'adéquation des fonds propres et, plus généralement, dans les débats en cours sur le niveau optimal de capitalisation des banques (provisionnement dynamique, *leverage ratio*, définition des fonds propres...).

(1) Supplément.

(2) Rapport entre le montant non encore utilisé d'un engagement, qui sera tiré et en risque au moment du défaut, et le montant non encore utilisé de l'engagement.

(3) Installation par étapes du cadre de Bâle II.

(4) Période préliminaire à l'homologation de l'institution financière à l'approche avancée de Bâle II pendant laquelle ladite institution doit prouver que les paramètres Bâle II sont utilisés de façon pérenne dans la gestion quotidienne de l'institution financière.

2. RISQUE DE CRÉDIT

2.1 DÉFINITION

Le risque de crédit représente la perte potentielle (diminution de la valeur de l'actif ou défaut de paiement) que Dexia Crédit Local peut subir du fait de la détérioration de la solvabilité d'une contrepartie.

2.2 GOUVERNANCE

La direction des risques de Dexia Crédit Local supervise le risque de crédit de Dexia Crédit Local sous l'égide du comité de direction et de comités de risques spécialisés. L'élaboration de la politique de risque de crédit est faite au niveau du groupe Dexia, et la direction des risques de Dexia Crédit Local y est étroitement associée. Les règles de délégations sont définies par la direction des risques de Dexia Crédit Local et approuvées par la direction des risques du groupe. Ces règles sont fonction du type de contrepartie, des niveaux de notation et de l'exposition au risque de crédit.

La direction des risques de Dexia Crédit Local supervise les processus d'analyse/de notation ainsi que les fonctions de contrôle des expositions.

Depuis la réorganisation de la filière risques, des cellules centrales d'analyse (CCA) spécialisées par types de contreparties (projet, corporate, banques, ABS, secteur public international et pays) seront positionnées au niveau du groupe de manière à mutualiser les compétences et à fournir à toutes les entités du groupe, et donc à Dexia Crédit Local, les analyses dont elles auront besoin. Les décisions liées à ces contreparties (engagement, provisionnement) resteront du ressort des différentes entités et de Dexia Crédit Local en particulier.

L'analyse des dossiers ne relevant pas des CCA reste effectuée directement par Dexia Crédit Local et ses filiales/succursales.

Les comités transversaux suivants sont organisés par Dexia SA :

- le comité de politique des risques, organisé sur une base trimestrielle, qui approuve les règles d'attribution des risques de crédit, détaillées ensuite dans les politiques de risque de crédit ;
- le comité exécutif des risques, organisé sur une base hebdomadaire qui décide de la stratégie en matière de gestion des risques et de l'organisation de la filière ;
- le *Management Credit Committee*, organisé hebdomadairement qui prend les décisions d'engagement sur les grands dossiers ou les dossiers de crédit présentant un risque élevé.

Le directeur des risques de Dexia Crédit Local est membre du comité exécutif des risques et du *Management Credit Committee*.

La gestion du risque de crédit s'inscrit dans le cadre plus général du processus d'adéquation interne des fonds propres (cf. partie 8 – Fonds propres économiques).

Les décisions d'engagement et le suivi de ces engagements se font au travers d'une série de comités. Ceux-ci sont organisés par métier et comprennent notamment des comités de crédit Public and Wholesale Banking et des comités de crédit TFM. Ils approuvent les transactions qui ne sont pas déléguées aux différentes filiales et succursales et opèrent sous la délégation du *Management Credit Committee*. Chaque dossier présenté à un comité contient une analyse indépendante réalisée par la direction des risques de Dexia Crédit Local ou du groupe.

Les comités de crédit prennent les décisions d'engagement sur les dossiers et sont organisés de manière hebdomadaire.

Les comités spécialisés décrits ci-après se réunissent trimestriellement :

- les comités de suivi des actifs sous surveillance suivent les actifs « sensibles » mis sous surveillance ;
- les comités de défaut qualifient et suivent les contreparties en défaut conformément à Bâle II en appliquant les règles qui prévalent chez Dexia ;
- les comités de provisions arrêtent tous les trimestres le montant des provisions affectées et surveillent le coût du risque ;
- les comités des notations s'assurent de la correcte application des systèmes de notation interne ainsi que de l'adéquation des processus de notation ;
- le comité des lignes de crédit attribue et contrôle les limites pour certaines contreparties suivies par le centre d'expertise risque crédit sur opérations de marché.

Ces comités Public and Wholesale Banking sont organisés au niveau des différentes filiales et succursales (les comités locaux), du siège de Dexia Crédit Local ainsi que du groupe pour les dossiers non délégués. La direction des risques de Dexia Crédit Local préside les comités Dexia Crédit Local. Elle participe systématiquement aux comités groupe et présente les dossiers relevant de Dexia Crédit Local et de ses différentes succursales et filiales. Elle approuve les dossiers qui seront logés chez Dexia Crédit Local et ses différentes succursales et filiales. Elle a un droit de veto pour ces dossiers.

Les comités TFM sont organisés uniquement au niveau du groupe. La direction des risques de Dexia Crédit Local participe systématiquement à ces comités TFM et approuve les dossiers qui sont du ressort de Dexia Crédit Local et ses différentes succursales et filiales et a également un droit de veto pour ces dossiers.

Les délégations accordées aux entités internationales sur la clientèle issue du secteur public et sur les financements de projet ont été supprimées fin 2008. Des délégations extrêmement limitées ont été réinstaurées mi-2009 principalement en faveur des filiales italienne et espagnole en ce qui concerne la clientèle issue du secteur public uniquement. Les délégations accordées au réseau commercial en France ont été maintenues.

2.3 GESTION DU RISQUE

Dexia Crédit Local gère son risque de crédit en le mesurant, le contrôlant et prenant les mesures nécessaires afin de le limiter.

Les limites de risques de crédit sont définies pour gérer le profil du risque au niveau du groupe Dexia et limiter les concentrations de risques. Une limite est fixée pour chaque contrepartie conformément aux politiques de risque de crédit et représente l'exposition maximale au risque de crédit que le groupe Dexia est prêt à accepter pour une contrepartie donnée. Pour une contrepartie donnée, les expositions détenues par Dexia Crédit Local et ses filiales cumulées aux expositions détenues par les autres entités du groupe doivent donc rester inférieures à cette limite. Des limites par secteur économique et par produit peuvent également être imposées. Pour tenir compte des événements les plus récents, des limites spécifiques peuvent être gelées à tout moment par la direction des risques.

Afin de mesurer son risque de crédit, Dexia Crédit Local s'appuie notamment sur l'ensemble des systèmes de notation interne mis en place dans le cadre de Bâle II. Les analystes du risque crédit sont responsables de l'attribution d'une notation à l'ensemble des contreparties. Chaque notation correspond à une évaluation du niveau de risque de la contrepartie exprimée au travers d'une échelle interne qui, sauf exception dûment justifiée, tient compte du risque éventuel lié au pays dans lequel elle est établie. Lors de l'octroi, la notation interne constitue un élément clé dans la décision du comité de crédit. La revue des notations sur une base annuelle permet d'identifier de manière proactive les contreparties nécessitant un suivi plus régulier qui seront dès lors intégrées à une liste de surveillance revue trimestriellement, conjointement par la direction des risques de crédit et le département commercial, au sein d'un comité de suivi des actifs sous surveillance.

L'environnement global du risque de crédit en 2009

2009 aura été l'année des politiques économiques de relance grâce aux interventions des gouvernements et des banques centrales. Le contexte économique a cependant été défavorable, marqué par l'augmentation du chômage et la perte de confiance des consommateurs et des entrepreneurs. Cette année aura été aussi à bien des égards une année de paradoxe. Ainsi, si le montant de l'encours de la dette des entreprises au niveau mondial a diminué pour la première fois depuis au moins 15 ans, les investisseurs obligataires sont revenus massivement sur le marché des capitaux et un volume record d'obligations non financières a été placé en Europe. Dans un contexte de taux bas, ce segment a offert en début d'année des primes substantielles qui se sont ensuite nettement resserrées.

Les principaux marchés de crédit domestiques de Dexia Crédit Local ont connu une évolution analogue, avec une progression du financement des ménages et un recul de celui des entreprises. Ces dernières ont aussi diversifié leurs sources de financement en faisant davantage appel au marché, d'autant que le secteur bancaire, confronté à des exigences de capital plus élevées, restait contraint dans sa capacité à fournir des prêts. Cela explique en partie le tassement global de ce marché, qui s'est poursuivi tout au cours de l'année avec des flux nets dessaisonnalisés négatifs. Par contre, le marché du crédit hypothécaire a progressé, du fait des taux d'intérêt faibles et des incitations par les pouvoirs publics aux investissements verts.

Fondamentaux du risque de crédit de Dexia Crédit Local en 2009

La détérioration de l'environnement macroéconomique est perceptible en 2009 dans le portefeuille de Dexia Crédit Local. Le niveau de notation moyen des portefeuilles s'est détérioré en cours d'année et spécialement au cours du premier trimestre, engendrant la constitution de provisions collectives pour faire face aux conséquences possibles de cette dégradation. La base d'actifs de Dexia Crédit Local a bien résisté et a confirmé le faible profil de risque des métiers de Dexia Crédit Local, qui a en outre connu une réduction significative à la suite de la vente de FSA Insurance, finalisée le 1^{er} juillet 2009.

Dans sa gestion du risque de crédit, Dexia Crédit Local a continué en 2009 à intégrer la fragilisation du système économique (hausse des taux de défaut observés, conjoncture macroéconomique défavorable...) découlant de la crise financière actuelle et a poursuivi le renforcement du processus d'identification et de suivi des dossiers et secteurs sensibles. Par ailleurs, les limites qui le nécessitaient ont été revues à la baisse et en particulier sur les contreparties bancaires, grandes entreprises, pays et souverains ; certaines activités ont été suspendues et les opérations de réduction du bilan ont été poursuivies (cf. infra).

Pour le métier Public and Wholesale Banking, les fondamentaux restent globalement très solides. Dans le domaine du crédit aux entreprises, un suivi étroit a été mis en place sur certains secteurs plus fragilisés tels que les ports ou les autoroutes en risque trafic. Les délégations ont été revues et les limites réduites.

L'année 2009 est marquée par une décroissance importante du portefeuille d'obligations, où la production a été arrêtée et où le programme de vente d'obligations du portefeuille s'est poursuivi. Même si on ne note pas d'incident ni de détérioration sensible en termes de performance ou de perte attendue, l'impact de la crise s'est ressenti et a entraîné des baisses de notations. La dégradation est surtout sensible dans les segments des *Collateralized Loan Obligations* (CLO)⁽¹⁾ (risques couverts en grande partie) et des *Residential Mortgage-Backed Securities* (RMBS)⁽²⁾ au Royaume Uni et aux États-Unis. Le portefeuille obligataire reste à 97 % de niveau « *Investment grade* ». La dégradation des *ratings* constatée sur le portefeuille des produits financiers (*Financial products*), à la maturité plus longue, a été nettement moins forte sur la deuxième partie de l'année 2009 que sur la première partie de l'année. 43 % du portefeuille était de niveau « *Investment grade* » à la fin 2009. Le risque souverain a été réduit substantiellement ou totalement sur les pays présentant un risque élevé ou considérés comme plus vulnérables. Le risque sur contreparties bancaires a évolué différemment selon les contreparties, sans qu'un défaut ne se soit produit dans le portefeuille. Les risques indirects sur les rehausseurs de crédit se sont par ailleurs réduits suite à l'arrêt de l'activité d'octroi de lignes de liquidité à New York et à la cession de certains actifs.

(1) Obligations adossées à des prêts.

(2) Titres adossés à des créances d'immobilier résidentiel.

2.4 PORTEFEUILLE DE DEXIA CRÉDIT LOCAL

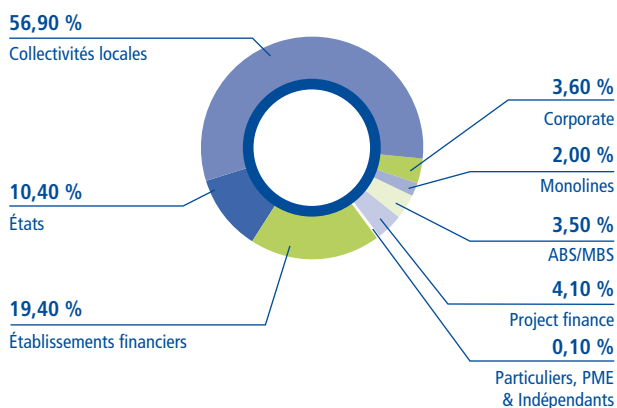
L'exposition au risque de crédit reprend :

- la valeur nette comptable des actifs du bilan autres que les produits dérivés (c'est-à-dire la valeur comptable après déduction des provisions spécifiques) ;
- la valeur de marché pour les produits dérivés ;

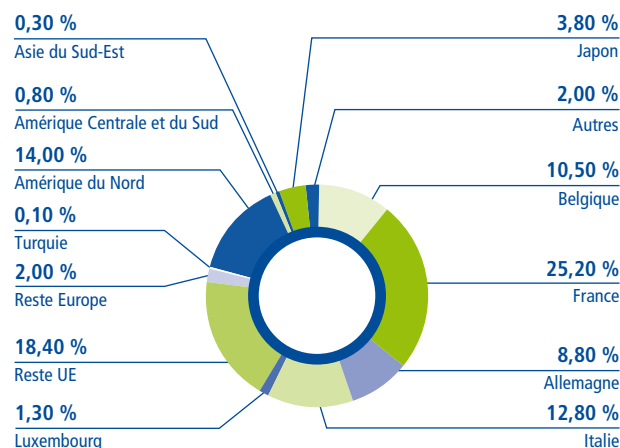
- le total des engagements hors bilan : l'engagement total est soit la partie non prélevée des facilités de liquidité ou le montant maximum que Dexia est tenu d'honorer en raison des garanties données à des tiers. Lorsque l'exposition au risque de crédit est garantie par un tiers dont la pondération du risque est plus faible, le principe de substitution s'applique.

Données Dexia Crédit Local consolidées (hors FP⁽¹⁾ et GF⁽²⁾)

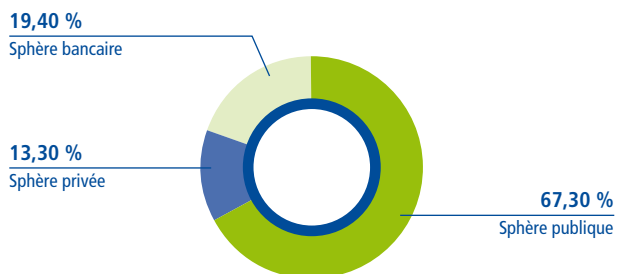
RÉPARTITION DES EXPOSITIONS (MCRE)⁽³⁾
PAR TYPE DE CONTREPARTIES



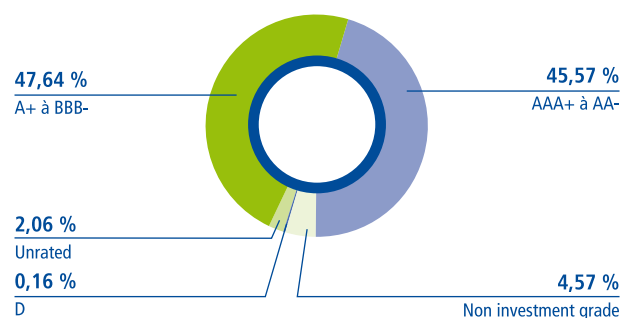
RÉPARTITION DES EXPOSITIONS (MCRE)
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION DES EXPOSITIONS (MCRE)
PAR SPHERE



RÉPARTITION DES EXPOSITIONS (MCRE)
PAR TRANCHE DE RATING



DÉPRÉCIATIONS SUR RISQUE DE CONTREPARTIE

	31/12/2008	31/12/2009	Variation en montant	Variation en %
Prêts et créances (en EUR millions)				
Créances douteuses et litigieuses	275	589	314	114 %
Provisions affectées	104	134	30	29 %
Titres et dérivés (en EUR millions)				
Provisions sur Banques	336	323	- 13	- 4 %
Provisions sur PME	100	99	- 1	- 1 %

(1) Financial products.

(2) Global funding.

(3) Maximum Credit Risk Exposure.

3. RISQUES DE MARCHÉ

3.1 DÉFINITION

Les risques de marché de Dexia Crédit Local regroupent l'exposition consolidée aux variations adverses des paramètres de marché, tels que les taux d'intérêts, les taux de change et, dans une moindre mesure, les cours des actions et autres (risque de base, risque inflation).

Le risque de taux d'intérêt se compose du risque général du taux d'intérêt résultant de l'évolution du marché, et d'un risque d'intérêt spécifique (risque de *spread*) dû à des variations de la marge de crédit propre à l'émetteur ou au sein d'une classe d'actifs ou de notation.

Le risque lié au cours des actions représente le risque de la perte potentielle en valeur des actions détenues. Quant au risque de change, il représente la baisse potentielle de valeur due à la fluctuation du taux de change des devises.

Les autres risques de marché ont trait à une perte de valeur potentielle imputable à des variations intervenant sur les marchés organisés ou de gré à gré et non prises en compte dans les définitions précédentes.

3.2 GOUVERNANCE

Les équipes en charge de la gestion des risques de marché financiers (*Financial Markets and Risk Management – FMRM*) ont un rôle de centre de compétence, couvrant toutes les activités de Trésorerie et marchés financiers (TFM) à l'échelle du groupe.

FMRM est une filière intégrée au sein du groupe. Forte de son approche globale de la gestion des risques, elle est en charge d'identifier, d'analyser, de surveiller et d'évaluer les risques et les résultats et d'en rendre compte.

FMRM définit la politique de gestion des risques et son encadrement sous forme de procédures et guidelines détaillées par lignes d'activités de TFM. FMRM veille aussi à leur application rigoureuse. Les équipes de la gestion des risques ont également pour mission de définir les méthodes de calcul du compte de résultat et de la mesure des risques, ainsi que de garantir une mesure consolidée des risques et des résultats des activités de marché au niveau du groupe Dexia.

Implantés au niveau des entités opérationnelles, les FMRM locaux sont en charge du suivi quotidien des activités, notamment l'évaluation et le suivi des risques à l'échelon local (calcul des indicateurs de risque, contrôle des limites et des facteurs déclencheurs, etc.), la production de *reportings* locaux de risques et résultats, le rapprochement avec la comptabilité à l'échelon local, et la réconciliation avec le système d'information local.

Chaque entité opérationnelle est également responsable du suivi et du *reporting* aux organes de contrôle et de réglementation locaux.

Comités

Le comité des risques de marché et des guidelines (*Market Risk and Guidelines Committee – MRGC*) se réunit tous les mois et aborde un large éventail de thématiques : analyse des rapports relatifs aux seuils d'alerte de risque et de résultats ⁽¹⁾ et décisions y afférentes, définition et révision des limites, proposition d'approbation de nouveaux produits, discussion des directives, gouvernance et normes en matière de risques, concepts de risque et méthodes de mesures des risques.

Le cas échéant, les MRGC *ad hoc* tranchent les problématiques spécifiques de gestion des activités et/ou des risques.

En marge du MRGC mensuel, un MRGC dédié se réunit chaque trimestre pour examiner les rapports de risque et résultat par ligne d'activités de TFM.

Le comité des risques de marché de Dexia (*Dexia Market Risk Committee – DMRC*) se réunit tous les deux mois et fait office de comité de surveillance du MRGC.

Le comité de politique des risques (*Risk Policy Committee*) et le comité exécutif de la gestion des risques valident tous les changements importants à apporter au profil de risque ou à la gouvernance du risque.

3.3 GESTION DU RISQUE

Mesures du risque

Le groupe Dexia a adopté la méthodologie de mesure de la VaR (*Value at Risk*) comme l'un des principaux indicateurs de risque. La VaR mesure la perte potentielle avec un intervalle de confiance de 99 % et pour une période de détention de 10 jours. Dexia met en œuvre des approches VaR multiples pour mesurer exactement le risque de marché inhérent aux différents portefeuilles et activités de marché :

- le risque d'intérêt général et de change est calculé selon la méthode VaR paramétrique ;
- le risque d'intérêt spécifique est calculé sur la base de l'approche VaR historique ;

(1) Les seuils d'alerte de Profit and loss, avertissant d'une détérioration des résultats, sont exprimés en pourcentage des limites de VaR, à savoir généralement 50, 75 et 100 % pour les déclencheurs 1, 2 et 3, et cessation d'activité à 300 % de la VaR.

- les risques non linéaires et particuliers sont mesurés par des méthodologies VaR spécifiques et historiques, en vue d'une meilleure évaluation de l'exposition à la volatilité du marché.

L'exposition de Dexia Crédit Local aux risques de marché, mesurée en termes de *Value at Risk* (VaR), provient principalement du risque de taux général et spécifique (*spread*), reflétant la volatilité quotidienne sur les marchés de crédit. Dexia Crédit Local n'a pas de positions de transactions en actions, en taux de change ou en d'autres facteurs de risque.

Dexia Crédit Local utilise le modèle VaR du groupe pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires pour le risque de taux d'intérêt général et de change au sein du périmètre de négociation. Ce dernier s'est réduit fortement au cours de l'année 2009 suite à la fermeture ou au transfert à Dexia Banque Belgique (DBB) des activités de *trading* de taux et de crédit de Dexia Crédit Local dans le cadre du plan de transformation de Dexia.

Les méthodologies VaR sont constamment optimisées. En 2009, les *back-testings* n'ont généré aucune exception pour les risques d'intérêt général et de change et le risque lié au *spread* de crédit, ce qui prouve que leurs résultats restent robustes pour les principaux facteurs de risque.

En complément aux mesures et aux seuils d'alerte de compte de résultat de la méthodologie VaR, Dexia applique un large éventail d'autres mesures visant à évaluer les risques liés aux différents métiers (limites des volumes nominaux, des échéances et des marchés autorisés, limites sur la sensibilité aux taux, au *spread* et aux options (*Greeks*) et analyse des scénarios).

Le *stress testing* gagne en importance dans l'optique d'une gestion rigoureuse du risque, car il entend explorer un éventail d'événements à faible probabilité sortant du cadre probabiliste des techniques de mesure de la VaR. Les mesures de la VaR évaluent le risque de marché dans une conjoncture journalière classique, alors que le *stress testing* le quantifie dans une conjoncture anormale.

Dans ce contexte, les différents scénarios probabilistes ont été constamment révisés et mis à jour pendant l'exercice 2009.

Le portefeuille obligataire classé en investissement (portefeuille bancaire) n'est pas soumis aux limites de VaR étant donné son horizon différent de placement. Faisant suite au plan de transformation de Dexia, ce portefeuille a été mis largement en *run-off*.

Exposition au risque de marché

VALUE AT RISK

Le détail de la VaR utilisée par l'activité TFM (portefeuille d'investissement non compris) est repris dans le tableau ci-après.

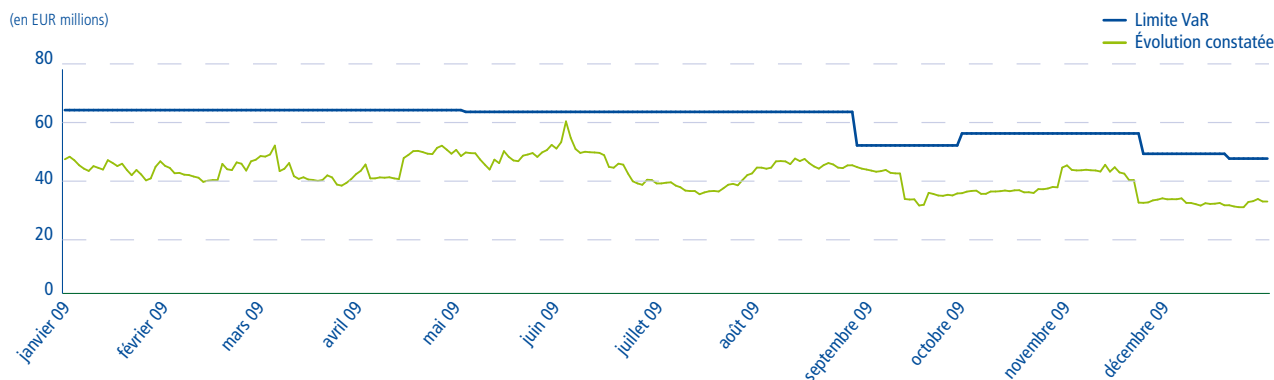
Les limites ont été fortement revues à la baisse pour se conformer au principe de réduction de l'appétit au risque énoncé dans le plan de transformation de Dexia. La limite de TFM a été ramenée de EUR 107 millions à fin 2008 à EUR 54 millions depuis le 1^{er} trimestre 2009.

VaR de marché Dexia Crédit Local ⁽¹⁾

(En EUR millions)	Moyenne	% limite	Maximum	% limite	Limite du trimestre
1 ^e trimestre	39,13	64 %	48,02	79 %	60,68
2 ^e trimestre	43,21	72 %	56,65	94 %	60,04
3 ^e trimestre	35,61	74 %	43,38	90 %	48,08
4 ^e trimestre	31,83	73 %	41,47	95 %	43,38

(1) Hors limite Equity de EUR 10 millions

ÉVOLUTION 2009 DE LA VaR SUR RISQUE DE MARCHÉ*



(*) VaR taux & spread sur périmètre de marché.

PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

Dexia Crédit Local gère des portefeuilles obligataires, mis en *run-off* (hors *Balance Sheet Management – BSM* et *Financial products – FP*), pour un montant de EUR 89,2 milliards au 31 décembre 2009.

La sensibilité de ces portefeuilles obligataires aux variations de taux d'intérêt est très limitée étant donné que le risque de taux est couvert.

Au 31 décembre 2009, la sensibilité de la juste valeur après augmentation du *spread* d'un point de base s'élève à EUR 93 millions pour le portefeuille obligataire (contre EUR 96 millions/point de base au 30 juin 2009⁽¹⁾).

Compte tenu de l'illiquidité des marchés et de la moindre visibilité des *cours/spreads* dans le processus de valorisation, des valorisations par

modèle ont été appliquées au périmètre des actifs disponibles à la vente (portefeuille AFS) depuis 2008.

Les *spreads* de crédit fournis par ce modèle se basent sur les composantes de crédit majorées d'une prime de liquidité. En 2009, des améliorations méthodologiques et opérationnelles ont été apportées au modèle avancé pour le périmètre illiquide des actifs disponibles à la vente. Ce modèle avancé a aussi été étendu au périmètre des Prêts & Créances (une partie du portefeuille d'actifs disponibles à la vente reclassée en prêts et créances en 2008) au 31 décembre 2009 dans le cadre de la communication selon IFRS.

4. GESTION DU BILAN

4.1 DÉFINITION

Les risques liés à la gestion du bilan (*Balance Sheet Management – BSM*) comprennent le risque de marché structurel (risque d'intérêt, risque de change, risque lié aux actions généré au bilan et hors bilan par les métiers commerciaux) et le risque de liquidité.

Les définitions détaillées du risque d'intérêt structurel, du risque de change et du risque lié aux actions sont données au chapitre relatif aux risques de marché.

Le risque de liquidité se définit comme la probabilité que la banque ne soit pas capable de faire face à ses besoins de trésorerie actuels et futurs, à la fois escomptés et inattendus.

4.2 GOUVERNANCE

COMITÉS

Les risques globaux de BSM sont gérés lors de la réunion mensuelle du comité ALCO du groupe (*Group Asset & Liabilities Committee*). Le comité ALCO du groupe fixe les limites et garantit la cohérence de la stratégie et du cadre de risque global de BSM. Il décide des couvertures à mettre en œuvre (investissements/désinvestissements à réaliser au niveau des activités d'assurance) et valide les mécanismes de prix de cession interne au niveau du groupe. Des comités ALCO locaux existent également au niveau des entités. Ils gèrent les risques spécifiques locaux dans le cadre défini par le comité ALCO du groupe.

Le comité du *funding* et de la liquidité (*Funding & Liquidity Committee – FLC*), par délégation du comité ALCO du groupe, centralise et coordonne le processus décisionnel en ce qui concerne les questions liées à la liquidité. Le FLC est chargé de surveiller l'évolution des besoins de financement à court et long termes et d'élaborer la stratégie de financement globale

de Dexia. Il a aussi pour mission d'examiner et d'actualiser les scénarios de stress à considérer en matière de liquidité, de mettre en place des plans d'urgence et proposer des actions correctives visant à améliorer le profil de liquidité, coordonner le *reporting* général sur la liquidité à destination des conseils, des agences de notation, des régulateurs, des banques centrales et des gouvernements.

Le FLC se réunit sur une base hebdomadaire et mensuelle (formation élargie).

4.3 GESTION DU RISQUE

Mesures du risque

Taux d'intérêt

BSM s'attelle à réduire la volatilité du compte de résultat, de façon à immuniser la marge commerciale générée par les métiers et à préserver la création de valeur globale du groupe.

La mesure des risques du bilan est harmonisée entre les différentes entités du groupe. Actuellement, un calcul de la sensibilité de la valeur actuelle nette des positions BSM est utilisé comme indicateur principal. En 2010, Dexia va optimiser les calculs *EaR* (*Earning at Risk*) dans des scénarios de stress au sein des entités du groupe de manière à intégrer cet indicateur dans le processus décisionnel.

L'exposition au risque, telle qu'elle est mesurée en termes économiques et comptables, se situe surtout du côté des taux d'intérêt européens à long terme et résulte du déséquilibre structurel entre les actifs et les passifs de Dexia. Les mesures de sensibilité du risque reflètent l'exposition du bilan à la sensibilité de premier et de second ordre. Les calculs de la VaR font office de mesure complémentaire.

(1) En tenant compte du portefeuille de Dexia Municipal Agency et du portefeuille des Tender option bonds (TOBs).

Actions

L'approche de la *Value at Risk* sert à mesurer la sensibilité du portefeuille à des changements défavorables des cours, de la volatilité ou de la corrélation des actions. Le cadre de gestion des risques de marché comprend notamment des mesures *Earnings at Risk* et *stress test* qui fournissent une indication de la perte comptable maximale dans différents scénarios probabilistes. Les portefeuilles d'actions des entités bancaires ont été mis en *run-off*.

Le portefeuille de Dexia Crédit Local ne représente plus que EUR 2,9 millions au 31 décembre 2009.

Change (structurel)

La devise de consolidation de Dexia est l'euro mais ses actifs, passifs, revenus et coûts sont également libellés dans de nombreuses devises. Le comité ALCO du groupe fixe les couvertures à mettre en œuvre, afin de réduire la volatilité des bénéfices, corollaire du risque de change structurel.

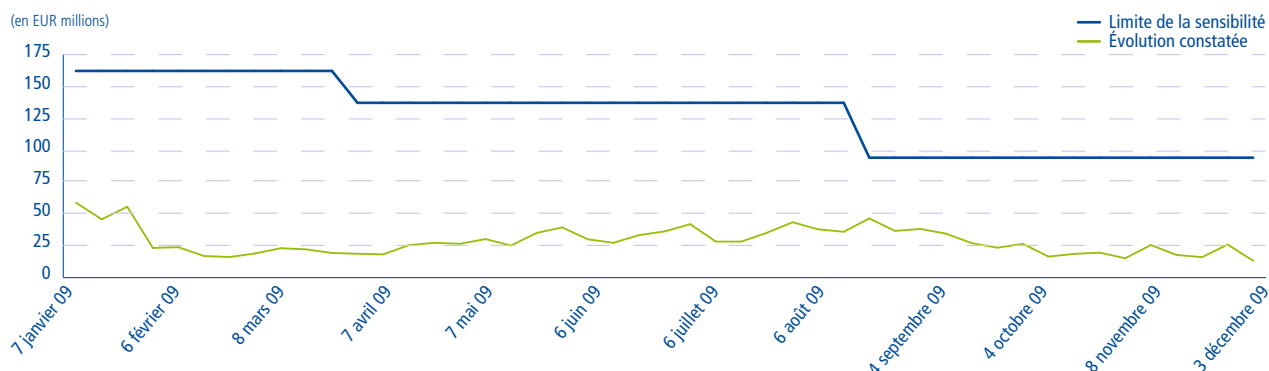
Exposition de BSM

Exposition au risque de taux d'intérêt de BSM (sensibilité)

La sensibilité au risque d'intérêt mesure le changement de la valeur économique nette du bilan si le taux d'intérêt augmente de 1 % sur l'ensemble de la courbe. La sensibilité de l'ALM long terme s'élève à EUR - 13 millions au 31 décembre 2009 (contre EUR - 59 millions au 31 décembre 2008). La limite de sensibilité au taux d'intérêt s'élève à EUR 94 millions au 31 décembre 2009, contre EUR 162 millions à fin 2008.

Cette évolution est totalement conforme à la nouvelle stratégie de BSM, qui vise à minimiser la volatilité du compte de résultat tout en préservant la création de valeur globale.

ÉVOLUTION DE LA SENSIBILITÉ DE L'ALM DE BANQUE SUR 2009



L'exposition du portefeuille *Financial products* est de EUR 10,9 milliards au 31 décembre 2009. Le risque de taux d'intérêt est de EUR - 6,2 millions (contre une limite de EUR 42 millions).

4.4 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Forte amélioration du profil de liquidité

Des progrès importants ont été accomplis en 2009 en termes de consolidation de la liquidité.

Pour mémoire, une garantie sur une partie importante des financements à court et à long termes de Dexia a été accordée en octobre 2008 par les États belge, français et luxembourgeois. Par un avenant signé le 14 octobre 2009, cette garantie a été prolongée jusqu'au 31 octobre 2010.

Les modifications suivantes ont été apportées au mécanisme :

- le plafond des encours garantis a été abaissé de EUR 150 milliards à EUR 100 milliards ;
- l'échéance des nouveaux financements à long terme émis a été allongée à quatre ans maximum.

En outre, depuis le 16 octobre 2009, Dexia a renoncé au bénéfice de la garantie pour tous les nouveaux contrats assortis d'une échéance inférieure à un mois et pour l'ensemble des nouveaux contrats à échéance indéterminée. Dexia a aisément pu remplacer ces financements garantis par des financements non garantis.

Le 30 octobre 2009, la Commission européenne a autorisé provisoirement la prolongation de la garantie jusqu'à fin février 2010. Dans le cadre de l'accord conclu avec la Commission européenne le 5 février 2010, une sortie anticipée du mécanisme de garantie a été annoncée.

En 2009, le groupe Dexia a levé un total de EUR 45,7 milliards (dont EUR 33,9 milliards pour le groupe Dexia Crédit Local) de ressources obligataires à moyen et long termes (d'une échéance moyenne de 5 ans). La part des emprunts non couverts par la garantie des États s'établit à 51 %, en progression constante sur l'année.

Cette bonne performance a été rendue possible par :

- la réouverture du marché des obligations sécurisées au 2^e trimestre 2009, ce qui a permis à Dexia d'émettre un total d'obligations sécurisées de EUR 13 milliards en 2009 via ses trois émetteurs Dexia Municipal Agency, Dexia Kommunalbank Deutschland et Dexia Lettre de Gage Banque ;

- un accès renouvelé au financement non garanti non sécurisé, en particulier à partir du 3^e trimestre 2009, se concrétisant par un volume d'émissions à moyen et long termes non garanties non sécurisées du groupe Dexia de EUR 10,3 milliards en 2009 (dont EUR 4 milliards par Dexia Crédit Local).

Le profil de financement à court terme s'est également sensiblement amélioré dans la deuxième partie de l'année du fait de l'augmentation progressive des financements levés *via* le marché du repo bilatéral et tripartite et d'un accès amélioré à la liquidité non garantie à court terme.

Globalement, le besoin de financement à court terme du groupe a fortement diminué en 2009 du fait de la politique volontariste de réduction du bilan engagée par le groupe depuis le 4^e trimestre 2008 (vente de EUR 15 milliards d'actifs au sein du portefeuille obligataire en *run-off* en 2009, d'une échéance moyenne de 4,5 ans) et de la forte dynamique du programme d'émissions à long terme.

L'ensemble de ces éléments a eu pour conséquence une forte réduction des encours de dette garantie à court et à long terme. Ces encours s'élevaient à EUR 50,4 milliards au 31 décembre 2009, par rapport à un maximum de EUR 95,8 milliards en mai 2009.

En 2010, les efforts de consolidation de la liquidité se poursuivent avec pour objectif une sortie complète de la garantie avant le 30 juin 2010, ce qui signifie que le groupe n'émettra plus aucun nouveau financement garanti par les États au plus tard après cette date.

Gestion du risque de liquidité

L'approche de Dexia en matière de gestion du risque de liquidité a été revue à la lumière de la crise financière et de liquidité. Elle est basée sur le principe général selon lequel les besoins de financement futurs de Dexia ne dépassent jamais sa capacité prouvée de financement sécurisé. En d'autres termes, Dexia s'assure que son besoin de financement court terme peut toujours être couvert par l'utilisation d'actifs liquides dans le marché interbancaire.

Dexia veille à maintenir un *buffer* de liquidité suffisant pour faire face aux sorties de cash prévues selon différents scénarios. Ce *buffer* de liquidité est constitué de titres librement disponibles acceptés en sous-jacent par les banques centrales auxquelles Dexia a accès.

Les besoins de financement futurs sont évalués de façon dynamique et exhaustive, en tenant compte des besoins de liquidité issus des transactions actuelles et prévues (bilan et hors bilan). La capacité de financement sécurisé est déterminée de manière prudente, en tirant les leçons de la crise actuelle. La concordance des besoins de liquidité futurs de Dexia avec sa capacité de financement sécurisé est contrôlée dans le cadre d'un

scénario normal ainsi que d'un scénario comportant plusieurs facteurs de stress. Ceux-ci incluent des stress spécifiques à la banque, au marché et combinent également les deux.

La surveillance des besoins de financement à court terme est assurée sur une base journalière. Les besoins de financement à plus long terme (jusqu'à trois ans) sont suivis sur une base mensuelle. Plus généralement, la gestion du risque de liquidité est au cœur même de la définition du plan financier triennal de Dexia. Le résultat de cette surveillance est présenté sur une base hebdomadaire au comité du *funding* et de la liquidité, qui détermine les grandes orientations de la gestion de la liquidité. Cet encadrement est contrôlé *a posteriori* et mis à jour régulièrement conformément aux meilleures pratiques de gestion des risques et en intégrant toutes les contraintes réglementaires locales.

La diversité des sources de financement de Dexia permet d'atténuer son risque de liquidité. Les principales sources de financement de Dexia sont :

- les dépôts de la banque de détail (essentiellement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie) ;
- le financement à long terme :
 - les obligations sécurisées ;
 - les obligations non sécurisées bénéficiant de la garantie des États ou non (notamment les obligations distribuées *via* les réseaux de Dexia).
- le financement à court terme :
 - les transactions de repo bilatérales et tripartites ;
 - les appels d'offres des banques centrales ;
 - une grande variété de sources de financement à court terme non sécurisées dont certaines bénéficient de la garantie des États.

Le risque de liquidité de Dexia est géré en utilisant une approche centralisée. Bien que les positions de liquidité soient gérées par les différentes entités du groupe, la stratégie de financement de Dexia est gérée de façon centralisée et intégrée.

Depuis le mois de juin 2009, la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (CBFA) a instauré un ratio d'observation *stress test* mensuel sur la liquidité. Ce ratio mesure la position de liquidité d'une banque dans des circonstances exceptionnelles en comparant la liquidité potentiellement requise avec sa liquidité disponible au bilan et au hors bilan. Cette approche combine l'impact d'un choc dit « idiosyncratique » (choc lié à l'établissement) avec les conséquences d'une crise de liquidités générale.

Les hypothèses de ce stress sont principalement basées sur l'impossibilité de se refinancer en non sécurisé, l'impossibilité de titriser ou de vendre des actifs illiquides, un recours limité ou impossible à certaines sources de financement.

5. RISQUES JURIDIQUES

L'activité de Dexia Crédit Local ne présente pas d'autre risque que les risques caractérisant habituellement l'activité de distribution de produits financiers à des clients. Il n'a pas été observé, à l'occasion

de l'exercice 2009, d'évolution notable du nombre des contentieux avec les clients, qui est demeuré faible.

En ce qui concerne les filiales, les principaux litiges sont mentionnés ci-après :

- Financial Security Assurance Holdings Ltd. et sa filiale, Financial Security Assurance Inc. (dorénavant dénommée Assured Guaranty Municipal Corp.), toutes deux désignées sous le sigle FSA, anciennes filiales du groupe Dexia, ainsi que de nombreuses autres banques, compagnies d'assurances et sociétés de courtage font l'objet d'enquêtes aux États-Unis de la part de la Division antitrust du Département de la Justice, des autorités fiscales américaines et de la SEC (Securities and Exchange Commission) aux motifs qu'elles auraient manqué aux lois et règlements en vigueur lors de la commercialisation de contrats d'investissement garantis (*Guaranteed Investment Contracts* ou GICs⁽¹⁾) conclus avec des émetteurs d'obligations municipales. Plusieurs États américains ont engagé en parallèle des enquêtes similaires.

En lien avec cette procédure, un grand nombre de banques, compagnies d'assurances et sociétés de courtage, parmi lesquelles FSA, Dexia et/ou Assured Guaranty, ont été assignées en dommages et intérêts, aussi bien lors d'actions de groupe (*class actions*) que de procédures individuelles, pour manquements aux lois antitrust et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Parmi ces actions, qui sont actuellement suivies par la *US Federal District Court* de New York, certaines continuent de citer FSA, Dexia et Assured Guaranty, qui de leur côté ont demandé leur abandon.

Dans le cadre de la cession de FSA à Assured Guaranty, Dexia a conservé l'activité *Financial products* et a accepté d'indemniser FSA et Assured Guaranty pour toutes les pertes liées à cette activité qu'elles auraient à subir en conséquence des enquêtes et poursuites ci-dessus.

Dexia n'est actuellement pas en mesure de raisonnablement prévoir la durée et l'issue des enquêtes ou actions en cours, ainsi que les éventuelles conséquences financières.

- Des investigations sont en cours en Italie sur le recours des collectivités locales aux produits dérivés et Dexia Crediop a été, comme d'autres

établissements bancaires, entendu sur ses activités et pratiques par une commission parlementaire. La banque a répondu aux demandes de documentation dans le cadre des enquêtes en cours. Une action a été engagée par deux clients à l'encontre de la banque.

En droit italien, une opération de réaménagement de dette n'est possible que si elle conduit à réduire le coût qui pèse sur la collectivité. Dans ces contentieux, la question juridique posée consiste à savoir si le coût à prendre en considération inclut ou non celui des opérations de couverture. Les deux affaires en cause, dont les enjeux financiers sont modestes, en sont à leur phase initiale. Leur issue ne peut être raisonnablement estimée à ce stade.

- Dexia banka Slovensko avait constitué une provision de EUR 100 millions en 2008 dans le cadre d'opérations sur devises réalisées par des clients qui se sont révélés dans l'incapacité de répondre aux appels de marge induits par ces transactions. En juin 2009, l'un de ces clients a engagé une action en justice à l'encontre de la banque en réclamant EUR 162 millions pour non-respect de la législation et des contrats. La banque a de son côté déposé des conclusions tendant à l'indemnisation du préjudice que lui a fait subir cette contrepartie. La juridiction compétente a désigné un expert pour évaluer le dommage ainsi que les procédures de Dexia banka Slovensko, et les parties au dossier ont recours à leurs propres experts. D'après l'estimation de l'expert du client, le préjudice de ce dernier s'élèverait à EUR 110 millions, ce que conteste la banque qui, considérant cette action injustifiée, n'a pas constitué de provision au titre de ce litige. À ce stade de la procédure, Dexia n'est pas en mesure de prévoir l'issue du litige.
- En mai 2002, une plainte a été déposée concernant le rachat par Dexia des actions détenues par l'État d'Israël invoquant le non-respect de la loi sur les sociétés. En avril 2009, la Central District Court a rejeté la demande de *class action* formulée par les plaignants. En juin 2009, ces derniers ont fait appel auprès de la Cour suprême. Les parties devront remettre leurs arguments mi-2010 pour un jugement en novembre 2010.

6. RISQUES OPÉRATIONNELS

6.1 DÉFINITION

Dexia définit le risque opérationnel comme suit : le risque opérationnel représente le risque d'impact financier ou non financier découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus internes, du personnel et des systèmes, ou de facteurs exogènes. Cette définition comprend le risque informatique, le risque juridique et de conformité, mais exclut le risque stratégique.

La définition du risque opérationnel développée par Dexia s'inspire, de manière non limitative, de celle donnée par le Comité de Bâle, qui met l'accent sur les pertes (impacts financiers négatifs). Ainsi, la politique de Dexia suppose également la collecte de données concernant les événements ayant engendré des gains financiers.

(1) Les contrats d'investissements garantis GICs étaient émis par des filiales de FSA Holdings en échange de fonds remis par les collectivités publiques américaines, ou par des émetteurs de titrisation. Les GICs dont les durées et les conditions de remboursement varient, donnent droit à leurs détenteurs de recevoir un intérêt à un taux garanti (fixe ou variable). Le principal et les intérêts des contrats étaient garantis par FSA Inc. et le restent après le rachat de cette société par Assured.

6.2 GOUVERNANCE

Le cadre de gestion du risque opérationnel repose sur une gouvernance solide, qui implique des responsabilités et des rôles clairement définis.

Le comité de direction du groupe Dexia, dont les réunions sont hebdomadaires, examine régulièrement l'évolution du profil de risque des différentes activités du groupe et prend les décisions qui s'imposent.

Le comité de politique des risques, un comité stratégique comprenant des représentants du comité de direction, approuve la politique pour l'ensemble du groupe. Ce comité se réunit sur une base trimestrielle.

Le comité des *guidelines* risques opérationnels, présidé sur une base trimestrielle par le responsable de la gestion des risques au niveau du

groupe, traduit en détail la politique approuvée en recommandations adaptées aux activités commerciales. Il revoit transversalement les incidents opérationnels ainsi que les analyses réalisées. Dexia Crédit Local y est représenté par le membre du comité de direction de Dexia Crédit Local en charge des activités Public and Wholesale Banking.

Le comité de gestion des risques opérationnels, présidé sur une base mensuelle par le responsable des risques opérationnels du groupe, développe un dispositif cohérent pour l'ensemble du groupe, incluant la continuité de l'activité, la gestion de crise, la sécurité de l'information et la politique d'assurance. Ce comité regroupe les responsables risques opérationnels des principales entités du groupe, y compris Dexia Crédit Local.

Le *Line Management* dans chaque entité est le principal responsable de la gestion des risques opérationnels. Dans chaque domaine d'activité, il désigne un correspondant pour les risques opérationnels dont le rôle est de coordonner la collecte de données et l'autoévaluation des risques, avec l'appui de la fonction de gestion des risques opérationnels locale.

6.3 GESTION DU RISQUE

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est basé sur les éléments suivants :

Base de données des risques opérationnels

La collecte et la surveillance systématiques des incidents opérationnels figurent parmi les principales exigences du Comité de Bâle, quelle que soit l'approche retenue pour le calcul du capital (mesure en approche standard ou avancée) : « *les séries historiques sur les pertes peuvent fournir des informations utiles afin d'évaluer l'exposition au risque opérationnel et d'élaborer une politique pour maîtriser/atténuer ce risque* ».

En conséquence, la collecte de données sur les incidents opérationnels permet à Dexia Crédit Local de se conformer aux exigences réglementaires et d'obtenir des informations précieuses pour améliorer la qualité de son système de contrôle interne. En termes de *reporting*, des directives ont été formulées et diffusées au niveau du groupe Dexia Crédit Local, afin d'assurer que les informations importantes soient répercutées en temps utile (le seuil de déclaration obligatoire est fixé à EUR 2 500). Le comité de direction reçoit de la fonction *Operational risk management* – ORM un rapport des principaux événements, comprenant les plans d'action permettant de réduire les risques, tels que définis par le *Line Management*.

Autoévaluation des risques et du contrôle

Outre l'élaboration d'un historique des pertes, il convient aussi de cerner l'exposition de Dexia Crédit Local aux principaux risques grâce à une cartographie des risques de toutes les activités importantes. Pour ce faire, toutes les entités se prêtent à des exercices *bottom-up* d'autoévaluation des risques et des contrôles (RCSA, pour *Risk & Control Self-Assessment*). Ces exercices portent surtout sur l'identification et l'évaluation des principaux risques et contrôles, mais ils peuvent aussi donner lieu à la définition d'actions de limitation des risques. Ils fournissent une vue d'ensemble de la plupart des domaines de risques dans les différentes

entités et activités, et permettent de rendre compte des résultats à tous les niveaux de management de l'entreprise. Ces exercices ont été réalisés en 2009 dans tous les départements du siège et des filiales internationales, et sont répétés à intervalles réguliers.

Gestion de la sécurité de l'information et de la continuité des activités

La politique de sécurité de l'information et les directives, normes et pratiques afférentes visent à sécuriser les actifs informationnels de Dexia Crédit Local.

Grâce à des programmes de sécurité et des responsabilités bien définies, tous les métiers s'inscrivent dans un cadre sécurisé.

Comme l'exige la politique du groupe sur la continuité des activités, les métiers doivent établir des analyses d'impact pour les activités vitales. Ils doivent définir et étayer des plans de reprise et faire en sorte que les plans de continuité des activités soient testés et actualisés au moins une fois par an. Sur la base de rapports réguliers, le comité de direction valide les stratégies de reprise, les risques résiduels et les plans d'action dans une optique d'amélioration continue.

Gestion des politiques d'assurance

La réduction des risques opérationnels auxquels est exposé Dexia Crédit Local est aussi garantie par la souscription à des polices d'assurance groupe, qui couvrent la responsabilité professionnelle, la fraude, le vol et l'interruption des activités. Au travers de cette politique d'assurance groupe, l'objectif est d'établir des recommandations en matière d'assurance relatives aux différents risques encourus et à les mettre en œuvre au niveau du groupe et au niveau de Dexia Crédit Local. Il consiste aussi à encadrer de manière centralisée les négociations avec les courtiers et les compagnies d'assurance.

Définition et suivi des plans d'actions

Le *Line Management* définit les actions correctives inhérentes aux événements majeurs ou aux risques notables identifiés. Un suivi régulier et des rapports trimestriels pour toutes les activités sont établis par la fonction gestion des risques opérationnels.

Ce processus permet d'améliorer le système de contrôle interne et de réduire les risques de manière appropriée au fil du temps.

Coordination accrue avec d'autres fonctions impliquées dans le système de contrôle interne

Un nouveau logiciel a été développé en 2009 afin de couvrir la plupart des éléments constitutifs du dispositif de gestion du risque opérationnel et de mettre certaines fonctionnalités clés à la disposition d'autres fonctions centrales (audit interne, conformité, contrôle permanent ou contrôle qualité). L'installation de ce logiciel en 2010 permettra d'utiliser un langage et des systèmes de référence communs à ces fonctions, ainsi que de générer des informations consolidées à l'intention du *Line Management*, en particulier en ce qui concerne tout type de plan d'action ou de recommandation à suivre au fil du temps.

7. STRESS TEST

Un plan d'action relatif au *stress testing* a été mis en place en 2009 : le programme de *stress tests* s'est ainsi étoffé de façon importante, couvrant l'ensemble des risques, métiers et entités.

Des *stress tests* Pilier 1 (*stress tests* individuels des modèles de notation internes Bâle II) ont été effectués, en particulier pour Dexia Crédit Local sur les systèmes de notations internes des collectivités locales françaises, les *Municipals* américains et les financements de projet. Le groupe Dexia a atteint l'objectif qu'il s'était fixé de couvrir plus de 80 % des risques de crédit pondérés.

En termes de *stress tests* Pilier 2 (*stress tests* globaux), le *stress test* mené par le groupe Dexia sur base d'un scénario historique ou d'un scénario expert de récession économique conduit à un maintien du ratio des fonds propres de base (*Tier 1*) à un niveau largement supérieur à 8 %.

Enfin, Dexia a fait partie en 2009 des 22 établissements européens soumis par le Comité européen de contrôleurs bancaires (*Committee of European Banking Supervisors - CEBS*) à un exercice de *stress test* commun, bâti sur différents scénarios de dégradation de la qualité du crédit. Dans cet exercice également, le ratio des fonds propres de base (*Tier 1*) de Dexia reste largement supérieur à 8 %.

Outre les classiques *stress tests* des risques de marché et de liquidité, Dexia dispose désormais d'une batterie de *stress tests* (analyses de sensibilité, mise en œuvre de scénarios de stress et évaluations de vulnérabilités potentielles), lui permettant d'évaluer les effets potentiels d'un ou d'une combinaison d'événements hypothétiques sur sa santé financière, et d'avoir une vision globale de la déformation possible des éléments du compte de résultat ou des ratios de capitaux sous stress.

8. FONDS PROPRES ÉCONOMIQUES

Les fonds propres économiques se définissent comme la déviation potentielle de la valeur économique de Dexia Crédit Local par rapport à la valeur attendue à un intervalle de confiance et à un horizon de temps donnés. Le processus de quantification des fonds propres économiques est organisé en trois étapes : l'identification des risques (définition et cartographie mises à jour annuellement jusqu'au niveau des filiales et succursales), leur mesure (essentiellement sur la base de méthodes statistiques) et leur agrégation au niveau du groupe sur la base d'une matrice de diversification inter-risques. La plupart des risques sont capitalisés en fonction d'une mesure de perte attendue ; certains risques ne sont cependant pas capitalisés si d'autres modes de gestion (limites, scénarios, gouvernance...) sont considérés comme plus à même de les couvrir.

L'évaluation des risques capitalisés se fait à un niveau de sévérité élevé (99,97 % à un an).

Au cours de l'année 2009, la rapidité et la qualité du processus de calcul des fonds propres économiques ont été encore améliorées. Les analyses

et le *reporting* ont été adaptés à la nouvelle organisation du groupe et les projections de fonds propres économiques ont été intégrées dans le processus du plan financier du groupe, notamment à travers l'appétit au risque et l'analyse de la rentabilité de la production nouvelle.

Les fonds propres économiques de Dexia Crédit Local s'élèvent à EUR 4 893 millions à la fin 2009.

Le risque de crédit représente environ 70 % de l'utilisation des fonds propres économiques.

Le risque de marché, qui inclut les risques de taux, de change et le risque lié aux actions, est le deuxième facteur de risque.

Le risque opérationnel (y compris le risque commercial) est le troisième facteur de risque.

Les ressources financières disponibles dépassent significativement le total des fonds propres économiques requis par les métiers pour faire face à des pertes inattendues de sévérité extrême.

9. DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET DE REPORTING

Le premier niveau de surveillance incombe aux équipes commerciales du siège, des succursales et des filiales, dans le cadre du suivi permanent des activités de leurs contreparties. Le respect des limites est vérifié à l'occasion de chaque nouvelle décision d'engagement en comité de crédit ou par délégation.

Le deuxième niveau incombe à la direction des risques et du contrôle permanent qui suit l'ensemble des expositions, des impayés et des créances

douteuses du groupe Dexia Crédit Local. L'évolution de la qualité des engagements et le respect des limites donnent lieu à un examen régulier pour les limites bancaires et sont rapportés aux comités de direction ou aux comités compétents au titre du document exigé par le règlement CRB n° 97-02 modifié. Le comité de direction examine trimestriellement une revue des risques qui fait un point de l'évolution des différents risques. Le suivi consolidé des risques, au niveau des filiales et succursales, s'appuie sur la filière risques déjà décrite.

10. SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Il s'agit de l'ensemble des dispositions qui visent à protéger l'information contre toute menace pouvant porter atteinte à sa confidentialité, son intégrité ou sa disponibilité.

L'ensemble de ces dispositions est exprimé dans la politique de sécurité des systèmes d'information de Dexia Crédit Local. Celle-ci définit les principes applicables par domaine de sécurité ainsi que les rôles et responsabilités des différents acteurs de la sécurité. Elle s'appuie pour cela sur un ensemble de directives, politiques spécifiques à la sécurité, règles et procédures opérationnelles ainsi que sur les axes donnés par la norme ISO 27000/17799.

Un plan de continuité a été élaboré avec la collaboration de l'ensemble des services opérationnels, sous la supervision d'un comité de pilotage dédié. Dans ce cadre, les conséquences d'un sinistre touchant aux locaux ou aux systèmes d'information, ou encore d'une perte de service sont analysées sous un angle métier afin d'identifier les activités critiques. Les résultats de cette analyse ont été utilisés pour établir des délais de reprise des activités compatibles avec les impératifs opérationnels. La mise en œuvre de cette stratégie de reprise s'appuie sur des dispositifs techniques, des procédures et une organisation formalisées. Ce plan et ces procédures sont mis à jour annuellement et testés selon un calendrier établi par le comité de direction. Les tests font l'objet d'un compte rendu au comité de pilotage.

De plus, les systèmes critiques de production informatique ont été localisés dans un centre unique chez un prestataire disposant d'un environnement physique hautement sécurisé et reliés à Dexia Crédit Local par l'intermédiaire de liaisons à haut débit redondantes et doublées d'une liaison point à point entre ce site de production informatique et le siège. Afin de parer à une défaillance de ces systèmes, un site miroir a également été déployé. La sauvegarde des données est assurée périodiquement et ce site peut, en cas de besoin, se substituer au site maître dans des délais très brefs. Ce dispositif a fait l'objet d'un test réussi en 2009.

La conduite de cette activité est répartie entre trois acteurs :

- le comité de sécurité informatique propose les orientations de la politique de sécurité au comité de direction, fixe les directives propres à chaque domaine et s'assure de leur mise en œuvre. Il rassemble les différentes parties prenantes métiers : risques, conformité, informatique, logistique. Il est présidé par le membre du comité de direction en charge des risques et du contrôle permanent et se tient tous les deux mois ;
- le responsable de la sécurité des systèmes d'information propose au comité de sécurité la définition de la politique de sécurité et des directives. Il pilote la mise en œuvre pratique des règles qui composent la politique de sécurité, sensibilise les collaborateurs et conseille les différentes directions. Il est rattaché à la direction des risques opérationnels, du contrôle permanent et de la sécurité, ce qui garantit son indépendance vis-à-vis des services opérationnels ;
- les services informatiques sont en charge de la conception et de la mise en œuvre des dispositifs matériels et logiciels de sécurité, ainsi que de la mise en place des règles et procédures opérationnelles associées. Ils effectuent également des contrôles de premier et de second niveau de la bonne application des règles de sécurité. La fonction de responsable de la sécurité informatique a été créée au sein de la direction des systèmes d'information afin de coordonner ces actions.

Par ailleurs, une revue des plans de continuité des filiales et succursales est conduite annuellement pour juger de l'adéquation des plans de chacune des entités et élaborer, le cas échéant, les plans d'action nécessaires.

11. SÉCURITÉ DES MOYENS DE PAIEMENT

Les moyens de paiement gérés par Dexia Crédit Local sont les suivants :

- le réseau Swift est utilisé pour exécuter les règlements interbancaires liés aux transactions négociées par les opérateurs front office de la direction opérationnelle des activités de marché ainsi que des demandes de mouvements de fonds qui peuvent émaner d'autres directions de Dexia Crédit Local (en particulier pour l'activité internationale gérée par le siège et pour le règlement de factures à l'étranger) ;
- le réseau du SCBCM (Service contrôle budgétaire et comptable ministériel) est utilisé pour effectuer les versements et recouvrements des prêts à la clientèle publique ;
- les systèmes CORE (*Compensation Retail*) et CRISTAL/TARGET2 sont utilisés pour la plupart des versements à la clientèle privée ;
- enfin, certains versements à la clientèle privée peuvent être effectués par chèque.

Dexia Crédit Local ne met pas de moyens de paiement à la disposition de ses clients.

La sécurité des moyens de paiement est contrôlée par un ensemble de procédures et de dispositifs :

- les processus de paiement sont sous la responsabilité des back offices prêt et marché et les opérateurs de marché ne disposent d'aucun accès à ces systèmes ;
- les règles en matière de validation des paiements sont clairement définies. En particulier, tout décaissement fait l'objet d'une double validation par deux personnes distinctes du back office concerné. Seule exception à cette règle, les décaissements de moins de EUR 1 000 000 initiés automatiquement par le système d'information marchés, qui ne nécessitent qu'une seule validation. Des seuils de validation en devises sont définis et mis à jour régulièrement ;

- la séparation des tâches entre utilisateurs et exploitants est effective. Les profils existants reflètent correctement les règles définies. Le processus de délivrance d'habilitation aux systèmes de paiements est intégré au processus de gestion des habilitations de la banque. En particulier, des contrôles sont réalisés par les back offices ainsi que par le responsable de la sécurité des systèmes d'information ;
- la gestion des messages (techniques ou fonctionnels) en provenance du réseau Swift est correctement sécurisée ;
- les équipements matériels utilisés pour les paiements (serveurs, lecteurs de cartes, cartes, etc.) sont situés dans des zones protégées dont l'accès n'est possible que par des personnes formellement autorisées. Ces dispositifs sont encadrés par des procédures formalisées ;
- le plan de continuité d'activité de la banque inclut un ensemble de dispositions permettant d'assurer la continuité des paiements en cas de crise. Ce dispositif fait l'objet de tests réguliers et est opérationnel ;
- en matière de conformité, des contrôles sont réalisés par la direction du back office marchés sur les flux financiers.

Dans le cadre de son plan d'audit, la direction de l'audit interne effectue, selon une périodicité définie par son analyse des risques, une revue de la sécurité des moyens de paiement. Les éventuelles recommandations émises font l'objet d'un suivi régulier pour vérification de leur mise en œuvre.

12. SUPERVISION DES RISQUES DANS LES FILIALES ET SUCCURSALES

Chaque filiale ou succursale est dotée d'une structure locale de contrôle des risques. Ces structures sont :

- strictement indépendantes des départements commerciaux ;
- liées à la direction des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local par une relation hiérarchique (succursale) ou fonctionnelle (filiale).

Résultats de l'activité

1. COMPTES CONSOLIDÉS

1.1 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

Le détail du périmètre, sous forme d'organigramme et de liste, et ses variations sont présentés dans l'annexe aux comptes.

Les principales évolutions du périmètre de consolidation du groupe Dexia Crédit Local par rapport à 2008 sont liées à la vente à Assured Guaranty (ci-après Assured) de l'activité assurance de FSA Holdings, qui n'est plus consolidée depuis le 1^{er} avril 2009.

Le résultat du premier trimestre 2009 de FSA Insurance reste consolidé dans chaque ligne du compte de résultat et se trouve compensé dans les « Gains ou pertes nets sur autres actifs » : en effet, le prix de vente a été fixé par le contrat signé le 14 novembre 2008 et ne dépend plus du résultat généré par les activités cédées.

Dans sa publication de décembre 2008, Dexia Crédit Local a consolidé les activités d'assurance cédées de FSA Insurance en suivant les recommandations de l'IFRS 5 « Activités non courantes destinées à être cédées », dans la mesure où la cession n'était pas réalisée mais hautement probable. Dans l'attente des accords des agences de notation et des avis des autorités de régulation, les actifs et passifs des activités cédées ont ainsi été présentés sur une ligne distincte de l'actif et du passif du bilan consolidé, tandis que le compte de résultat est resté impacté par les activités cédées.

Les conditions suspensives à la cession ont été levées le 10 juin 2009 et la finalisation de la transaction a eu lieu le 1^{er} juillet 2009.

À ce titre, Dexia Crédit Local a reçu USD 546 millions sous forme de numéraire et USD 270,5 millions sous forme d'actions Assured. Le 13 août 2009, Dexia Holdings Inc. a revendu ces 21 848 834 actions à Dexia SA (Établissement stable) pour un montant de USD 369 millions, et réalisé ainsi une plus-value de USD 99 millions (EUR 71 millions).

Les sociétés déconsolidées au 30 juin 2009 du fait de cette transaction sont les suivantes :

- Financial Security Assurance Holdings Ltd. ;
- Financial Security Assurance Inc. ;
- FSA Insurance Company ;

- Transaction Services Corporation ;
- CLFG Corp ;
- FSA Portfolio Management Inc. ;
- FSA Services (Australia) Pty Ltd. ;
- Financial Security Assurance (UK) Ltd. ;
- FSA Services (Japan) Inc. ;
- Financial Security Assurance International Ltd. ;
- FSA Administrative Services LLC NY ;
- Commercial Mortgage Company III-R2, Inc. ;
- Enterprise Company R, Inc. ;
- FSA Credit Protection Ltd. UK ;
- FSA Services (Americas) Inc. ;
- FSA Mexico Holdings Inc. ;
- FSA International Credit Protection Ltd. (Cayman) ;
- FSA Seguros Mexico SA.

Le 11 décembre 2009, dans le cadre de son plan de restructuration, le groupe Dexia a vendu à la Société Générale sa participation de 20 % (10 % détenus par Dexia Crédit Local et 10 % détenus par Dexia Banque Belgique) dans Crédit du Nord. Dexia Crédit Local a perçu un montant de EUR 338 millions en réalisant une plus-value de EUR 77 millions, et acquis la participation de 20 % de Crédit du Nord dans Dexia CLF Banque pour EUR 13 millions. À la suite de cette transaction qui permet à Dexia d'harmoniser son approche commerciale envers ses clients en France, Dexia Crédit Local détient 100 % de Dexia CLF Banque.

Les autres principales évolutions du périmètre de consolidation en 2009 concernent la déconsolidation de Floral au 1^{er} janvier 2009 et de Dexia Épargne Pension au 1^{er} avril 2009. Un accord portant sur la cession de cette filiale a été signé en fin d'année avec BNP Paribas et fait l'objet d'une revue par les régulateurs : les effets de cette transaction seront enregistrés dans les comptes du 1^{er} semestre 2010.

1.2 PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de Dexia Crédit Local sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par la Commission européenne à la clôture des comptes. Ils sont présentés conformément à la recommandation CNC n° 2009-R.04 du 2 juillet 2009.

1.3 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les éléments essentiels concourant à la formation du résultat figurent dans le tableau ci-après.

(En EUR millions)	2008	2009	2009/2008 en %
Produit net bancaire	1 974	1 852	- 6,2 %
Charges d'exploitation	(789)	(554)	- 29,8 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 185	1 298	9,5 %
Coût du risque	(3 387)	(630)	- 81,4 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(2 202)	668	NA
Résultat des entreprises mises en équivalence	(53)	(1)	NA
Gains ou pertes sur autres actifs	(1 036)	(102)	NA
Variation de valeur des écarts d'acquisition	(1 181)	(6)	NA
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(4 472)	559	NA
Charges d'impôts sur les sociétés	556	(239)	NA
RÉSULTAT NET	(3 916)	320	NA
Intérêts minoritaires	(360)	51	NA
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(3 556)	269	NA
<i>Résultat par action</i>	<i>- 40,85</i>	<i>3,09</i>	
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>- 40,85</i>	<i>3,09</i>	

Les résultats 2009 du groupe Dexia Crédit Local sont en nette amélioration par rapport à l'année 2008 qui a enregistré les effets conséquents de l'amplification de la crise financière et de la cession de l'activité d'assurance de FSA Holdings à Assured. L'activité d'assurance de FSA, qui a contribué pour une année entière aux résultats de 2008, reste consolidée dans chaque ligne du compte de résultat pour un trimestre en 2009 et se trouve compensée dans les « Gains ou pertes sur autres actifs » de l'exercice pour EUR - 163 millions.

a. Produit net bancaire

Le produit net bancaire consolidé de l'exercice 2009 diminue de 6,2 %, atteignant EUR 1 852 millions contre EUR 1 974 millions en 2008.

Le produit net bancaire est découpé en trois rubriques : la marge d'intérêt, la marge technique des compagnies d'assurance et les autres revenus.

(En EUR millions)	2008	2009	Variation	Variation en %
Marge d'intérêt	1 769	1 298	(471)	- 26,6 %
Marge technique des compagnies d'assurance	339	25	(314)	- 92,6 %
Autres revenus	(134)	529	663	NA
PNB	1 974	1 852	(122)	- 6,2 %

ÉVOLUTION DE LA MARGE D'INTÉRÊT

Cette marge correspond aux revenus nets d'intérêt, comprenant les produits et charges d'intérêts de tous les instruments figurant au bilan ainsi que des dérivés, quel que soit le type de portefeuille dans lequel ils sont classés. Elle est en diminution de EUR 471 millions par rapport à l'exercice précédent, passant de EUR 1 769 millions à 1 298 millions,

soit - 26,6 %. Elle est notamment marquée en 2009 par le poids de la rémunération de la garantie accordée par les États à Dexia Crédit Local et ses succursales (charge de EUR 251,2 millions contre EUR 12,2 millions en 2008), et à Dexia Holdings Inc. sur le portefeuille *Financial products* (charge de EUR 60,5 millions).

ÉVOLUTION DE LA MARGE DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE

La marge technique des compagnies d'assurance concerne exclusivement l'activité de rehaussement de crédit assurée par la branche assurance de FSA vendue à Assured. Ce poste reprend uniquement les résultats spécifiques qui ne peuvent pas être classés dans un autre poste du PNB. La marge technique des compagnies d'assurance s'élève à EUR 25,1 millions pour un trimestre d'activité en 2009, contre EUR 339 millions l'an dernier, pour une année pleine.

ÉVOLUTION DES AUTRES REVENUS

Les autres revenus comprennent essentiellement les commissions nettes, les résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (*trading*, change et couverture), ainsi que les résultats sur actifs financiers disponibles à la vente.

(En EUR millions)	2008	2009	Variation	Variation en %
Commissions nettes	118	108	(10)	- 8,5 %
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(357)	337	694	NA
Résultats sur actifs financiers disponibles à la vente	81	81	0	0,0 %
Autres produits et charges	24	3	(21)	- 87,5 %
AUTRES REVENUS	(134)	529	663	NA

Le niveau des commissions nettes diminue en 2009 du fait d'une moindre activité sur le secteur des financements de projets.

Les résultats sur actifs financiers disponibles à la vente correspondent aux sorties d'éléments de bilan (cession ou remboursement) relatifs à des prêts, des emprunts ou des titres classés « disponibles à la vente ».

En 2009, le poste comprend notamment les plus-values sur cession des actions Crédit du Nord et Assured pour respectivement EUR 77 millions et EUR 71 millions, ainsi que des pertes sur cessions d'actifs décidées dans le cadre de la politique de réduction des expositions globales du groupe pour EUR - 81 millions.

Les « résultats sur instruments financiers évalués à la juste valeur par le résultat » sont en hausse de EUR 694 millions.

Cette progression s'explique par deux événements principaux :

- l'amélioration du *mark-to-market* des *Credit Default Swaps* au sein des activités d'assurance vendues de FSA (USD - 605 millions à fin 2008

contre USD 595 millions à fin mars 2009), soit une amélioration de USD 1 200 millions (EUR 859 millions) ;

- la variation du risque de crédit propre sur les passifs évalués à la juste valeur chez Dexia FP Holdings Inc. et FSA Global Funding Ltd. (EUR + 307 millions en 2008 contre EUR - 123 millions en 2009, soit une variation de EUR - 430 millions).

b. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont diminué de 29,8 % en 2009 : elles s'élèvent à EUR 554 millions contre EUR 789 millions en 2008, en recul de EUR 235 millions.

Cette forte baisse s'inscrit dans le cadre de la politique de réduction des coûts engagée par le groupe Dexia dès fin 2008.

(En EUR millions)	2008	2009	Variation
Frais de personnel	(343)	(317)	- 7,6 %
Autres frais généraux administratifs	(349)	(178)	- 49,0 %
Amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels	(56)	(52)	- 7,1 %
Frais d'acquisition de contrats d'assurance	(41)	(7)	- 82,9 %
TOTAL CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	(789)	(554)	-29,8 %
PNB	1 974	1 852	-6,2 %
Coefficient d'exploitation	40,0 %	29,9 %	

Le coefficient d'exploitation s'améliore et passe de 40,0 % à 29,9 %. Il traduit une décroissance des coûts beaucoup plus rapide que celle des revenus en 2009.

ÉVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel diminuent de EUR 26 millions, soit - 7,6 %, essentiellement du fait de la mise en place d'un plan de réduction d'effectifs et de la diminution de la part des rémunérations variables.

ÉVOLUTION DES AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX ADMINISTRATIFS

Les frais administratifs s'élèvent à EUR 178 millions contre EUR 349 millions en 2008, soit un recul de 49 %. Ils comprenaient en 2008 une provision pour restructuration de EUR 43 millions au titre de la mise en œuvre du plan de transformation de Dexia, ainsi qu'une provision de EUR 60 millions couvrant la sortie de l'entité FSA.

AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ACQUISITION DE CONTRATS D'ASSURANCE

Cette rubrique a été créée pour intégrer l'activité de FSA : une partie des frais généraux, relative au coût d'acquisition des contrats d'assurance, est différée et amortie sur la durée de vie de ces contrats. De la même façon, les primes d'assurance correspondant aux mêmes contrats sont amorties sur la durée de ces derniers. Le poste s'élève à EUR - 6,6 millions en 2009 pour un trimestre d'activité de la branche assurance de FSA vendue à Assured, contre EUR - 41,4 millions en 2008 pour une année pleine.

c. Coût du risque

La rubrique « coût du risque » se compose de trois éléments distincts, dont l'évolution est présentée ci-dessous.

(En EUR millions)	2008	2009	Variation
Dépréciations des titres à revenu fixe disponibles à la vente	(1 191)	5	1 196
Dépréciations et pertes sur activité de rehaussement de crédit	(1 381)	(272)	1 109
Dépréciations et pertes sur crédits à la clientèle	(815)	(363)	452
TOTAL	(3 387)	(630)	2 757

TITRES À REVENU FIXE DISPONIBLES À LA VENTE

En 2008, le poste comprenait principalement les dépréciations constituées par FSA sur son portefeuille *Financial products*.

REHAUSSEMENT DE CRÉDIT

En 2009, le poste comprend un trimestre de dépréciation au titre de l'activité assurance de FSA vendue à Assured, contre une année entière en 2008.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Le coût du risque relatif aux crédits à la clientèle comprend en 2009 :

- un complément de dépréciation de EUR 231 millions sur le portefeuille *Financial products*, qui se trouve déprécié à hauteur de EUR 1 253 millions à fin décembre 2009. De plus, l'impact de la crise sur le secteur des RMBS aux États-Unis a conduit à constituer en parallèle une dépréciation collective de EUR 239 millions (EUR 300 millions au 31 décembre 2008) sur ce même portefeuille ;
- une charge de EUR 132 millions sur les activités bancaires du groupe.

La qualité du portefeuille d'actifs financiers (créances sur la clientèle et titres) et la politique de couverture de ces actifs, lorsqu'ils doivent faire l'objet de dépréciation, sont retracées dans les ratios ci-dessous :

	31/12/2008	31/12/2009
Actifs financiers dépréciés/actifs financiers totaux	0,76 %	0,96 %
Dépréciations spécifiques/actifs financiers dépréciés	59,6 %	60,0 %
Dépréciations spécifiques/actifs financiers totaux	0,46 %	0,57 %

d. Quote-part nette dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence s'établit à EUR - 1 million contre EUR - 53 millions en 2008. La progression de EUR 52 millions s'explique essentiellement par la perte significative enregistrée en 2008 par Kommunalkredit Austria, du fait notamment des provisions constituées sur les banques islandaises pour EUR 71 millions et sur la banque Lehman Brothers pour EUR 11 millions. Cette société a été déconsolidée au 1^{er} octobre 2008 et ne contribue plus aux résultats du groupe Dexia Crédit Local en 2009.

e. Impôt

Ce poste s'élève à EUR - 239 millions (contre un produit de EUR 556 millions en 2008).

Il est marqué en 2009 par le provisionnement des impôts différés actifs de plusieurs entités consécutivement à la politique de réduction de leur activité, soit respectivement EUR 251 millions et EUR 8 millions chez les succursales de New York et Tokyo, EUR 4 millions chez Dexia Kommunalkredit Bank et EUR 5 millions chez Dexia Asia Pacific.

f. Résultat net

Le résultat net part du groupe s'établit à EUR 269 millions contre EUR - 3 556 millions en 2008.

Les intérêts minoritaires passent de EUR - 360 millions à EUR 51 millions.

Compte tenu du résultat part du groupe, l'évolution du ratio *return on equity* (ROE) est la suivante :

	2008	2009
<i>Return on equity</i>	- 63,06 %	4,62 %

Le ROE est le rapport entre le résultat net et la moyenne des fonds propres (part du groupe et après affectation du résultat). En 2008, il reflétait la très forte dégradation du résultat.

1.4 BILAN ET FONDS PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Le total du bilan consolidé a atteint EUR 360 milliards à fin 2009 contre EUR 414 milliards fin 2008, soit une réduction de 13,04 %.

a. Opérations interbancaires

Au 31 décembre 2009, le groupe est emprunteur net sur le marché interbancaire pour un montant de EUR 50,1 milliards contre EUR 55,3 milliards au 31 décembre 2008, soit une diminution de 9,4 %.

b. Créances sur la clientèle

Au 31 décembre 2009, l'encours global des créances sur la clientèle marque un léger recul de 3,9 % pour s'établir à EUR 239,2 milliards (contre EUR 248,9 milliards à fin décembre 2008) du fait d'une faible activité commerciale sur l'année 2009.

c. Portefeuille de titres

Le total des placements en effets publics, en obligations et autres titres à revenu fixe, ainsi qu'en actions et autres titres à revenu variable, a diminué de 23,2 % par rapport à décembre 2008, passant de EUR 67,6 milliards à EUR 51,9 milliards. La baisse du portefeuille de titres, soit EUR 15,7 milliards sur 2009, s'explique par la politique de réduction du *gap* de liquidité, marquée d'une part par la cession de lignes de titres pour EUR 11 milliards, et d'autre part, par le remboursement des SBPA⁽¹⁾ pour EUR 5 milliards.

d. Fonds propres et ratios

Les fonds propres du groupe Dexia Crédit Local, hors part des tiers, représentent EUR + 0,9 milliard fin 2009 contre EUR - 2,1 milliards fin 2008, soit une progression de EUR 3,0 milliards.

Il faut noter que ces fonds propres ont bénéficié de l'évolution favorable des réserves de « gains et pertes latents ou différés » qui ont progressé de EUR 2,8 milliards sur l'exercice.

Hors éléments latents, la progression naturelle des fonds propres est de EUR + 270 millions ; cette évolution provient essentiellement du résultat de l'exercice pour EUR + 269 millions.

Le détail de l'évolution des fonds propres est présenté dans l'annexe aux comptes consolidés.

Au plan prudentiel, les fonds propres consolidés de Dexia Crédit Local ont évolué comme suit :

(En EUR millions)	2008	2009
Fonds propres totaux	9 982	11 123
Dont fonds propres de base	6 007	6 668

Dexia Crédit Local applique depuis le 1^{er} janvier 2008 les principes Bâle II.

Compte tenu de l'application des principes Bâle II tant sur les fonds propres que sur les volumes de risques, le ratio *Tier 1* s'établit à 8,9 % (7,5 % en 2008) et le ratio de solvabilité à 14,9 % (12,5 % en 2008).

(1) Standby Bond Purchase Agreement.

2. COMPTES ANNUELS

2.1 COMPTE DE RÉSULTAT

(En EUR millions)	2008	2009	Variations 2009/2008
Produit net bancaire	(2 343)	1 760	4 103
Charges d'exploitation	(348)	(224)	124
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	(2 691)	1 536	4 227
Coût du risque	(331)	(813)	(482)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(3 022)	723	3 745
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(2 364)	66	2 430
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(5 386)	789	6 175
Charges ou produits d'impôts sur les bénéfices	449	(90)	(539)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(4 937)	699	5 636
<i>Résultat par action</i>	<i>(56,71)</i>	<i>8,03</i>	
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>(56,71)</i>	<i>8,03</i>	

Le résultat net de Dexia Crédit Local au titre de l'exercice 2009 s'élève à EUR 699 millions contre EUR - 4 937 millions en 2008.

Le produit net bancaire est positif à EUR 1 760 millions en raison de fortes reprises de provisions sur l'ensemble des portefeuilles de placement. Ces provisions, dotées en 2008 à hauteur de EUR 3 133 millions du fait de la situation de crise sur les *spreads* des émetteurs, ont été reprises à hauteur de EUR 1 447 millions sur 2009. Par ailleurs, ce poste comprend la charge relative à la garantie des États qui s'élève à EUR 251 millions contre EUR 12 millions en 2008.

Les charges d'exploitation sont en forte baisse de EUR 124 millions. Cette diminution s'explique par la politique de baisse des coûts initiée dès fin 2008 par le plan de transformation du groupe Dexia.

Le coût du risque atteint EUR - 813 millions contre EUR - 331 millions en 2008. La charge 2009 intègre notamment une provision à hauteur de EUR 770 millions, calculée à partir de la valeur d'utilité de la filiale Dexia Holdings Inc., dont Dexia Crédit Local détient 90 %. Cette filiale supporte les activités résiduelles de la société FSA, à savoir le portefeuille *Financial products*.

Le gain enregistré sur les actifs immobilisés correspond essentiellement à la plus-value réalisée sur la cession de la participation de Dexia Crédit Local dans Crédit du Nord pour EUR 153 millions, compensée par des compléments de provisions constituées sur des filiales dont l'activité est arrêtée.

2.2 BILAN

Le total de bilan au 31 décembre 2009 s'élève à EUR 180 milliards contre EUR 213 milliards en 2008, soit une baisse de 15,5 %. Cette forte diminution correspond à la réduction du profil de risque du groupe Dexia Crédit Local.

a. Actif

ENCOURS DE CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

L'encours de crédit à la clientèle, hors établissements de crédit, atteint EUR 49 milliards contre EUR 51 milliards en 2008.

TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La valeur totale des titres détenus atteint EUR 63 milliards contre EUR 86 milliards à fin 2008. L'évolution des différents portefeuilles est présentée dans l'annexe. Ils sont pour l'essentiel constitués d'obligations françaises et étrangères, de titres de créances négociables et d'effets publics. Cette baisse de 27 % est liée à la cession d'une partie des portefeuilles. Les ventes ont été conduites dans l'objectif d'une réduction du *gap* de liquidité et du profil de risque du groupe.

TITRES DE PARTICIPATION, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES ET ACTIVITÉS DE PORTEFEUILLE

Les titres de participation s'établissent à EUR 2,6 milliards contre EUR 3 milliards à fin 2008, soit une baisse de EUR 0,4 milliard, suite à la cession des participations dans Crédit du Nord et Kommunalkredit Austria.

Les prises de participation réalisées sur 2009 ne sont pas significatives et sont toutes inférieures à 5 % du capital de ces entités.

b. Passif

BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

L'endettement de Dexia Crédit Local auprès des établissements de crédit s'élève à EUR 84 milliards au 31 décembre 2009 contre EUR 130 milliards fin 2008. Cette importante diminution a pu être conduite grâce à une forte activité de refinancement menée au cours de l'année écoulée.

La part du refinancement auprès des banques centrales représente EUR 10 milliards au 31 décembre 2009 contre EUR 48 milliards au 31 décembre 2008.

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

L'importance des dettes représentées par un titre dans le total du passif est un élément caractéristique du bilan de Dexia Crédit Local. Au 31 décembre 2009, il s'établit à EUR 67 milliards contre EUR 40 milliards à fin 2008. Cette hausse s'explique par une forte activité de refinancement menée en 2009. Cette politique a été rendue possible par l'utilisation des garanties

accordées par les États au groupe Dexia et par la normalisation progressive des conditions de marché.

Par ailleurs, les émissions à long terme du groupe sont, pour l'essentiel, réalisées par Dexia Municipal Agency.

DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, Dexia Crédit Local doit publier chaque année la décomposition du solde de ses dettes à l'égard de ses fournisseurs par date d'échéance. Les dettes fournisseurs de Dexia Crédit Local représentent un montant non significatif du total bilan de la société. La pratique de Dexia Crédit Local est de régler à 45 jours par défaut ses factures sauf si un accord contractuel signé avec le fournisseur prévoit un délai de règlement à 30 jours ou 60 jours selon les cas.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à EUR 0,55 million au 31 décembre 2009 et présentent une échéance inférieure à 30 jours.

3. TABLEAU DES RÉSULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2005	2006	2007	2008	2009
SITUATION FINANCIÈRE					
Capital social (en EUR)	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	500 513 102 ⁽¹⁾	500 513 102
Nombre d'actions	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757
RÉSULTATS GLOBAUX (en EUR)					
Chiffre d'affaires	4 823 522 282	5 720 380 887	6 286 809 567	9 182 903 606	4 466 379 454
Bénéfice avant charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissement et dotations nettes aux provisions.	581 231 271	674 274 260	1 083 821 549	566 890 589	486 708 671
Charge d'impôts sociétés	65 109 549	60 748 365	(107 696 679)	448 898 743	(90 171 250)
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	424 907 461	472 624 576	319 477 197	(4 936 685 153)	699 114 408
Bénéfice distribué	341 219 367	300 307 862	396 058 194	Néant	Néant
RÉSULTATS RÉDUITS À UNE ACTION (en EUR)					
Chiffre d'affaires	55,41	65,72	72,22	105,50	51,31
Bénéfice après charges d'impôts sociétés et avant dotations aux amortissement et dotations nettes aux provisions	5,93	7,05	13,69	1,36	6,63
Charge d'impôts sociétés	0,75	0,70	(1,24)	5,16	(1,04)
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	4,88	5,43	3,67	(56,71)	8,03
Bénéfice distribué	3,92	3,45	4,55	0,00	0,00
PERSONNEL					
Effectif de fin d'année	1 513	1 472	1 612	1 737	1 472
dont cadres	1 120	1 068	1 178	1 267	1 123
dont non cadres	393	404	434	470	349
Montant de la masse salariale (en EUR)	105 254 010	116 441 912	129 010 486	134 280 062	134 004 648
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.) (en EUR)	40 323 671	40 387 857	37 544 986	49 038 929	41 976 934

(1) Par décision de l'assemblée générale mixte du 22 décembre 2008, Dexia Crédit Local a augmenté son capital en numéraire de EUR 3,5 milliards et réduit son capital de EUR 4,3 milliards, portant le capital social à EUR 500,5 millions.

Données concernant le capital et l'action

1. MONTANT DU CAPITAL SOCIAL ET NOMBRE D' ACTIONS LE COMPOSANT

Le capital social de Dexia Crédit Local s'élève à EUR 500 513 102 ; il est divisé en 87 045 757 actions, chacune assortie d'un droit de vote et ne faisant l'objet d'aucun nantissement.

Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital de Dexia Crédit Local.

2. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Dexia Crédit Local est détenu, directement, en quasi-totalité par Dexia SA. Chacun des membres du conseil d'administration détient 1 action nominative de la société, conformément à l'article 14 des statuts de la société.

Cette répartition n'a enregistré aucun mouvement significatif depuis 5 ans.

	2005	2006	2007	2008	2009
Capital (en EUR)	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	500 513 102	500 513 102
Nombre d'actions	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757
Dexia SA	99,98 %	99,98 %	99,98 %	99,98 %	99,98 %
Particuliers	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %

Indirectement, le capital de Dexia Crédit Local est détenu à plus :

- de 5 % par le groupe Ethias, par l'État fédéral belge, par l'État français et par les trois régions belges ;
- de 14 % par le groupe Arco, société coopérative à responsabilité limitée de droit belge et par le Holding Communal de Belgique, société anonyme de droit belge ;
- de 17 % par la Caisse des Dépôts et Consignations.

3. DIVIDENDES DISTRIBUÉS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

(En EUR)	2006	2007	2008
Montant net par action	4,49 ⁽¹⁾	4,55	0
Montant par action éligible à réfaction (article 158, 3-2 du Code Général des Impôts)	4,49 ⁽²⁾	4,55 ⁽²⁾	0
Montant total éligible à réfaction (article 158, 3-2 du Code Général des Impôts)	390 835 448,93 ⁽²⁾	396 058 194,35 ⁽²⁾	0

(1) Dont EUR 1,04 du chef de l'assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2006, réunie extraordinairement.

(2) Au taux de 40 %.

Compte tenu des résultats de l'exercice 2008, l'assemblée générale du 14 mai 2009 a décidé de ne servir aucun dividende.

Pour renforcer la situation nette de la société, il n'est pas proposé à l'assemblée générale annuelle du 21 mai 2010 de servir un dividende.

Informations sociales et environnementales

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1.1 ACCORD SALARIAL

En l'absence d'accord entre la direction et les organisations syndicales, la direction a pris la décision d'appliquer unilatéralement, à compter du 1^{er} janvier 2009, une mesure d'augmentation générale forfaitaire de 500 euros bruts pour les rémunérations inférieures ou égales à 38 800 euros annuels bruts.

1.2 ÉPARGNE SALARIALE

Sont applicables pour les sommes susceptibles d'être versées en 2009 au titre de l'exercice 2008 :

- l'accord d'intéressement du 30 juin 2008 portant sur les années 2008, 2009 et 2010 ;
- l'accord de participation du 29 juin 2007 portant sur les années 2007, 2008 et 2009.

Intéressement

Conformément à l'accord du 30 juin 2008, la masse distribuable représente 0,35 % du *Gross Operating Income* (GOI) consolidé du groupe Dexia Crédit Local hors FSA et hors effets de change.

Elle n'est distribuable que dès lors que l'objectif budgétaire d'*income* consolidé du groupe Dexia Crédit Local hors FSA et hors effets de change est atteint à 91 % au moins.

Une condition d'ancienneté de trois mois dans l'entreprise est exigée pour pouvoir bénéficier de l'intéressement.

Les montants d'intéressement versés sont répartis en deux sous masses distinctes : pour 60 %, au *pro rata* du temps de présence de chaque bénéficiaire ; pour 40 %, proportionnellement à la rémunération annuelle brute versée de l'exercice considéré (avec un plafond égal à trois fois le plafond annuel de la sécurité sociale au 31 décembre de l'exercice).

Les sommes issues de l'intéressement peuvent être directement perçues par les bénéficiaires ou placées dans le plan d'épargne groupe. Elles donnent lieu à un abondement de 30 % de l'employeur si elles sont investies en actions Dexia *via* un fonds commun de placement.

Les sommes afférentes à l'intéressement pour les trois derniers exercices sont les suivantes (montants bruts hors abondement) :

- exercice 2007 : la somme affectée s'élève à EUR 4,45 millions (versement en 2008) ;
- exercice 2008 : compte tenu de la situation du groupe Dexia Crédit Local aucune somme n'a été distribuée ;
- exercice 2009 : la somme provisionnée s'élève à EUR 3,70 millions (versement en 2010).

Un avenant a été signé mi 2009 (concernant les exercices 2009 et 2010 pour les versements 2010 et 2011) pour tenir compte du changement de périmètre lié à la cession de FSA.

Participation

La Réserve Spéciale de Participation (RSP) distribuée correspond au montant le plus élevé entre la RSP calculée selon la formule légale et la RSP calculée selon la formule dérogatoire plafonnée définie par l'accord de participation du 29 juin 2007.

Le bénéfice de la participation est subordonné à la même condition d'ancienneté que l'intéressement.

La répartition de la participation est effectuée de façon proportionnelle à la rémunération annuelle, dans la limite de quatre fois le plafond de la sécurité sociale ; en outre, le montant des droits attribués à un même salarié ne peut, pour un exercice donné, excéder une somme égale aux trois quarts de ce même plafond.

Les sommes issues de la participation doivent être affectées au sein du plan d'épargne groupe ou sur le compte courant bloqué. À partir de l'exercice 2009, elles peuvent également être directement perçues par les bénéficiaires.

Les montants bruts afférents à la participation pour les trois derniers exercices sont les suivants :

- exercice 2007 : la somme affectée s'élève à EUR 10,51 millions (attribution en 2008) ;
- exercice 2008 : compte tenu de la situation du groupe Dexia Crédit Local, aucune somme n'a été distribuée ;
- exercice 2009 : la somme provisionnée s'élève à EUR 9,89 millions (attribution en 2010).

Plan d'actionnariat

Les salariés de Dexia Crédit Local ont accès aux plans d'actionnariat mis en place au niveau de l'ensemble du groupe Dexia, sachant qu'aucun nouveau plan d'actionnariat n'a été mis en place en 2009.

Les titres figurant dans les fonds communs de placement ou directement détenus par les salariés dans le cadre du plan d'épargne groupe sont ceux émis par Dexia SA.

1.3 PRINCIPAUX INDICATEURS DU PÉRIMÈTRE DE L'UNITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

(Dexia Crédit Local et Dexia CLF Banque)

	2008	2009
Effectif présent au 31 décembre	1 629	1 426
dont effectif en CDD	159	116
dont effectif en CDI	1 470	1 310
Mouvements principaux de l'année en CDI		
Embauches	144	46
Licenciements	(15)	(161)
Démissions	(61)	(55)
Temps de travail		
Accord 35 heures		Accord-cadre du 14 novembre 2000, entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2001
Taux d'absentéisme (toutes catégories confondues)	4,10 %	4,08 %
Salariés à temps partiel (% de l'effectif)	7,2 %	8,1 %
Rémunérations (en EUR)		
Masse salariale brute distribuée	117 900 549	104 211 614
Charges sociales patronales	70 150 827	61 475 495
Salaires moyen annuel hommes	68 135	66 856
Salaires moyen annuel femmes	49 115	51 197
Formation		
% de la masse salariale	4,22 %	3,77 %
Nombre de jours (toutes formations confondues)	4 880	3 634
Conditions d'hygiène et de sécurité		
Nombre de réunions du CHSCT (au cours de l'année)	5	9
Œuvres sociales (en EUR)		
Contribution au financement du comité d'entreprise	1 455 008	1 524 120

1.4 RÉMUNÉRATIONS VERSÉES À L'ORGANE EXÉCUTIF ET AUX PROFESSIONNELS DES MARCHÉS

Le dispositif mis en place au sein du groupe prévoit que le comité des rémunérations de Dexia SA⁽¹⁾ prépare l'ensemble des points relatifs à la politique de rémunération. Ses propositions sont soumises au conseil d'administration de Dexia SA qui décide des mesures adéquates. La politique de rémunération ainsi validée est soumise au conseil d'administration de Dexia Crédit Local pour approbation.

Dexia définit sa politique de rémunération avec la volonté de respecter trois principes clés. La politique de rémunération doit être :

- conforme aux pratiques de marché adaptées ;
- transparente ;
- conforme aux réglementations.

Cette approche concerne les rémunérations fixes, les rémunérations variables et pour certains cadres supérieurs, les *long term incentives*.

(1) Lors de sa réunion du 27 novembre 2009, le conseil d'administration de Dexia Crédit Local a décidé de ne pas constituer de comité spécifique au niveau de la société ; conformément aux dispositions de l'article 43-1 du règlement CRB n°97-02 modifié, les fonctions qui seraient dévolues au comité des rémunérations de Dexia Crédit Local seront exercées par le comité des rémunérations de Dexia SA. Ce dernier informera le conseil d'administration de Dexia Crédit Local de celles de ses décisions qui sont susceptibles d'avoir un effet sur les rémunérations au sein de Dexia Crédit Local.

Des dispositions spécifiques sont applicables aux acteurs de l'entreprise qui prennent une part active dans la gestion du groupe ainsi qu'aux membres du personnel dont l'activité a une incidence matérielle sur le profil de risque du groupe. Les populations principalement visées sont :

- les membres du conseil d'administration du groupe Dexia (les administrateurs) ;
- les membres du comité de direction et du comité exécutif du groupe Dexia, ainsi que les membres des comités de direction des cinq principales entités du groupe (les dirigeants) ;
- les membres du personnel dont l'activité a ou est susceptible d'avoir une incidence sur le profil de risque du groupe (certains collaborateurs dans les salles des marchés et *l'asset management*⁽¹⁾).

Les informations concernant les mandataires sociaux de Dexia Crédit Local sont mentionnées dans le chapitre Mandats et rémunérations des mandataires sociaux du présent rapport.

La rémunération variable des membres du personnel dont l'activité a ou est susceptible d'avoir une incidence sur le profil de risque du groupe (collaborateurs des départements *Trading & Structuring* de l'activité TFM de Dexia Crédit Local) repose sur une enveloppe déterminée sur la base des résultats de l'activité de marchés considérée et soumise à l'approbation du comité des rémunérations. Le versement de la rémunération variable fera l'objet d'un étalement sur quatre ans pour la partie excédant 75 000 euros, cet étalement étant assorti lors de chacune des années de liquidation de conditions de performance et de maintien dans le groupe.

1.5 ÉVOLUTION ORGANISATIONNELLE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE

Projet d'entreprise

Le premier semestre 2009 a été marqué par la préparation du projet d'entreprise de Dexia Crédit Local. Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan de transformation du groupe Dexia qui prévoit une réduction de la taille du bilan (arrêt ou limitation de l'activité internationale), un redimensionnement des activités de marché et un plan général d'économie.

Le projet de Dexia Crédit Local propose également une modification importante de l'organisation commerciale en France. Cette nouvelle organisation permet de couvrir plus efficacement les besoins des clients et de répondre à l'ensemble de leurs besoins par une approche de proximité, appuyée par des équipes spécialisées par marchés.

L'ensemble du projet d'entreprise a été présenté le 19 février 2009. Les discussions avec les partenaires sociaux se sont déroulées très activement jusqu'en juillet par la tenue de 38 comités d'entreprise. Ces discussions ont conduit à certains ajustements du projet initial, concernant notamment l'organisation commerciale, et ont permis d'aboutir fin juin à la mise en œuvre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Dans une logique de responsabilité sociale, ce plan intègre un dispositif de départ volontaire permettant de se porter candidat au départ pour autant que l'on dispose d'une solution externe (contrat de travail, création d'entreprise, formation longue et qualifiante) et que le départ permette d'éviter un licenciement contraint.

En outre, tous les efforts de reclassement en interne ont été déployés pour limiter l'impact sur l'emploi : suivi individuel des collaborateurs à reclasser, mise en place d'un suivi centralisé des postes à pourvoir dans l'ensemble du groupe, définition de plans de formation et de développement pour favoriser le reclassement.

Ces différents facteurs, départs volontaires, efforts importants de mobilité des salariés et reclassés effectués, ont permis de ne procéder à aucun licenciement contraint. Ce sont au total 222 collaborateurs qui auront quitté l'entreprise dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Nouvelle organisation

La première phase de la transformation (cf. ci-avant) a été immédiatement suivie par la présentation de la nouvelle organisation des filières répondant à quatre objectifs principaux :

- créer au niveau du groupe Dexia une structure resserrée permettant la mise en place d'une organisation simple et claire, afin d'homogénéiser et d'optimiser les processus de décision ;
- harmoniser le périmètre des filières entre toutes les entités pour faciliter une gouvernance coordonnée ;
- accroître la délégation et la responsabilisation des entités, parallèlement au renforcement des lignes hiérarchiques et des procédures de contrôle du groupe ;
- renforcer la mission de pilotage du groupe et développer ses rôles d'impulsion et de contrôle.

La mise en œuvre de ces objectifs passe par deux nouveaux modèles d'organisation : un modèle fonctionnel directif, dit modèle directif, et un modèle fonctionnel fort.

Ces deux modèles d'organisation définissent la nature des relations envisagées entre le groupe et les entités au sein d'une filière. Ils concernent les décisions sur les personnes, la stratégie, le budget et la fixation de normes et standards au sein des filières.

Le modèle directif implique que le responsable de la filière a la responsabilité formelle de la décision sur les sujets suscités. La filière a l'initiative et la maîtrise de ces sujets, sur lesquels elle consulte les dirigeants des entités concernées.

Le modèle fonctionnel fort implique que le responsable de la filière prenne l'initiative sur l'ensemble des sujets suscités et partage la décision avec les directeurs des entités concernées.

Les filières risques, finances, audit et conformité, affaires juridiques et fiscales sont organisées suivant un modèle directif.

Les filières *Operations & IT*, ressources humaines, communication sont organisées sur un modèle fonctionnel fort, à l'exception du back office des opérations de marché qui, pour s'adapter à l'organisation de TFM, est organisé sur un modèle directif.

Le projet de nouvelle organisation prévoit près de 60 transferts de personnel entre Dexia Crédit Local et Dexia SA et la suppression d'une vingtaine de postes. Il prévoit également la création de postes de nature différente, notamment au sein de la filière risques.

(1) Dexia Crédit Local n'a pas de collaborateurs concernés par l'activité d'asset management.

Accords et actions pour la gestion des emplois

La direction et l'ensemble des organisations syndicales ont signé, le 14 novembre 2009, un accord qui reflète la volonté des parties de préserver l'emploi par une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences et par la définition d'un mode opératoire visant à mettre en place les mobilités nécessaires pour les collaborateurs concernés par des suppressions ou transferts de postes.

Cet accord prévoit ainsi une démarche complète d'accompagnement des mobilités des collaborateurs : information sur le dispositif, accès aux postes disponibles, évaluation des compétences et des souhaits des collaborateurs, mise en place des formations nécessaires, suivi dans le nouveau poste.

L'objectif de cet accord est de permettre de conserver et développer les talents dans l'entreprise et de réinvestir les collaborateurs dans un projet professionnel motivant.

La transformation de l'entreprise et la mise en œuvre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi ont des conséquences importantes en matière d'évolution des conditions de travail des collaborateurs. Au plan des ressources humaines, l'année 2009 est caractérisée par le départ ou la mobilité interne de près de 30 % de l'effectif.

Ces évolutions, et les difficultés potentielles qu'elles entraînent, ont conduit la direction à mettre en œuvre au second semestre un plan d'action destiné notamment à accompagner la conduite du changement et prévenir au mieux les risques psycho-sociaux.

Le premier volet de ce plan consiste en la mise en place au premier semestre 2010 d'un outil de diagnostic permettant d'identifier les secteurs dans lesquels le stress et la souffrance au travail sont les plus présents ou évoluent défavorablement, afin de pouvoir engager les actions de prévention ou correctives qui s'imposent.

Le deuxième volet repose sur un programme de mobilisation managériale qui vise à engager les responsables d'équipes, à tous niveaux, dans un parcours de formation spécifique afin de les mobiliser fortement au bon exercice de leurs responsabilités dans un contexte de changement.

À ce titre, les 250 managers présents en France, ont été mobilisés ensemble et sans distinction de niveaux hiérarchiques, afin de travailler sur le management et de proposer des solutions visant à remobiliser les équipes. Cette démarche, qui a débuté fin 2009, se poursuivra tout au long de l'année 2010 à travers la mise en place de plusieurs actions.

Le troisième volet consiste en un soutien individuel à travers la mise à la disposition de chaque collaborateur d'un service d'assistance téléphonique permettant, en cas de difficulté, de s'exprimer auprès d'un psychologue externe.

Enfin, au cours du dernier trimestre 2009, la direction a présenté un plan d'action en faveur de l'emploi des seniors. Ce plan s'articule autour de plusieurs mesures visant à maintenir les seniors dans l'emploi et il se déclinera en 2010 notamment à travers une négociation spécifique qui sera menée avec les partenaires sociaux.

2009 a été également la première année de mise en œuvre de l'accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, visant notamment à résorber les écarts de rémunération.

Depuis plusieurs années, Dexia Crédit Local s'est par ailleurs résolument engagé en faveur de l'intégration des personnes handicapées. L'arrêt total des recrutements décidé à la fin de l'année 2008 n'a pas permis de continuer à déployer cette démarche. Celle-ci reprendra lorsque les capacités d'intégration de l'entreprise seront restaurées.

2. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le présent texte est une synthèse de la politique de Dexia Crédit Local en matière de développement durable pour l'année 2009, conformément aux exigences des articles 1 et 2 du décret 2002-221 du 20 février

2002, en application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce. Les informations communiquées dans ce document seront détaillées à l'échelle du groupe sur le site www.dexia.com

2.1 ENGAGEMENTS ET ADHÉSIONS À DES INITIATIVES INTERNATIONALES ET NATIONALES

Les valeurs de Dexia Crédit Local au regard du développement durable s'illustrent notamment au travers de son implication dans trois programmes des Nations Unies.

Programme	Objectifs
« Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable » du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).	La « Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable » a pour objectif de favoriser l'engagement des entreprises bancaires et des organismes financiers en faveur du développement durable, notamment dans sa composante environnementale.
« Pacte mondial des Nations Unies » (<i>Global Compact</i>).	Lancé en juillet 2000 et placé sous l'autorité directe du Secrétaire Général des Nations Unies, le « Pacte mondial des Nations Unies » fédère des entreprises qui s'engagent à mettre en œuvre l'objectif du « développement durable » sur la base de dix principes dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
« Déclaration des institutions financières sur le changement climatique » du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).	Lancée en juin 2007, à la veille du sommet du G8 de Potsdam, la « Déclaration des institutions financières sur le changement climatique » est le premier engagement global du secteur financier sur cette problématique. Les entreprises signataires reconnaissent l'impact des activités humaines sur le changement climatique et s'engagent à intégrer cet enjeu dans leurs prises de décision au quotidien.

En 2009, Dexia Crédit Local a décliné ces engagements par la mise en œuvre d'actions concrètes.

Engagements pris par Dexia Crédit Local dans le cadre de la « Déclaration des institutions financières sur le changement climatique »	Actions engagées par Dexia Crédit Local en 2009
Développer la connaissance et la compréhension des risques et opportunités associés au changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de réunions régionales de présentation du contexte institutionnel et réglementaire de la rénovation énergétique des bâtiments aux clients et des offres Dexia sur ces questions. • Fondateur et partenaire des Rubans du développement durable qui a récompensé douze collectivités cette année sur les thèmes de l'autonomie énergétique, l'évaluation participative d'un Agenda 21... • World Bank Symposium : deux événements sur les villes et le changement climatique ont réuni les experts de 80 pays sous l'égide de la Banque Mondiale, du gouvernement français, de l'Agence Française du Développement et de la Caisse des Dépôts. Dexia Crédit Local y a animé un atelier sur le financement des investissements urbains pour lutter contre les effets du changement climatique.
Quantifier et intégrer ces risques et opportunités au cœur des activités de financement.	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement des lignes directrices énergie adoptées par Dexia en novembre 2008 (définition d'un objectif quantitatif pour limiter l'impact CO₂ des financements accordés dans le secteur de l'énergie).
Assister les clients dans la gestion des risques et des opportunités liés au changement climatique en évaluant leur exposition et en fournissant des produits et des services qui améliorent leur capacité d'adaptation.	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement d'outils d'aide à la décision pour la rénovation thermique des bâtiments. • En matière de location longue durée, offre de « Zéro CO₂ » qui intègre, outre un diagnostic de la flotte, une proposition de scénarios de remplacement, la possibilité de formation à l'éco-conduite et la compensation des émissions de CO₂ des véhicules, pour le secteur public. • Déploiement du plan de relance professionnel du BTP avec la mise en place d'une enveloppe de EUR 2,3 milliards de prêts à taux préférentiels.
Réduire les impacts directs et l'empreinte carbone de Dexia Crédit Local, évaluer et reporter ses émissions annuelles de manière transparente.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de mesures de réduction des impacts liés aux déplacements professionnels. • Mise en œuvre de mesures de réduction des émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie des principaux bâtiments de Dexia.

2.2 DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

En 2009, Dexia Crédit Local conserve la structure de sa gamme de produits visant à accompagner ses clients en matière de développement durable autour de deux secteurs :

Le secteur de l'environnement et de l'énergie

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

En 2009, Dexia Crédit Local a étendu le champ d'application de l'outil développé en partenariat avec Promodul, association regroupant des professionnels du bâtiment. Accompagnant les collectivités locales dans la rénovation énergétique des bâtiments, cette offre novatrice est, depuis 2009, à disposition des bailleurs sociaux pour la rénovation énergétique de leur patrimoine.

Dexia Crédit local a négocié avec la BEI une enveloppe de EUR 300 millions consacrée au financement d'opérations de rénovation urbaine de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) à destination des collectivités locales ayant mis en place un Agenda 21, un Plan Énergie Climat Territorial ou un Pacte des maires. EUR 125 millions ont été destinés aux bailleurs sociaux, notamment pour la rénovation thermique du parc locatif social.

Dans le cadre d'un vaste plan de relance professionnel, Dexia s'est vu confier par les fédérations professionnelles du bâtiment et des travaux publics – CAPEB, FFB, FNTF, FNSCOP-BTP - la distribution d'une enveloppe de EUR 650 millions de financements bonifiés à destination des collectivités locales et bailleurs sociaux. En tant que partenaire financier, Dexia Crédit Local a abondé cette enveloppe de EUR 1,65 milliard de prêts. Sur ces EUR 2,3 milliards de ressources préférentielles, EUR 1,3 milliard est spécifiquement consacré à des travaux de rénovation thermique.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dexia Crédit Local a fait du financement des énergies renouvelables un axe majeur de son engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique.

La banque a ainsi développé une offre de solutions adaptées (crédit et crédit-bail) aux caractéristiques des différentes filières concernées : photovoltaïque, éoliens et bois-énergie.

Dexia Crediop et Société Générale Corporate & Investment Banking, en leur qualité de *Mandated Lead Arranger* (MLA), ont participé à un financement de EUR 84,4 millions destiné au développement, à la construction et à la mise en service du site de production d'énergie éolienne de Campidano en Sardaigne. Dans le cadre du financement de projet, Dexia Crediop a joué le rôle de *modeling bank* (arrangeur économique).

En octobre 2009, dans le cadre d'un consortium de quatorze banques, la succursale de Dexia Crédit Local à Londres a signé avec Centrica, société mère de British Gas, le premier financement de projet important d'actifs éoliens offshore au Royaume-Uni. Cette opération historique a été structurée en tant que refinancement d'un portefeuille de 220 MW de parcs éoliens offshore opérationnels de Centrica. Le portefeuille, connu sous le nom de Boreas, inclut les parcs éoliens offshore de Lynn (97 MW) et de Inner Dowsing (97 MW) ainsi que le parc éolien onshore de Glens of Foudland (26 MW). Les turbines génèrent actuellement suffisamment d'électricité verte pour environ 175 000 foyers en Grande-Bretagne.

TRANSPORTS PROPRES

Dexia Crédit Local met à disposition de ses clients une offre de services visant à soutenir les modes de transport propres et le renouvellement des infrastructures de transport public.

Réduction des consommations des véhicules

En France, avec l'offre « Zéro CO₂ », Dexia Location Longue Durée propose à ses clients une démarche globale de prévention (formation à l'éco-conduite), de réduction et compensation des émissions de CO₂ de leur flotte, comprenant la réalisation d'un audit carbone de la flotte et son remplacement par des véhicules propres.

Développement de l'offre de transport public

Le conseil régional du Languedoc-Roussillon a choisi Dexia pour financer l'acquisition de 25 autorails de grande capacité (AGC). 20 rames seront 100 % électriques, cinq diesel-électriques. Le parc des TER régionaux est ainsi renouvelé, dans une philosophie de transport durable.

Le secteur social

Conjointement à ses actions en matière d'environnement et d'économies d'énergie, Dexia Crédit Local poursuit son soutien au secteur social, soit à travers la mise en place de partenariats, soit par la réalisation de montages financiers spécifiques.

SANTÉ

Dexia Crédit Local est un prêteur historique du secteur de la santé. Conscient des enjeux portés par les réformes des plans Hôpital 2007 et 2012 (État prévisionnel des ressources et des dépenses - EPRD, investissements...), Dexia Crédit Local a développé des produits et services, résolument tournés vers une offre globale, destinés à accompagner ses clients dans leur démarche de réflexion sur l'optimisation de leurs ressources, bien en amont du financement de leur projet d'investissement.

Dexia Crédit Local a conclu un partenariat public-privé de 34 ans dans le cadre de la construction et la maintenance d'un nouvel hôpital à Toronto (Canada). L'objectif est de remplacer l'hôpital existant par un nouveau bâtiment de 470 lits et rénover les constructions adjacentes, pour un coût supérieur à CAD 461 millions. L'opération sera financée par une émission obligataire (CAD 250 millions), une dette bancaire (CAD 165 millions) et sur fonds propres (CAD 46 millions).

Dexia a été retenu comme chef de file et arrangeur du financement de la construction de l'hôpital Robert Schuman de Metz. L'opération sera réalisée sous la forme d'un crédit-bail immobilier de EUR 116 millions. La Banque Européenne d'Investissement (BEI) participera au refinancement à hauteur de 50 %. Le nouvel établissement offrira environ 600 lits et regroupera en un seul et même lieu, dès 2012, des services de pointe de médecine, de chirurgie et d'autres spécialités. La signature avec la BEI a eu lieu le 12 novembre à l'occasion de la cérémonie de lancement du projet.

AUTONOMIE ET VIEILLISSEMENT

En 2015, près d'un Français sur dix aura plus de 75 ans. La perte d'autonomie liée au vieillissement est une préoccupation déterminante de Dexia qui propose à ses clients une gamme de produits et de services.

Dexia et Vivalib, société spécialisée dans la création et l'adaptation de logements pour personnes âgées, ont lancé un partenariat pour développer et financer un nouveau concept d'habitat résidentiel pour personnes âgées. Cette nouvelle offre est destinée aux bailleurs sociaux souhaitant compléter leur offre de logement en centre-ville à des prix modérés et permettre aux locataires une plus grande mobilité au sein de leur parc immobilier. Elle permet le maintien à domicile des seniors retardant ainsi leur entrée en institution médicalisée spécialisée. Le financement de l'acquisition de ces logements Vivalib est assuré grâce à une enveloppe PLS (Prêt Locatifs Sociaux) réservée par Dexia à hauteur de EUR 20 millions.

AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Afin d'accompagner ses clients dans leurs politiques de mise en conformité à la loi Handicap du 11 février 2005, Dexia a créé dès 2006 une mission handicap qui organise des réunions de sensibilisation auprès des élus locaux. Dexia Crédit Local a développé un outil par le biais du Diagnostic Emploi, en complément des programmes Harmonie (CESU Handicap) et Temps Fort Handicap (sensibilisation des agents) à destination des collectivités locales.

Dexia Crédit Local est également en partenariat avec le cabinet Accesmétrie. Cela lui permet de proposer à ses clients des diagnostics d'accessibilité gratuits. Cette offre a été développée en 2009 auprès des bailleurs sociaux. Dexia a passé une convention avec la Fédération des entreprises sociales pour l'habitat (ESH) ayant pour objectif de former et d'accompagner 20 bailleurs sur cette thématique.

ACCÈS AU LOGEMENT ET RÉNOVATION URBAINE

Les bailleurs sociaux sont confrontés actuellement à une pénurie de foncier dans certaines zones tendues et à des coûts de construction élevés, qui gênent l'équilibre des opérations. Dans ce contexte, Dexia Crédit Local propose des financements adaptés et sécurisés, qui améliorent l'équilibre des opérations et dégagent des marges de manœuvre supplémentaires.

Dexia Crédit Local a signé au mois de juillet 2009 un partenariat avec le groupe Equalliance, afin de proposer aux collectivités locales et aux bailleurs sociaux des solutions intégrant la construction et la gestion de logements pour étudiants. Dans le cadre de ce partenariat, Dexia fait connaître l'offre du groupe Equalliance auprès des collectivités locales et des bailleurs sociaux et leur propose des financements par Prêt Locatif Social pour la réalisation de leurs opérations. Les deux partenaires souhaitent ainsi promouvoir et financer une offre supplémentaire pour favoriser la réalisation de résidences étudiantes.

Intervenant majeur auprès des opérateurs de l'habitat social, Dexia Crédit Local s'est vu confier par la BEI une partie de l'enveloppe France Logement Social destinée à financer les opérations de rénovation urbaine et de développement de l'offre locative sociale. Ce protocole d'accord, signé entre l'État, la BEI et Dexia Crédit Local en octobre 2007, vise à soutenir la construction de logements sociaux au titre du Plan national de rénovation urbaine (PNRU) et du Plan de cohésion sociale (PCS), ainsi que la réhabilitation de logements sociaux (au titre du PNRU).

En juin 2009, la ville de Rouen et Dexia Crédit Local se sont associés pour soutenir la rénovation urbaine et sociale des quartiers Grammont, la Grand'Mare, Châtelet, Lombardie et Sapins.

Les investissements de renouvellement urbain programmés à Rouen s'élèvent à plus de EUR 327 millions. Ils répondent à des besoins spécifiques en matière d'aménagement urbain et d'équipement collectif accompagnant la réalisation des logements portés par les bailleurs sociaux.

La convention de partenariat offre à la ville de Rouen un financement intermédié par Dexia Crédit Local, adossé aux ressources de la BEI. Ainsi, la ville de Rouen a souscrit pour l'équilibre de ses investissements 2009-2010 une enveloppe de financement bonifié de EUR 26,9 millions sur 20 ans auprès de Dexia Crédit Local.

2.3 ENGAGEMENT CITOYEN

Dans le cadre de sa Fondation créée en 1993, Dexia Crédit Local conduit des programmes afin de promouvoir l'esprit citoyen auprès des jeunes les plus en difficulté d'insertion, ceux des banlieues défavorisées et des territoires ruraux en crise.

Avec ces jeunes, des formes renouvelées de participation à la vie de la cité, autour des enjeux environnementaux et sociaux, se construisent concrètement pour un développement durable des territoires

Lancement de l'appel à projets « Développez des actions de solidarité et de citoyenneté dans vos communes ! »

En 2009, la Fondation Dexia France a lancé un appel à projets aux jeunes en difficulté et accompagnés par les missions locales afin qu'ils puissent monter des actions de solidarité dans leurs quartiers dans de nombreux domaines comme le logement, le transport, l'échange de services, le cadre de vie, l'éco-citoyenneté ou la lutte contre l'illettrisme. La Fondation a reçu près de 100 projets et 40 ont été retenus. Parmi les lauréats, on peut citer à Beaucaire, la mise à disposition, pour les jeunes demandeurs d'emploi, de scooters électriques afin de les sensibiliser à des modes de transport respectueux de l'environnement. À Fresnes, les jeunes ont organisé un système de portage de livres au domicile des personnes âgées avec l'aide de la bibliothèque municipale. À Compiègne, des ateliers ont été animés pour les jeunes sur le thème « Comment se nourrir sainement avec un petit budget ? ». À Lille, les jeunes ont réalisé un jeu qui informera chaque année près de 1 000 jeunes lillois suivis par la mission locale sur les moyens de trouver plus facilement un logement.

École de la citoyenneté

Créée par la Fondation Dexia France et le Conseil national des missions locales en 2007, l'École de la citoyenneté permet chaque année à des jeunes, issus de quartiers défavorisés, de s'approprier les principes de la citoyenneté, de la vivre et de l'exprimer. En 2009, huit sessions de formation d'une semaine ont été organisées pour près de cent jeunes venant de quartiers sensibles de toute la France. De nombreux thèmes ont été abordés lors des ateliers de travail, tels que la violence dans les quartiers, la pauvreté des jeunes, l'engagement associatif et citoyen, la vie en HLM ou l'écologie.

Cette formation leur a notamment permis de rencontrer de nombreuses personnalités de la vie politique locale et associative pour débattre de l'engagement citoyen.

Mécénat de compétence

En juin 2009, Dexia Crédit Local a renouvelé son accord de partenariat avec le Conseil national des missions locales pour la mise en place de bonnes pratiques pour l'emploi des jeunes. En effet, depuis 2006, Dexia Crédit Local et sa Fondation ont mis en place un système qui donne la possibilité aux collaborateurs de la banque de consacrer deux heures par mois sur leur temps et leur lieu de travail au parrainage de jeunes de missions locales. En 2009, près de 50 collaborateurs de Dexia Crédit Local ont parrainé des jeunes en recherche d'emploi.

Dexia Crédit Local est l'une des premières grandes entreprises à avoir intégré le mécénat de compétence dans sa politique sociale.

2.4 GESTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DIRECTS

Dans le cadre de sa politique de gestion des impacts environnementaux directs, Dexia Crédit Local a pour principal objectif la maîtrise des émissions de CO₂ issues des consommations d'énergie de ses bâtiments et des déplacements professionnels de ses collaborateurs :

- consommations d'énergie :

en France, Dexia Crédit Local alimente depuis le 1^{er} janvier 2008 à 100 % en électricité verte ses principaux bâtiments. Cette politique permet à Dexia d'éviter l'émission de plus de 325 tonnes de CO₂, soit la consommation annuelle d'électricité de 1 200 français ;

- optimisation des déplacements professionnels :

le recours à la visioconférence a été renforcé depuis 2008 grâce à la mise en place de cinq dispositifs de visioconférence dans le bâtiment parisien de Dexia Crédit Local, dont un dispositif mobile, et deux dispositifs dans le bâtiment de Dexia Crediop à Rome.

- Dexia s'engage sur le terrain des déplacements domicile-travail de ses collaborateurs :

- chez Dexia Crediop, une prise en charge partielle de ces dépenses a été mise en place depuis 2007. Dexia Crediop a également procédé à la nomination d'un *mobility manager* et à la formalisation de sa politique de déplacements professionnels. D'autres mesures concrètes ont été prises, comme une formation de deux jours des collaborateurs sur la mobilité, la création d'un parking pour bicyclettes au siège de Dexia Crediop ainsi que la participation à l'*European Mobility Week* ;

- Dexia Crédit Local prend en charge 60 % de l'abonnement aux transports en commun des salariés travaillant à La Défense, 50 % dans les directions régionales ;

- le site du comité d'entreprise de Dexia Crédit Local propose un dispositif de mise en relation des collaborateurs pour du covoiturage.

Par ailleurs, Dexia Crédit Local poursuit une politique de réduction de ses déchets et de gestion responsable des consommables :

- gestion des déchets et consommation de papier :

- des espaces de tri sélectif des déchets sont disponibles à chaque étage de la Tour Dexia à Paris ;

- dans le cadre de sa politique d'achats responsables et de réduction de sa consommation de papier, Dexia Crédit Local a mis en œuvre différentes actions relatives au type de papier utilisé telles que la diminution du grammage du papier et la systématisation du recours à du papier vierge recyclé, blanchi sans chlore et bénéficiant du label PEFC.

DÉMARCHE QUALITÉ

En 2009, Dexia Crédit Local et certaines de ses filiales ont déployé une démarche qualité dans le cadre de leur gestion interne et de leurs relations avec les clients.

En 2009, la certification ISO 9001 a été confirmée pour l'ensemble des activités commerciales, financières et administratives exercées en France par Dexia Crédit Local. Dexia Sofaxis s'est également vu renouveler la certification qualité ISO 9001, ainsi que les normes OHSAS 18001 (Sécurité), ISO 14001 (Environnement) et SA 8000 (Éthique). La certification ISO 14001 de Dexia Crediop a également été renouvelée.

Mandats et rémunérations des mandataires sociaux

En application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, figurent ci-après, pour chaque mandataire social, les mandats, fonctions exercées et les rémunérations versées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009.

1. ÉTAT DES FONCTIONS ET DES MANDATS

Président du conseil d'administration

Monsieur Jean-Luc Dehaene

69 ans

Président du conseil d'administration de Dexia SA
Dexia SA – Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Président du conseil d'administration de Dexia SA
- Vice-président du conseil d'administration de Dexia Banque Belgique
- Administrateur de Dexia BIL
- Administrateur de INBEV
- Administrateur de Umicore
- Administrateur de Lotus Bakeries
- Administrateur de Thrombogénics
- Administrateur de Novovil

Directeur général et administrateur (depuis le 4 février 2009)

Monsieur Pascal Poupelle

55 ans

Membre du comité de direction de Dexia SA
Dexia SA – Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Vice-président de Dexia Crediop
- Président du conseil d'administration de Dexia Sabadell
- Administrateur de Financial Security Assurance Holdings Ltd. (jusqu'en juillet 2009)
- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, membre de SOFCA-GIE
- Président du conseil d'administration de LCL Obligations Euro

- Président du conseil d'administration de Dexia Sofaxis (depuis mars 2009)
- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, membre du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency (depuis février 2009)
- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, administrateur de Dexia CLF Banque (depuis février 2009)
- Administrateur de Dexia Holdings, Inc. (depuis juillet 2009)
- Administrateur de Dexia FP Holdings, Inc. (depuis juillet 2009)
- Administrateur de HF Services LLC (depuis juillet 2009)
- Administrateur de FSA Asset Management LLC (depuis juillet 2009)
- Administrateur de FSA Capital Markets Services LLC (depuis juillet 2009)
- Administrateur de FSA Capital Management Services LLC (depuis juillet 2009)

Membres du conseil d'administration

La Fédération Nationale des Travaux Publics représentée par Monsieur Patrick Bernasconi*

54 ans

Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics
9, rue de Berri – 75008 Paris

- Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics
- Président de Bernasconi T.P.
- Président de Science et Industrie
- Président du conseil d'administration et directeur général de L'Immobilière des Travaux Publics
- Administrateur de SMAVIE BTP
- Représentant permanent de la Fédération Nationale des Travaux Publics, membre du conseil de surveillance de BTP Banque

* Membre indépendant.

- Représentant permanent de la Fédération Nationale des Travaux Publics, vice-présidente de SMA BTP
- Co-gérant de SCI Bernasconi Frères
- Associé gérant de Casa Déco
- Administrateur de Château des Deux Rives (depuis juillet 2009)

La Fédération Française du Bâtiment représentée par Monsieur Didier Ridoret*

58 ans

Président de la Fédération Française du Bâtiment
33, avenue Kléber – 75016 Paris

- Président de la Fédération Française du Bâtiment
- Co-gérant de Elibois SARL
- Directeur général de Financière Ridoret SAS (fusion absorption par la SAG SAS en décembre 2009)
- Co-gérant de France Menuisiers SARL
- Co-gérant de Menuiseries Niortaises SARL
- Directeur général délégué de Ridoret Menuiserie SA
- Co-gérant de Roche Alu SARL
- Co-gérant de Roche France SARL
- Co-gérant de Roche PVC SARL
- Directeur général de SAG SAS
- Co-gérant de Pont de la Reine SCI
- Vice-président du conseil de surveillance de BTP Banque SA
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, administrateur, membre du Comité directeur de l'Union des caisses de France du réseau Congés intempérie du BTP
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, censeur de ECOFI Investissements SA
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, vice-présidente de SMA BTP
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, vice-présidente de SMAVIE BTP
- Gérant de DIFRAHEL (depuis juin 2009)
- Censeur de la SICAV BTP Obligations (depuis mars 2009)
- Censeur de la SICAV BTP Associations (depuis juin 2009)
- Censeur de la SICAV BTP Rendements (depuis juin 2009)

Monsieur Gérard Bayol (administrateur jusqu'au 3 février 2009)

56 ans

3, rue Théodule Ribot – 75017 Paris

- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, membre du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency (jusqu'en février 2009)
- Administrateur de Dexia Crediop (jusqu'en février 2009)
- Président du conseil d'administration de Dexia Sofaxis (jusqu'en février 2009)
- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, administrateur de Dexia CLF Banque (jusqu'en février 2009)
- Associé gérant de SCI Bayoli

Monsieur Christophe Béchu* (administrateur jusqu'au 22 janvier 2009)

35 ans

Député européen – Président du conseil général de Maine-et-Loire
Hôtel du Département – Place Michel Debré – 49000 Angers

- Représentant permanent du département de Maine-et-Loire, président du conseil d'administration, directeur général (jusqu'en juin 2009), de la SODEMEL (Société d'Équipement du Département de Maine-et-Loire)
- Représentant permanent du département de Maine-et-Loire, administrateur de Terra Botanica
- Représentant permanent du département de Maine-et-Loire, président du conseil d'administration et directeur général (jusqu'en juin 2009) de Terra Botanica

Monsieur Julien Brami (administrateur depuis le 27 novembre 2009)

35 ans

Caisse des Dépôts – 56, rue de Lille – 75007 Paris

- Membre du conseil d'administration de CDC Entreprises
- Membre du conseil d'administration de CDC Capital Investissement
- Membre du conseil d'administration du Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de Dommages (FGAO) (depuis octobre 2009)
- Administrateur de Global Seguros
- Administrateur de Global Vida

* Membre indépendant.

Monsieur Jean-Pierre Brunel*

66 ans

226, rue Georges Besse – 30000 Nîmes

- Administrateur de Services Conseil Expertises Territoires
- Président du conseil d'administration de la SA d'HLM Le Nouveau Logis - Centre Limousin

**Monsieur Christian Costrejean
(administrateur du 4 février 2009 au 12 octobre 2009)**

40 ans

Caisse des Dépôts – 56, rue de Lille – 75007 Paris

- Administrateur de CDC Entreprises Capital Investissement (depuis juin 2009)
- Membre du conseil d'administration de CDC Entreprises ELAN PME (d'avril à juin 2009)
- Administrateur du Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages (jusqu'en novembre 2009)
- Représentant permanent de la CDC, administrateur de CDC Capital Investissement (jusqu'en octobre 2009)
- Gérant de la Société Civile Immobilière TY KIRVI

Monsieur Philippe Duron*

62 ans

Député du Calvados – Maire de Caen
Esplanade Jean-Marie Louvel – 14027 Caen cedex 09

Monsieur Jean-Pol Henry*

66 ans

Vice-président honoraire de la chambre de représentants
118, rue de la Madeleine – B-6041 Gosselies – Belgique

Monsieur Pierre Mariani

53 ans

Président du comité de direction de Dexia SA
Dexia SA – Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Administrateur délégué de Dexia SA
- Administrateur de Dexia Banque Belgique
- Administrateur de Dexia BIL
- Administrateur et président du comité d'audit d'EDF (depuis novembre 2009)
- Administrateur de Crédit du Nord (de mai 2009 à novembre 2009)

* *Membre indépendant.*

**Monsieur Alain Quinet
(administrateur jusqu'au 4 février 2009)**

48 ans

Membre du comité de direction de la Caisse des Dépôts
56, rue de Lille – 75007

- Administrateur de Dexia SA (jusqu'en novembre 2009)
- Administrateur d'Accor
- Président directeur général de CDC Entreprises Capital Investissement
- Président du conseil d'administration de CDC Infrastructure
- Représentant permanent de la Caisse des Dépôts, administrateur de CDC International SA
- Administrateur de CNP Assurances
- Membre du conseil de surveillance de la Compagnie des Alpes (jusqu'en septembre 2009)
- Représentant permanent de la Caisse des Dépôts, membre du conseil de surveillance de la Compagnie Nationale du Rhône
- Administrateur de Eiffage
- Président directeur général de Financière Transdev
- Représentant permanent de la Caisse des Dépôts, administrateur du Fonds Stratégique d'Investissement
- Administrateur de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts
- Administrateur d'Icade SA
- Représentant permanent de la Financière Transdev, administrateur de Transdev

**Monsieur Philippe Rucheton
(administrateur depuis le 4 février 2009)**

61 ans

Membre du comité de direction de Dexia SA
Dexia SA – Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Président du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency (depuis avril 2009)
- Administrateur de Dexia Asset Management Luxembourg (depuis février 2009)
- Administrateur de Denizbank AS (depuis février 2009)
- Administrateur de Dexia Holdings, Inc. (depuis juin 2009)
- Administrateur de Dexia FP Holdings, Inc. (depuis juin 2009)
- Administrateur de HF Services LLC (depuis juin 2009)
- Administrateur de FSA Asset Management LLC (depuis juin 2009)
- Administrateur de FSA Capital Markets Services LLC (depuis juin 2009)
- Administrateur de FSA Capital Management Services LLC (depuis juin 2009)
- Administrateur de Dexia Insurance Belgium (depuis mai 2009)
- Administrateur de Crédit du Nord (de mai 2009 à décembre 2009)

Monsieur Antoine Rufenacht* (administrateur jusqu'au 24 septembre 2009)

70 ans

Maire du Havre

Place de l'Hôtel de Ville – 76600 Le Havre

- Gérant de la Société Financière Interocéanique
- Administrateur de l'Établissement Public Foncier de Normandie
- Gérant de la Société Civile SFEC
- Président de Le Volcan (depuis avril 2009)

Son remplaçant, M. Alain Lambert, coopté le 27 novembre 2009, a démissionné le 18 février 2010 et n'a perçu aucune rémunération.

Madame Francine Swiggers

57 ans

Président du comité de direction du groupe Arco
6, avenue Livingstone – B-1000 Bruxelles – Belgique

- Administrateur de Dexia SA
- Administrateur de Dexia Banque SA (depuis février 2009)
- Administrateur et président du comité de direction d'Arcofin CVBA
- Administrateur et président du comité de direction d'Arcopar CVBA
- Président du conseil d'administration et président du comité de direction d'Arcoplus CVBA
- Président du conseil d'administration et président du comité de direction d'Auxipar NV (jusqu'en mars 2009)
- Administrateur d'Auxipar NV (depuis mars 2009)
- Président du conseil d'administration d'Interfinance CVBA

- Président du conseil d'administration et président du comité de direction d'Arcosyn BV
- Administrateur de Sofato
- Président du conseil d'administration de Procura
- Administrateur de VDK – Caisse d'Épargne
- Membre du conseil d'administration de De Warande
- Membre du conseil d'administration de Hogeschool Universiteit Brussel

Monsieur René Thissen*

63 ans

Député – conseiller communal de Waimes
23, rue de Bouhémont – B-4950 Waimes – Belgique

- Administrateur du Centre Hospitalier Chrétien
- Président de Contrat de Rivière Amblève (jusqu'en mai 2009)
- Administrateur d'Unio Bruxelles ASBL
- Président du conseil d'administration de la Société Wallonne des Eaux
- Président du conseil d'administration de SAGIMA SA

Représentants du comité d'entreprise

Madame Valérie Hudé

Monsieur Jean-Claude Trochain (jusqu'au 2 février 2010).

Monsieur Pascal Cardineaud (depuis le 2 février 2010).

* Membre indépendant.

2. RÉMUNÉRATIONS ET ENGAGEMENTS

2.1 INTRODUCTION

La rémunération des membres du comité de direction de Dexia SA, dont celle de Pascal Poupelle, directeur général de Dexia Crédit Local, est fixée par le conseil d'administration de Dexia SA sur proposition du comité des nominations et des rémunérations.

La rémunération des membres du comité de direction fait l'objet d'une étude périodique menée par le comité des nominations et des rémunérations avec l'appui d'un consultant externe spécialisé.

Le conseil d'administration a la ferme volonté de s'inscrire dans le cadre réglementaire tel qu'il évolue sur la base des dispositions issues du G20 de Pittsburgh. Ainsi, conformément à la requête de la Commission Bancaire, Financière et des Assurances, Dexia a déposé auprès de cette institution une politique de rémunération conforme à la réglementation belge (qui entrera en application en 2010) et en applique les principes par anticipation dès cette année.

2.2 RAPPEL DES DÉCISIONS PRISES, EN 2009, EN CE QUI CONCERNE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION ⁽¹⁾

À l'occasion du conseil d'administration du 29 janvier 2009, le conseil a pris connaissance de la proposition des membres du comité de direction et du comité exécutif de Dexia SA ainsi que des membres des comités des principales entités du groupe de ne percevoir aucune rémunération variable au titre de l'année 2008.

Cette proposition a été acceptée par le conseil d'administration. Elle constitue une première dans l'ensemble du secteur financier. Plus de 50 dirigeants du groupe Dexia ont collectivement renoncé à l'entièreté de leur rémunération variable due au titre de 2008.

Durant cette séance, le conseil d'administration a également décidé de dénoncer le système de retraite supplémentaire mis en place, en France, au bénéfice de certains dirigeants.

Enfin, le conseil d'administration a décidé qu'aucune option sur actions ou action gratuite ne serait attribuée durant l'année 2009.

Par ailleurs, conformément au décret n°2009-348 du 30 mars 2009, modifié par le décret n°2009-445 du 20 avril 2009, Dexia a conclu une convention avec l'État français par laquelle la société prend différents engagements de bonne gouvernance.

L'année 2009 a également été celle au cours de laquelle le groupe Dexia, et les membres du comité de direction au premier chef, ont présenté le plan de transformation de l'entreprise à la Commission européenne qui s'est prononcée favorablement début 2010.

L'exécution des décisions de la Commission européenne devra s'intégrer, dans les années à venir, dans le modèle d'analyse de la performance des membres du comité de direction, chacun pour ce qui le concerne.

2.3 RÉMUNÉRATION AU TITRE DE 2009

2.3.1 Contexte

Le conseil d'administration de Dexia SA estime que l'année 2009 doit faire l'objet d'un traitement spécifique en ce qui concerne la rémunération des dirigeants.

Le conseil d'administration a pris acte que tous les objectifs du plan de transformation avaient été atteints et même dépassés en 2009, qu'il s'agisse de la réduction du profil de risques, de la maîtrise des coûts et du retour à la profitabilité sur quatre trimestres consécutifs permettant à Dexia de réaliser un résultat net de EUR 1 milliard après EUR 3,3 milliards de pertes en 2008.

En ce qui concerne les dirigeants du groupe, ils n'ont perçu, au titre de 2008, aucune rémunération variable.

Ce contexte justifie l'adoption de mesures spécifiques au titre de 2009.

Par ailleurs, étant donné que 2008 était une année de référence atypique et que la très grande majorité des membres du comité de direction sont entrés dans leur fonction à la fin 2008 (cf. document de référence 2008 de Dexia Crédit Local), la comparaison avec les années antérieures n'est pas pertinente.

2.3.2 Rémunération fixe et variable

La rémunération du directeur général est fixée par le conseil d'administration de Dexia Crédit Local, après consultation du comité des nominations et des rémunérations de Dexia SA.

La rémunération des membres du comité de direction est composée d'une partie fixe et d'une partie variable.

2.3.2.1 RÉMUNÉRATION FIXE

La rémunération fixe est déterminée en considération de la nature et de l'importance des responsabilités exercées par chacun (et en tenant compte des références de marché pour des postes de dimension comparable).

En 2009, aucune rémunération fixe des membres du comité de direction n'a été augmentée.

(1) Ce terme est utilisé dans la présente section au sens des membres du comité de direction de Dexia SA, dont certains d'entre eux sont administrateurs de Dexia Crédit Local.

Tableau de synthèse des rémunérations fixes

(en EUR)	Rémunération fixe versée en 2009	Autres avantages ⁽¹⁾
Gérard Bayol	234 236	-
Jean-Luc Dehaene	20 000	-
Pierre Mariani	1 000 000	6 324
Pascal Poupelle	500 000	-
Philippe Rucheton	500 000	6 324

(1) Une voiture de fonction est mise à la disposition de chacun des membres du comité de direction pour un usage professionnel et privé. Les frais y afférents ne sont pas repris dans les montants indiqués dans cette section. Les montants représentent les indemnités forfaitaires annuelles pour frais de représentation.

2.3.2.2 RÉMUNÉRATION VARIABLE

Le conseil d'administration a décidé d'appliquer, dès 2009, les principes de la réglementation belge qui seront applicables à partir de la rémunération variable 2010 à payer en 2011. Ces principes sont :

- un étalement de la rémunération variable sur trois ans ;
- une mesure de la performance sur le long terme ;
- un ajustement de la partie différée en cas de mauvaise performance ;
- une liaison de la partie différée avec le cours de l'action.

Le conseil d'administration a, relativement aux prestations 2009 et compte tenu de ce qui a été précisé ci-dessus, décidé de s'abstraire des principes appliqués dans le passé afin d'axer la fixation de la rémunération variable sur la réalisation du plan de transformation de Dexia et sur l'implication de chaque membre du comité de direction dans la mise en œuvre de ce plan.

Par ailleurs, le conseil d'administration a précisé que la rémunération variable, au titre de l'année 2009, doit être inférieure aux pratiques *ante* crise à niveau de fonction équivalente.

La réduction, au titre de 2009, appliquée aux membres du comité de direction est du même ordre que celle appliquée à la rémunération variable des 300 premiers dirigeants du groupe (i.e. réduction moyenne de plus d'un tiers).

2.3.2.3 CONDITIONS DE L'ATTRIBUTION ET DU PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE

Au titre de 2009, le conseil d'administration a fixé trois conditions à l'attribution et au paiement des rémunérations variables des membres du comité de direction :

1. le conseil d'administration a décidé que la rémunération variable attribuée aux membres du comité de direction de Dexia SA serait conditionnée à la non-reconduction des garanties des États sur les prêts interbancaires et émissions obligataires au-delà du 30 juin 2010, conformément aux engagements souscrits auprès de la Commission européenne.

En conséquence, les membres du comité de direction ne percevront aucun montant si cette condition n'est pas remplie.

En cas d'attribution d'une rémunération variable suite à la non-reconduction des garanties des États sur les prêts interbancaires et émissions obligataires, les principes suivants s'appliqueront :

2. le conseil vérifiera, sur proposition du comité des rémunérations, à chaque date de versement d'une partie différée que la performance du membre du comité de direction ne s'est pas dégradée et que les engagements pris auprès de la Commission européenne sont respectés ;
3. la partie différée est indexée sur le cours de l'action durant cette période. Cette indexation permet d'associer étroitement les intérêts des membres du comité de direction à ceux de l'actionnaire et ce dans une vision long terme.

Afin de tenir compte de la pénalité subie par les bénéficiaires du fait de l'indisponibilité des sommes différées, le membre du comité de direction pourra avoir droit à la contrevaletur du dividende intervenu pendant la période d'étalement.

2.3.2.4 ÉTALEMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE

Conformément aux principes évoqués ci-dessus, la rémunération variable des membres du comité de direction fera l'objet d'un étalement du paiement sur 3 ans. La partie différée est déterminée dans les conditions suivantes :

- en n+1 (i.e. 2010), le membre du comité de direction percevra :
 - pour la partie de 0 à EUR 50 000 : 100 % ;
 - pour la partie de EUR 50 001 à EUR 100 000 : 50 % ;
 - pour la partie au delà de EUR 100 001 : 33 % ;
- le membre du comité de direction percevra le solde, dans les conditions décrites au point 2.3.2.3., en n+2 (i.e. 2011) et n+3 (i.e. 2012).

Le membre du comité de direction devra toujours être au service du groupe lors du paiement des différentes échéances sans quoi les parties différées seront perdues, sauf décision contraire du conseil d'administration sur proposition du comité des nominations et rémunérations.

2.3.2.5 APPLICATION DE CES PRINCIPES AU TITRE DE 2009

Le conseil d'administration a pris acte que tous les objectifs du plan de transformation avaient été atteints et même dépassés en 2009.

Le conseil rappelle qu'aucune attribution d'option sur actions ou attribution gratuite d'actions n'a été réalisée durant l'année 2009. De même, aucune rémunération fixe n'a fait l'objet d'une revalorisation.

Tableau de synthèse des rémunérations variables

(en EUR)	Rémunération variable relative à l'année 2009				
	Montants attribués sous conditions (cf. 2.3.2.4) par date de versement éventuel				
	2010	2011	2012	Total	% différé
Pierre Mariani	308 333	245 833	245 834	800 000	61 %
Pascal Poupelle	141 667	79 166	79 167	300 000	53 %
Philippe Rucheton	141 667	79 166	79 167	300 000	53 %

Les pourcentages de rémunération différée se situent dans la fourchette haute des recommandations de bonne gouvernance (*Financial Stability Board*).

2.4 PENSIONS EXTRA-LÉGALES

Il est précisé que Dexia Crédit Local n'a, par le passé, pris aucun engagement particulier en faveur de ses dirigeants.

Pierre Mariani et Philippe Rucheton bénéficient du nouveau régime de plan de pension extra-légal pour les membres du comité de direction de Dexia SA sous contrat belge. Au moment de la retraite, ils auront droit au capital constitutif de la capitalisation de contributions annuelles. Ces dernières représentent un pourcentage fixe d'une rémunération annuelle fixe plafonnée.

Les primes annuelles de EUR 547 900 ont été payées en 2009 au bénéfice des membres sous contrat belge du comité de direction de Dexia SA dont EUR 147 830 pour l'administrateur-délégué.

Des primes annuelles collectives de EUR 199 910 ont été payées en 2009 au bénéfice des membres sous contrat belge du comité de direction pour une couverture supplémentaire décès, invalidité permanente et frais de traitement médical et de EUR 5 780 au bénéfice du membre sous contrat français du comité pour les couvertures obligatoires et supplémentaires décès, invalidité, permanente et frais médicaux.

2.5 CONDITIONS RELATIVES AU DEPART

Pierre Mariani a droit, en cas de résiliation par Dexia du contrat qui le lie à Dexia, à une indemnité forfaitaire et unique dont le montant sera déterminé en fonction des règles adoptées par l'AFEP/MEDEF.

Pascal Poupelle a droit, en cas de résiliation par Dexia du contrat qui le lie à Dexia, à une indemnité calculée sur la base des conventions applicables au sein de l'entreprise.

Philippe Rucheton a droit, en cas de résiliation par Dexia du contrat qui le lie à Dexia, dans les douze mois d'un changement de contrôle, à une indemnité égale aux rémunérations fixes et variables correspondant à une période de 18 mois, sans préjudice des règles de droit commun qui pourraient, le cas échéant, être applicables.

Gérard Bayol a perçu une indemnité de départ d'un montant équivalent à 24,3 mois de la rémunération mensuelle moyenne perçue en 2007 et 2008.

2.6 JETONS DE PRÉSENCE

Le montant des jetons de présence des administrateurs de Dexia Crédit Local a été fixé par l'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2009 à EUR 225 000. Au titre de l'exercice 2009, une somme de EUR 115 500 a été versée. Le détail des attributions tenant compte de l'assiduité est donné dans le tableau ci-après.

Par ailleurs, tout jeton de présence ou tantième qui serait payé par une société du groupe Dexia ou par une société tierce dans laquelle un mandat est exercé au nom et pour le compte de Dexia, à un membre du comité de direction viendrait en déduction des rémunérations fixes ou variables de ce dernier.

Tableau sur les jetons de présence versés par Dexia Crédit Local

Membres du conseil	Jetons de présence versés au titre de l'exercice 2008	Jetons de présence versés au titre de l'exercice 2009
Julien Brami	-	2 500
Jean-Pierre Brunel	21 000 ⁽¹⁾	21 000 ⁽¹⁾
Christian Costrejean	-	12 500
Jean-Luc Dehaene	0 ⁽²⁾	0 ⁽²⁾
Philippe Duron	10 714	5 000
FFB (Didier Ridoret)	6 429	7 500
FNTP (Patrick Bernasconi)	19 500 ⁽¹⁾	18 500 ⁽¹⁾
Jean-Pol Henry	9 643 ^{(3)(3')}	11 250 ⁽³⁾
Pierre Mariani	0	0
Pascal Poupelle	0	0
Philippe Rucheton	0	0
Antoine Rufenacht	0 ⁽⁴⁾	2 500
Francine Swiggers	14 143 ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	13 875 ⁽⁶⁾
René Thissen	11 250 ⁽³⁾	9 375 ⁽³⁾
TOTAL	92 679	104 000

(1) Y compris montant versé au titre de sa participation au comité d'audit.

(2) Dexia SA a versé, à titre de jetons de présence, à Jean-Luc Dehaene au titre de ses fonctions chez Dexia SA, un montant de EUR 28 000 pour l'exercice 2008 et un montant de EUR 68 000 pour l'exercice 2009.

(3) Après retenue à la source.

(3') Le montant indiqué dans le rapport 2008 qui était de EUR 8 036 a fait l'objet d'une régularisation.

(4) En raison de sa demande de ne pas percevoir de jetons de présence au titre de l'exercice 2008.

(5) Y compris montant versé au titre de sa participation au comité d'audit et après retenue à la source.

(6) Dexia SA a versé, à titre de jetons de présence, à Francine Swiggers au titre de ses fonctions chez Dexia SA, un montant de EUR 64 000 pour l'exercice 2008 et un montant de EUR 46 000 pour l'exercice 2009.

2.7 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En 2009, Dexia n'a pas procédé à l'octroi d'options sur actions et n'a pas mis en place un plan d'actionnariat réservé à son personnel, y inclus ses dirigeants.

Par ailleurs, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été levée durant l'exercice 2009 et il n'existe aucune action de performance au profit des mandataires sociaux de Dexia.

Faits marquants et perspectives

1. FAITS MARQUANTS

L'année 2009 a été fortement marquée par les conséquences de la crise financière qui a ébranlé le système bancaire en 2008 et par le plan de transformation initié par Dexia en novembre 2008 pour rétablir une assise solide au groupe. Les axes de ce plan de transformation, dont les étapes ont été annoncées en janvier 2009, visent à recentrer Dexia sur ses principales franchises commerciales, à améliorer son profil de risque ainsi qu'à optimiser sa base de coûts.

Différentes mesures ont été mises en œuvre en 2009 et début 2010 et des progrès importants ont d'ores et déjà été réalisés.

L'accord intervenu début février 2010 avec la Commission européenne est un élément déterminant pour 2010 et les années à venir.

1.1 DÉSIGNIFICATIONS

Dans le cadre de son plan de transformation, Dexia a procédé à plusieurs cessions en 2009, dont la vente de FSA Insurance. Ces cessions participent à la réduction du bilan et du profil de risque du groupe.

Cession de FSA Insurance

La vente de FSA Insurance à Assured Guaranty (ci-après Assured), annoncée en novembre 2008, a été réalisée le 1^{er} juillet 2009. Le montant total de la vente s'élève à USD 816,5 millions, dont USD 546 millions en numéraire et 21,85 millions d'actions ordinaires Assured⁽¹⁾, représentant 13,9 % du capital d'Assured au moment de la transaction.

Dexia a conservé le portefeuille *Financial products* de FSA, qui s'élève à USD 15,5 milliards au 31 décembre 2009. Ce portefeuille a été mis en *run-off* et les actifs sont partiellement protégés par une garantie des États belge et français⁽²⁾. Cette garantie a été approuvée par la Commission européenne en date du 13 mars 2009 et prévoit que Dexia couvrira la première perte à hauteur de USD 4,5 milliards dont USD 2 milliards sont provisionnés au 31 décembre 2009. Si les pertes finales dépassaient USD 4,5 milliards, les États interviendraient et recevraient en échange des actions ordinaires de Dexia ou des parts bénéficiaires. Le mécanisme d'émission d'actions et de parts bénéficiaires a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire de Dexia du 24 juin 2009.

Cette vente a permis à Dexia de se défaire d'une exposition de USD 416 milliards sur le marché américain, dont USD 113 milliards d'*asset-backed securities*.

Sortie de Kommunalkredit Austria

Dans le cadre du plan de recapitalisation de Kommunalkredit Austria annoncé le 3 novembre 2008, Dexia Crédit Local a vendu sa participation de 49 % dans Kommunalkredit Austria et a acheté la part de Kommunalkredit Austria dans Dexia Kommunalkredit Bank, portant ainsi sa participation à 100 %.

Cette double transaction a été finalisée le 19 mars 2009. Tous ses impacts avaient été pris en compte fin 2008.

Vente de Crédit du Nord

Dexia a vendu à Société Générale sa participation de 20 % (10 % détenus par Dexia Crédit Local et 10 % par Dexia Banque Belgique) dans Crédit du Nord, pour un montant en numéraire de EUR 676 millions.

La transaction, qui s'inscrit dans le cadre du plan de transformation, a été finalisée le 11 décembre 2009 et a généré une plus-value de EUR 153 millions (dont EUR 77 millions pour Dexia Crédit Local).

Dans le même temps, Dexia Crédit Local a acquis la participation de 20 % du Crédit du Nord dans Dexia CLF Banque pour un montant en numéraire de EUR 13 millions. À la suite de cette acquisition, Dexia Crédit Local détient 100 % de Dexia CLF Banque.

Accord de cession de Dexia Épargne Pension

En décembre 2009, Dexia a signé un accord portant sur la vente à BNP Paribas Assurance de Dexia Épargne Pension, une filiale de Dexia spécialisée dans la vente de produits d'assurance-vie en France.

L'opération est soumise à l'approbation des autorités de contrôle compétentes et devrait être finalisée dans le courant du premier semestre 2010.

(1) Le 13 août 2009, Dexia Holdings Inc. a revendu ces actions à Dexia SA qui les a cédées le 11 mars 2010.

(2) Le portefeuille *Financial products* est subdivisé en deux parties :
- USD 11,2 milliards d'actifs bénéficiant de la garantie ;
- USD 4,3 milliards d'actifs de haute qualité (100 % investment grade) sont exclus de la garantie.

1.2 REDIMENSIONNEMENT DES ACTIVITÉS DE TRADING

La réorganisation des activités de *trading* initiée en 2008 se matérialise par :

- l'arrêt des activités de *trading* pour compte propre ;
- la réduction de moitié des limites de VaR et la centralisation des autres activités de *trading* à Bruxelles ;
- la centralisation de la gestion des portefeuilles obligataires en *run-off* à Dublin.

1.3 POLITIQUE ACTIVE DE RÉDUCTION DU BILAN

En 2009, le groupe a poursuivi sa politique active de réduction du bilan engagée fin 2008.

Le portefeuille obligataire en *run-off* a été réduit de EUR 24 milliards en 2009, notamment *via* la vente de EUR 15 milliards de titres. Au 31 décembre 2009, le portefeuille obligataire en *run-off* s'élève à EUR 134 milliards.

Le portefeuille *Financial products* s'élève à USD 15,5 milliards au 31 décembre 2009.

Le groupe a également vendu des prêts pour un montant total de EUR 1,7 milliard en 2009.

D'autre part, l'encours des lignes de liquidité non tirées aux États-Unis a diminué de USD 6 milliards en 2009.

Dexia Crédit Local a enregistré des pertes à hauteur d'environ EUR 81 millions sur des titres et titres reclassés en prêts et créances.

L'ensemble a concouru à la réduction du bilan de Dexia Crédit Local de EUR 54 milliards.

1.4 AMÉLIORATION DU PROFIL DE LIQUIDITÉ

Des progrès importants ont été accomplis en 2009 en termes de consolidation de la liquidité du groupe.

Pour rappel, en octobre 2008, les États belge, français et luxembourgeois ont accordé à Dexia une garantie sur une partie importante de ses financements à court et à moyen terme afin d'aider le groupe à faire face à la crise de liquidités à laquelle il était confronté. Par l'avenant signé le 14 octobre 2009, cette garantie a été prolongée jusqu'au 31 octobre 2010 et les modifications suivantes ont été apportées au mécanisme :

- le plafond des encours garantis a été abaissé de EUR 150 milliards à EUR 100 milliards ;
- l'échéance des nouveaux financements à long terme a été allongée à quatre ans maximum.

En outre, depuis le 16 octobre 2009, Dexia a renoncé au bénéfice de la garantie pour tous les nouveaux contrats assortis d'une échéance inférieure à un mois et pour l'ensemble des nouveaux contrats à échéance indéterminée. Le groupe a sans difficulté pu remplacer ces financements garantis par des financements non garantis.

En 2009, le groupe Dexia a levé un total de EUR 45,7 milliards de ressources obligataires à moyen et long termes, dont EUR 34 milliards pour le groupe Dexia Crédit Local. La part des emprunts non couverts par la garantie des États s'établit à 51 % (49 % pour le groupe Dexia Crédit Local), en progression constante sur l'année.

Cette bonne performance, combinée à la politique volontariste de réduction du bilan, a eu pour conséquence directe une forte réduction de l'encours de dette garantie. Ainsi, au 31 décembre 2009, l'encours total de dette garantie à court et moyen terme du groupe Dexia s'élève à EUR 50,4 milliards, après un pic d'utilisation à EUR 95,8 milliards en mai 2009.

La réduction du besoin de liquidité du groupe permettra à Dexia de s'affranchir plus tôt que prévu de la garantie des États. Dexia ne fera plus usage de la garantie :

- pour ses contrats de dépôts, notamment les dépôts interbancaires, à compter du 1^{er} mars 2010, en avance par rapport au calendrier convenu avec la Commission européenne ;
- pour ses émissions à court terme, après le 31 mai 2010 ;
- pour ses émissions à long terme, après le 30 juin 2010.

1.5 RÉDUCTION DES COÛTS ET ADAPTATION DE L'EMPLOI

Afin de maintenir la rentabilité du groupe recentré sur ses principales franchises, Dexia a annoncé en 2008 un objectif de réduction de sa base de coûts de 15 % en trois ans, avec un impact positif sur les comptes de EUR 200 millions attendu sur les comptes dès 2009 et de EUR 600 millions à fin 2011.

L'objectif de 2009 a été dépassé avec une réduction effective des coûts de EUR 350 millions pour le groupe Dexia (EUR 120 millions pour Dexia Crédit Local) sur l'ensemble de l'année, soit une économie additionnelle de EUR 150 millions.

Le recentrage du groupe s'est accompagné, en 2009, d'une revue complète des activités, avec comme conséquence directe une adaptation de l'emploi.

Un projet d'entreprise a été présenté en février 2009 aux partenaires sociaux de Dexia Crédit Local. Le plan de départ volontaire des collaborateurs proposé et mis en œuvre au cours du premier semestre dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi a permis d'éviter tout licenciement contraint. Ce sont au total 222 collaborateurs qui auront quitté l'entreprise dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

1.6 ACCORD DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Une nouvelle étape importante pour le groupe Dexia a été franchie le 5 février 2010, mettant fin à une longue période d'incertitude. Après plusieurs mois de discussion, les États belge, français et luxembourgeois et la Commission européenne ont conclu un accord de principe sur le plan de restructuration du groupe Dexia. Cet accord a été définitivement entériné par la nouvelle Commission le 26 février 2010.

Cet accord permet au groupe de continuer à développer ses métiers principaux sur ses marchés historiques, la France, la Belgique et le Luxembourg, ainsi qu'en Turquie.

S'agissant du métier Public and Wholesale Banking, Dexia alignera son activité de prêt avec sa capacité d'émission d'obligations foncières. La nouvelle production du métier sera limitée à EUR 15 milliards en 2010, et à EUR 18 milliards en 2014 et respectera un niveau de *risk-adjusted return on capital* (RAROC) minimum de 10 %.

Cet accord qui s'inscrit pleinement dans la dynamique du plan de transformation du groupe prévoit des mesures additionnelles (cf. ci-après). Sa mise en œuvre fera l'objet d'un rapport semestriel à la Commission européenne par un expert indépendant.

Cessions supplémentaires

Dans le cadre des négociations avec la Commission européenne, il a été décidé de vendre Dexia Crediop en Italie (participation de 70 %) et Dexia banka Slovensko en Slovaquie (participation de 88,7 %) d'ici le 31 octobre 2012, ainsi que Dexia Sabadell en Espagne (participation de 60 %) d'ici le 31 décembre 2013.

Dexia s'est également engagé à céder AdInfo en Belgique (participation de 51 %) d'ici le 31 octobre 2010 et les activités d'assurance en Turquie d'ici le 31 octobre 2012.

Autres mesures

L'accord prévoit également certaines restrictions sur les dividendes, les instruments hybrides et les acquisitions pour les deux prochaines années. Ainsi Dexia :

- n'effectuera aucune acquisition d'institution financière avant la fin 2011 ;
- ne pourra verser de dividendes sur les actions ordinaires que sous forme d'actions jusqu'à fin 2011 ;
- ne paiera des coupons sur ses instruments de dette subordonnée que s'il existe une obligation contractuelle et ne procédera à aucun remboursement anticipé (*call*) jusqu'à fin 2011.

Dexia renoncera à l'obligation convertible de EUR 376 millions qui devait être souscrite par le grand-duché de Luxembourg.

Création d'une « Legacy Division »

En accord avec la Commission européenne, Dexia va regrouper ses portefeuilles en *run-off* ainsi que certains prêts et engagements hors bilan non stratégiques du métier Public and Wholesale Banking au sein d'une division spécifique, à côté des métiers principaux.

Cette division regroupera :

- le portefeuille obligataire en *run-off* (EUR 134 milliards au 31 décembre 2009) ;
- un certain nombre de prêts non stratégiques au secteur public (EUR 17 milliards au 31 décembre 2009) ;
- le portefeuille *Financial products* (USD 15,5 milliards au 31 décembre 2009).

Ces actifs resteront inscrits au bilan du groupe et bénéficieront d'un financement clairement identifié et alloué. Ainsi, le financement garanti par les États sera entièrement alloué à cette division.

Cette nouvelle segmentation analytique permettra d'améliorer la visibilité des métiers principaux.

1.7 DIX ENGAGEMENTS DE DEXIA

Le 9 novembre 2009, Dexia, dans sa volonté de développer avec ses clients une relation de confiance, durable et transparente, a pris dix engagements relatifs à la commercialisation des crédits structurés à ses clients en France. Ces engagements tirent les enseignements de la crise financière et des besoins exprimés par les clients. Ils s'inscrivent dans les principes édictés par la charte Gissler ou charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales et forment le cadre de la politique commerciale de Dexia en France dans ce domaine.

1. Dexia s'engage à ne proposer à ses clients aucun nouveau crédit les exposant à des risques sur le capital de leurs emprunts ou sur certains indices à risque élevé (matières premières, actions, devises, indices hors OCDE) ;
2. Dexia s'engage à toujours proposer à ses clients des solutions alternatives, à taux fixe et à taux variable, à toute nouvelle offre de crédit structuré ;
3. Dexia s'engage à ne pas proposer de produits présentant des effets de structure cumulatifs, dits boules de neige, produits que Dexia s'est toujours refusé de commercialiser ;
4. Dexia s'engage à apporter un diagnostic individualisé de ses encours de dette à tout client qui en ferait la demande ;
5. Dexia s'engage à convenir avec les responsables financiers des collectivités de leur profil acceptable de risque financier et s'engage à fournir systématiquement :

- une analyse de la structure des produits et de leur fonctionnement, mentionnant clairement les inconvénients et les risques des stratégies proposées ;
 - une analyse rétrospective des indices sous-jacents ;
 - une simulation du taux payé selon l'évolution des indices sous-jacents, au travers de scénarii de stress ;
 - une valorisation annuelle des produits.
6. Dexia s'engage à présenter ses produits selon la classification de risques proposée dans le projet de charte Gissler pour les indices sous-jacents et les structures de crédit ;
 7. Dexia s'engage à ne commercialiser aucun produit à l'intention de ses clients sans qu'il n'ait reçu préalablement l'aval de la direction des risques et de la direction de la conformité du groupe Dexia ;
 8. À la demande des exécutifs des collectivités locales, Dexia s'engage à présenter devant les assemblées délibérantes un bilan annuel complet de l'état des encours contractés auprès de Dexia ;
 9. Dexia s'engage à publier dans son rapport d'activité un état des lieux précis des encours structurés de ses clients (taux moyens, premiers et derniers déciles) ;
 10. Pour les anciennes opérations, non couvertes par le projet de charte Gissler qui n'a pas de portée rétroactive, Dexia s'engage à proposer à ceux de ses clients qui le souhaiteraient les solutions les plus adaptées pour réduire les expositions que ces derniers jugeraient excessives.

De plus, Dexia a confié à des personnalités qualifiées la mission de s'assurer que les règles de commercialisation de crédits structurés de Dexia contribuent aux exigences d'une gestion équilibrée et autonome des finances publiques locales : Michel Bouvard, député de Savoie, président de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations ; Bernard Cieutat, président de Chambre honoraire à la Cour des comptes ; Jean-Louis Fort, ancien secrétaire général de la Commission bancaire.

Cette commission s'est réunie six fois en janvier et février 2010, sur différents thèmes, dont l'analyse des règles de fonctionnement internes et de commercialisation.

En soumettant à la commission un code de déontologie des produits structurés, préparé en lien avec les associations d'élus locaux, il s'agit pour Dexia Crédit Local de formaliser, au-delà des prescriptions de la charte Gissler, ses engagements sur la conception, la commercialisation et le suivi des produits structurés. Le travail de la commission est toujours en cours.

L'avis que la commission formulera sur ce code sera rendu public.

1.8 DÉMARCHÉ QUALITÉ

En 2009, la certification ISO 9001 a été confirmée pour l'ensemble des activités commerciales, financières et administratives exercées en France par Dexia Crédit Local. Dexia Sofaxis s'est également vu renouveler la certification qualité ISO 9001, ainsi que les normes OHSAS 18001 (Sécurité), ISO 14001 (Environnement) et SA 8000 (Éthique). La certification ISO 14001 de Dexia Crediop a également été renouvelée.

2. PERSPECTIVES

Si la crise a révélé les faiblesses de Dexia dans l'exercice de son métier de financeur du secteur public, elle a également permis de mettre en évidence des points forts et des atouts essentiels pour son redressement :

- une spécialisation et une expertise reconnue en matière de financement du secteur public local et de financement de projets ;
- le recours à des véhicules de refinancement sous forme d'obligations foncières qui ont fait preuve de grande robustesse depuis le déclenchement de la crise ;
- un encours dont la rentabilité et la qualité de risque donnent à Dexia le temps de conduire les nécessaires évolutions de ce métier ;
- un faible niveau de risque du secteur dans son ensemble.

La poursuite de la mise en place du plan de transformation, l'accord intervenu début 2010 avec la Commission européenne, le recentrage du métier sur ses marchés historiques ainsi que la fin programmée du recours aux garanties des États au titre de ses refinancements, permettent aujourd'hui à Dexia d'envisager positivement l'avenir.

Dexia a retrouvé la capacité d'accompagner un secteur public infranational lui-même impacté par la crise et confronté à de nouveaux défis.

2.1 UN SECTEUR PUBLIC INFRANATIONAL EN MUTATION PROFONDE

En 2008 et 2009, l'actualité du secteur public infranational européen (incluant les collectivités locales, régionales, fédérées, ainsi que les organismes publics qui leur sont rattachés) a été marquée par la poursuite des politiques de décentralisation et de réorganisation territoriale, mais surtout par l'éclatement de la crise économique et financière et sa propagation à de nombreux pays. L'enjeu est important compte tenu de la place et du rôle de ce secteur dans le développement de nos économies : ses dépenses représentent en effet le tiers des dépenses publiques, et ses investissements les deux-tiers du total de l'investissement public en Europe.

a) Des réformes institutionnelles majeures

Les processus de décentralisation et de renforcement des responsabilités locales se sont poursuivis activement dans les nouveaux États membres de l'Union Européenne mais également en Espagne (réforme des statuts des Communautés autonomes), au Portugal (transferts en matière d'éducation), en Allemagne (poursuite de la réforme du fédéralisme), en France (Acte II de la décentralisation) ou encore en Angleterre, où le processus est en cours avec la publication en 2008 du Livre blanc « *Communities in control: real people, real power* ».

Plusieurs pays européens mettent également en place des réformes territoriales profondes, se traduisant par exemple par des fusions de

communes, le développement de l'intercommunalité, la suppression d'un échelon de collectivités locales ou encore la création d'un niveau régional. En France, un projet de loi sur la réforme des collectivités locales a été adopté en première lecture par le Sénat le 5 février 2010 ouvrant la voie à des chantiers ambitieux⁽¹⁾.

b) Un impact croissant de la crise

En 2008, la crise n'avait pas encore produit tous ses effets sur les collectivités locales qui, dans leur grande majorité, étaient bien armées pour y faire face grâce à des bases financières saines et solides. Pourtant, quelques signes témoignaient déjà clairement de la présence et de la réalité de la crise, surtout dans les pays touchés précocement par le ralentissement économique, comme l'Espagne. Par exemple, a-t-on observé dès 2008 une moindre progression des recettes infranationales par rapport aux années précédentes : +1,3 % en 2008 contre +2,6 % par an en moyenne entre 2000 et 2007 (en volume).

2009 et surtout 2010 seront des années particulièrement difficiles pour la grande majorité des collectivités territoriales européennes avec l'accentuation de la diminution des recettes et un alourdissement significatif des dépenses.

DES RECETTES SOUS CONTRAINTES FORTES

Les recettes fiscales en particulier ont connu une croissance particulièrement modérée en 2008, en rupture avec les années antérieures : +0,8 % en volume en 2008 contre +3,0 % par an en moyenne entre 2000 et 2007. Ce ralentissement sera encore plus marqué en 2009 et 2010, du fait essentiellement de la diminution des recettes fiscales adossées à des flux économiques volatils et cycliques, tels que les impôts sur les revenus des ménages et des entreprises, la TVA, les impôts liés à la consommation ou encore ceux liés à l'activité immobilière⁽²⁾.

DES DÉPENSES EN AUGMENTATION SIGNIFICATIVE

À l'inverse des recettes, on s'attend à une augmentation des dépenses en 2009 et 2010, dans la continuité de 2008 (+3,4 % en volume). En 2008, cette augmentation a concerné à la fois les dépenses courantes et les dépenses d'investissement qui sont restées très dynamiques (+3,3 % en 2008), prolongeant la tendance observée depuis plusieurs années maintenant : progression soutenue de l'investissement public local liée aux processus de décentralisation, aux efforts de rattrapage et de mise aux normes européennes et enfin aux effets de levier des fonds structurels et de cohésion.

Pour 2009 et 2010, la progression des dépenses courantes reflétera l'impact social de la crise et en particulier la hausse des transferts sociaux. L'investissement, qui constitue trop souvent une variable d'ajustement budgétaire, pourrait résister grâce à la mise en place effective des plans de relance nationaux et régionaux. Fondés sur la stimulation budgétaire, ces plans devraient en effet contribuer à limiter la baisse possible de l'investissement local, voire à le stimuler grâce à divers mécanismes⁽³⁾.

(1) Création des conseillers territoriaux communs aux départements et aux régions, instauration de métropoles, encouragement aux fusions de communes, de départements et de régions, achèvement de la carte de l'intercommunalité et élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct.
 (2) En France par exemple, la baisse des droits de mutation perçus par les communes et surtout par les départements est de -9,4 % en 2008, et est estimée à -26 % en 2009. La mise en œuvre en 2010 d'importantes réformes des finances infranationales en Espagne, Italie, France, Allemagne, etc. aura également un impact marqué sur le profil et l'évolution des recettes des collectivités territoriales.
 (3) Création de fonds pour l'investissement local, augmentation des dotations en capital, accélération du versement des subventions d'investissement et des avances, anticipation des programmes déjà planifiés, assouplissement des contraintes en matière de recours à l'endettement, allègement des procédures de marchés publics, etc.

LE RETOUR AU DÉFICIT BUDGÉTAIRE ET À L'ENDETTEMENT

L'augmentation des dépenses et la baisse des recettes se sont mécaniquement traduites en 2008 par un retour au déficit budgétaire du secteur public infranational européen : il s'est élevé à EUR 37 milliards en 2008, soit 0,3 % du PIB, niveau qui reste toutefois limité quand on le compare aux 2,3 % du PIB du déficit public dans son ensemble. Ce déficit devrait s'accroître en 2009 et 2010, générant un besoin de financement plus important.

L'encours de dette infranationale (EUR 1 259 milliards, soit 10,1 % du PIB et 16,4 % de la dette publique totale) a augmenté de +4 % en volume en 2008, une augmentation imputée en grande partie aux États fédérés en Allemagne, en Belgique et en Autriche. En effet, pour le seul secteur public local, la croissance de l'encours de dette (EUR 704 milliards, soit 5,6 % du PIB et 9,2 % de la dette publique) s'est élevée à +1,4 % en volume en 2008. Cette progression reste non négligeable, traduisant un appel important à l'endettement des collectivités locales pour financer leurs investissements. En 2009, voire 2010, la réduction des marges de manœuvre, notamment d'autofinancement, devrait générer un recours encore accru à l'endettement dans de nombreux pays.

2.2 DES ATTENTES FORTES DU SECTEUR PUBLIC INFRANATIONAL

Ce contexte difficile, s'il impacte aujourd'hui fortement le secteur public infranational, fait de lui un acteur décisif de la relance économique. Il crée à cet égard des attentes et des besoins nouveaux que Dexia, comme l'ensemble des partenaires de ce secteur, doivent aujourd'hui prendre en compte pour accompagner concrètement la recherche et la mise en place de solutions performantes.

a) Un recours important aux financements externes

L'encours de dette infranationale devrait donc continuer à s'accroître à partir de 2010, notamment si les collectivités confirment leur volonté de jouer un rôle contra-cyclique. Elles seront en effet de plus en plus contraintes par l'alourdissement des dépenses de nature sociale, malgré la mise en place de programmes d'économies budgétaires dans plusieurs pays, et par la contraction de leurs ressources : des recettes fiscales mais également des dotations des gouvernements centraux, eux-mêmes soumis à de fortes pressions budgétaires.

Ces besoins de financement seront d'autant plus importants qu'ils s'inscrivent dans une tendance à l'accroissement des dépenses publiques infranationales sous l'effet des processus de renforcement de la décentralisation dans la plupart des pays européens. Certes, les décisions d'investir pourraient être repoussées, voire remises en cause, compte tenu du poids croissant des déficits mais il est plus vraisemblable que l'effet des plans de relance, la nécessité d'entretenir le patrimoine existant (qui représente en France par exemple 70 % des dépenses d'investissement), l'impact de la réglementation et des plans d'actions européens en matière d'environnement et de développement durable, de transport et d'énergie, se traduiront par des besoins de financement élevés dans les prochaines années.

b) Des besoins d'optimisation financière

Compte tenu des tensions financières qui affectent les finances publiques, nationales et infranationales, les collectivités territoriales chercheront certainement à optimiser leurs ressources disponibles, la gestion de l'ensemble de leurs postes budgétaires et particulièrement leur gestion financière afin de conserver ou d'accroître leur capacité à investir.

Elles seront ainsi vraisemblablement conduites à recourir davantage à des formules de partenariat public/privé (PPP) ou encore à externaliser, voire privatiser, auprès de prestataires externes, certains services publics locaux ainsi que les investissements qui y sont attachés.

De la même façon, elles continueront d'optimiser la gestion des risques d'évolution des charges financières : si celles-ci représentent aujourd'hui moins de 4 % des dépenses courantes du secteur, l'accroissement de l'endettement et la volatilité des taux en sortie de crise nécessiteront une vigilance particulière à cet égard.

Enfin, dans cette même logique, d'autres pistes d'optimisation financière seront explorées, comme la gestion de la trésorerie à court terme, des paiements aux fournisseurs ou aux prestataires, des subventions et garanties reçues ou versées, ou encore la couverture de différents types de risques.

c) Une exigence de responsabilité et de transparence

La crise économique et financière crée par ailleurs de nouvelles exigences pour le secteur public local vis-à-vis de ses différents partenaires. Dans un environnement contraint, il est plus important que jamais de pouvoir compter sur des partenaires présents dans la durée, responsables et transparents.

Dans le domaine du financement des investissements, cette exigence passe par une capacité d'écoute et de compréhension des problématiques, de mobilisation des compétences requises pour apporter les solutions adaptées, de transparence et de clarté dans la présentation des offres et dans le suivi des solutions mises en place. C'est à ce prix qu'une relation confiante et durable peut être envisagée et pourra produire tous les effets escomptés.

C'est dans ce contexte que Dexia a, en particulier, adopté la charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales et a publiquement souscrit ses dix engagements relatifs aux crédits structurés.

C'est également dans ce cadre que Dexia propose depuis 2009 aux collectivités locales françaises, organismes d'HLM et établissements de santé, de conclure des engagements de partenariat formalisant des obligations d'information et de suivi entre Dexia et ses clients.

2.3 UNE CAPACITÉ DE RÉPONSE RESTAURÉE ET ÉLARGIE

La crise qui a affecté Dexia au cours de l'automne 2008 l'a conduit à mettre en place un plan de transformation profond et vigoureux. Des progrès très significatifs ont été accomplis et Dexia a d'ores et déjà renoué avec des résultats positifs. Plus sûr et plus solide, Dexia s'est donné les moyens d'être le partenaire de référence du secteur public infranational sur ses marchés historiques, au premier rang desquels la France, et ce dans la durée. Il est aujourd'hui en ordre de marche pour apporter les réponses les plus efficaces aux attentes et aux besoins de ses clients, qu'il s'agisse de collectivités territoriales ou d'acteurs de la santé, du médico-social, du logement ou de l'économie sociale.

a) La couverture des besoins de financement du secteur public

En recouvrant progressivement sa pleine autonomie en matière de refinancement et en concentrant ses capacités de financement sur ses marchés historiques, Dexia a aujourd'hui la capacité d'accompagner ses clients dans la réalisation de leurs projets d'investissements et d'être présent à leurs côtés pour mettre en place les financements bancaires nécessaires.

En fonction de la nature des projets et des besoins de chaque client, des solutions alternatives de financement sont également proposées, telles que des PPP, des financements locatifs ou d'autres solutions d'externalisation.

Dexia propose enfin à ses grands clients une diversification de leurs sources de financement, via la mise en place d'émissions obligataires adaptées à leur stratégie financière et à leurs besoins.

b) Une offre de services dédiée à l'optimisation des ressources

Parce que l'optimisation des ressources du secteur public infranational est devenue une nécessité permanente pour le maintien de sa capacité à investir, Dexia met à la disposition de ses clients une gamme élargie de solutions financières afin de répondre à l'ensemble de leurs besoins en matière :

- de gestion de dette et de trésorerie ;
- de rationalisation de la gestion de leurs actifs (patrimoine immobilier, équipements mobiliers, etc.) ;
- d'assurance et d'ingénierie sociale (assurance statutaire, conseil en organisation, etc.) ;
- d'optimisation de l'exercice de leurs compétences (supports prépayés de prestations sociales, etc.).

c) Une capacité à faciliter la mise en œuvre des politiques de développement durable

Pour aider les acteurs locaux à faire face à des exigences environnementales, sociétales et sociales toujours plus fortes, Dexia continue de développer des solutions contribuant au développement durable des territoires via le financement des énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique par le financement de projets respectueux de l'environnement et les économies d'énergie dans les équipements publics.

Il les aide par ailleurs à favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap ou de dépendance. Il soutient enfin les projets favorisant la mixité sociale. Dexia est, en France, depuis 2001, un acteur majeur de la distribution de Prêts Locatifs Sociaux (PLS) et participe à la promotion du Prêt Social de Location-Accession (PSLA) pour permettre aux ménages à revenus modestes d'accéder à la propriété.

d) Une expertise unique en matière de financements de projets

Dexia dispose d'une réputation de savoir-faire bien établie sur les deux grands secteurs des financements de projets sur lesquels le groupe s'est recentré et auprès desquels il assure l'ensemble des fonctions requises (arrangement de la dette, conseil financier, couverture de taux, agent des financements, structuration de solutions obligataires, investissement en capital) :

- les transports et les infrastructures sociales : réseaux routiers et ferroviaires, hôpitaux, écoles, universités, tribunaux, prisons, éclairage public, essentiellement sous forme de partenariats public-privé, dont le champ d'application s'étend désormais à des investissements tels que la performance énergétique des bâtiments publics et la couverture numérique des territoires ;
- les énergies renouvelables et l'environnement : éolien terrestre et maritime, solaire thermique et photovoltaïque, eau et assainissement, traitement de déchets, fourniture de fluides, etc.

e) Une organisation dédiée aux clients du secteur public infranational

Dexia, dans son métier de banque de l'économie locale, est entièrement dédié aux acteurs publics locaux dont il connaît les enjeux et partage les préoccupations. Cette spécificité distingue Dexia de tous ses concurrents et continuera d'être cultivée.

Dans cet objectif, Dexia a mis en place en France une nouvelle organisation commerciale qui permet de répondre à la fois aux besoins de proximité et aux exigences de spécialisation qu'expriment ses clients.

Une approche spécifiquement dédiée à chacun des marchés concernés (collectivités locales, santé, habitat, entreprises privées au service des collectivités locales, établissements publics, universités et acteurs de l'économie locale et sociale) combinée à une expertise produit affinée et enrichie permet d'allouer les services et les moyens les plus adéquats pour chacun d'entre eux.

3 Gouvernance et contrôle interne

Rapport du président
du conseil d'administration établi
en application de l'article L. 225-37
du Code de commerce 74

1. Conditions de préparation et d'organisation
des travaux du conseil d'administration 74
2. Le contrôle interne..... 75

Rapport des commissaires
aux comptes 91

Rapport du président du conseil d'administration établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce

Le présent rapport décrit les principes et procédures ayant prévalu au cours de l'exercice 2009.

Dexia Crédit Local, en tant qu'établissement de crédit, se réfère, pour l'élaboration du présent rapport, au règlement CRB n° 97-02 modifié par les arrêtés du 31 mars 2005, du 17 juin 2005, du 20 février 2007, du 2 juillet 2007, du 11 septembre 2008, du 14 janvier 2009, du 5 mai 2009, du 29 octobre 2009 et du 3 novembre 2009 qui définit les missions, principes et dispositifs du contrôle interne, ainsi qu'au cadre de référence publié par l'AMF.

Le présent rapport, établi par le président du conseil d'administration de Dexia Crédit Local, a été préparé par le secrétariat général et la direction de l'audit interne, qui ont réuni l'information adéquate auprès de l'ensemble des départements opérationnels et des directions supports concernés, en particulier la direction des risques et du contrôle permanent.

Ce rapport prend également en considération les entretiens que le président du conseil d'administration a eus avec le président du comité de direction ainsi que les comptes rendus des réunions du comité d'audit.

1. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dexia Crédit Local applique les bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise en se référant notamment aux dispositions de sa maison-mère (Dexia SA) et au code AFEP/MEDEF. Il en est ainsi pour le fonctionnement du conseil d'administration et des comités spécialisés qui en émanent.

1.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La mission du conseil d'administration est de déterminer les orientations de l'activité de Dexia Crédit Local et de veiller à leur mise en œuvre. Son action est guidée par l'intérêt de la société, considéré au regard de ses actionnaires, de ses clients et de son personnel. Il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de Dexia Crédit Local, de l'un quelconque des membres du conseil d'administration et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

En février 2010, le conseil d'administration est composé de douze membres élus par l'assemblée générale des actionnaires en raison de leurs compétences et de la contribution qu'ils peuvent apporter à l'administration de la société. M. Jean-Luc Dehaene assume la fonction de président du conseil d'administration ; la fonction de directeur général, dissociée de celle du président, est confiée à M. Pascal Poupelle. M. Pascal Poupelle, en sa qualité de directeur général, dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de Dexia Crédit Local qu'il représente dans ses rapports avec les tiers.

Le conseil comprend quatre représentants de la société Dexia, actionnaire quasi unique, et huit autres administrateurs dont six sont des membres indépendants. Le critère d'indépendance retenu s'inspire des recommandations du code AFEP/MEDEF sur le gouvernement d'entreprise. Il n'a pas été nommé de censeur.

Les membres du conseil d'administration sont tous tenus d'adhérer à une charte qui définit leurs devoirs, en déclinant dans ce cadre les principes du code de déontologie de Dexia Crédit Local.

Cette charte, qui fait partie des documents consultables au siège social de la société, rappelle notamment l'importance de leur participation active aux travaux du conseil. Elle précise également que les membres du conseil d'administration sont considérés comme des personnes exerçant des fonctions sensibles et sont soumis, à ce titre, aux obligations les plus strictes concernant les transactions sur titres Dexia. Toute transaction doit être préalablement portée à la connaissance du directeur de la conformité de Dexia Crédit Local et obtenir son autorisation.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre. En 2009, il s'est réuni six fois. Le taux d'assiduité a été de 78 %.

Le président du conseil d'administration et le directeur général mettent à disposition des membres du conseil d'administration l'ensemble des informations, en particulier d'ordre stratégique, nécessaires au bon exercice de leurs fonctions.

Les administrateurs reçoivent, préalablement à la réunion, un ordre du jour ainsi qu'un dossier comportant des notes ou documents relatifs à l'ordre du jour.

Les nominations des administrateurs se font en conformité de la loi et des statuts. Lors des réunions du conseil, le directeur général présente l'activité et les comptes de la période écoulée. Le conseil se penche également de façon récurrente sur les travaux du comité d'audit, le contrôle interne et la surveillance des risques.

En 2009, outre les questions relatives à la gestion de la société et relevant de sa compétence, le conseil d'administration s'est en particulier intéressé, dans ses travaux, à l'évolution de la liquidité, au plan de transformation de Dexia SA et à ses conséquences pour Dexia Crédit Local, à la restructuration des activités à l'international ainsi qu'à la cession de FSA, à la gouvernance et notamment aux recommandations du code AFEP-MEDEF, et à l'évolution de la réglementation dont les modifications relatives au contrôle interne apportées au règlement CRB n° 97-02 modifié. Le conseil a également autorisé la cession par Dexia Crédit Local de sa participation dans Crédit du Nord.

En outre, le conseil d'administration est systématiquement informé des rapports et lettres de suite des régulateurs, ainsi que des réponses de la direction de Dexia Crédit Local.

Les informations relatives aux rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux sont présentées dans la partie intitulée « Mandats et rémunérations des mandataires sociaux » du rapport de gestion.

1.2 LES COMITÉS SPÉCIALISÉS ÉMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil peut créer en son sein des comités spécialisés ; ces comités sont alors composés de deux à cinq membres du conseil d'administration dont un président. Ils peuvent se tenir en dehors de la présence du président du conseil d'administration. Le président du comité spécialisé présente au conseil un rapport sur les travaux effectués.

Le comité d'audit se compose de trois membres issus du conseil d'administration⁽¹⁾. Le comité d'audit se réunit au moins deux fois par an. En 2009, le comité d'audit s'est réuni six fois. Outre les trois réunions annuelles habituelles et consacrées essentiellement à l'examen des comptes annuels et semestriels ainsi qu'aux différents rapports d'activité des risques, du contrôle permanent et du contrôle périodique, trois réunions exceptionnelles ont permis d'examiner les comptes trimestriels, la situation de FSA, la situation de liquidité ainsi que l'avenant à la convention de garantie des États. Compte tenu de l'importance de son rôle en matière de contrôle et de surveillance de l'établissement des comptes, ses missions et ses moyens d'actions sont détaillés dans la partie suivante de ce rapport.

Par ailleurs, le comité des rémunérations du conseil d'administration de Dexia SA est consulté sur la politique de rémunération et d'incitation des membres du comité de direction de Dexia Crédit Local, ainsi que sur la politique d'actionnariat des salariés. Lors de sa réunion du 27 novembre 2009, le conseil a confirmé sa décision (conformément au dernier amendement du règlement CRB n° 97-02 modifié) de ne pas créer de comité des rémunérations au niveau de Dexia Crédit Local mais de continuer à avoir recours au comité des rémunérations de Dexia SA tout en respectant les dispositions du règlement CRB n° 97-02 modifié en matière d'information du conseil de Dexia Crédit Local.

2. LE CONTRÔLE INTERNE

2.1 ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE

2.1.1 Les missions du contrôle interne et l'architecture générale du dispositif de contrôle interne

A. LES MISSIONS DU CONTRÔLE INTERNE

Comme pour l'ensemble des établissements de crédit, le groupe⁽²⁾ Dexia Crédit Local est soumis à la surveillance de la Commission bancaire. Les objectifs et l'organisation de son contrôle interne s'inscrivent dans le cadre défini par le Code monétaire et financier, le règlement CRB n° 97-02 modifié, dont la correcte application est périodiquement vérifiée par la

direction de l'audit interne, et par la législation et la réglementation des pays dans lesquels Dexia Crédit Local opère.

Le dispositif de contrôle interne tel que prévu par le règlement CRB n° 97-02 modifié vise à ce que soient mis en place différents dispositifs de contrôle destinés à assurer notamment :

- la conformité des opérations et des procédures internes ;
- une information financière et comptable fiable et de qualité ;
- la sécurité du traitement de l'information ;
- la mesure et la surveillance des risques et des résultats.

(1) M. Jean-Pierre Brunel, président, Mme Francine Swiggers, M. Patrick Bernasconi.

(2) Pour le groupe Dexia, comme pour le groupe Dexia Crédit Local, la notion de groupe utilisée dans le présent rapport recouvre l'ensemble de la société mère et des sociétés consolidées.

Plus spécifiquement, les missions assignées au contrôle interne en vigueur chez Dexia Crédit Local visent à :

- **vérifier l'efficacité du dispositif de maîtrise des risques.**

Le dispositif de contrôle interne a pour objectif de garantir au comité de direction que les risques pris par le groupe sont en accord avec la politique définie par le conseil d'administration et le comité de direction et avec le niveau de risques accepté.

- **s'assurer que l'information comptable et financière produite est fiable et pertinente.**

L'objectif principal de l'information financière est de donner une image fidèle de la situation de Dexia Crédit Local de manière régulière, complète et transparente. Le système de contrôle interne est centré sur la réalisation de cet objectif.

- **veiller au respect de la réglementation et des règles d'éthique et de déontologie, en interne comme en externe.**

Le bon fonctionnement de Dexia Crédit Local et de ses filiales implique le strict respect des obligations législatives et réglementaires dans chacun des pays d'implantation, ainsi que des normes internes qui ont été fixées au-delà de ces obligations, notamment en matière de gouvernance d'entreprise, de *compliance* ou de développement durable. Le système de contrôle interne doit permettre de s'assurer du respect de ces principes.

- **améliorer le fonctionnement de Dexia Crédit Local tout en veillant à une gestion efficiente des moyens disponibles.**

Les décisions prises dans ce but par le comité de direction doivent pouvoir être mises en pratique rapidement. Les procédures de contrôle interne assurent l'intégrité des flux d'informations, la conformité des actions mises en place et le contrôle des résultats.

- **veiller à l'efficacité et à l'efficience opérationnelle de tous les métiers.**

Le bon fonctionnement des circuits opérationnels est une préoccupation constante à tous les niveaux de décision. De nombreuses initiatives sont prises en ce sens en collaboration constante entre les entités métier et de support mesurés *via* des indicateurs et un *reporting* régulier.

Dexia Crédit Local a mis en place un ensemble de procédures et de contrôles dans le cadre de l'organisation de son dispositif de contrôle interne qui vise à assurer le bon fonctionnement de Dexia Crédit Local dans le respect de la réglementation et des principes prudentiels, tout en veillant à une gestion efficiente des moyens disponibles. Le contrôle interne est un processus qui donne une assurance raisonnable que les objectifs décrits ci-dessus seront atteints avec un niveau souhaité.

Il convient toutefois de mentionner que, comme tout système de contrôle, ce dispositif ne peut être considéré comme une garantie absolue de la correcte réalisation des objectifs de la société.

B. L'ARCHITECTURE DU DISPOSITIF

L'architecture générale du dispositif s'appuie sur des principes de base qui sont déclinés dans toutes les lignes d'activité et tous les processus de support. Le système de contrôle interne de Dexia Crédit Local repose sur des activités intégrées dans tous les processus opérationnels, de support, de gestion, de comptabilisation... et dont la surveillance est une

responsabilité constante du management avec des niveaux de contrôle successifs.

De plus, il existe une séparation claire des fonctions conçue pour maintenir et assurer une distinction nette entre les opérateurs qui engagent des actions ou des transactions et ceux chargés de leurs validations, leurs contrôles ou leurs règlements.

Dans cette logique, l'architecture générale du système de contrôle interne de Dexia Crédit Local se fonde sur une organisation séparée en trois niveaux :

- le premier niveau de contrôle est exercé par chaque collaborateur et sa hiérarchie, en fonction des responsabilités qui lui ont été explicitement déléguées, des procédures applicables à l'activité qu'il exerce et des instructions communiquées ;
- le deuxième niveau de contrôle est du ressort de fonctions spécialisées, indépendantes des activités contrôlées et rapportant directement au comité de direction. Ce deuxième niveau peut également être de la responsabilité de comités spécialisés, composés de collaborateurs issus de fonctions opérationnelles, de support et de contrôle, et présidés par un membre du comité de direction comme par exemple la *compliance*, le *Risk Management* ;
- le troisième niveau de contrôle est constitué par la filière d'audit du groupe Dexia et a pour mission de veiller en permanence au caractère performant et à l'application effective des deux niveaux de contrôles définis ci-dessus, au sein de la maison mère et de toutes ses filiales et succursales.

C. LES FONCTIONS DE CONTRÔLE INTERNE

À partir de l'architecture de contrôle interne exposée dans le point précédent, Dexia Crédit Local a mis en place des fonctions séparées et adaptables aux spécificités de chacune des entités :

- **le contrôle permanent hors conformité.**

Ce contrôle a la charge de vérifier que le dispositif de maîtrise des risques mis en place est solide et efficace, de s'assurer de la qualité de l'information comptable et financière et de la qualité des systèmes d'information.

L'organisation du contrôle permanent (hors conformité) est développée au paragraphe 2.1.7 ci-après ;

- **le contrôle de conformité.**

Ce contrôle veille à ce que l'ensemble des réglementations et procédures soient appliquées de manière permanente et ne fassent pas encourir à la société, du fait de leur absence ou non application, des risques, soit de sanction administrative ou disciplinaire, soit financier ou encore de réputation ;

L'organisation de la fonction conformité est développée au paragraphe 2.1.8 ci-après.

- **le contrôle périodique, ou audit interne.**

Ce contrôle, conduit par l'audit général de Dexia Crédit Local, en coordination étroite avec la filière d'audit interne du groupe Dexia, a pour mission de veiller au caractère performant et à l'application effective des contrôles, dans la maison mère et toutes ses filiales et succursales.

L'organisation de l'audit interne est développée au paragraphe 2.1.9 ci-après ;

• **les références internes.**

Afin de s'assurer que l'information et les instructions appropriées sont mises à la disposition de l'ensemble des acteurs du contrôle interne, le groupe Dexia Crédit Local a progressivement développé un référentiel commun.

Ces documents de référence peuvent être regroupés en quatre grandes catégories :

- les chartes définissent pour un métier ou une fonction donnée les objectifs et politiques de référence que le groupe s'est lui-même donné, et établissent un cadre conceptuel d'organisation et de fonctionnement. C'est le cas par exemple de la charte d'audit interne et de la charte de conformité définies par le groupe Dexia ;
- les codes regroupent pour une activité donnée des règles de conduite, ou des bonnes pratiques qui s'imposent à l'ensemble des collaborateurs concernés, indépendamment de leur rattachement hiérarchique ou fonctionnel. Le code d'éthique et de déontologie a été mis à jour en 2009 pour prendre en compte les différentes modifications réglementaires intervenues sur la période récente. Ce code est diffusé à l'ensemble des salariés, au siège comme dans les filiales et succursales ; il est accessible pour tous les collaborateurs, via l'Intranet, rubrique Conformité ;
- les lignes de conduites, aussi appelées directives, sont le premier niveau de déclinaison opérationnelle des chartes ou des codes. Elles fixent en pratique les standards de qualité, définissent les limites et organisent le système de délégation. Ainsi les lignes de conduites établies par l'équipe de gestion des risques du groupe Dexia permettent de fixer l'ensemble des limites de contrepartie attribuées au groupe Dexia Crédit Local ;
- enfin, les procédures définissent, en application des chartes, codes et directives, l'organisation, les actions à effectuer et les contrôles à exercer pour l'accomplissement d'une tâche donnée. Chaque collaborateur, au sein de son service ou de sa direction, doit pouvoir disposer d'un manuel de procédures applicables à la fonction qu'il occupe. Pour les mêmes raisons, des contrats de service permettent de formaliser les relations entre deux directions ou deux entités du groupe Dexia ayant des rapports clients-fournisseurs, en fixant le niveau de service attendu.

Par ailleurs, la définition des processus, dans le cadre de la certification de la qualité ISO 9001, bien qu'axée principalement vers la satisfaction de la clientèle, a conduit l'entreprise dans une démarche de contrôle global de son activité.

2.1.2 La direction générale et le comité de direction

Le directeur général, président du comité de direction, est le premier garant du bon fonctionnement de l'ensemble du contrôle interne de la banque. Il définit et coordonne la politique du groupe Dexia Crédit Local en la matière. Il alloue des moyens et attribue des délais de mise en place aux actions décidées dans le cadre de cette politique. Il vérifie que les objectifs donnés sont atteints et que le système de contrôle interne est en adéquation avec l'ensemble des besoins. Enfin, il ajuste ces besoins en fonction des évolutions internes et externes constatées.

Pour assurer cette mission, le directeur général s'appuie sur le comité de direction dont les membres sont en permanence impliqués dans

le système de contrôle interne, par l'intermédiaire de leurs fonctions opérationnelles, leur participation aux différents comités de suivi, et les rapports, notamment d'audit, qui sont systématiquement portés à leur connaissance.

Les responsables du contrôle périodique, de la conformité et le directeur des risques et du contrôle permanent sont directement rattachés au directeur général.

Le directeur général de Dexia Crédit Local est membre du comité de direction de Dexia SA et responsable de l'activité Public and Wholesale Banking. Il a en charge le pilotage de l'ensemble des filiales et succursales nationales et internationales de Dexia Crédit Local. Cette nouvelle organisation du groupe mise en place en novembre 2008 renforce la coordination entre Dexia SA et Dexia Crédit Local ainsi que l'autorité du directeur général sur l'ensemble des entités rattachées à Dexia Crédit Local, ce qui contribue à une maîtrise accrue des risques sur l'ensemble du périmètre de Dexia Crédit Local et à un contrôle interne optimisé.

2.1.3 Les directions opérationnelles

Garants de l'adaptation et du bon fonctionnement du contrôle interne dans leurs domaines d'activité, les responsables des directions opérationnelles sont notamment chargés d'analyser les risques de chaque transaction qu'ils initient et de vérifier que le système de contrôle interne de leur direction est adapté à ces risques. En cas d'évolution de l'environnement, interne ou externe, ayant un impact sur le système, ils doivent proposer ou mettre en place, en fonction de leur niveau de responsabilité, les adaptations du dispositif opérationnel de contrôle nécessaires au maintien de la bonne maîtrise des risques pris.

2.1.4 La direction des risques et du contrôle permanent

La mission confiée à la direction des risques et du contrôle permanent est, d'une part, d'assurer un contrôle et une gestion des risques en conformité avec les orientations définies au niveau du comité de direction et, d'autre part, d'assurer le pilotage du contrôle permanent de l'établissement.

Le directeur des risques et du contrôle permanent (CRO) est membre du comité de direction de Dexia Crédit Local et est membre du comité placé auprès du directeur général des risques du groupe regroupant les directeurs des risques des entités et les responsables fonctionnels pour ce qui concerne le groupe. Depuis fin 2009 et dans le cadre de la nouvelle organisation de la filière risques du groupe Dexia, il rapporte selon un lien directif au directeur des risques de Dexia et selon un lien fonctionnel fort au directeur général de Dexia Crédit Local. Il n'a aucune relation hiérarchique avec les autres unités. Il exerce sa fonction en toute indépendance des filières opérationnelles.

La direction des risques et du contrôle permanent exerce sa compétence sur l'ensemble des risques générés par l'activité bancaire qui sont les risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels tels que définis par le règlement CRB n° 97-02 modifié. La direction des risques et du contrôle permanent est comme indiqué ci-dessus en charge du contrôle permanent de l'établissement.

La direction se conforme strictement aux prescriptions du groupe Dexia sur les méthodes de mesure des risques, les limites et les modalités de *reporting*, qui sont définies par la direction des risques du groupe.

Le contrôle consolidé des risques au sein du groupe Dexia Crédit Local s'appuie sur une filière risques organisée au niveau de chaque succursale ou filiale, rapportant, dans le cadre de la nouvelle organisation, selon un mode directif au responsable de la direction des risques et du contrôle permanent. Précédemment, ce lien était fonctionnel dans les filiales.

2.1.5 Les comités

LA GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Les comités transversaux suivants sont organisés par Dexia SA :

- le *Risk Policy Committee* (comité de politique des risques), organisé trimestriellement, qui approuve les règles d'attribution des risques crédit, détaillées ensuite dans les politiques de risque de crédit ;
- le *Risk Executive Committee* (comité exécutif des risques), organisé hebdomadairement, qui décide de la stratégie du *Risk Management* et de l'organisation de la filière ;
- le *Management Credit Committee*, organisé hebdomadairement qui prend les décisions d'engagement sur les grands dossiers ou les dossiers de crédit présentant un risque élevé.

Le directeur des risques de Dexia Crédit Local est membre du *Risk Executive Committee* et du *Management Credit Committee*.

Les décisions d'engagement et le suivi de ces engagements se font au travers d'une série de comités. Ceux-ci sont organisés par métier et comprennent notamment des comités de crédit PWB et des comités de crédit TFM. Ils approuvent les transactions qui ne sont pas déléguées aux différentes filiales et succursales et opèrent sous la délégation du *Management Credit Committee*. Chaque dossier présenté à un comité contient une analyse indépendante réalisée par la direction des risques de Dexia Crédit Local ou du groupe.

Les comités de crédit prennent les décisions d'engagement sur les dossiers et sont organisés de manière hebdomadaire.

Les comités suivants se réunissent trimestriellement :

- les *Special Mention and Watchlist Committees* (comités de suivi des actifs sous surveillance) suivent les actifs « sensibles » mis sous surveillance ;
- les *Default Committees* (comités de défaut) qualifient et suivent les contreparties en défaut conformément à Bâle II en appliquant les règles qui prévalent chez Dexia ;
- les *Impairments Committees* (comités de provisions) arrêtent trimestriellement le montant des provisions affectées et surveillent le coût du risque ;
- les *Rating Committees* (comités des notations) s'assurent de la correcte application des systèmes de notation interne ainsi que de l'adéquation des processus de notation ;
- le *Credit Line Committee* (comité des lignes de crédit) attribue et contrôle les limites pour certaines contreparties suivies par le centre d'expertise risque crédit sur opérations de marché.

Les comités PWB sont organisés au niveau des différentes filiales et succursales (les comités locaux), du siège de Dexia Crédit Local ainsi que du groupe pour les dossiers non délégués. La direction des risques de Dexia Crédit Local préside les comités de Dexia Crédit Local. Elle participe systématiquement aux comités groupe et présente les dossiers relevant de

Dexia Crédit Local et de ses différentes succursales et filiales. Elle approuve les dossiers qui seront logés chez Dexia Crédit Local et ses différentes succursales et filiales. Elle a un droit de veto pour ces dossiers. Les comités TFM sont organisés uniquement au niveau du groupe. La direction des risques de Dexia Crédit Local participe systématiquement à ces comités TFM, approuve les dossiers qui sont du ressort de Dexia Crédit Local et ses différentes succursales et filiales et a également un droit de veto pour ces dossiers.

Les délégations accordées aux entités internationales sur la clientèle issue du secteur public et sur les financements de projet ont été supprimées fin 2008. Des délégations extrêmement limitées ont été réinstaurées mi-2009 principalement en faveur des filiales italienne et espagnole en ce qui concerne la clientèle issue du secteur public uniquement. Les délégations accordées au réseau commercial en France ont été maintenues.

LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ AVEC :

- le comité ALM (ALCO), mensuel, se réunissant au niveau du groupe Dexia et de Dexia Crédit Local dans le cadre des compétences et limites définies pour chacun des comités. Il décide de la stratégie sur les risques de taux, de change et de liquidité pour l'ensemble des entités du groupe et pour Dexia Crédit Local et les filiales et succursales exerçant une activité significative dans ce domaine ;
- le comité marchés (MRGC), mensuel, qui suit le respect des limites sur les risques de marché fixées au niveau du groupe Dexia ou de Dexia Crédit Local, analyse l'activité et définit les orientations opérationnelles.

Le rôle de ces comités est développé dans les paragraphes consacrés aux risques de marché et à la gestion du bilan de la partie gestion des risques.

LA DIVERSIFICATION DE L'ACTIVITÉ AVEC :

- le comité nouveaux produits, mensuel, qui vérifie en amont du lancement de toute nouvelle activité ou produit que les risques liés ont été correctement analysés, mesurés et maîtrisés et que les systèmes de gestion adaptés sont en place. Des comités équivalents ont également été mis en place dans les filiales ;
- le comité d'évaluation des risques commerciaux (CERC), trimestriel, qui a pour mission de suivre l'activité commerciale et d'analyser les risques commerciaux liés à la vente de crédits et opérations structurés. Sur cette base, il oriente la politique de commercialisation des opérations.

LES GRANDS PROJETS INFORMATIQUES, RÉGLEMENTAIRES OU ORGANISATIONNELS AVEC :

- les comités de pilotage projet, qui suivent l'avancement des projets, prévoient les ressources nécessaires, prennent les décisions finales et organisent la communication vers le comité de direction du groupe Dexia Crédit Local ;
- le comité de sécurité de l'information, dont les principales missions sont décrites ci-après dans le traitement de la sécurité des systèmes d'information.

Le fonctionnement de la plupart de ces comités fait l'objet d'un reporting trimestriel en comité de direction.

Afin d'optimiser l'adéquation des compétences de chacun au sein de la direction des risques à son domaine d'intervention, la filière risques évoluera courant 2010 vers une organisation par centres d'expertise spécialisés en cohérence avec les différentes lignes d'activité de Dexia (Risque de crédit Public and Wholesale Banking, risque de crédit Retail and Commercial Banking et risque de crédit sur opérations de marché)

donnant lieu à la mise en place de comités de risques spécialisés par centre d'expertise dont la coordination d'ensemble sera assurée par des comités transversaux.

2.1.6 Le contrôle des filiales et succursales

Le groupe Dexia Crédit Local dispose de plusieurs outils pour suivre et contrôler l'activité de ses filiales et succursales, en fonction de leur degré d'autonomie vis-à-vis de la maison mère. Les filiales françaises créées pour gérer une activité spécifique (filiales outils) s'appuient sur les différentes fonctions du siège, et bénéficient du système de contrôle interne de ce dernier. Le contrôle est donc très intégré. C'est le cas par exemple des sociétés de crédit-bail, ou de Dexia Municipal Agency.

D'autres filiales françaises, comme Dexia Sofaxis et Dexia CLF Banque, ont un champ d'activité plus étendu, et fonctionnent avec leur propre personnel pour les missions de contrôle permanent. Elles ont donc mis en place, au sein de leur organisation, leur système de contrôle interne. Celui-ci est basé sur les meilleures pratiques développées au niveau du siège, tout en étant adapté aux spécificités de l'activité de ces filiales.

Les filiales et succursales étrangères disposent de leur propre personnel et se consacrent à une palette d'activités, en fonction de leur marché local. Suivant leur taille, elles s'appuient plus ou moins sur les fonctions du siège. Comme pour les filiales françaises, les filiales et succursales étrangères ont mis en place un système de contrôle interne adapté à leur dimension, leur activité et aux particularités de leur marché local.

Le contrôle des entités internationales est coordonné par le directeur général de Dexia Crédit Local en sa qualité de responsable de l'activité Public and Wholesale Banking. Il s'appuie pour cela sur le département Public and Wholesale Banking international, dont le directeur est membre du comité de direction de Dexia Crédit Local. Ce département, organisé en zones géographiques, regroupe pour chacune des filiales et succursales des correspondants chargés du suivi au quotidien de ces entités, de la préparation des réunions des différents organes de gouvernance et de la liaison avec les services concernés du siège.

Les fonctions de contrôle des risques et de contrôle permanent, de conformité et d'audit sont placées sous la surveillance directe des directions, compétentes dans ces domaines, du siège de Dexia Crédit Local, selon une organisation propre à chaque filière.

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la filière risques et Contrôle permanent, le CRO d'une filiale ou succursale est rattaché hiérarchiquement au CRO de Dexia Crédit Local. Jusqu'à fin 2009, ce lien était fonctionnel dans les filiales. Le CRO de Dexia Crédit Local participe alors au processus de recrutement, d'évolution, d'évaluation, de rémunération et de définition des objectifs de son équivalent au sein de la filiale ou succursale.

Dans tous les cas, le contrôle est basé sur un système de délégations, de rapports réguliers aux services du siège concernés (risques, finance, juridique, conformité, audit) ainsi qu'au comité de direction de Dexia Crédit Local, et la participation des membres de celui-ci aux différents organes d'administration et de décision de ces filiales.

2.1.7 Le contrôle permanent hors conformité

Le contrôle permanent hors conformité est piloté par le directeur des risques et du contrôle permanent, membre du comité de direction.

Le pilotage du contrôle permanent s'appuie sur les équipes de mesure et de surveillance des risques, sur des moyens décentralisés au sein des directions, des filiales et succursales, et sur des dispositifs de concertation dans le cadre des comités de contrôle permanent afin d'assurer une surveillance de manière consolidée.

Un contrôle permanent de 2^e niveau est également opéré au sein de la direction des risques et du contrôle permanent par l'unité en charge du pilotage des contrôles. Cette équipe est située dans la direction des risques opérationnels, sécurité des systèmes d'information et contrôle permanent afin d'assurer toutes les synergies possibles entre ces différents niveaux de contrôle.

L'architecture de ce contrôle est organisée sur les deux premiers niveaux de l'architecture présentée au point 2.1.1.B du présent rapport.

Il faut noter que dans le cadre de l'élargissement de cette fonction à tout le groupe Dexia, cette unité sera rattachée en 2010 au secrétariat général. Les dispositifs de synergie développés avec le risque opérationnel seront toutefois maintenus.

Le contrôle permanent s'appuie sur un plan de contrôle dont les résultats sont reportés trimestriellement au comité de direction de Dexia Crédit Local. Ces contrôles couvrent les principaux processus de l'activité de la banque et ont été sélectionnés en collaboration avec les directions opérationnelles. La pertinence de cette sélection est revue chaque année lors d'un processus de challenging du plan de contrôle. Ils s'appuient à la fois sur la cartographie des processus de l'activité élaborée dans le cadre du projet Qualité ISO 9001 et sur la cartographie des risques et des contrôles déployée dans le cadre du risque opérationnel.

Les filiales et succursales ont organisé leur dispositif de contrôle permanent en tenant compte des législations et réglementations des pays dans lesquels elles sont installées tout en considérant leur organisation propre et leur taille.

Les contrôles sont réalisés pour le compte et sous le contrôle de la direction des risques et du contrôle permanent qui s'assure de la cohérence de ceux-ci et de leur indépendance, par la mise en place de liens fonctionnels. Cette direction effectue le *reporting* global. Celle-ci peut demander toute justification sur les dysfonctionnements constatés.

2.1.8 La fonction conformité

Le groupe Dexia Crédit Local intervient dans des secteurs très réglementés. Il doit donc en permanence être en mesure de contrôler qu'il respecte l'ensemble des exigences légales, réglementaires et les règles de place. En plus de ces exigences, le groupe a développé ses propres règles. Les règles de bonne conduite ont été rassemblées dans les documents de principes que sont la politique d'intégrité et la charte *compliance* qui ont fait l'objet d'une mise à jour en décembre 2009. Elles sont reprises dans le code d'éthique et de déontologie distribué à l'ensemble des collaborateurs. Un code de conduite de salle des marchés a été établi et remis aux collaborateurs concernés. Une mise à jour du code d'éthique et de déontologie a été effectuée en 2009, notamment pour prendre en compte les dernières modifications réglementaires.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le groupe Dexia se conforme aux règles européennes et françaises ou aux règles locales dans chacune de ses implantations internationales. Au-delà de ces fondements, le groupe a mis en place des critères normalisés plus exigeants en matière

d'acceptabilité et de respectabilité de sa clientèle. L'objectif est de ne nouer des relations qu'avec des contreparties dont l'identité est parfaitement établie et partageant ses critères d'intégrité et de responsabilité. La procédure générale anti-blanchiment et lutte contre le financement du terrorisme est en cours de mise à jour après la transposition en droit français des dispositions de la 3^e directive. Elle est accessible à l'ensemble des collaborateurs. Une certification *USA Patriot Act* pour l'ensemble des entités du groupe concernées est disponible sur le site Internet de Dexia.

L'ensemble des collaborateurs du siège de Dexia Crédit Local a bénéficié au cours de l'exercice de séances de formation sur les questions de conformité. Ces actions de formation seront poursuivies en régions dans le courant de l'année 2010. Par ailleurs, des séances spécifiques ont eu lieu pour les personnes intervenant dans le secteur des marchés financiers.

La fonction conformité est organisée en filière, du holding du groupe Dexia aux filiales étrangères de Dexia Crédit Local. Elle est indépendante et, depuis la réorganisation intervenue en octobre 2008, rattachée fonctionnellement au secrétaire général de Dexia. Le directeur de la conformité de Dexia Crédit Local est responsable du suivi transversal des aspects conformité de la ligne d'activité Public and Wholesale Banking (PWB).

Chez Dexia Crédit Local, le directeur de la conformité rapporte au secrétaire général, désigné comme responsable conformité auprès de la Commission bancaire, et a un lien fonctionnel avec le directeur de la conformité du groupe Dexia. Il exerce également la fonction de correspondant de TRACFIN, dans le cadre des obligations des établissements bancaires en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme. Le directeur de la conformité est titulaire de la carte professionnelle délivrée par l'AMF de RCSI à la fois pour Dexia Crédit Local et pour Dexia CLF Banque, toutes deux prestataires de services d'investissement ; une autre collaboratrice de la direction est également titulaire de la carte de RCSI.

Chacune des entités composant le groupe Dexia Crédit Local dispose d'un responsable de la conformité. Leur rôle est de veiller au contrôle du respect de la politique d'intégrité et de la charte *compliance* du groupe dans chacune des entités, d'actualiser les règles en fonction de l'évolution de l'activité et de l'environnement (légal ou économique), d'informer et de sensibiliser les directions et membres du personnel notamment en matière de lutte anti-blanchiment et anti-terrorisme et de réglementation « Abus de marché ». Ils rapportent fonctionnellement au directeur de la conformité de Dexia Crédit Local pour les filiales et hiérarchiquement pour les succursales. La direction de la conformité a été associée à la transformation du groupe Dexia, notamment quant au redéploiement de son réseau d'implantations internationales.

En 2009, répondant à la politique définie au niveau du groupe Dexia, le plan d'action conformité a été poursuivi et mené à bien. La direction de la conformité assure une veille réglementaire par la mise à jour permanente des textes applicables. Un guide complet des procédures conformité a été rédigé et est tenu à jour. Un plan de contrôle a été organisé et mis en œuvre. La cartographie des risques de conformité est actualisée tous les deux ans, elle le sera en 2010.

Suivant en cela la nouvelle définition du périmètre d'intervention de la conformité incluant la protection des données personnelles, la direction de la conformité a pris en charge le dossier de mise à jour des déclarations de traitements à effectuer auprès de la CNIL.

La direction de la conformité a été également associée à la définition de la politique commerciale en matière de crédits structurés. La fonction conformité préside désormais le CEERC (comité d'éthique et d'évaluation des risques commerciaux) au niveau de Dexia Crédit Local et le CEPCoR (*Committee of evaluation and prevention of commercial risks*) au niveau du groupe Dexia.

2.1.9 Le contrôle périodique

Le contrôle périodique comprend l'audit interne et l'inspection.

L'audit interne a pour mission de promouvoir le contrôle interne dans le groupe et de veiller au caractère performant et à l'application effective du système de contrôle interne en vigueur.

Dans ce cadre, l'audit interne évalue, notamment par ses missions, si les risques encourus par le groupe Dexia Crédit Local dans le cadre de ses diverses activités et dans toutes les entités qui le composent, sont perçus et couverts de manière adéquate. Il vérifie également que les orientations et directives du directeur général sont appliquées.

Une charte d'audit commune énonce les principes fondamentaux qui gouvernent la fonction d'audit interne dans le groupe Dexia en décrivant ses objectifs, son rôle, ses responsabilités et ses modalités de fonctionnement.

La direction de l'audit interne de Dexia Crédit Local exerce ses activités d'évaluation du fonctionnement du contrôle interne sur l'ensemble du périmètre de Dexia Crédit Local : siège, réseau France, filiales, succursales et bureaux de représentation, en France et à l'étranger.

Elle est responsable de l'accomplissement de sa mission envers le conseil d'administration et le directeur général de Dexia Crédit Local.

Elle est placée sous la responsabilité d'un auditeur général, rattaché hiérarchiquement au directeur général de Dexia Crédit Local et fonctionnellement à l'auditeur général du groupe Dexia, conformément à la charte d'audit. L'auditeur général dispose d'un accès direct au président du conseil d'administration. La fonction d'inspection lui est également rattachée.

Les responsables des directions d'audit interne des filiales sont rattachés hiérarchiquement, selon les réglementations locales, soit au président de l'exécutif local, soit au conseil d'administration ou au conseil de surveillance (ou au comité d'audit), et fonctionnellement à l'auditeur général de Dexia Crédit Local.

Les directions d'audit interne des succursales de New York et de Tokyo dépendent hiérarchiquement de l'auditeur général de Dexia Crédit Local.

La fonction d'inspection a pour mission d'effectuer des enquêtes sur la prévention de la fraude, sur le respect des règles déontologiques et du règlement intérieur.

L'inspection de Dexia Crédit Local prépare chaque année un plan d'action comprenant une vingtaine d'investigations et contrôles, portant sur la prestation de services d'investissement, la déontologie des collaborateurs, et des dossiers spécifiques tels que les contrôles en salles des marchés, au siège et dans les filiales et succursales. S'y ajoutent les enquêtes à la demande du directeur général et de l'auditeur général.

La filiale slovaque, Dexia banka Slovensko, qui développe des activités de banque généraliste, est dotée d'un audit central et d'un audit régional qui exerce notamment la surveillance des branches régionales et des agences.

Au total en 2009, les fonctions d'audit interne et d'inspection disposent de 36 auditeurs et inspecteurs, pour 40 postes ouverts.

Durant l'exercice 2009, un certain nombre de chantiers méthodologiques ont été menés : une nouvelle méthodologie d'analyse des risques et d'établissement du plan d'audit, un outil commun pour la filière audit interne de suivi des recommandations et un nouveau modèle de rapport avec une mise à jour de la méthodologie d'audit « sous jacente ».

La nouvelle méthode répond à un souci renforcé d'efficacité de l'audit en permettant un ciblage plus précis des missions sur des unités d'audit critiques à l'origine des risques clés ou supportant des contrôles clés pour les objectifs des métiers et des fonctions de support, et, en conséquence, un traitement plus léger des unités d'audit moins importantes. Cette nouvelle méthode répond également à la nécessité de tenir compte des transformations des activités de Dexia en renforçant la phase « amont » d'analyse des risques liés aux activités exercées par l'ensemble des entités du groupe (en visant à « capter » les spécificités locales en termes d'objectifs et de risques) et de concertation avec les responsables métiers.

La nouvelle méthodologie comporte donc deux évolutions majeures, à savoir un nouvel univers d'audit et une nouvelle méthode d'analyse des risques : la démarche de révision de l'« univers d'audit » (découpage des activités exercées par Dexia en processus et sous processus appelés « unités d'audit ») a visé sa simplification par la réduction du nombre d'unités d'audit *via* des regroupements logiques par lignes de métier, produit ou service, type de clientèle, canal de distribution ou processus de support. La nouvelle méthode d'analyse des risques, conforme à la méthodologie diffusée par l'Institut des auditeurs internes, favorise une approche *Top Down* dont les étapes principales sont les suivantes : une identification des risques potentiels critiques (dans les catégories stratégiques, opérationnels, *reporting* et *compliance*) qui empêcheraient l'aboutissement des objectifs métiers par ligne du *business* et/ou processus de support, une évaluation du degré de vulnérabilité de Dexia par rapport à ces risques critiques, *via* une mesure d'impact et de probabilité de survenance, ceci permettant d'identifier les risques les plus importants, l'identification des unités d'audit qui sont soit à l'origine des risques soit chargées de les prévenir.

Les missions d'audit sont ciblées sur les unités d'audit les plus risquées qui sont donc celles qui, à travers toutes les lignes de *business* et tous les processus de support, portent le plus grand nombre de risques clés pour la réalisation des objectifs du groupe. Les unités d'audit qui ne portent pas de risques majeurs font l'objet d'une approche simplifiée, répondant aux exigences réglementaires de couverture de l'univers d'audit. La première application de cette approche a été entamée dans le second semestre 2009 pour la confection du plan d'audit 2010 de toutes les entités du groupe Dexia.

Les plans d'audit sont présentés aux comités de direction des entités concernées, puis soumis pour approbation à leurs comités d'audit et/ou à leurs conseils d'administration ou de surveillance.

Chaque mission donne lieu à l'élaboration d'un rapport contradictoire et à l'émission de recommandations déclinées en plans d'actions. Ceux-ci ont pour objet de remédier aux points de faiblesses révélés par les missions d'audit, afin de consolider le système de contrôle interne. Chaque plan d'action est approuvé par le comité de direction de l'entité concernée et fait l'objet d'un suivi régulier de sa réalisation.

Les résultats des missions d'audit et les plans d'action sont repris dans les rapports d'activité (rapport annuel prévu par le règlement CRB n° 97-02

modifié, complété d'un rapport semestriel ; ces rapports sont présentés dans les comités de direction et d'audit de Dexia Crédit Local, le comité d'audit rapportant au conseil d'administration). Le rapport annuel sur le contrôle interne fait l'objet d'un envoi à la Commission bancaire.

Le fonctionnement de la filière d'audit se caractérise par un fort degré d'intégration, avec la définition d'un plan d'audit unique pour l'ensemble du groupe, et le pilotage transversal du plan d'audit du groupe par cinq responsables de segments (un segment correspondant à un métier et/ou un regroupement d'activités support).

Cette organisation n'a pas modifié les responsabilités de l'audit interne de Dexia Crédit Local. Les auditeurs de l'équipe existante demeurent sous l'autorité hiérarchique de l'auditeur général de Dexia Crédit Local, qui reste l'interlocuteur principal du comité de direction de Dexia Crédit Local, du comité d'audit et des régulateurs. L'auditeur général continue à s'assurer de la couverture adéquate de tous les risques générés par les activités de Dexia Crédit Local et de ses filiales et succursales. Il est associé au pilotage de la filière d'audit du groupe Dexia.

Le fonctionnement de la filière de l'audit interne repose par ailleurs sur deux structures : l'IAMC (*Internal Audit Management Committee*) et l'IAEC (*Internal Audit Executive Committee*).

Composé de l'auditeur général de Dexia SA, qui le préside, et des auditeurs généraux de Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local et Dexia Banque Internationale à Luxembourg, l'IAMC définit la méthodologie d'audit interne applicable dans le groupe Dexia, arrête le plan d'audit global du groupe, définit les moyens, définit les segments et désigne les responsables de segment.

L'IAEC est composé de l'auditeur général de Dexia SA, qui le préside, des auditeurs généraux de Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local et Dexia Banque Internationale à Luxembourg et des responsables de segment. Y participe également le responsable de la cellule *Audit Process Management and Organisation*. Il définit l'univers d'audit et le met à jour régulièrement, valide la cartographie des risques préparée par chacun des responsables de segment, propose le plan d'audit global du groupe, veille à la planification optimale des missions d'audit, propose les évolutions nécessaires en termes de moyens de la filière, de méthodologie et d'outils, définit la politique de formation des équipes d'audit, analyse les résultats du suivi de la performance de la filière, valide les *reportings* internes et externes.

La cellule *Audit Process Management and Organisation*, mise en place au sein de Dexia SA et des entités opérationnelles, a pour rôle d'assurer le support de la filière audit. Elle a ainsi pour objectifs de définir et mettre à jour la méthodologie, le processus d'audit, de gérer le planning d'audit, de préparer les rapports d'activité à l'attention de la direction, de mettre en place et de maintenir des outils nécessaires à la bonne prestation de la filière d'audit, de coordonner les travaux avec les équipes du risque opérationnel et de la *compliance*, de produire des indicateurs de performance pour la réalisation des missions et enfin d'organiser le plan de formation des auditeurs et des revues de qualité afin de s'assurer de la correcte application de la méthode et des processus d'audit.

La transformation de la filière d'audit, s'inscrivant dans le cadre de la réorganisation du groupe Dexia prévue en 2010, prévoit les principes suivants :

- mise en adéquation de l'organisation de la filière d'audit avec la nouvelle organisation du groupe de sorte que chaque membre du comité de

direction ait un interlocuteur de l'audit unique et clairement identifié qui ait une vue d'ensemble des risques sur son domaine de responsabilité ;

- renfort du contrôle des filiales et succursales (en particulier les filiales et succursales du réseau international de Dexia) ;
- révision des méthodologies d'audit pour améliorer la pertinence et l'efficacité du processus d'audit ;
- intégration complète de la fonction *Audit Process Management and Organisation* pour avoir une définition unique des méthodologies d'audit, un suivi et un accompagnement de leur bonne application dans l'ensemble du groupe ;
- création d'une structure « Investigation/suivi de l'audit agence » à Dexia SA en charge de la définition de méthodologies transversales ainsi que de la prise en charge des investigations à mener de façon transversale (impliquant plusieurs entités du groupe Dexia).

Les changements occasionnés par la mise en application des principes présentés ci-dessus se traduisent donc par :

- la fusion des rôles respectivement de *Group Head of Audit* Public and Wholesale Banking avec celui d'auditeur général Dexia Crédit Local et de *Group Head of Audit* Retail and Commercial Banking avec celui d'auditeur général Dexia Banque Belgique ;
- la révision des périmètres d'intervention des autres *Group Heads of Audit*, de sorte à avoir deux interlocuteurs pour l'ensemble des responsables des fonctions supports (*Operations & IT, Finance, Risk...*) et fonctions transversales (activités de marché, liquidité...);
- le maintien d'un nombre minimal d'auditeurs dans les filiales/succursales internationales et la multiplication de missions d'audit « conjointes », à savoir des missions réalisées dans les filiales et succursales par des équipes centrales en lien avec les équipes locales ;
- le regroupement des autres auditeurs en « centre de services partagés » au niveau de la France, la Belgique (hors Dexia Insurance Belgium), le Luxembourg, la Turquie ainsi que la constitution d'un *pool* d'auditeurs IT. Le regroupement des auditeurs en « centre de services partagés » par pays permettra notamment une intégration renforcée et un pilotage resserré des missions d'audit transversales ;
- un suivi renforcé des instances de surveillance des filiales/succursales (comités d'audit, « *supervisory boards* »), ainsi que de l'ensemble des missions réalisées par les régulateurs locaux.

Ainsi la fonction d'auditeur général de Dexia Crédit Local évolue. Elle couvre non seulement les rôles actuels (présentés en introduction ci-dessus) mais aussi :

- la réalisation du « *risk assessment* » des lignes PWB, l'élaboration du plan d'audit de ces lignes métiers, ainsi que le suivi des missions y relatives ;
- le management du centre de services partagés des auditeurs français.

Le pilotage de l'audit des fonctions transversales et supports sera réparti entre deux *Group Heads of Audit* de la façon suivante :

- un *Group Head of Audit* sera en charge des fonctions Risque, Finance, ALM (désormais BSM – *Balance Sheet Management*), activités de marché et liquidité ;

- le deuxième *Group Head of Audit* sera en charge de l'IT ainsi que du reste des fonctions support (*Compliance, Communication, RH...*), il gèrera aussi le « *pool* » d'auditeurs IT constitué des actuels auditeurs IT de Dexia SA, Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local, Dexia Banque Internationale à Luxembourg et Dexia Technology Services.

Le responsable de la cellule *Audit Process Management and Organisation* définit, assure la maintenance et organise la mise en application des méthodologies d'audit. Il pilote, dans le cadre de projets transversaux, la mise en place d'outils support des principaux processus d'audit. Il coordonne les travaux et/ou élabore les différents *reportings* produits par la filière d'audit, organise et participe au comité d'audit de Dexia SA et s'assure de la correcte organisation des instances de surveillance des entités et de leurs filiales/succursales. Enfin, il s'occupe de la planification de l'ensemble des missions inscrites au plan d'audit ainsi que celle des éventuelles missions hors plan.

Le responsable de la cellule investigation/audit agences définit un cadre global, ainsi que les méthodologies ou approches communes pour ce qui concerne les activités d'investigations ainsi que le contrôle périodique des réseaux d'agences. Il prend en charge les éventuelles investigations à mener de façon transversale (impliquant plusieurs entités du groupe).

2.1.10 Le groupe Dexia

L'organe de direction générale de Dexia est le comité de direction groupe.

La mission du comité de direction groupe consiste à piloter le groupe Dexia et coordonner ses différents métiers et activités spécialisées qui viennent en support de ceux-ci.

Dans le cadre du plan de transformation du groupe, le comité de direction de Dexia SA a été renouvelé et remodelé par le conseil d'administration du 13 novembre 2008 afin notamment de réduire l'équipe dirigeante du groupe et de simplifier le processus de décision. Le comité de direction, présidé par l'administrateur délégué, a été réduit de dix à cinq membres. Les membres du comité de direction sont investis de compétences particulières qu'ils se répartissent en interne, à savoir les activités de Public and Wholesale Banking et Retail and Commercial Banking, et les fonctions de finances et de risques. Les membres du comité de direction exercent une autorité fonctionnelle sur leurs correspondants au sein du comité de direction de Dexia Crédit Local.

Le comité de direction du groupe peut également se réunir dans sa forme élargie, connue sous le nom de comité exécutif groupe pour traiter des sujets transversaux ou d'une certaine importance. Le comité exécutif intègre, outre les membres du comité de direction, les autres fonctions de contrôle et de support du groupe, à savoir le directeur *Treasury and Financial Markets*, le directeur *Operations & IT*, le directeur *Strategy and business development*, le directeur des ressources humaines et le directeur *Compliance, Legal and Tax*.

Les équipes plus spécifiquement concernées par le contrôle interne sont les suivantes :

- l'audit interne, rattaché directement à l'administrateur délégué, président du comité de direction, qui définit la méthodologie utilisée dans le groupe, coordonne et participe à la réalisation des audits de fonctions transversales entre plusieurs entités, audite les fonctions groupe et les fonctions d'audit des différentes entités ;

- l'équipe de la gestion des risques, sous la responsabilité du directeur des risques, membre du comité de direction, supervise la politique de gestion des risques. Elle établit les lignes de conduite pour les limites et les délégations, contrôle et mesure les risques agrégés au niveau du groupe et met en place des méthodes harmonisées dans les différentes entités ;
- le *Group Compliance Officer* rattaché au secrétaire général, coordonne le réseau des *Compliance Officers* des différentes entités et s'attache au respect de la politique d'intégrité et au développement de la culture d'éthique et de déontologie qui constitue un point fort de la signature du groupe Dexia depuis sa création (cf. paragraphe 2.1.8).

2.2 ÉLABORATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

2.2.1 Les états financiers

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société. C'est une tâche particulièrement exigeante dans le cas d'un établissement financier, où l'unité de compte, la monnaie, se confond avec l'objet même de l'activité.

Le règlement CRB n° 97-02 modifié, relatif au contrôle interne, met en avant, dans son titre comptable, que l'organisation mise en place doit garantir l'existence d'un ensemble de procédures appelé « piste d'audit ». Cette piste d'audit doit notamment permettre de faire le lien entre toute information comptable et un justificatif d'origine, et réciproquement. C'est ce principe qui fonde l'organisation de la fonction comptable du groupe Dexia Crédit Local.

A. MISSIONS ET ORGANISATION DE LA DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ

La direction des fonctions comptables joue un rôle central dans l'organisation de Dexia Crédit Local. Elle est rattachée au directeur financier de la société, membre du comité de direction.

La direction des fonctions comptables assure la production des données comptables de base et des états financiers annuels de Dexia Crédit Local, ainsi que celle des filiales ne disposant pas de services comptables propres. Elle est également responsable de la production des états financiers consolidés du groupe Dexia Crédit Local. Une équipe dédiée veille au respect des normes réglementaires ou prudentielles.

La direction des fonctions comptables a aussi un rôle d'analyse et de contrôle des données comptables des filiales et succursales françaises et étrangères, dans le cadre du processus de consolidation. Elle vérifie notamment que les informations fournies sont homogènes et conformes aux règles du groupe.

Plus généralement, la direction des fonctions comptables dispose de moyens d'information variés pour assurer sa mission de suivi de la fonction comptable au sens large. Elle est associée dans les comités qui peuvent intéresser sa mission, ou destinataire des comptes rendus. Ses équipes se déplacent régulièrement dans les filiales et succursales à l'étranger. Elle participe aux évolutions de systèmes informatiques, de façon à s'assurer que ses besoins spécifiques sont pris en compte.

Le service normes, contrôle et développement comptable au sein de la direction des fonctions comptables comprend, outre les équipes en charge du système d'information comptable et des normes, une équipe de contrôle indépendante et une équipe qualité. Ce dispositif permet une amélioration permanente du niveau de qualité et d'efficacité des processus et une fiabilisation de l'information comptable consolidée produite, notamment dans un contexte d'utilisation uniforme des normes IFRS au sein du groupe Dexia Crédit Local. L'équipe de contrôle indépendant participe au dispositif de contrôle permanent. Elle s'attache à vérifier la matérialité et la pertinence des contrôles effectués à l'occasion des arrêts trimestriels sur le périmètre du siège de Dexia Crédit Local, et effectue des missions régulières dans les entités internationales, selon une périodicité adaptée à la taille et aux enjeux financiers, notamment pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des principes comptables.

Élaboration des comptes annuels

Pour l'élaboration des comptes annuels, le système d'information comptable de Dexia Crédit Local est en très grande partie alimenté de façon automatisée par les systèmes de gestion amont qui gèrent les opérations réalisées avec la clientèle ou les contreparties de marché, ainsi que les frais généraux. La saisie d'une opération dans l'un de ces systèmes de gestion, au fil de l'eau, va automatiquement générer une ou plusieurs écritures comptables, par l'intermédiaire de schémas comptables automatisés. Au sein d'une comptabilité unique, basée sur un double référentiel (normes françaises et normes IFRS-UE) ces écritures alimentent les états financiers.

L'exhaustivité et l'exactitude des saisies sont garanties par le système de contrôle interne des services de gestion. Une équipe en charge du respect des normes valide les schémas comptables automatisés dans les deux référentiels de normes, ainsi que le traitement des opérations complexes ou inhabituelles. Ces dernières font parfois l'objet d'une comptabilisation non automatisée, mais sont alors prises en charge par des procédures spécifiques de contrôle interne.

Un premier niveau de contrôle est effectué par les équipes comptables spécialisées par métier, notamment via l'analyse des rapprochements bancaires et des comptes d'attente techniques. Chaque mois, les stocks d'opérations enregistrées en comptabilité sont rapprochés des stocks de gestion, et des contrôles de symétrie sont réalisés sur les opérations microcouvertes. Afin de vérifier la cohérence des charges et produits d'intérêt d'une période à l'autre, ces données sont rapprochées des encours moyens afin de produire des taux moyens plus facilement comparables entre périodes. Enfin, ces équipes rédigent également une note de synthèse des travaux réalisés et des points nécessitant une attention particulière ou une amélioration de procédure lors des arrêts suivants.

Des contrôles complémentaires sont effectués par d'autres équipes de la direction de la comptabilité lors des arrêts de comptes, mensuels, trimestriels ou annuels. Les travaux déjà effectués dans les pôles comptables métiers font l'objet de revues périodiques afin de s'assurer que les contrôles recensés dans une liste formalisée ont été correctement effectués. La note de synthèse émise par ces équipes est aussi revue. Les résultats comptables sont rapprochés des résultats de gestion à un rythme trimestriel, et leur cohérence d'une période à l'autre est vérifiée au moyen de contrôles analytiques. Les principales évolutions doivent être expliquées.

Les écritures comptables générées lors de ces processus vont ensuite être regroupées et agrégées, selon un processus automatisé et normé, de façon à constituer les états financiers annuels de Dexia Crédit Local (en normes françaises) et la contribution de la société aux comptes consolidés (en normes IFRS-UE). Il en va de même pour les filiales dont la comptabilité est tenue au siège. À partir de ces états, et dans certains cas de données fournies par les systèmes de gestion, la direction de la comptabilité va établir les tableaux d'annexes, partie intégrante des états financiers annuels. La direction de la comptabilité effectue ensuite des contrôles croisés entre les états de synthèse et leurs annexes. Durant tout ce processus, des revues et des contrôles de cohérence et d'application de procédures sont effectués suivant les délégations hiérarchiques établies.

Le même travail se répète dans chacune des entités constituant le groupe Dexia Crédit Local, selon des degrés de complexité variables, en fonction de la taille et de l'activité de ces entités.

Élaboration des comptes consolidés

Pour préparer leur contribution aux comptes consolidés de Dexia Crédit Local, les entités consolidées retraitent leurs comptes sociaux établis en normes locales afin de les mettre en accord avec les principes comptables du groupe Dexia Crédit Local (normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne). Ces principes sont regroupés dans un manuel de consolidation transmis à chacune des entités du groupe. Ils sont complétés, à chaque date d'arrêté, par des notes d'instructions opérationnelles qui sont fournies aux entités par le service consolidation du siège. Ces notes d'instruction présentent les améliorations à apporter au processus au vu des constats effectués sur les périodes précédentes et détaillent les évolutions à prendre en compte (systèmes, données nouvelles à fournir...) sur la période.

En cas de difficulté d'interprétation de ces principes, toutes les entités peuvent faire appel au service consolidation. Ce dernier, en collaboration avec le service des normes comptables, leur fournit une réponse adaptée. Les membres de ces équipes effectuent périodiquement des déplacements en France et à l'étranger afin de faire un point régulier et d'identifier les changements internes ou externes pouvant avoir une incidence comptable.

À partir de ses comptes sociaux retraités selon les principes du groupe, chacune des entités du groupe Dexia Crédit Local remplit une liasse de consolidation qui est intégrée automatiquement dans le système de consolidation. Des contrôles sont opérés sur les informations recueillies trimestriellement et relatives aux opérations intra-groupe, aux comptes et à leurs annexes.

Ces contrôles visent à s'assurer de la cohérence des informations produites et de leur conformité aux règles du groupe, ainsi qu'à comprendre les principales évolutions par rapport aux périodes précédentes. Le service consolidation effectue des retraitements spécifiques visant notamment à l'élimination des opérations intra-groupe, et à la prise en compte des variations de périmètre.

Des contrôles complémentaires sont réalisés par une équipe dédiée de contrôle permanent comptable. Ils permettent de s'assurer de la bonne application et de la qualité des processus de contrôle des différentes équipes comptables du siège et des filiales, de faire évoluer ces processus afin de renforcer leur efficacité et leur homogénéité, et de prendre en compte ainsi les meilleures pratiques.

Processus d'arrêté des comptes

Lorsque les comptes sociaux et consolidés ont été finalisés par la direction de la comptabilité, celle-ci les présente pour revue au directeur finance, ainsi qu'au directeur général de Dexia Crédit Local. Les comptes sont ensuite examinés par le comité de direction puis présentés au comité d'audit.

Conformément à la loi, le conseil d'administration de Dexia Crédit Local arrête les comptes annuels et consolidés puis les présente à l'assemblée générale des actionnaires accompagnés du rapport de gestion du groupe. Le conseil d'administration prend également connaissance du rapport de son président sur le contrôle interne présenté à l'assemblée.

Publication des comptes de Dexia Crédit Local

Les états financiers de synthèse sont ensuite intégrés au rapport annuel (qui vaut « document de référence » conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers). À partir de ces états, ainsi que des éléments recueillis tout au long du processus d'arrêté, la direction de la comptabilité assure également la rédaction de la partie du rapport de gestion consacrée à la présentation et à l'analyse des comptes.

La publicité de l'ensemble de ces informations comptables et financières est assurée au travers de différentes actions :

- Les états financiers font l'objet d'une publication au BALO ;
- Le rapport annuel, valant document de référence, fait l'objet d'un dépôt à l'AMF sur support papier et support électronique, d'un dépôt au greffe du tribunal de commerce et d'une mise en ligne sur le site internet de Dexia Crédit Local ;
- Le rapport financier semestriel fait l'objet d'un dépôt électronique à l'AMF et d'une mise en ligne sur le site de Dexia Crédit local ;
- Les rapports annuels et semestriels font l'objet d'une information au marché *via* le site d'un diffuseur (HUGIN) inscrit auprès de l'AMF, au titre de l'information réglementée.

La direction des fonctions comptables, le secrétariat général et la direction de la communication mettent en œuvre des procédures de contrôles croisés afin de s'assurer de la cohérence des informations comptables et financières publiées et mises à disposition du public.

B. LE RÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le collège des deux commissaires aux comptes est associé à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence. Dans le cadre de leurs diligences, ils procèdent à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles. Leur examen n'a pas pour objet de porter un avis spécifique sur l'efficacité et la fiabilité des systèmes de contrôle interne ; néanmoins à cette occasion, ils peuvent faire part de leurs recommandations sur les procédures et les systèmes de contrôle interne qui pourraient avoir une incidence sur la qualité des informations comptables et financières produites.

Leur évaluation du contrôle interne repose notamment sur des procédures substantives, comme l'obtention de confirmations d'une sélection de contreparties externes.

Ils émettent des instructions à l'intention des commissaires aux comptes ou auditeurs des filiales et assurent la centralisation de leurs travaux. Ils organisent des réunions de synthèse sur les résultats de leurs audits et apprécient l'interprétation des textes faite par le service des normes. Ils sont également destinataires des manuels de procédures comptables et de consolidation, ainsi que des notes d'instructions émises par la direction de la comptabilité. Ils consultent les rapports de l'audit interne qui sont mis à leur disposition. Enfin, ils vérifient la cohérence entre le rapport de gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités.

L'exercice de ces diligences leur permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'ils certifient ne comportent pas d'anomalies significatives.

2.2.2 L'information de gestion et sectorielle

Les états financiers (bilan, hors bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, résultat net et gains ou pertes latents ou différés comptabilisés directement en capitaux propres et annexes), ne sont pas les seuls éléments d'analyses chiffrées que communique Dexia Crédit Local à ses actionnaires et au public. Ils sont complétés par des rapports d'activité, des résultats par métiers, des perspectives et des évaluations de risques, qui sont intégrés dans le document de référence ou communiqués lors des présentations faites aux analystes financiers.

Une partie de ces éléments est fournie directement par les directions opérationnelles ou par le département du contrôle des risques. Leur exactitude est alors garantie par le système de contrôle interne des directions concernées.

La plupart des indicateurs sectoriels, et en particulier ceux qui nécessitent un croisement ou une agrégation de données de différentes origines, la ventilation de chiffres disponibles globalement, ou encore un retraitement de données comptables en fonction de paramètres de gestion, sont fournies aux rédacteurs du rapport annuel par la direction de la planification et du contrôle de gestion. Cette direction, comme la direction des fonctions comptables, est rattachée au membre du comité de direction de Dexia Crédit Local en charge de la comptabilité et du contrôle de gestion. Sa contribution dans le domaine de l'information financière prend deux formes principales :

A. L'ÉTABLISSEMENT DU TABLEAU DE BORD D'ACTIVITÉ DU MÉTIER PUBLIC AND WHOLESALE BANKING

Ce tableau de bord, établi mensuellement, reprend une série d'indicateurs clés (production et encours de financements long et court terme, volumes de dépôts et d'encours sous gestion, volumes de prêts faisant l'objet d'un réaménagement...). Il est élaboré sur la base des informations fournies par la direction PWB *Strategy & Business Development* pour la France à partir de son système d'information, ainsi que par les entités internationales. Les différents chiffres font l'objet d'un commentaire rédigé sur un rythme semestriel, en collaboration avec la direction PWB *Strategy & Business Development* et la direction PWB International.

Les contrôles mis en place lors de l'élaboration du *reporting* d'activité de ce métier sont articulés autour des axes suivants :

- l'élaboration par la direction PWB *Strategy & Business Development* d'un document sur la base de l'information détaillée transmise par la direction de la planification et du contrôle de gestion ; ce document fait l'objet d'une présentation au comité de direction de Dexia ; l'analyse de l'activité y est menée par rapport à la référence de l'année précédente

et par rapport au budget, et permet, *via* une explication économique de l'évolution, de confirmer la réalisation de l'année en cours ;

- la rédaction d'un rapport d'activité chaque semestre avec des commentaires élaborés avec la direction PWB International sur ces chiffres d'activité, rapport présenté au comité de direction pour validation. Ce rapport qui reprend des éléments de « fin de période » est utilisé lors de la clôture des comptes pour fournir les données reprises dans le rapport annuel.

B. LA DÉTERMINATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER

Les métiers sont définis au niveau du groupe Dexia. Dexia Crédit Local est essentiellement présent sur le métier Public and Wholesale Banking, et sur le métier *Group Center* et en particulier les portefeuilles en *run-off* et la trésorerie.

Afin de permettre aux investisseurs de suivre plus finement la rentabilité de ces métiers, la direction de la planification et du contrôle de gestion est chargée de préparer un résultat propre pour chacun d'eux.

L'élaboration des revenus par métier est réalisée mensuellement et s'appuie essentiellement sur trois types d'informations analytiques :

- les marges commerciales (métier Public and Wholesale Banking) sont élaborées par la direction de la planification et du contrôle de gestion. Elle agrège pour cela des informations présentes dans le système d'information comptable, telles que l'encours moyen et le taux de marge, qui sont alimentées de façon automatisée de la même manière que pour les données purement comptables ;
- les marges financières (métiers portefeuilles en *run-off* et transformation) sont calculées par la direction du *Market Risk Management*, rattachée à la direction des risques et du contrôle permanent, sur la base du système de refacturation interne qui existe entre chaque centre de profit de la sphère financière ;
- les coûts de liquidité (résultats de transformation provenant de l'application des taux de cession internes entre les actifs et les passifs, le coût des garanties des États et les coûts des émissions obligataires) font l'objet d'une allocation aux différents métiers au *pro rata* de leur actif net.

Les marges commerciales et financières sont complétées par les autres types de revenus (dont les commissions) pour former le total des revenus de chaque métier. L'agrégation des revenus de l'ensemble des métiers fait l'objet d'un rapprochement avec les revenus comptables élaborés par la direction des fonctions comptables.

Les autres éléments du compte de résultat font également l'objet d'une allocation par métier. C'est en particulier le cas pour les postes « frais généraux » et « coût du risque », alloués à chacun des métiers qui les génèrent. L'agrégat de ces comptes de résultat est rapproché du compte de résultat comptable au niveau de chaque solde intermédiaire.

Il convient également de noter que les résultats relatifs au métier des « services financiers aux particuliers » sont remontés du Crédit du Nord (dont Dexia Crédit Local a détenu 10 % du capital avant la cession de cette participation fin 2009) et de la filiale slovaque Dexia banka Slovensko.

En synthèse, l'ensemble de ces processus contribue à l'élaboration d'un compte de résultat complet pour chaque métier permettant ainsi d'en apprécier la rentabilité et la contribution au résultat global de Dexia Crédit Local.

Le processus d'agrégation

Dans les entités françaises et étrangères disposant d'une équipe propre de contrôle de gestion, le tableau de bord du métier Public and Wholesale Banking et les résultats par métier sont pilotés localement suivant les mêmes normes et les mêmes principes, déclinés en fonction de la taille, des organisations et des systèmes de chaque entité. Ce référentiel d'instructions, appelé manuel des procédures et normes du contrôle de gestion, est commun à l'ensemble du groupe Dexia.

L'ensemble est animé, suivi et supervisé par la direction de la planification et du contrôle de gestion de Dexia Crédit Local. Cette dernière, au travers des outils développés en collaboration avec la direction du contrôle de gestion du groupe Dexia, met à disposition de toutes les entités des outils de collecte standardisés et sécurisés, afin de fiabiliser et d'optimiser le mécanisme de remontée d'information. Enfin, elle assure également l'agrégation de l'ensemble.

Le processus d'agrégation de l'information par métier s'effectue en parallèle du processus de consolidation piloté par la direction des fonctions comptables.

À chaque étape de l'élaboration des données consolidées, la direction de la planification et du contrôle de gestion et la direction des fonctions comptables ont mis en place des contrôles de cohérence basés sur le rapprochement des informations analytiques et comptables. Le rapprochement des résultats de gestion avec les résultats comptables constitue un élément important du contrôle interne, pour s'assurer de la fiabilité des uns et des autres.

L'amélioration continue de ces rapprochements a été poursuivie en 2009 notamment au siège de Dexia Crédit Local où les écarts sont analysés et expliqués.

2.3 RECENSEMENT DES RISQUES ET ACTIVITÉS DE CONTRÔLE RÉPONDANT À CES RISQUES

L'activité bancaire génère quatre grands types de risques : le risque de crédit, le risque de marché, le risque structurel (de taux, de change et de liquidité), et le risque opérationnel.

Le suivi de l'ensemble de ces risques est assuré conjointement par des comités adaptés et par la direction des risques et du contrôle permanent, à l'aide des outils qu'elle développe, en accord avec les contraintes réglementaires et prudentielles, et dans le cadre des limites fixées par le groupe Dexia.

En ce qui concerne la supervision des risques dans les filiales et succursales, chaque entité est dotée d'une structure locale de gestion des risques. Ces structures sont strictement indépendantes des front offices et sont liées à la direction des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local par une relation hiérarchique (succursale) ou fonctionnelle (filiale).

Chaque fonction locale de gestion des risques comporte un (ou plusieurs) correspondant(s) pour la gestion du risque opérationnel, pour la gestion du contrôle permanent et pour la mise en œuvre de la réforme de Bâle. D'une manière générale, l'ensemble des dispositifs de gestion du risque existant au niveau de Dexia Crédit Local existe également dans chaque filiale ou succursale.

Au-delà des principes généraux présentés ci-dessus, les moyens mis en place par Dexia Crédit Local pour gérer ces risques en pratique, au quotidien comme dans des circonstances exceptionnelles, sont détaillés ci-après.

2.3.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente la perte potentielle (diminution de la valeur de l'actif ou défaut de paiement) que Dexia peut subir du fait de la détérioration de la solvabilité d'une contrepartie.

Les principes de gestion de ces risques sont exposés au paragraphe « 2. Risque de crédit » de la partie gestion des risques du rapport de gestion et les éléments chiffrés d'exposition par zone géographique et par catégorie de contreparties sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés.

A. LE PROCESSUS D'APPROBATION

Tout engagement pouvant donner lieu à un risque de crédit doit être approuvé selon un dispositif de décision organisé en fonction du volume et du type de contrepartie. Le processus de comité de crédit est décrit en paragraphe 2.1.5. Le processus d'approbation comprend également un système de délégations pour la clientèle issue du secteur public français et des délégations très limitées en faveur des filiales italienne et espagnole toujours pour la clientèle issue du secteur public uniquement.

L'application de ces règles de délégation est contrôlée par les équipes de Dexia Crédit Local en charge de l'analyse des dossiers et de la gestion des comités de crédit en fonction du type de clientèle.

Pour les principales entités de Dexia Crédit Local, le collatéral management est effectué par un centre de compétence centralisé qui rapporte régulièrement sur les potentiels écarts constatés dans le versement des collatéraux. Il convient de noter dans ce domaine que de nouvelles procédures plus strictes quant à la mise en place de contrats encadrant les opérations de dérivés ont été mises en place en 2008.

B. LA DÉTERMINATION DES LIMITES

Les limites de risques de crédit sont définies globalement pour Dexia pour gérer le profil général du risque et limiter les concentrations de risques. Une limite est fixée pour chaque contrepartie conformément aux politiques de risque de crédit. Cette limite représente l'exposition maximale au risque de crédit que Dexia est prêt à accepter pour une contrepartie donnée. Pour une contrepartie donnée, les expositions détenues par Dexia Crédit Local et ses filiales cumulées aux expositions détenues par les autres entités du groupe doivent donc rester inférieures à cette limite. Des limites par secteur économique et par produit peuvent également être imposées. Pour tenir compte des événements les plus récents, des limites spécifiques peuvent être gelées à tout moment par la direction de la gestion des risques.

Ces limites sont contrôlées *a priori* opération par opération avant la décision de crédit et *a posteriori* dans les *reportings* d'exposition réglementaires et à destination des organes décisionnels de la banque.

C. LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET DE REMONTÉE D'INFORMATION

L'architecture du dispositif de surveillance repose sur deux niveaux :

- le premier niveau qui incombe aux équipes commerciales du siège, des succursales et des filiales dans le cadre du suivi permanent de la santé financière de leurs contreparties ;

- le deuxième niveau qui incombe à la direction des risques et du contrôle permanent qui reçoit trimestriellement et consolide les expositions, les impayés, les créances douteuses et participe à l'arrêté des provisions.

Le comité de direction examine trimestriellement une revue des risques qui fait un point de l'évolution des différents risques. Le suivi consolidé des risques, au niveau des filiales et succursales, s'appuie sur la filière risques déjà décrite.

D. LE DISPOSITIF DE NOTATION INTERNE

Afin de mesurer son risque de crédit Dexia Crédit Local s'appuie notamment sur l'ensemble des systèmes de notation interne mis en place dans le cadre de Bâle II au niveau du groupe Dexia. Les analystes du risque crédit sont responsables de l'attribution d'une notation à l'ensemble des contreparties. Chaque notation correspond à une évaluation du niveau de risque de la contrepartie exprimée au travers d'une échelle interne qui, sauf exception dûment justifiée, tient compte du risque éventuel lié au pays dans lequel elle est établie. Lors de l'octroi, la notation interne constitue un élément clé dans la décision du comité de crédit. La revue des notations sur une base annuelle permet d'identifier de manière proactive les contreparties nécessitant un suivi plus régulier qui seront dès lors intégrées à une liste de surveillance revue trimestriellement, conjointement par la direction des risques de crédit et le département commercial, au sein d'un *Special Mention & Watchlist Committee*.

La bonne utilisation du dispositif de notation est contrôlée par l'équipe de *Quality Control* qui procède régulièrement à des revues de qualités des données et des résultats.

L'année 2009 a donc été la deuxième année d'utilisation des modèles de notation relevant du Pilier 1 de Bâle II. Les *back-testing* réalisés au cours de l'exercice ont permis de confirmer la robustesse de ces modèles et les *Credit Conversion Factors* ont pu être modélisés pour l'ensemble des systèmes de notation relevant du secteur public local. Les *roll-out* correspondant au plan de développement du système de notation des GSFP (Groupements sans fiscalité propre) ou des satellites s'est poursuivi, tout en renforçant les aspects relevant du *use test*.

E. LA POLITIQUE DE PROVISIONNEMENT

Un comité des provisions, présidé par la direction des risques et du contrôle permanent, arrête trimestriellement le montant des provisions affectées et détermine le coût du risque. Une provision sur base portefeuille permet de constituer des réserves destinées à protéger la banque contre des sinistres éventuels conformément aux règles IFRS.

Ces provisions sont contrôlées notamment grâce à un processus de rapprochement réalisé avec les données comptables.

2.3.2 Risques de marché

A. PÉRIMÈTRE

Il s'agit du risque de perte lié aux variations dans les prix et taux de marché, leurs interactions et leurs niveaux de volatilité.

Dexia Crédit Local administre également un portefeuille obligataire composé d'obligations de bonne qualité. Celui-ci est constitué d'un portefeuille pour compte propre, dit de *credit spread*, d'un portefeuille proche de l'activité commerciale de financement des acteurs du secteur public et enfin d'un portefeuille de négociation. Ces portefeuilles font partie du *Portfolio Management Group* (PMG) géré en extinction depuis Dublin.

Ce portefeuille obligataire est géré sans exposition au risque de taux d'intérêt, au moyen de couvertures adaptées. Le seul risque encouru en plus du risque de défaut de l'émetteur est celui du *spread* de crédit dont le mouvement impacte les comptes de réserve AFS pour les portefeuilles classés en AFS et le résultat pour le portefeuille de *trading*. Le reste des portefeuilles est classé en *Loan and Receivable* (L&R).

Les principes de gestion de ces risques sont exposés dans le chapitre « 3. Risques de marché » de la partie gestion des risques du rapport de gestion et les éléments chiffrés d'exposition au risque action et au risque de taux sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés (« sensibilité des actions cotées » et « risque de refixation de taux d'intérêt : ventilation par échéance jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêts – ventilation de l'actif et ventilation du passif »).

2009 a été marquée par une réorganisation des activités de marché au sein de Dexia, ainsi les activités de trading de taux et de corrélation crédit ont été transférées à Dexia Banque Belgique (DBB). La gestion des portefeuilles de crédit *spread* a été confiée à une équipe centralisée à Dublin. Ainsi Dexia Crédit Local a considérablement réduit son exposition au risque de marché en 2009 (risque action proche de zéro, risque ALM très faible, risque de taux proche de zéro à Paris).

B. ORGANISATION DU SUIVI

Le suivi des risques liés aux marchés financiers est organisé autour de deux comités :

- le *Market Risk Group Committee* (MRGC) se réunit mensuellement au niveau du groupe Dexia. Dexia Crédit Local y est représenté par le directeur des risques et du contrôle permanent ou par le directeur des marchés financiers qui reçoivent un mandat explicite quant à leur capacité décisionnelle. Le comité est responsable de la définition de la politique de risques (*guidelines*, limites de risque de marché) et de leur suivi.

Ce comité prépare notamment les *guidelines* relatives au développement de toutes les nouvelles activités de marché.

Ce comité est décliné trimestriellement en comités spécifiques de suivi des risques et résultats des lignes d'activités.

Le comité de direction de Dexia Crédit Local est informé de l'évolution des risques consolidés de Dexia Crédit Local (expositions, limites, dépassements de limites) et des changements dans le dispositif de suivi (modification des méthodes de mesure ou des *guidelines*) par un rapport qui lui est adressé trimestriellement par la direction des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local ou ponctuellement si nécessaire ;

- le comité des marchés de Dexia Crédit Local (*weekly operational committee*), permet localement de suivre la mise en œuvre des normes et décisions du *Market Risk Group Committee* Dexia et assure une correcte diffusion de l'information au management de Dexia Crédit Local.

La mesure du risque est réalisée de manière régulière par la direction du *Market Risk Management*, rattachée à la direction du risque et du contrôle permanent.

Le rapport, présenté trimestriellement au comité de direction, se base sur différents indicateurs qui permettent le suivi des limites affectées aux différents risques, et qui sont présentés de façon détaillée dans le rapport de gestion.

Outre ces présentations trimestrielles régulières, la revue des risques trimestrielle qui récapitule tous les risques de Dexia Crédit Local, inclut une synthèse sur les risques de marché (action, taux et crédit). Par ailleurs le comité finance qui se réunit mensuellement est informé de la situation de liquidité et acte des décisions de couverture sur les risques structurels de taux et de change.

2.3.3 Risques structurels de taux, de change et de liquidité

A. PÉRIMÈTRE

Ces risques sont regroupés sous la dénomination de risques BSM (*Balance Sheet Management*). L'objectif de BSM est de couvrir partiellement ou totalement les risques liés à la structure du bilan. À l'exception des risques de taux et de change liés au métier Marchés financiers, tous les risques significatifs de taux, de change et de liquidité de Dexia Crédit Local sont de la compétence du comité ALCO.

Les principes de gestion de ces risques sont exposés dans les parties « 3. Risques de marché » et « 4. Gestion du bilan » de la partie gestion des risques du rapport de gestion et les éléments chiffrés d'exposition au risque de taux, de change et au risque de liquidité sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés (« risque de liquidité » et « risque de change »).

B. ORGANISATION DU SUIVI

Le suivi des risques liés à BSM est organisé autour de quatre comités :

- le comité ALM Dexia (ALCO) se réunit mensuellement.

Sur un périmètre groupe, il définit la politique de risque et les modalités de couverture des risques. Les orientations fixées par le comité ALM Dexia se traduisent par des décisions de couverture individuelles, mais peuvent également faire l'objet de délégations de gestion accordées à la direction de la gestion ALM de Dexia.

Il s'assure de l'utilisation cohérente de ces limites en fonction de ses propres scénarios d'évolution des taux d'intérêt. Comme pour tous les comités de risque, le représentant de Dexia Crédit Local est soit le directeur général, soit le directeur des risques et du contrôle permanent ;

- le comité finance.

L'ALCO groupe délègue au comité finance le management opérationnel de son propre bilan. À ce titre, l'ALM local a la responsabilité du pilotage du résultat et de la gestion du risque de taux d'intérêt produit par son bilan. Le périmètre de l'ALM local de Dexia Crédit Local est le suivant :

- la banque commerciale,
- le portefeuille titre de l'ALM local,
- les processus techniques issus des activités commerciales (exemples : Taux fixe inflation, Euribor moyenné, Euribor Post Fixé...).

L'ALM local utilise principalement des outils de gestion des risques ALM typiques pour mesurer et suivre les risques inhérents à l'ALM.

Ce comité est composé du directeur général et/ou du directeur des risques et du contrôle permanent, du CFO, du directeur des marchés financiers ;

- les décisions du comité finance et du comité groupe sont déclinées opérationnellement par un comité local (ALCO tactique) qui se réunit chaque semaine pour l'entité Dexia Crédit Local et auquel participent

la direction des risques et du contrôle permanent et la direction des marchés financiers. Ce comité a pour vocation principale d'effectuer un suivi hebdomadaire des risques liés à la production commerciale ;

- le comité du *funding* et de la liquidité (*Funding & Liquidity Committee* – FLC), par délégation du comité ALCO du groupe, centralise et coordonne le processus décisionnel en ce qui concerne les questions liées à la liquidité. Le FLC est chargé de surveiller l'évolution des besoins de financement à court et long termes et d'élaborer la stratégie de financement globale de Dexia. Il a aussi pour mission d'examiner et d'actualiser les scénarios de « stress » à considérer en matière de liquidité, de mettre en place des plans d'urgence et proposer des actions correctives visant à améliorer le profil de liquidité, coordonner le *reporting* général sur la liquidité à destination des conseils, des agences de notation, des régulateurs, des banques centrales et des gouvernements.

Dans tous les cas, les quatre comités procèdent à un suivi de l'évolution du risque basé sur la sensibilité de la « valeur actuelle nette » des actifs et passifs du périmètre ALM (VAN ALM) à une variation donnée (100 points de base) des taux d'intérêt du marché.

Le resserrement des conditions de liquidité courant 2008 a conduit à un suivi plus centralisé de la liquidité pour avoir une vue exhaustive sur l'ensemble du groupe Dexia. Le processus est resté le même en 2009 avec la transmission au groupe Dexia de *reportings* quotidiens, élaboration de scénarios de stress, intégration des particularités propres aux entités du groupe Dexia Crédit Local, inventaire des réserves, etc.

Ces éléments ont été intégrés au niveau du centre de compétence logé dans l'une des entités du groupe, Dexia Banque Belgique, qui assure une gestion globale en vue de permettre l'optimisation la plus adéquate des conditions de refinancement et la mobilisation des réserves.

2.3.4 Risques opérationnels

A. PÉRIMÈTRE

Les risques opérationnels se définissent comme les risques de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes, de systèmes ou encore d'événements externes. Ils comprennent notamment les risques liés à la sécurité des systèmes d'information et les risques juridiques. Dexia a choisi d'intégrer le risque de réputation dans sa gestion du risque opérationnel.

B. ORGANISATION ET SUIVI

Dispositif de gestion du risque opérationnel

Le groupe Dexia a choisi dans le cadre des directives Bâle II dans le domaine du risque opérationnel, la méthode standard et a mis en place des procédures et un outil de gestion en accord avec les « saines pratiques pour la gestion et la surveillance du risque opérationnel » publiées par le comité de Bâle.

Dexia Crédit Local dispose au sein de la direction des risques et du contrôle permanent d'une équipe dédiée au risque opérationnel qui s'appuie sur un réseau de correspondants désignés dans chaque direction ou entité. L'implication des responsables métier garantit l'efficacité du dispositif.

La gestion du risque opérationnel est coordonnée au niveau du groupe Dexia au sein de l'*Operational Risk Management Committee* (ORMC) qui se réunit mensuellement.

Collecte, analyse et traitement des incidents

Le groupe Dexia a défini un processus de collecte des incidents et des pertes opérationnelles conformément aux dispositions de Bâle II. Le recensement et l'analyse des incidents sont effectués par les correspondants risques opérationnels avec l'appui de l'équipe centrale. En fonction des résultats de cette analyse, des actions correctives ou préventives sont mises en place afin de réduire l'exposition au risque opérationnel.

Dexia dispose d'un outil commun de gestion du risque opérationnel et en particulier d'un module de collecte des incidents disponible dans les différentes entités du groupe.

Un reporting trimestriel reprenant les incidents significatifs est transmis au comité de direction d'une part et à chaque responsable métier d'autre part (siège, filiales et succursales).

Cartographie des risques

En complément des incidents constatés, il est nécessaire d'évaluer les principales zones de risques en prenant en compte les contrôles existants afin de définir le profil de risque du groupe Dexia. Ces cartographies (autoévaluation) sont réalisées par les directions ou entités en suivant une méthode commune à l'ensemble du groupe Dexia. En fonction des résultats, des plans d'actions peuvent être mis en place afin de maîtriser le niveau de risque.

Des rapports permettent une analyse du profil de risque de la banque par entité, activité, processus ou type d'événements tels que définis dans les accords Bâle II et sont présentés au comité de direction chaque année.

C. LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Il s'agit de l'ensemble des dispositions qui visent à protéger l'information contre toute menace pouvant porter atteinte à sa confidentialité, son intégrité ou sa disponibilité.

L'ensemble de ces dispositions est exprimé dans la politique de sécurité des systèmes d'information de Dexia Crédit Local. Celle-ci définit les principes applicables par domaine de sécurité ainsi que les rôles et responsabilités des différents acteurs de la sécurité. Elle s'appuie pour cela sur un ensemble de directives, politiques spécifiques à la sécurité, règles et procédures opérationnelles ainsi que sur les axes donnés par la norme ISO 27000/17799.

Un plan de continuité a été élaboré avec la collaboration de l'ensemble des services opérationnels, sous la supervision d'un comité de pilotage dédié. Dans ce cadre, les conséquences d'un sinistre touchant aux locaux ou aux systèmes d'information, ou encore d'une perte de service sont analysées sous un angle « métier » afin d'identifier les activités critiques. Les résultats de cette analyse ont été utilisés pour établir des délais de reprise des activités compatibles avec les impératifs opérationnels. La mise en œuvre de cette stratégie de reprise s'appuie sur des dispositifs techniques, des procédures et une organisation formalisées. Ce plan et ces procédures sont mis à jour annuellement et testés selon un calendrier établi par le comité de direction. Les tests font l'objet d'un compte rendu au comité de pilotage.

De plus, les systèmes critiques de production informatique ont été localisés dans un centre unique chez un prestataire disposant d'un environnement physique hautement sécurisé et reliés à Dexia Crédit Local par l'intermédiaire de liaisons à haut débit redondantes et doublées d'une liaison point à point entre ce site de production informatique et le siège. Afin de parer à une défaillance de ces systèmes, un site miroir a également

été déployé. La sauvegarde des données est assurée périodiquement et ce site peut, en cas de besoin, se substituer au site maître dans des délais très brefs. Ce dispositif a fait l'objet d'un test réussi en 2009.

La conduite de cette activité est répartie entre trois acteurs :

- le comité de sécurité informatique a pour rôle de proposer les orientations de la politique de sécurité au comité de direction, de fixer les directives propres à chaque domaine, et de s'assurer de leur mise en œuvre. Il rassemble les différentes parties prenantes « métiers » : risques, conformité, informatique, logistique. Il est présidé par le membre du comité de direction en charge des risques et du contrôle permanent et se tient tous les deux mois ;
- le responsable de la sécurité des systèmes d'information est en charge de proposer au comité de sécurité la définition de la politique de sécurité et des directives. Il pilote la mise en œuvre pratique des règles qui composent la politique de sécurité, sensibilise les collaborateurs et conseille les différentes directions. Il est rattaché à la direction des risques opérationnels, du contrôle permanent et de la sécurité, ce qui garantit son indépendance vis-à-vis des services opérationnels ;
- les services informatiques sont en charge de la conception et de la mise en œuvre des dispositifs matériels et logiciels de sécurité, ainsi que de la mise en place des règles et procédures opérationnelles associées. Ils effectuent également des contrôles de premier et de second niveau de la bonne application des règles de sécurité. La fonction de responsable de la sécurité informatique a été créée au sein de la direction des systèmes d'information afin de coordonner ces actions.

Par ailleurs, une revue des plans de continuité des filiales et succursales est conduite annuellement pour juger de l'adéquation des plans de chacune des entités et élaborer, le cas échéant, les plans d'action nécessaires.

D. LES RISQUES JURIDIQUES

Le secrétariat général remplit six missions principales :

- le conseil interne ;
- la rédaction ou le contrôle des actes et documents à effet juridique ou fiscal ;
- la gestion des contentieux ;
- la veille dans les domaines de sa compétence, dont la veille réglementaire, au titre de la conformité ;
- le secrétariat juridique de la société et de ses filiales ;
- le suivi administratif des participations, des marques et des délégations de signatures.

Il joue donc un rôle clé dans la prévention des litiges, l'anticipation des évolutions du droit ainsi que dans le respect des principes du gouvernement d'entreprise.

Des liens fonctionnels ont été établis entre le secrétariat général de Dexia Crédit Local et la structure équivalente du groupe Dexia, de façon à développer les échanges sur les approches juridiques et sur les dossiers.

De même, le secrétariat général de Dexia Crédit Local a établi des relations régulières avec ses homologues des filiales et succursales, avec une remontée appropriée des informations.

Des outils de reporting sur les risques relatifs aux domaines couverts ont été mis en place au sein de la filière.

E. L'ASSURANCE DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Dexia Crédit Local dispose actuellement des assurances de dommages classiques : multirisques locaux et matériels informatiques (IARD), assurances véhicules et responsabilité civile. Ces polices couvrent les filiales françaises.

Dexia Crédit Local a également souscrit des assurances pour garantir la responsabilité civile des mandataires sociaux (RCMS), la responsabilité civile professionnelle (RCpro), la perte d'exploitation bancaire (PAB) et la couverture dite « globale de banque », couvrant la fraude et les conséquences pécuniaires du fait de dommages à des valeurs et/ou documents. Ces garanties valent également pour l'ensemble des entités françaises et étrangères contrôlées par Dexia Crédit Local.

2.4 PILOTAGE ET SURVEILLANCE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

2.4.1 Le directeur général et le comité de direction

Le directeur général, assisté du comité de direction, qu'il préside, joue un rôle essentiel dans l'appréciation du contrôle interne. Il dispose de plusieurs sources d'information lui permettant de remplir l'ensemble de ses missions dans ce domaine. Il n'existe pas de conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de Dexia Crédit Local, du directeur général et ses intérêts privés et/ou autres devoirs.

Les membres du comité de direction sont tous personnellement investis de responsabilités opérationnelles par métier ou par fonction. Ils ont donc une parfaite connaissance des contraintes et opportunités de leur domaine d'activité et sont à même de définir puis de juger de l'efficacité du contrôle interne.

Les comités transversaux les plus significatifs sont présidés par un membre du comité de direction qui peut ensuite en synthétiser les travaux à l'ensemble des membres.

Le comité de direction a également mis en place un système de délégation et de *reporting* qui impose aux directions opérationnelles la présentation et l'approbation d'indicateurs clés qui lui permettent, entre autres, de juger de la qualité et du bon fonctionnement du système de contrôle interne.

L'audit interne est aussi une source d'information privilégiée pour le directeur général et le comité de direction. Ils sont destinataires de l'ensemble des rapports d'audit, qui sont débattus et commentés en séance. Ils approuvent les recommandations et les plans d'action. Le suivi des recommandations d'audit fait l'objet d'une présentation au comité de direction par l'auditeur général. Par ailleurs, le directeur général peut également demander à l'audit interne d'effectuer des missions non prévues dans le plan d'audit annuel, sur des sujets qui lui paraissent requérir une attention immédiate.

Les commissaires aux comptes, dans le cadre de leur mission de certification des comptes, et les régulateurs (pour la France, essentiellement la Commission bancaire et l'Autorité des marchés financiers), dans le cadre de leurs missions d'inspection, sont également amenés, dans leurs revues, à formuler des recommandations d'amélioration sur des points précis de contrôle interne. Le comité de direction met alors en œuvre les actions qui permettront la mise en place de ces recommandations dans les meilleurs délais.

2.4.2 Le comité d'audit

Le rôle du comité d'audit est d'assister, par délégation, le conseil d'administration dans l'exercice de sa mission de contrôle de la gestion de Dexia Crédit Local. Il se consacre spécifiquement aux procédures visant à l'établissement des états financiers et au suivi des risques, ainsi qu'aux relations avec les commissaires aux comptes.

Le comité d'audit rend compte de ses travaux et observations au conseil d'administration.

Pour l'exercice de ses missions, le comité d'audit a libre accès aux commissaires aux comptes, à l'auditeur général et au directeur de la conformité de Dexia Crédit Local. Il informe simultanément le directeur général de ces contacts.

Il a connaissance des conclusions des missions des autorités de régulation et des missions d'audit interne et peut demander communication des rapports d'audit. Il peut suggérer des missions complémentaires.

Il peut requérir la communication de toute information qu'il juge utile.

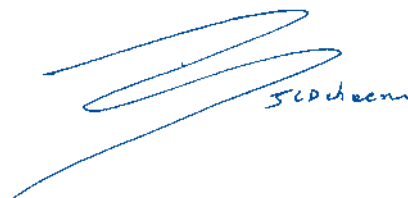
2.4.3 Le groupe Dexia

Le groupe Dexia a un rôle majeur dans le suivi du contrôle interne du groupe Dexia Crédit Local. L'organisation managériale de ce dernier associe largement des représentants du groupe : le conseil d'administration de Dexia Crédit Local compte parmi ses membres le président du conseil d'administration et le président du comité de direction de Dexia SA. De plus, les rapports de missions d'audit transversales, qui concernent généralement Dexia Crédit Local et ses filiales sont présentés au comité de direction ou comité exécutif groupe.

Par ailleurs, le président du conseil d'administration de Dexia Crédit Local est destinataire du rapport d'activité de l'audit interne, et a accès aux rapports d'audit. Il peut régulièrement interroger, au sujet du contrôle interne, le directeur général de Dexia Crédit Local. Enfin, il peut diligenter, s'il l'estime nécessaire, une mission de l'audit groupe ou une mission externe sur une fonction de Dexia Crédit Local.

Jean-Luc Dehaene

Président du conseil d'administration



Rapport des commissaires aux comptes

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration.

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Dexia Crédit Local et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations


Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2010

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Hervé HELIAS



Virginie CHAUVIN



DELOITTE & ASSOCIÉS

José-Luis GARCIA



4 Comptes consolidés

Bilan consolidé	94	Trésorerie et équivalents de trésorerie	101
Actif	94		
Passif	95		
Compte de résultat consolidé	96	Annexe aux comptes consolidés	102
		1. Méthodes et périmètre de consolidation – règles de présentation et d'évaluation	102
Résultat net et gains ou pertes latents ou différés comptabilisés directement en capitaux propres	97	2. Notes sur l'actif	121
		3. Notes sur le passif	137
		4. Autres notes annexes au bilan	147
Variation des capitaux propres consolidés	98	5. Notes sur le compte de résultat	158
		6. Notes sur le hors bilan	168
		7. Notes sur l'exposition aux risques au 31 décembre 2009	169
		8. Répartition géographique et analyse par métier	192
Tableau des flux de trésorerie consolidés	100	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	194

Bilan consolidé

ACTIF

(En EUR millions)	Note	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
I. Caisses, banques centrales, CCP	2.0	1 553	632	901
II. Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	24 098	25 418	13 472
III. Instruments dérivés de couverture	4.1	10 367	8 119	8 820
IV. Actifs financiers disponibles à la vente	2.2	130 761	60 674	47 617
V. Prêts et créances sur établissements de crédit	2.3	20 832	35 892	26 796
VI. Prêts et créances sur la clientèle	2.4	146 568	248 916	239 198
VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(364)	2 084	1 788
VIII. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2.5	1 272	1 131	973
IX. Actifs d'impôts courants	2.6	142	37	78
X. Actifs d'impôts différés	2.6	436	2 613	1 968
XI. Comptes de régularisation et actifs divers	2.7	7 343	21 457	17 888
XII. Actifs non courants destinés à être cédés		0	6 225	0
XIII. Participations dans des entreprises mises en équivalence	2.8	459	275	0
XIV. Immeubles de placement	2.9	0	0	0
XV. Immobilisations corporelles	2.9	499	504	500
XVI. Immobilisations incorporelles	2.10	71	77	66
XVII. Écarts d'acquisition	2.11	1 387	206	200
TOTAL DE L'ACTIF		345 424	414 260	360 265

PASSIF

(En EUR millions)	Note	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
I. Banques centrales, CCP	3.0	7 630	64 222	28 491
II. Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	12 290	24 641	15 615
III. Instruments dérivés de couverture	4.1	13 755	27 819	21 487
IV. Dettes envers les établissements de crédit	3.2	99 247	91 210	76 947
V. Dettes envers la clientèle	3.3	19 938	17 619	13 967
VI. Dettes représentées par un titre	3.4	176 010	172 853	190 896
VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(447)	1 386	1 884
VIII. Passifs d'impôts courants	3.5	60	123	127
IX. Passifs d'impôts différés	3.5	260	23	5
X. Comptes de régularisation et passifs divers	3.6	5 216	5 372	4 462
XI. Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	5 697	0
XII. Provisions techniques des sociétés d'assurance	3.7	134	0	0
XIII. Provisions	3.8	102	203	263
XIV. Dettes subordonnées	3.9	4 942	5 002	4 846
XV. Capitaux propres	3.10	6 287	(1 910)	1 275
XVI. Capitaux propres, part du groupe		5 528	(2 107)	918
XVII. Capital et réserves liées		3 114	6 614	2 062
XVIII. Réserves consolidées		2 889	3 456	4 453
XIX. Gains ou pertes latents ou différés		(1 454)	(8 621)	(5 866)
XX. Résultat de l'exercice		979	(3 556)	269
XXI. Intérêts minoritaires		759	197	357
TOTAL PASSIF		345 424	414 260	360 265

Compte de résultat consolidé

(En EUR millions)	Note	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009
I. Intérêts et produits assimilés ⁽³⁾	5.1	50 405	55 836	32 297
II. Intérêts et charges assimilées	5.1	(49 108)	(54 067)	(30 999)
III. Commissions (produits)	5.2	147	181	149
IV. Commissions (charges)	5.2	(49)	(63)	(41)
V. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	(295)	(357)	337
VI. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ⁽³⁾	5.4	390	81	81
VII. Produits des autres activités ⁽¹⁾	5.5	506	506	65
VIII. Charges des autres activités ⁽¹⁾	5.6	(196)	(143)	(37)
IX. PRODUIT NET BANCAIRE		1 800	1 974	1 852
X. Charges générales d'exploitation ⁽²⁾	5.7	(618)	(733)	(502)
XI. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	5.8	(52)	(56)	(52)
XII. RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 130	1 185	1 298
XIII. Coût du risque	5.9	(46)	(3 387)	(630)
XIV. RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 084	(2 202)	668
XV. Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence ⁽²⁾	5.10	58	(53)	(1)
XVI. Gains ou pertes nets sur autres actifs	5.11	0	(1 036)	(102)
XVII. Variation de valeur des écarts d'acquisition	5.12	0	(1 181)	(6)
XVIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔT		1 142	(4 472)	559
XIX. Impôts sur les bénéfices	5.13	(108)	556	(239)
XXI. RÉSULTAT NET		1 034	(3 916)	320
XXII. INTÉRÊTS MINORITAIRES		55	(360)	51
XXIII. RÉSULTAT NET PART DU GROUPE ⁽²⁾		979	(3 556)	269
Résultat net par action, part du groupe				
- de base		11,25	(40,85)	3,09
- dilué		11,25	(40,85)	3,09
		306	339	25

(1) dont marge technique des compagnies d'assurance.

(2) Conformément à l'application du texte IFRIC 11 « Plan d'options au sein d'un groupe », les charges relatives aux plans d'options ont été reclassées en réserves consolidées au 31 décembre 2007 : ce reclassement a pour effet d'augmenter d'une part les charges d'exploitation de EUR 9 millions, et de diminuer d'autre part la quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence de EUR 3 millions.

Le résultat net diminue donc de EUR 12 millions au 31 décembre 2007.

(3) Un montant de EUR 2 millions a été reclassé en 2007 de la ligne I. « Intérêts et produits assimilés » vers la ligne VI. « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente », sans incidence sur le résultat de la période.

Résultat net et gains ou pertes latents ou différés comptabilisés directement en capitaux propres

(En EUR millions)	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009
I. RÉSULTAT NET	1 034	(3 916)	320
II. Écarts de conversion	(219)	171	19
III. Gains ou pertes latents ou différés sur titres disponibles à la vente	(2 938)	(8 250)	3 039
IV. Gains ou pertes latents ou différés sur instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	146	(1 410)	502
VII. Gains ou pertes latents ou différés des entreprises associées	(34)	(3)	30
VIII. Impôts	630	2 119	(736)
IX. TOTAL DES GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(2 415)	(7 373)	2 854
X. Résultat net et gains ou pertes latents ou différés comptabilisés directement en capitaux propres	(1 381)	(11 289)	3 174
XI. Dont part du groupe	(1 328)	(10 722)	3 024
XII. Dont part des minoritaires	(53)	(567)	150

Variation des capitaux propres consolidés

	Fonds propres de base			Gains ou pertes latents ou différés				Intérêts minoritaires			Capitaux propres	
	Capital souscrit, prime d'émission et d'apport	Réserves consolidées et résultat net de la période	Total	Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie, nette d'impôt	Écarts de conversion	Total	Capitaux propres part du groupe	Fonds propres de base	Gains ou pertes latents ou différés		Total
(En EUR millions)												
AU 01/01/2007	3 114	3 206	6 320	969	(26)	(91)	852	7 172	767	45	812	7 984
<i>Mouvements de l'exercice</i>												
Variations du capital	0	0	0				0	0	18		18	18
Variations des primes d'émission et d'apport	0	0	0				0	0	0		0	0
Dividendes		(320)	(320)				0	(320)	(19)		(19)	(339)
Écarts de conversion			0	41	12	(194)	(141)	(141)	0	(21)	(21)	(162)
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente affectant les capitaux propres			0	(2 010)			(2 010)	(2 010)		(89)	(89)	(2 099)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés affectant les capitaux propres			0		89		89	89		1	1	90
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente rapportée au résultat			0	(215)			(215)	(215)		2	2	(213)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés rapportée au résultat			0		(29)		(29)	(29)		0	0	(29)
Résultat net de la période ⁽²⁾		979	979				0	979	55		55	1 034
Autres variations ^{(1) (2)}	0	3	3	0	0	0	0	3	0	0	0	3
AU 31/12/2007	3 114	3 868	6 982	(1 215)	46	(285)	(1 454)	5 528	821	(62)	759	6 287

(1) Les autres variations sont commentées dans la note 3.10.c.

(2) Conformément à l'application du texte IFRIC 11 « Plan d'options au sein d'un groupe », les charges relatives aux plans d'options ont été reclassées en réserves consolidées au 31 décembre 2007 pour EUR 12 millions.

	Fonds propres de base			Gains ou pertes latents ou différés			Intérêts minoritaires				Capitaux propres	
	Capital souscrit, prime d'émission et d'apport	Réserves consolidées et résultat net de la période	Total	Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie, nette d'impôt	Écarts de conversion	Total	Capitaux propres part du groupe	Fonds propres de base	Gains ou pertes latents ou différés		Total
(En EUR millions)												
AU 31/12/2007	3 114	3 868	6 982	(1 215)	46	(285)	(1 454)	5 528	821	(62)	759	6 287
<i>Mouvements de l'exercice</i>												
Variations du capital	(826)	0	(826)				0	(826)	92		92	(734)
Variations des primes d'émission et d'apport	4 326	0	4 326				0	4 326	0		0	4 326
Dividendes		(415)	(415)				0	(415)	(19)		(19)	(434)
Écarts de conversion			0	(202)	(34)	147	(89)	(89)	0	13	13	(76)
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente affectant les capitaux propres			0	(6 739)			(6 739)	(6 739)		(296)	(296)	(7 035)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés affectant les capitaux propres			0		(1 078)		(1 078)	(1 078)		(10)	(10)	(1 088)
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente rapportée au résultat			0	753			753	753		86	86	839
Variation de la juste valeur des instruments dérivés rapportée au résultat			0		(14)		(14)	(14)		0	0	(14)
Résultat net de la période		(3 556)	(3 556)				0	(3 556)	(360)		(360)	(3 916)
Autres variations ⁽¹⁾	0	3	3	0	0	0	0	3	(68)	0	(68)	(65)
AU 31/12/2008	6 614	(100)	6 514	(7 403)	(1 080)	(138)	(8 621)	(2 107)	466	(269)	197	(1 910)
<i>Mouvements de l'exercice</i>												
Variations du capital	0	0	0				0	0	1		1	1
Variations des primes d'émission et d'apport	(4 552)	4 552	0				0	0	0		0	0
Dividendes		0	0				0	0	0		0	0
Écarts de conversion			0	133	9	19	161	161		5	5	166
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente affectant les capitaux propres			0	1 494			1 494	1 494		23	23	1 517
Variation de la juste valeur des instruments dérivés affectant les capitaux propres			0		446		446	446		13	13	459
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente rapportée au résultat			0	663			663	663		59	59	722
Variation de la juste valeur des instruments dérivés rapportée au résultat			0		(9)		(9)	(9)		0	0	(9)
Résultat net de la période		269	269				0	269	51		51	320
Autres variations ⁽¹⁾	0	1	1	0	0	0	0	1	8	0	8	9
AU 31/12/2009	2 062	4 722	6 784	(5 113)	(634)	(119)	(5 866)	918	526	(169)	357	1 275

(1) Les autres variations sont commentées dans la note 3.10.c.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Flux de financement des activités opérationnelles			
Résultat net après taxes ⁽¹⁾	1 034	(3 916)	320
<i>Ajustements pour :</i>			
• Corrections de valeur, amortissements et autres dépréciations	62	1 253	91
• Dépréciations sur obligations, actions, prêts et autres actifs	(58)	1 466	288
• Gains nets sur investissements	(237)	1 014	(50)
• Variations des provisions	42	1 567	301
• Pertes et profits non réalisés	(82)	(2)	(8)
• Revenus des entreprises associées ⁽¹⁾	(58)	53	1
• Dividendes des entreprises associées	21	22	14
• Impôts différés	(161)	(828)	70
• Autres ajustements ⁽¹⁾	9	4	1
Variation des actifs opérationnels et des dettes ⁽¹⁾	(202)	17 681	(10 550)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOmmÉ) PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	370	18 314	(9 522)
Flux de financement des activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	(106)	(102)	(72)
Vente d'immobilisations	9	6	12
Acquisition d'actions non consolidées	(122)	(195)	(44)
Vente d'actions non consolidées	463	145	448
Acquisition de filiales	(24)	(10)	(24)
Vente de filiales	3	0	371
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOmmÉ) PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	223	(156)	691
Flux de financement des activités financières			
Augmentation de capital	18	3 654	1
Remboursement de capital	0	0	0
Émission de dettes subordonnées	1 142	320	0
Remboursement de dettes subordonnées	(282)	(376)	(93)
Achat d'actions propres	0	0	0
Vente d'actions propres	0	0	0
Dividende payé	(339)	(434)	0
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOmmÉ) PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	539	3 164	(92)
Liquidités nettes dégagées	1 132	21 322	(8 923)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	18 900	19 708	41 574
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	370	18 314	(9 522)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	223	(156)	691
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	539	3 164	(92)
Effet de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(324)	544	(273)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	19 708	41 574	32 378
Informations complémentaires			
Impôt payé	(309)	(99)	(274)
Dividendes reçus	45	33	21
Intérêts perçus ⁽²⁾	48 943	55 814	35 563
Intérêts payés	(47 683)	(54 008)	(33 617)

(1) En application du texte IFRIC 11 « Plan d'options au sein d'un groupe », les données de l'exercice 2007 ont été retraitées au titre des charges relatives aux plans d'options (EUR 3 millions sur la ligne « Revenu des entreprises associées » et EUR 9 millions sur la ligne « Autres ajustements »).

(2) Un montant de EUR 2 millions a été reclassé en 2007 de la ligne I. « Intérêts et produits assimilés » vers la ligne VI. « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente », sans incidence sur le résultat de la période.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, définis comme les soldes d'échéance inférieure à 90 jours, se composent comme suit :

Analyse par nature (En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Caisses, banques centrales, CCP (Note 2.0)	1 552	632	901
Prêts et créances sur établissements de crédit (Note 2.3)	9 948	18 776	12 854
Actifs financiers disponibles à la vente (Note 2.2)	2 207	827	1 206
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (Note 2.1)	153	273	10
Actifs financiers désignés à la juste valeur (Note 2.1)	0	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers (Note 2.7)	5 848	21 066	17 407
TOTAL	19 708	41 574	32 378

Dont trésorerie restreinte (En EUR millions)	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Réserves obligatoires ⁽¹⁾	951	494	496
Cash collatéraux	5 848	21 066	17 407
Autres	0	0	0
TOTAL TRÉSORERIE RESTREINTE	6 799	21 560	17 903

(1) Il s'agit des réserves minimales déposées par les établissements de crédit auprès de la Banque Centrale Européenne ou auprès d'autres banques centrales.

Annexe aux comptes consolidés

1. MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION – RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

1.1 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX SOCIÉTÉS DU GROUPE ET AUX MÉTHODES DE CONSOLIDATION

a. Critères de consolidation et de mise en équivalence

Dexia Crédit Local suit les règles applicables aux établissements de crédit en matière de périmètre de consolidation qui résultent des normes :

- IAS 27 sur la préparation et la présentation des états financiers consolidés d'un groupe d'entreprises contrôlées par une société mère ;
- IFRS 3 sur les méthodes de comptabilisation des regroupements d'entreprises et leurs effets en consolidation ;
- IAS 28 sur la comptabilisation des participations dans des entreprises associées ;
- IAS 31 sur la comptabilisation des participations dans des coentreprises.

Les principes édictés par les textes impliquent que soient consolidées les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou une influence notable.

Les entreprises contrôlées (contrôle exclusif ou contrôle conjoint) ou sous influence notable sont consolidées.

En application du principe de l'image fidèle des comptes du groupe, les sociétés dont la contribution aux états financiers consolidés n'est pas significative n'ont pas vocation à entrer dans le périmètre de consolidation.

Sont notamment considérées comme non significatives les entreprises dont, cumulativement, le total du bilan et du résultat net est inférieur à 1 % du total du bilan et du résultat net consolidés (soit respectivement EUR 3,6 milliards et EUR 2,7 millions en 2009). Au 31 décembre 2009, la somme des bilans et la somme des résultats nets des sociétés non consolidées sont inférieures à ces seuils.

b. Périmètre de consolidation 2009 – modifications par rapport au périmètre 2008

Les principales évolutions du périmètre de consolidation du groupe Dexia Crédit Local par rapport à 2008 sont liées à la vente à Assured Guaranty (ci-après Assured) de l'activité assurance de FSA Holdings, qui n'est plus consolidée depuis le 1^{er} avril 2009.

Le résultat du premier trimestre 2009 de FSA Insurance reste consolidé dans chaque ligne du compte de résultat et se trouve compensé dans les « Gains ou pertes nets sur autres actifs » : en effet, le prix de vente a été fixé par le contrat signé le 14 novembre 2008 et ne dépend plus du résultat généré par les activités cédées.

Dans sa publication de décembre 2008, Dexia Crédit Local a consolidé les activités d'assurance cédées de FSA Insurance en suivant les recommandations de l'IFRS 5 « Activités non courantes destinées à être cédées », dans la mesure où la cession n'était pas réalisée mais hautement probable. Dans l'attente des accords des agences de notation et des avis des autorités de régulation, les actifs et passifs des activités cédées ont ainsi été présentés sur une ligne distincte de l'actif et du passif du bilan consolidé, tandis que le compte de résultat est resté impacté par les activités cédées.

Les conditions suspensives à la cession ont été levées le 10 juin 2009, et la finalisation de la transaction a eu lieu le 1^{er} juillet 2009.

À ce titre, Dexia Crédit Local a reçu USD 546 millions sous forme de numéraire, et USD 270,5 millions sous forme d'actions Assured. Le 13 août 2009, Dexia Holdings Inc. a revendu ces 21 848 834 actions à Dexia SA (Établissement stable) pour un montant de USD 369 millions, et réalisé ainsi une plus-value de USD 99 millions.

Les sociétés déconsolidées au 30 juin 2009 du fait de cette transaction sont les suivantes :

- Financial Security Assurance Holdings Ltd. ;
- Financial Security Assurance Inc. ;
- FSA Insurance Company ;
- Transaction Services Corporation ;
- CLFG Corp ;
- FSA Portfolio Management Inc. ;
- FSA Services (Australia) Pty Ltd. ;
- Financial Security Assurance (UK) Ltd. ;
- FSA Services (Japan) Inc. ;
- Financial Security Assurance International Ltd. ;
- FSA Administrative Services LLC NY ;
- Commercial Mortgage Company III-R2, Inc. ;
- Enterprise Company R, Inc. ;
- FSA Credit Protection Ltd. UK ;
- FSA Services (Americas) Inc. ;
- FSA Mexico Holdings Inc. ;
- FSA International Credit Protection Ltd. (Cayman) ;
- FSA Seguros Mexico SA.

Le 11 décembre 2009, dans le cadre du plan de restructuration du groupe Dexia, Dexia Crédit Local a cédé à la Société Générale sa participation de 10 % dans Crédit du Nord pour un montant de EUR 338 millions en réalisant une plus-value de EUR 77 millions, et acquis la participation de 20 % de Crédit du Nord dans Dexia CLF Banque pour EUR 13 millions. À la suite de cette transaction qui permet à Dexia d'harmoniser son approche commerciale envers ses clients en France, Dexia Crédit Local détient 100 % de Dexia CLF Banque.

Les autres principales évolutions du périmètre de consolidation en 2009 concernent la déconsolidation de Floral au 1^{er} janvier 2009 et de Dexia Épargne Pension au 1^{er} avril 2009. Un accord portant sur la cession de cette filiale a été signé en fin d'année avec BNP Paribas et fait l'objet d'une revue par les régulateurs : les effets de cette transaction seront enregistrés dans les comptes du 1^{er} semestre 2010.

c. Impact des variations de périmètre sur le compte de résultat consolidé

Les évolutions de périmètre mentionnées ci-dessus n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés de l'exercice 2009, en dehors des points évoqués ci-dessus sur FSA Holdings.

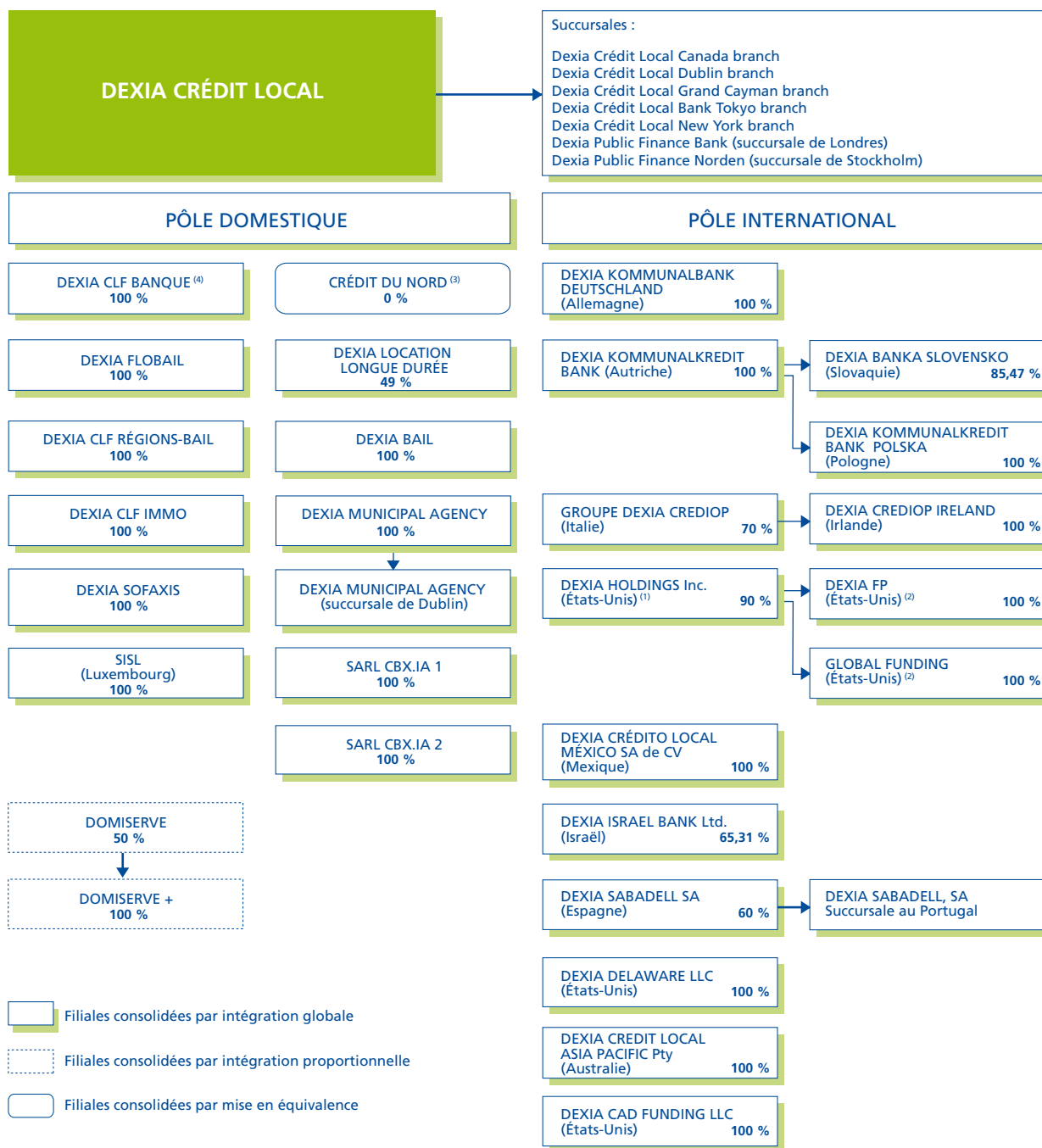
d. Faits marquants de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- l'activité *Financial Products* de FSA est conservée par le groupe Dexia : elle est totalement arrêtée, et sa gestion extinctive a été confiée à HF Services. Cette activité bénéficie d'une garantie des États belge et français au-delà d'une première perte de USD 4,5 milliards : la société Dexia Holdings Inc. a enregistré sur l'exercice une charge de USD 84,5 millions (EUR 60,5 millions) au titre de la rémunération de cette garantie. En raison de la crise des marchés et des crédits hypothécaires aux États-Unis, le portefeuille *Financial Products* est déprécié à hauteur de USD 1 804 millions à fin 2009, avec un effet sur le résultat de l'exercice de USD - 357 millions. En parallèle, les comptes au 31 décembre 2009 comprennent également une dépréciation collective de USD 344 millions ;
- les effets de la crise financière se sont poursuivis en 2009 : le coût du risque du groupe Dexia Crédit Local comprend également une charge de EUR 272 millions au titre de l'activité de rehaussement de crédit du 1^{er} trimestre 2009 de FSA Insurance cédée à Assured, ainsi qu'une charge de EUR 132 millions sur les activités bancaires du groupe ;

- en 2008, Dexia Crédit Local avait enregistré une réévaluation de EUR 308 millions sur les passifs de FSA comptabilisés selon l'option de juste valeur. En 2009, une réévaluation négative de EUR - 123 millions est enregistrée dans le résultat de l'exercice ;
- les gains ou pertes latents ou différés sur le portefeuille de titres disponibles à la vente des sociétés intégrées se sont améliorés par rapport à fin 2008 : en part du groupe, après impôts, EUR - 7 373 millions contre EUR - 5 113 millions au 31 décembre 2009. Cette variation traduit l'amélioration des *spreads* et le resserrement des conditions de liquidité observées sur les marchés ;
- depuis le 9 octobre 2008, les États (État belge pour 60,5 %, État français pour 36,5 % et État luxembourgeois pour 3 %) garantissent les obligations de remboursement de Dexia SA, Dexia Banque Internationale à Luxembourg, Dexia Banque Belgique et Dexia Crédit Local, ainsi que celles des succursales étrangères de ces établissements visées par l'annexe 3 de la convention de garantie, à hauteur de leur quote-part. La garantie des États a été renouvelée pour un an jusqu'au 1^{er} octobre 2010 : les encours garantis ont été revus à la baisse, de EUR 150 milliards à EUR 100 milliards, avec un engagement de Dexia de limiter au maximum l'utilisation de la garantie à hauteur de EUR 80 milliards. Par ailleurs, l'échéance des nouveaux financements à long terme émis sous ce nouveau dispositif a été portée à 4 ans maximum. Au titre de la rémunération de cette garantie, Dexia Crédit Local et ses succursales ont enregistré sur l'exercice une charge de EUR 251 millions (contre EUR 12 millions l'an dernier) ;
- en octobre 2009, dans le cadre de discussions entre Dexia et la Commission européenne, Dexia s'est engagé à ne pas payer les coupons discrétionnaires des émissions *Tier 1* et *Upper Tier 2* pendant une période de 4 mois. Cet engagement portait également sur le paiement d'intérêts des TSSDI de Dexia Crédit Local de EUR 700 millions du 18 novembre 2009. Dès lors, le 3 novembre 2009, le comité de direction de Dexia Crédit Local a décidé que les intérêts du 18 novembre 2009 de ces titres ne seraient pas payés. En février 2010, Dexia a confirmé qu'il ne paiera des coupons sur ses instruments de dette subordonnée que s'il existe une obligation contractuelle et ne procédera à aucun remboursement anticipé (*call*) jusqu'à fin 2011. Cet engagement inclut entre autres lesdits titres subordonnés à durée indéterminée.

1.2 PÉRIMÈTRE DU GROUPE DEXIA CRÉDIT LOCAL AU 31 DÉCEMBRE 2009



(1) Les 10 % restants sont détenus par Dexia S.A.

(2) Le groupe Dexia a finalisé le 1^{er} juillet 2009 la cession de l'activité assurance de FSA Holdings au Groupe Assured Guaranty. Compte tenu de ces éléments, les activités vendues ont été déconsolidées le 1^{er} avril 2009.

(3) Les 20 % du groupe Dexia (10 % détenus par Dexia Crédit Local, 10 % détenus par Dexia Banque Belgique) ont été cédés à la Société Générale le 11 décembre 2009.

(4) Les 20 % détenus par le Crédit du Nord ont été rachetés par Dexia Crédit Local le 11 décembre 2009.

a. Liste des filiales comprises dans la consolidation par intégration globale

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)
Dexia CLF Banque	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92913 La Défense – France	100
Dexia CLF Immo	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92913 La Défense – France	100
Dexia CLF Régions Bail	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92913 La Défense – France	100
Dexia Kommunalbank Deutschland AG	Charlottenstrasse 82 – D – 10969 Berlin – Allemagne	100
Dexia Crediop	Via Venti Settembre 30 – 00187 Roma Italie	70
Dexia Flobail	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92913 La Défense – France	100
SISL	180 rue des Aubépines L1145 – Luxembourg	100
Crediop Overseas Bank Ltd. ⁽¹⁾	P.O. Box 707 G- 1446 West Bay Road -Grand Cayman – British West Indies	100
Dexia Crediop per la Cartolarizzazione ⁽¹⁾	Via Venti Settembre 30 – 00187 Roma Italie	100
Dexia Crediop Ireland ⁽¹⁾	6 George's Dock IFSC Dublin 1 – Irlande	100
Dexia Kommunalkredit Bank AG	Fischhof 3 – A-1010 Wien – Autriche	100
Dexia banka Slovensko ⁽²⁾	Hodzova ul. 11 010 11 – Zilina – Slovaquie	85,47
Dexia Kommunalkredit Bank Polska ⁽²⁾	ul. Sienna 39 – 00-121 Warschau – Pologne	100
Dexia Sofaxis	Route de Créton 18110 Vasselay – France	99,98
SNC SOFCAH ⁽³⁾	Route de Créton 18110 Vasselay – France	99,98
SNC SOFCAP ⁽³⁾	Route de Créton 18110 Vasselay – France	99,98
SARL DS Formation France ⁽³⁾	Route de Créton 18110 Vasselay – France	99,98
SNC SOFIM ⁽³⁾	Route de Créton 18110 Vasselay – France	99,98
SA Dexia DS Services ⁽³⁾	Route de Créton 18110 Vasselay – France	100
SA Publiservices ⁽³⁾	Route de Créton 18110 Vasselay – France	100
Dexia Location Longue Durée ⁽⁴⁾	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92913 La Défense – France	49
Dexia Bail	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92913 La Défense – France	99,80
Dexia Municipal Agency	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92913 La Défense – France	100
Dexia Israel Bank Ltd. ⁽⁵⁾	19 Ha'arbaha str., Hatihon building – Tel Aviv PO BOX 709 – Tel Aviv 61200 – Israël	65,31
Dexia Sabadell SA	Paseo de las doce Estrellas, 4 Campo de las naciones 28042 Madrid – Espagne	60
CBX.IA 1	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92913 La Défense – France	100
CBX.IA 2 ⁽⁶⁾	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92913 La Défense – France	100
Dexia Crédit Local Asia Pacific Pty Ltd.	Level 23, Veritas House – 207 Kent Street – Sydney NSW 2000, Australie	100
Dexia Delaware LLC	15, East North Street – Dover, Delaware 19901 – États-Unis	100

(1) Sociétés consolidées par Dexia Crediop.

(2) Sociétés consolidées par Dexia Kommunalkredit Bank AG.

(3) Sociétés consolidées par Dexia Sofaxis.

(4) Dexia Location Longue Durée est consolidée en intégration globale en raison des relations entre les actionnaires définies contractuellement.

(5) Taux de contrôle de 65,99 %.

(6) CBX.IA2 est détenue à 70,85 % par Dexia Crédit Local et à 29,15 % par CBX.IA 1.

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)
Dexia Crédito Local México SA de CV Sofom Filial	Protasio Tagle 104 Colonia San Miguel Chapultepec – 11850 Mexico D.F.	100
Dexia México Servicios SA de CV ⁽¹¹⁾	Protasio Tagle 104 Colonia San Miguel Chapultepec – 11850 Mexico D.F.	100
Dexia Holdings Inc. ⁽¹⁰⁾	445 Park Avenue, 5th floor 10022 NY	90
Dexia FP Holdings Inc. ⁽⁷⁾	445 Park Avenue, 5th floor 10022 NY	100
HF Services LLC ⁽⁸⁾	445 Park Avenue, 5th floor 10022 NY	100
FSA Asset Management LLC ⁽⁸⁾	445 Park Avenue, 5th floor 10022 NY	100
FSA portfolio Asset Limited (UK) ⁽⁸⁾	Shackleton House 4 Battle Bridge Lane London SE1 2 RB	100
FSA Capital Markets Services LLC ⁽⁸⁾	445 Park Avenue, 5th floor 10022 NY	100
FSA Capital Management Services LLC ⁽⁸⁾	445 Park Avenue, 5th floor 10022 NY	100
FSA Global Funding Ltd. ⁽⁷⁾	P.O Box 1093 GT, Boundary Hall, Cricket square, Grand Cayman, Cayman Islands, KY1 – 1102, Cayman Islands	100
Premier International Funding Co. ⁽⁹⁾	P.O Box 1093 GT, Boundary Hall, Cricket square, Grand Cayman, Cayman Islands, KY1 – 1102, Cayman Islands	0
FSA Capital Markets Services (Caymans) Ltd. ⁽⁸⁾	P.O Box 1093 GT, Boundary Hall, Cricket square, Grand Cayman, Cayman Islands, KY1 – 1102, Cayman Islands	0
Dexia CAD funding LLC	445 Park Avenue 7th Floor – New York New York 10022 – États-Unis	100

⁽⁷⁾ Sociétés consolidées par Dexia Holdings Inc.

⁽⁸⁾ Sociétés consolidées par Dexia FP Holdings Inc.

⁽⁹⁾ Sociétés consolidées par FSA Global Funding Ltd.

⁽¹⁰⁾ Les 10 % restants sont détenus par Dexia SA.

⁽¹¹⁾ Société consolidée par Dexia Crédito Local Mexico SA de CV.

b. Liste des filiales non consolidées par intégration globale

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)	Valeur nette comptable des titres y compris ajustement à la juste valeur (en EUR milliers)	Motif de l'exclusion
Dexia Assureco	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	99,99	1 798	Importance négligeable
CLF Marne la Vallée Participation	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	99,94	80	Importance négligeable
Dexia Éditions	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	99,98	822	Importance négligeable
CBX. GEST	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	99,94	674	Importance négligeable
Dexint Développement	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	99,89	42	Importance négligeable
Compagnie pour le Foncier et l'Habitat	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	100	3 049	Importance négligeable
Dexia Global Structured Finance	445 Park avenue – New York NY 10022 – États-Unis	100	0	Importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Polska sp. Z o.o	ul. Sienna 39 00-121 Warschau – Pologne	100	500	Importance négligeable
Guide Pratique de la Décentralisation	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	99,74	56	Importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Bulgaria	19 Karnigradska Sofia 1000 – Bulgarie	100	496	Importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Romania	Str. Faragas nr 21 Sector 1, 010897 Bucuresti – Roumanie	100	290	Importance négligeable
Municipalia	Hodzova 11, 010 11 Zilina – Slovaquie	60	20	Importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Hungary	Horvat u. 14-24 – 1027 Budapest – Hongrie	100	354	Importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Adriatic	Radnicka cesta 80 HR – 10000 Zagreb Croatia	100	341	Importance négligeable
Dexia CLF Avenir	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	99,85	61	Importance négligeable
Dexia CLF Développement	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	99,83	58	Importance négligeable
Éoliennes Galerne (ex-Dexia CLF Energy)	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	99,89	1 734	Importance négligeable
Dexia CLF Organisation	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	99,89	42	Importance négligeable
Genebus Lease	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	99,89	56	Importance négligeable
SISL UKCO Limited	One Skill street London EC2Y 8HQ – Royaume-Uni	100	56	Importance négligeable
Dexia Finance	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	99,97	2 935	Importance négligeable
DCL Investissements	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	100	36	Importance négligeable
DCL Projets	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	100	36	Importance négligeable
Dexiarail	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	100	40	Importance négligeable
Dexia Carbon Fund I	69 route d'Esch – L 1470 Luxembourg	70	11 545	Importance négligeable
Dexia Carbon Fund Managers	69 route d'Esch – L 1470 Luxembourg	100	132	Importance négligeable
SAS Qualnet	Route de Créton 18110 Vasselay – France	64,98	1 487	Importance négligeable

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)	Valeur nette comptable des titres y compris ajustement à la juste valeur (en EUR milliers)	Motif de l'exclusion
Dexia Habitat	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	100	4 027	Importance négligeable
Dexia Public Finance Switzerland SA	Rue de Jargonnant 2 – CH 1207 Genève – Suisse	100	3 895	Importance négligeable
Floral	1 passerelle des Reflets, Tour Dexia, La Défense 2, 92 913 La Défense – France	100	2 440	Importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Czech Republic	Wratislav Palace – Trziste 13 – 11800 Praha 1 – République Tchèque	100	0	Importance négligeable
European Carbon Fund	12 av de la Liberté – L 1930 Luxembourg	55	2 224	Importance négligeable

c. Liste des filiales contrôlées conjointement consolidées par intégration proportionnelle

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)
Domiserve	6 rue André Gide 92320 Châtillon – France	50
Domiserve +	6 rue André Gide 92320 Châtillon – France	50

d. Liste des filiales contrôlées conjointement non consolidées par intégration proportionnelle

Néant.

e. Liste des entreprises mises en équivalence

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)
Crédit du Nord ⁽¹⁾	28, place Rihour 59800 Lille – France	0

(1) La participation de 20 % détenue par Dexia a été vendue à la Société Générale le 11 décembre 2009.

f. Liste des entreprises associées qui ne sont pas mises en équivalence

	Siège	Fraction du capital détenue (en %)	Valeur nette comptable des titres y compris ajustement à la juste valeur (en EUR milliers)	Motif de l'exclusion
Le Monde Investisseurs	80, bd Auguste Blanqui 75013 Paris – France	35,75	1 767	Importance négligeable
Cypress Point Funding limited (Cayman)	P.O Box 1093 GT, Boundary Hall, Cricket square, Grand Cayman, Cayman Islands, KY1 -1102, Cayman Islands	23	16	Importance négligeable
Istituto per il Credito Sportivo	Via Alessandro Farnese, 1 – 00192 Roma – Italie	21,62	24 658	Importance négligeable
SPS – Sistema Permanente di Servizi Scpa in liquidazione e concordato preventivo	Via Livorno, 36 – 00162 Roma – Italie	20,4	0	Importance négligeable
SNC du Chapitre	72, rue Riquet – 31000 Toulouse	50	4	Importance négligeable
Dexia Fondelec Energy Efficiency and Emissions reduction Fund	Walker house P.O. Box 265 GT George Town, Grand Cayman – Cayman Islands, British West Indies	28,2	7 490	Importance négligeable
Impax New Energy Investor	67, rue Ermesinde – L – 1469 Luxembourg	24,99	15 330	Importance négligeable
European public infrastructure managers	4, rue Jean-Pierre Brasseur – 1258 Luxembourg	20,00	3	Importance négligeable
GIE locos 13 bis	17, cours Valmy – Tour Société Générale – 92972 Paris La Défense – France	20,00	0	Importance négligeable
SAS THEMIS	1 av Eugène Freyssinet – 78280 Guyancourt – France	40,50	798	Importance négligeable
La Cité	35 rue de la Gare – 75019 Paris – France	25,5	9	Importance négligeable
Exterimmo	104 avenue de France – 75646 Paris Cedex 13 – France	40	20 000	Importance négligeable

g. Liste des entreprises non consolidées ni mises en équivalence dans lesquelles le groupe détient des droits sociaux représentant 10 % au moins du capital souscrit et dont la valeur comptable est supérieure à EUR 10 millions.

Néant.

1.3 RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

a. Normes comptables applicables

APPLICATION DES NORMES IFRS ADOPTÉES PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE (IFRS EU)

La Commission européenne a publié le 19 juillet 2002 le règlement EC 1606/2002 qui impose aux groupes cotés d'appliquer les normes IFRS à compter du 1^{er} janvier 2005. Depuis sa publication en 2002, ce règlement a fait l'objet de plusieurs mises à jour qui valident les différents textes publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) à l'exception de certaines règles de la norme IAS 39.

La Commission européenne a en effet supprimé certains paragraphes de la norme IAS 39 visant ainsi à donner la possibilité aux sociétés européennes de refléter clairement dans leurs comptes consolidés les couvertures économiques effectuées dans le cadre de la gestion de leur risque de taux (utilisation de couverture du risque de taux d'un portefeuille et possibilité de couvrir les dépôts).

Les états financiers consolidés de Dexia Crédit Local ont donc été établis suivant les normes IFRS en respectant l'ensemble des normes et des interprétations publiées et adoptées par la Commission européenne à la clôture des comptes.

Les états financiers consolidés sont établis en millions d'euros (EUR), sauf indications contraires. Ces états sont établis conformément à la recommandation 2009 R04 du CNC publiée le 2 juillet 2009.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la direction est amenée à faire des hypothèses et des estimations qui ont un impact sur les chiffres publiés. Bien que la direction estime avoir utilisé toutes les informations à sa disposition lors de l'établissement de ces prévisions, les chiffres réels pourraient différer des chiffres estimés et ces différences pourraient avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés.

Des estimations et des hypothèses sont effectuées principalement dans les domaines suivants :

- estimation du montant recouvrable des actifs dépréciés ;
- détermination de la juste valeur des actifs non cotés ;

- détermination de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles ;
- évaluation des passifs pour les contrats d'assurance ;
- hypothèses actuarielles relatives à l'évaluation des obligations liées aux avantages du personnel et aux actifs des plans de pension ;
- estimation des obligations présentes résultant d'événements passés dans la comptabilisation de provisions ;
- estimation des profits futurs taxables pour l'évaluation des impôts différés actifs ;
- jugement sur la dépréciation des actifs financiers ;
- estimation du montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie pour la dépréciation de l'écart d'acquisition.

b. Évolution des normes comptables sur l'exercice

TEXTES ADOPTÉS PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

Au cours de l'année 2009, la Commission européenne a adopté les textes suivants de l'IASB et de l'IFRIC :

La norme

- IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » révisée remplace la norme publiée en 2004 et sera applicable aux exercices commençant à partir du 1^{er} juillet 2009. La révision de cette norme aura un impact sur Dexia Crédit Local de plusieurs manières :
 - pour les nouvelles acquisitions, Dexia Crédit Local ne pourra plus immobiliser les coûts liés à une acquisition comme faisant partie des coûts de l'entreprise acquise,
 - en cas d'acquisition par palier, Dexia Crédit Local devra d'abord réévaluer l'entreprise associée existante en comptabilisant les ajustements de juste valeur sur les actifs et passifs précédemment comptabilisés en compte de résultat,
 - pour chaque nouvel investissement minoritaire dans une entreprise acquise, Dexia Crédit Local a la possibilité d'opter pour la « méthode du goodwill complet »,
 - pour les nouvelles acquisitions, une analyse devra être effectuée afin de déterminer si un passif éventuel de la société acquise constitue ou non une obligation actuelle.
- L'IAS 27 « États financiers individuels et consolidés » révisée sera applicable aux exercices commençant à partir du 1^{er} juillet 2009. La révision de ce texte porte principalement sur les changements de pourcentage de contrôle d'une filiale. Ce texte est à mettre en relation avec la révision de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ».
- IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS » révisée remplace la norme publiée en juin 2003. Ce texte est applicable pour les entités publiant des états financiers IFRS pour la première fois pour les exercices à partir du 1^{er} janvier 2009. La révision de cette norme ne présente pas d'impact sur les comptes de Dexia Crédit Local qui n'est plus un premier adoptant des normes IFRS.

Les amendements aux normes

- Améliorations 2008 apportées aux IFRS et aux IAS : série d'amendements aux normes IFRS, applicables au 1^{er} janvier 2009 sauf précisions contraires. La révision de ces normes ne présente pas d'impact significatif pour Dexia Crédit Local.
- Amendements à IAS 32 « Instruments financiers : présentation » et à IAS 1 « Présentation des états financiers » intitulés « Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation » et applicables au 1^{er} janvier 2009. Ces amendements sont sans impact sur les comptes de Dexia Crédit Local.
- Amendements à IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière » et à IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » : coût d'un investissement dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou dans une entreprise associée. Ces amendements seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2009 et leur impact sur Dexia Crédit Local seront non significatifs.
- Amendement à IAS 39 « Éléments de couverture éligibles » applicable à partir du 1^{er} juillet 2009. Cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les comptes de Dexia Crédit local.
- Amendement à IAS 39 « Reclassement d'actifs financiers : date d'effet et transition ». Ce texte n'a pas d'impact sur les comptes de Dexia Crédit Local.
- Amendements à IFRIC 9 et IAS 39 « Dérivés incorporés » applicable à compter des exercices clôturant le 30 juin 2009. Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes de Dexia Crédit Local.
- Amendement à l'IFRS 7 « Amélioration des annexes sur les instruments financiers » qui visent à améliorer l'information fournie sur les évaluations à la juste valeur et au risque de liquidité associé aux instruments financiers. Suite à l'application de cet amendement, les annexes aux comptes consolidés de Dexia Crédit Local ont été mises à jour.
- Amendement à IAS 32 – « Classement des droits d'émission » applicable pour les exercices commençant après le 1^{er} janvier 2010. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Dexia Crédit Local.

Les interprétations

- IFRIC 12 « Accords de concession de services », qui est applicable au plus tard à la date d'ouverture du 1^{er} exercice commençant après le 26 mars 2009 (date d'adoption par l'Union européenne), mais n'a pas d'impact pour Dexia Crédit Local.
- IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger », applicable également à partir du 1^{er} juillet 2009. Cette interprétation n'a pas d'impact sur Dexia Crédit Local.
- IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Cette interprétation n'a pas d'impact sur Dexia Crédit Local.
- IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires à des actionnaires », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009. Cette interprétation n'a pas d'impact sur Dexia Crédit Local.
- IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients », applicable aux transferts reçus à compter du 1^{er} juillet 2009. Cette interprétation n'a pas d'impact sur Dexia Crédit Local.

TEXTES ADOPTÉS PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE AVANT 2009 PRÉSENTANT UN IMPACT SIGNIFICATIF ET APPLICABLES À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2009

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2009, Dexia Crédit Local :

- applique les dispositions de la norme IAS 1 révisée et propose en conséquence un nouvel état intitulé « Résultat net et gains ou pertes latents ou différés comptabilisés directement en capitaux propres » ;
- a modifié le *reporting* de ses activités conformément à sa nouvelle organisation et applique pour la première fois IFRS 8.

TEXTES NON ENCORE ADOPTÉS PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE

À titre informatif, les textes suivants de l'IASB et l'IFRIC, publiés en 2009, n'ont pas été adoptés à fin décembre 2009 par la Commission européenne et ne sont pas applicables à Dexia Crédit Local :

Les normes

L'IASB a publié les deux normes suivantes :

- IFRS 9 « Instruments Financiers » qui concerne la classification et l'évaluation des actifs financiers. Cette nouvelle norme sera applicable aux exercices annuels commençant après le 1^{er} janvier 2013. L'application de cette norme est actuellement en cours d'analyse par Dexia Crédit Local.
- IAS 24 « Information relative aux parties liées » révisée remplace la version publiée en 2003 et sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2011. La révision de cette norme ne présente pas d'impact sur les comptes de Dexia Crédit Local.

Les amendements aux normes

L'IASB a publié les amendements aux normes existantes suivants :

- amendements à IFRS 2 – « Paiement fondé sur des actions » : « Transactions intra-groupes dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie », applicables à partir du 1^{er} janvier 2010. Ces amendements visent à clarifier le champ d'application d'IFRS 2. Il n'y a pas d'impact pour Dexia Crédit Local, qui n'effectue pas de paiement fondé sur des actions réglé en trésorerie ;
- amendements à IFRS 1 – « Exemptions additionnelles pour les premiers adoptants » applicables à partir du 1^{er} janvier 2010. Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes de Dexia Crédit Local, qui n'est plus un premier adoptant.

L'IASB a également publié :

- « Améliorations à des normes existantes », qui sont une série d'amendements à des normes internationales de reporting financier existantes. Sauf mention contraire, ces amendements sont applicables à partir du 1^{er} janvier 2010. Aucun impact significatif n'est attendu pour Dexia Crédit Local.

Les interprétations

IFRIC a publié une interprétation et un amendement à une interprétation :

- IFRIC 19 « Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux propres », applicable pour les exercices comptables commençant après le 1^{er} juillet 2010. Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes de Dexia Crédit Local ;

- amendement à IFRIC 14 « Paiements anticipés des exigences de financement minimal », applicable aux exercices après le 1^{er} janvier 2011. Cette révision d'IFRIC 14 n'a pas d'impact sur les comptes de Dexia Crédit Local.

c. Principes comptables appliqués aux états financiers consolidés

CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent la maison mère, les filiales et les sociétés *ad hoc*. Les filiales et les sociétés *ad hoc* sont des sociétés pour lesquelles Dexia Crédit Local exerce, directement ou indirectement, un contrôle effectif sur la gestion ou sur la politique financière.

Les filiales entrent dans le périmètre de consolidation dès que le contrôle effectif est transféré à Dexia Crédit Local et sortent du périmètre de consolidation dès que Dexia Crédit Local perd toute influence notable sur ces sociétés. Les opérations et les soldes intra-groupes ont été éliminés ainsi que les gains ou pertes latents résultant d'opérations intra-groupe. On notera que des pertes intra-groupes peuvent constituer un indice d'une perte éventuelle de valeur qui doit être constatée par une dépréciation dans les états financiers consolidés. Des retraitements ont été effectués le cas échéant pour s'assurer de la cohérence des données financières issues des filiales et établies selon les normes locales avec les principes appliqués par Dexia Crédit Local tels que définis dans cette partie.

La part des minoritaires dans les capitaux propres est identifiée sur une ligne distincte. De même, la part des minoritaires dans le résultat de l'exercice est identifiée sur une ligne distincte.

Coentreprises, sociétés contrôlées conjointement

Une coentreprise résulte d'un accord contractuel par lequel deux parties ou plus entreprennent en commun une activité économique soumise à un contrôle conjoint. Les coentreprises sont consolidées par intégration proportionnelle. Dans les états financiers consolidés, les actifs et passifs, les produits et les charges sont intégrés au *pro rata* de leur pourcentage de détention.

Les opérations intra-groupes subissent le même traitement que celui appliqué aux filiales.

Sociétés associées

Les sociétés associées sont consolidées par mise en équivalence. Les sociétés associées sont des participations dans lesquelles Dexia Crédit Local exerce une influence notable mais ne possède pas le contrôle. En général, les participations dans lesquelles Dexia Crédit Local possède de 20 % à 50 % des droits de vote relèvent de cette catégorie. Le résultat net de l'exercice auquel est appliqué le pourcentage de détention est comptabilisé comme produit de société associée et la participation dans cette société est comptabilisée au bilan pour un montant égal à l'actif net, y compris les écarts d'acquisition après application du pourcentage de détention.

Les gains latents résultant d'opérations entre Dexia Crédit Local et ses participations mises en équivalence sont éliminés dans la limite de la participation de Dexia Crédit Local. Les pertes latentes sont également éliminées, sauf si l'opération indique une dépréciation de l'actif transféré. L'enregistrement des pertes des sociétés mises en équivalence cesse lorsque le montant de la participation est réduit à zéro, à moins que

Dexia Crédit Local ne doit reprendre à son compte ou garantir des engagements de la société associée.

COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Dans certains cas, les actifs et passifs financiers sont compensés et seul le solde net apparaît au bilan. Cette compensation peut être effectuée lorsqu'il existe un droit réel de compenser les montants et qu'il est dans l'intention des parties que le dénouement de ces actifs et passifs s'effectue de manière compensée ou que lors de la cession de l'actif, le passif soit également cédé concomitamment. Les actifs sont présentés sous une forme brute avant provision et avant imputation d'une éventuelle perte de valeur.

CONVERSION DES OPÉRATIONS ET DES ACTIFS ET PASSIFS LIBELLÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les états financiers consolidés sont établis en euros (monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle) qui est la monnaie du pays où Dexia Crédit Local est immatriculé.

Conversion des comptes en monnaies étrangères

Lors de la consolidation, les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de Dexia Crédit Local sont convertis dans la monnaie de présentation de Dexia Crédit Local (Euro) au cours moyen de l'exercice ou de la période. Les actifs et passifs sont convertis au cours de clôture.

Les différences de change qui résultent de la conversion de participations dans des filiales étrangères ou dans des sociétés associées, de la conversion d'emprunts en monnaies étrangères ou de la conversion d'instruments de couverture du risque de change correspondant sont constatées sous forme d'un écart de conversion comptabilisé en capitaux propres. Lors de la cession d'une telle filiale, l'écart de conversion correspondant est réintégré au compte de résultat.

Opérations en monnaies étrangères

En ce qui concerne les entités de Dexia Crédit Local, les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées en utilisant le cours de change à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires et non monétaires mais comptabilisés à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères existant à la date de la clôture sont comptabilisés au cours de clôture. Les autres actifs et passifs non monétaires sont comptabilisés à leurs cours historiques. Les différences de change qui résultent des actifs et passifs monétaires sont comptabilisées en résultat. Les différences de change des actifs et passifs non monétaires comptabilisées à la juste valeur sont comptabilisées comme des ajustements à la juste valeur.

DATE DE COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS ET DE LEUR RÈGLEMENT

Tous les achats et ventes « normalisés » d'actifs financiers ou de passifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement qui est la date à laquelle l'actif financier ou le passif financier est livré par Dexia Crédit Local. Cependant les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transactions sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de la transaction. En ce qui concerne les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur, Dexia Crédit Local comptabilise dès la date de transaction les plus ou moins-values latentes résultant de la réévaluation du contrat à sa juste valeur à la date de l'arrêté des comptes.

Ces plus ou moins-values latentes sont comptabilisées en résultat sauf si cette opération a été classée en couverture de flux de trésorerie (*cash flow hedge*) ou proviennent d'actifs disponibles à la vente.

ACTIFS FINANCIERS

Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle

Les prêts comptabilisés dans les catégories « Prêts et créances » et qui ne font pas partie des actifs financiers détenus à des fins de transaction, ni des actifs désignés à la juste valeur sur option par résultat, ni des actifs financiers disponibles à la vente, sont comptabilisés au coût amorti c'est-à-dire à leur coût historique, net de toute commission différée, de tout coût annexe au prêt s'il est significatif, et de toute prime ou décote non amortie.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les titres détenus à des fins de transaction sont les titres acquis avec l'intention d'en retirer un bénéfice en prenant avantage des variations à court terme des cours, de la marge d'intermédiation ou les titres faisant partie d'un portefeuille dont la gestion est orientée vers les plus-values à court terme. Les titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont ensuite revalorisés par variation de juste valeur. Toutes les plus ou moins-values latentes ou réalisées sont comptabilisées sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Les intérêts courus pendant la période de détention de ces titres sont comptabilisés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les dividendes encaissés sont comptabilisés sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Tous les achats ou ventes de titres détenus à des fins de transaction, qui doivent être livrés dans les délais réglementaires ou les délais d'usage des marchés (achats et ventes « normalisés » de créances) sont comptabilisés à leur date de transaction.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat sur option

Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur. Les plus ou moins-values latentes sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts sont comptabilisés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ».

Conformément à l'amendement sur la juste valeur sur option, un actif financier, un passif financier ou un groupe d'instruments financiers peuvent être désignés par une société, à la juste valeur par résultat dès lors que cette application conduit à améliorer l'information. Cette option est utilisée :

- lorsqu'une telle désignation élimine ou réduit de manière significative une incohérence relative à l'évaluation ou la classification qui aurait existé sans l'application de cette option ;
- lorsqu'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux sont gérés, et leur performance est évaluée, sur la base de leur juste valeur conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissements dûment documentée ;
- lorsqu'un instrument contient un dérivé incorporé qui n'est pas étroitement lié au contrat hôte.

L'utilisation de la juste valeur sur option est la résultante d'un choix de principes comptables qui est réalisé pour un instrument financier donné, dès l'origine et sous certaines conditions de documentation.

Actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance

La direction décide de la catégorie comptable de l'actif financier au moment de son achat. Cependant, sous certaines conditions, l'actif financier peut être reclassé *a posteriori*.

Les titres cotés, ayant une échéance donnée, sont comptabilisés sous la rubrique « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » (HTM) lorsque la direction a l'intention et la capacité de conserver ces créances jusqu'à leur échéance.

Les titres, prêts et autres créances détenus pour une durée indéfinie et qui peuvent être vendus pour répondre à un besoin de liquidités ou à la suite d'une variation des taux d'intérêts, d'une modification des taux de change ou d'une évolution des cours de bourse sont comptabilisés dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » (AFS).

Les titres, prêts et autres créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur (après coûts de transaction). Les intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inclus dans la marge d'intérêt. Les plus ou moins-values latentes résultant de la variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en capitaux propres.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (HTM) sont comptabilisés en coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif après déduction éventuelle d'une dépréciation pour perte de valeur.

Lorsque des reclassements de titres « Actifs financiers disponibles à la vente » en « Prêts et créances » sont effectués *a posteriori* sur la base de l'amendement d'IAS 39 d'octobre 2008, la « réserve représentative des variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente » telle que présentée dans les comptes au 31 décembre 2009 correspond à la partie non amortie de cette réserve relative aux titres reclassés au 1^{er} octobre 2008.

Plus ou moins-values réalisées lors de la vente d'actifs financiers

Les plus ou moins-values réalisées lors de la vente d'actifs financiers qui ne font pas l'objet de revalorisation par le compte de résultat sont calculées par différence entre le montant reçu (net de frais de transaction) et le coût de l'actif, ou le coût amorti de l'actif. Le coût est déterminé systématiquement à partir de l'approche « Premier entré – Premier sorti » (méthode FIFO) sur base de portefeuille.

Lorsqu'un actif financier disponible à la vente est cédé, le total des plus ou moins-values cumulatives antérieurement comptabilisées en capitaux propres est reclassé en résultat.

Traitement des indemnités de remboursement anticipé

Dexia Crédit Local a déterminé ses principes pour le traitement des réaménagements de prêts par analogie avec l'AG 62 de l'IAS 39 relatif aux réaménagements de passifs financiers.

Plusieurs cas de traitement des indemnités de remboursement anticipé sont envisagés selon qu'il s'agit d'un remboursement anticipé avec refinancement ou d'un remboursement anticipé sans refinancement (sec).

Cas des remboursements avec refinancement

Le traitement de l'indemnité de remboursement diffère selon que les conditions de réaménagement sont substantiellement différentes des conditions initiales.

Par analogie avec les principes de l'AG 62, Dexia Crédit Local considère que les conditions de réaménagements sont substantiellement différentes lorsque la valeur actualisée des flux de trésorerie (valeur actualisée nette) selon les nouvelles conditions, y compris les frais versés nets de ceux reçus, est différente de plus de 10 % de la valeur actualisée des flux de trésorerie restants (valeur actualisée nette) de l'instrument de prêt d'origine.

L'indemnité de remboursement anticipé est prise directement en résultat ou étalée sur la durée de vie du nouveau prêt selon le résultat à ce test d'éligibilité. Si le test d'éligibilité est satisfait (différence des valeurs actualisées nettes inférieure à 10 %), l'indemnité de remboursement anticipé étalée sur la durée du nouveau prêt. Si le test n'est pas satisfait (différence des valeurs actualisées nettes supérieure à 10 %), l'indemnité de remboursement anticipé est comptabilisée directement en résultat.

Cas des remboursements sans refinancement

Lorsque le prêt n'existe plus, Dexia Crédit Local enregistre l'indemnité de remboursement anticipé, ainsi que tous les résidus d'étalement de soultte, en résultat comme un produit de l'exercice conformément aux normes IFRS.

Dépréciation des actifs financiers

Dexia Crédit Local déprécie un actif financier lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de cet actif ou de ce groupe d'actifs comme indiqué par la norme IAS 39 (§ 58-70). La dépréciation représente la meilleure estimation des pertes de valeur de l'actif faite par la direction, à chaque clôture.

Un actif qui génère des intérêts doit être déprécié si son montant à l'actif du bilan est supérieur à sa valeur recouvrable estimée.

Il existe deux catégories de dépréciation des actifs financiers :

- **dépréciation spécifique** – Le montant de la dépréciation d'un actif donné est la différence entre sa valeur comptabilisée au bilan et sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, nets des garanties et des nantissements. L'actualisation se fait en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif en vigueur au moment où est effectué le test de dépréciation. La dépréciation et la reprise de dépréciation sont comptabilisées au cas par cas comme spécifié par la norme.

Les actifs financiers de faibles montants qui présentent des caractéristiques similaires de risque sont en général regroupés pour une évaluation globale de leur dépréciation ;

- **dépréciation collective** – La dépréciation couvre le risque de perte de valeur, en l'absence de dépréciations spécifiques mais lorsqu'il existe un indice objectif laissant penser que des pertes sont probables dans certains segments du portefeuille ou dans d'autres engagements de prêts en cours à la date d'arrêté des comptes. Ces pertes sont estimées en se fondant sur l'expérience et les tendances historiques de chaque segment et en tenant compte également de l'environnement économique dans lequel se trouve l'emprunteur. À cet effet Dexia Crédit Local a constitué un modèle de risque de crédit utilisant une approche combinant probabilités de défauts et perte en cas de défaut. Ce modèle est régulièrement testé *a posteriori*. Il se fonde sur les données de Bâle II et sur les modèles de risque.

À chaque date d'arrêté, Dexia Crédit Local examine la situation afin de déterminer si les paramètres donnés pour les modèles méritent d'être ajustés. Si de tels ajustements (par exemple, par rapport à la concentration des risques par secteur d'activité) sont nécessaires, un complément de provision est comptabilisé.

La composante risque pays est incluse dans les dépréciations spécifiques et collectives.

Lorsqu'un actif financier a été transféré hors de la catégorie actifs disponibles à la vente dans la catégorie prêts et créances conformément aux dispositions de l'IAS 39 modifié en octobre 2008, le montant de l'*impairment* correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur attendue des flux futurs actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif recalculé à la date de transfert.

Les actifs disponibles à la vente (AFS) ne sont soumis qu'à la dépréciation spécifique.

Les justes valeurs des actions cotées, classées en actifs disponibles à la vente sont comptabilisées sous la rubrique « Gains ou pertes latents ou différés sur titres disponibles à la vente ». Les dépréciations sont comptabilisées au compte de résultat. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable est estimée irrécouvrable.

Dexia Crédit Local enregistre une dépréciation s'il existe une indication objective de dépréciation. La baisse prolongée ou significative d'une action représente une indication objective de dépréciation. Dexia Crédit Local considère qu'une baisse est significative lorsque le cours d'une action a baissé de plus de 50 % par rapport à son coût d'acquisition. Dexia Crédit Local interprète un déclin prolongé lorsqu'une action est en situation de perte latente sur une période de 18 mois. Dans le cas d'un déclin prolongé, la direction comptabilise une perte de valeur sur la base du son risque d'irrécouvrabilité. Une perte de valeur constatée sur des actions ne peut pas être reprise en compte de résultat à la suite d'une augmentation ultérieure du cours de la valeur.

La dépréciation des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (HTM) ou disponibles à la vente (AFS) à revenu fixe est comptabilisée sous la rubrique « Coût du risque ». La dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente à revenu variable est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Pour les actifs financiers à revenu fixe, si ultérieurement, le montant de dépréciation nécessaire se trouve réduit suite à un événement donné, la reprise de dépréciation est imputée en coût du risque.

Opérations de pensions et prêts de titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (opération de pension) demeurent au bilan et sont considérés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, comme des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou comme des actifs financiers disponibles à la vente. La contrepartie au passif est incluse sous la rubrique « Dettes envers des établissements de crédit » ou « Dettes envers la clientèle » suivant le cas.

Les titres achetés avec un engagement de revente (*reverse repo*) sont comptabilisés en tant que :

- engagement hors bilan de rendre le titre ; et
- « Prêts et créances sur établissements de crédit » ou « Prêts et créances sur la clientèle » suivant le cas.

La différence entre le prix de vente et le prix d'achat est considérée comme un produit d'intérêt ou une charge d'intérêt. Ce produit ou cette charge est capitalisé et étalé sur la durée du contrat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres prêtés à des tiers figurent au bilan. Les titres empruntés ne figurent pas au bilan. Si ces titres empruntés sont vendus à des tiers, l'obligation de rendre ces valeurs mobilières est comptabilisée à sa juste valeur sous la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat » et le bénéfice ou la perte est comptabilisé sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

PASSIFS FINANCIERS

Passifs détenus à des fins de transaction

Les passifs contractés sur des opérations à des fins de transaction suivent le même traitement comptable que celui appliqué aux prêts et créances faisant l'objet d'opérations de transaction.

Passifs désignés à la juste valeur sur option par résultat

Les principes appliqués pour les actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat sont également applicables pour les passifs.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, c'est-à-dire pour leur montant reçu, net des frais de transaction. Ultérieurement, les emprunts sont comptabilisés à leur coût amorti et toute différence entre le montant net reçu et le montant remboursé est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

DÉRIVÉS

Dérivés non utilisés dans une relation de couverture

Les instruments financiers dérivés comprennent essentiellement les contrats de change à terme, les contrats de *futures* de taux ou de change, les *FRA* (*forward rate agreement*), les *swaps* de taux ou de change et les options de taux ou de change (émises et achetées). Tous les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis sont ensuite revalorisés à leur juste valeur. Les justes valeurs sont obtenues à partir des prix constatés sur les marchés cotés ou en utilisant des modèles de flux de trésorerie ou à partir des modèles d'évaluation d'options suivant le cas.

Le montant porté au bilan comprend la prime payée ou reçue après amortissement, le montant des variations de juste valeur et les intérêts courus, le tout formant la juste valeur du dérivé.

Certains dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers sont décomposés et traités comme des dérivés séparés lorsque :

- leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur par résultat.

Dérivés de couverture

Lors d'une opération sur dérivé, Dexia Crédit Local classe les dérivés dans les catégories suivantes :

- couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou

- couverture d'un flux de trésorerie futur attribuable à un actif ou à un passif spécifique ou à une transaction future (couverture de flux de trésorerie) ; ou
- couverture d'un investissement net dans une entité étrangère (couverture d'investissement net).

Si le dérivé n'est pas lié à une opération de couverture, il est réputé être un dérivé détenu à des fins de transaction ou comme partie d'une opération désignée à la juste valeur sur option par résultat.

La comptabilité de couverture peut être utilisée pour comptabiliser les dérivés si certaines conditions sont remplies.

Pour qu'un dérivé puisse être comptabilisé en tant que couverture, il faut que les principaux critères suivants soient satisfaits :

- une documentation précise et formalisée sur l'instrument de couverture, sur le sous-jacent à couvrir, sur la stratégie retenue et sur la relation entre l'instrument de couverture et le sous-jacent doit être préparée préalablement à la mise en place de la couverture ;
- une étude doit démontrer que la couverture sera efficace de manière prospective et rétrospective pour neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie du sous-jacent couvert au cours de l'exercice ou de la période ; et
- la couverture doit démarrer lors de la mise en place de l'instrument et se poursuivre sans interruption.

Les entités de Dexia Crédit Local utilisent des contrats de dérivés internes (couverture interne) essentiellement pour couvrir leur risque de taux. Si les contrats ne peuvent pas être compensés avec des contreparties externes, les conditions d'éligibilité de la relation de couverture ne sont alors pas réunies.

Les contrats de dérivés internes entre divisions distinctes au sein d'une même entité juridique et entre des entités séparées du groupe consolidé peuvent être éligibles à la comptabilité de couverture dans les états financiers consolidés du groupe si, et seulement si, les contrats internes peuvent être compensés par des contrats de dérivés conclus avec des tiers externes au périmètre de consolidation du groupe. Dans ce cas, le contrat externe est considéré comme l'instrument de couverture.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés dans une relation de couverture en juste valeur, qui respectent les critères ci-dessus sont comptabilisées en résultat, de même que les variations de juste valeur des actifs ou passifs qui sont l'objet du risque couvert.

Si à un instant donné la couverture ne satisfait plus les critères de comptabilité de couverture, la part revalorisée à la juste valeur de l'élément couvert portant intérêt financier doit être amortie en résultat sur la durée résiduelle de l'élément couvert, sous forme d'un ajustement du rendement de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, qui respectent les critères et qui ont démontré leur efficacité vis-à-vis du sous-jacent à couvrir, sont comptabilisées dans les capitaux propres sous la rubrique « Gains et pertes latents ou différés » (voir le Résultat net et gains ou pertes latents ou différés comptabilisés directement en capitaux propres).

La part non efficace de la variation de juste valeur des dérivés est comptabilisée au compte de résultat. Les montants stockés en capitaux

propres sont reclassés en compte de résultat et classés comme produits ou charges lorsque l'engagement de couverture ou la transaction prévue impacte le résultat.

Certains dérivés qui fournissent une couverture économique utile à la gestion du risque de Dexia Crédit Local ne peuvent pas bénéficier de la comptabilité de couverture, compte tenu des règles strictes des normes IFRS. Ils sont alors comptabilisés comme des dérivés détenus à des fins de transaction, dont la variation de juste valeur est comptabilisée en résultat.

Couverture du risque de taux d'un portefeuille

Dexia Crédit Local a décidé d'appliquer la norme IAS 39 telle qu'adoptée par l'Union européenne. En effet la version adoptée permet de présenter d'une manière plus fidèle la manière dont Dexia Crédit Local gère ses activités.

L'objectif des relations de couverture est de réduire le risque de taux qui provient de certaines catégories d'actifs ou de passifs financiers qui sont les éléments à couvrir.

La société effectue une analyse globale de son risque de taux. Cette analyse consiste à évaluer le risque de taux de tous les éléments à taux fixes, générateurs d'un tel risque, comptabilisés au bilan. Cette analyse globale peut exclure certains éléments générateurs de risque tels que les activités de marché financier à condition que le risque qui résulte de telles activités soit suivi activité par activité.

L'entité sélectionne les actifs et passifs financiers qui doivent faire partie de la couverture de risque de taux du portefeuille. Elle définit ensuite, lors de la mise en place du contrat, le risque à couvrir, la durée retenue, la méthode de test et la fréquence à laquelle ce test est effectué. L'entité applique la même méthodologie pour sélectionner les actifs et passifs financiers du portefeuille. Les actifs et passifs financiers sont inclus sur une base cumulative dans toutes les tranches de maturité du portefeuille. En conséquence, lorsque ces éléments sortent du portefeuille, ils doivent être retirés de toutes les tranches de maturité sur lesquelles ils ont un impact.

L'entité peut sélectionner les actifs et passifs qu'elle souhaite placer dans le portefeuille, à condition qu'ils soient inclus dans l'analyse globale. Les dépôts remboursables à première demande peuvent faire partie du portefeuille, sur la base d'une étude sur leur comportement destinée à estimer leur échéance probable. L'entité peut choisir différentes catégories d'actifs ou de passifs tels que les actifs ou portefeuilles de prêts classés comme « disponibles à la vente » comme des éléments à couvrir.

La couverture est composée d'instruments dérivés dont les positions peuvent se compenser. Les éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur (y compris les intérêts courus à payer ou à recevoir). Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les revalorisations sont comptabilisées au bilan comme :

- revalorisation à la juste valeur du portefeuille de couverture à l'actif ; ou
- revalorisation à la juste valeur du portefeuille de couverture au passif ; ou
- un élément inclus sous la rubrique « Prêts et créances disponibles à la vente » (AFS).

Les tests d'efficacité visent à vérifier que l'objectif de couverture, est bien atteint, c'est-à-dire que la couverture a effectivement diminué le risque de taux. L'inefficacité ne peut provenir que de montants excédentaires de dérivés résultant d'événements non contractuels survenant sur les catégories d'actifs ou de passifs.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un actif est le montant pour lequel il peut être échangé et la juste valeur d'un passif le montant auquel il peut être éteint, entre des parties consentantes et bien informées et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Les prix de marché sont utilisés pour évaluer les justes valeurs lorsqu'il existe un marché actif (tel qu'une bourse officielle). Ces prix de marché sont en effet la meilleure estimation de la juste valeur d'un instrument financier. Cependant dans beaucoup de cas, il n'existe pas de prix de marché actif pour les actifs ou passifs détenus ou émis par Dexia Crédit Local.

Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, des techniques de valorisation sont utilisées. Une technique de valorisation reflète ce que serait le prix de transaction à la date d'évaluation dans des conditions de concurrence normale et motivé par des conditions d'activité normales, c'est-à-dire le prix que recevrait le détenteur de l'actif financier dans une transaction normale qui n'est pas une liquidation ou une transaction forcée.

Le modèle de valorisation doit prendre en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prendraient en considération pour valoriser l'actif. Dans ce cadre, Dexia Crédit Local s'appuie sur ses propres modèles d'évaluation, ainsi que ses hypothèses de marché, c'est-à-dire une valeur actualisée d'un flux de trésorerie ou toute autre méthode fondée sur les conditions de marché existant à la date d'arrêté des comptes.

Les instruments financiers classés comme « Actifs ou passifs à la juste valeur par résultat » ou comme « Actifs disponibles à la vente », « Actifs ou passifs désignés à la juste valeur sur option par résultat », les instruments dérivés et tout autre contrat faisant l'objet d'opérations de transactions, sont comptabilisés à leur juste valeur en se référant aux cours cotés sur les marchés lorsque de tels cours sont disponibles. Lorsqu'il n'existe pas de cours coté sur un marché, leur juste valeur est obtenue en estimant leur valeur à l'aide de modèles de valorisation de prix ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés, incluant des données de marché observables ou non observables.

Lorsqu'il n'existe pas de prix cotés pour les instruments financiers classés comme « Actifs ou passifs détenus à la juste valeur par résultat », « Actifs disponibles à la vente » et dérivés, le modèle de valorisation s'efforce de prendre en compte au mieux les conditions de marché à la date de l'évaluation ainsi que les modifications de la qualité de risque de crédit de ces instruments financiers et la liquidité du marché.

Les remarques suivantes peuvent être formulées quant à la détermination de la juste valeur des prêts et créances présentée en annexes :

- la juste valeur des prêts à taux fixe et des prêts hypothécaires est estimée par comparaison des taux d'intérêt utilisés, lorsque les prêts ont été accordés, avec les prix de marché sur des prêts similaires ;
- les *caps*, *floors* et indemnités de remboursement anticipé sont inclus dans la détermination de la juste valeur des prêts et créances.

« Gain ou perte au premier jour de la transaction »

La meilleure représentation de la juste valeur d'un dérivé à l'origine est son prix de transaction (*i.e.* la juste valeur du montant versé ou reçu) sauf si la juste valeur de cet instrument est :

- soit mise en évidence par la comparaison avec des transactions similaires observables sur le marché à la même date (*i.e.* sans modification ni restructuration) ;
- soit basée sur des techniques d'évaluation dont les variables incluent seulement des données de marchés observables.

La différence entre le prix de transaction et la juste valeur basée sur une technique d'évaluation est communément dénommée « gain ou perte au premier jour de la transaction ».

Lorsque la juste valeur est déterminée en utilisant des modèles d'évaluations validés pour lesquels toutes les données sont observables, Dexia Crédit Local enregistre « le gain ou la perte au premier jour de la transaction » à l'origine dans le compte de résultat.

Lorsque cette information n'existe pas, « le gain ou la perte au premier jour de la transaction » est différé et enregistré dans le compte de résultat dans la mesure où il résulte d'un changement de facteur (incluant le temps) que les participants au marché prendraient en compte dans la fixation du prix. Le montant non comptabilisé « du gain ou de la perte au premier jour de la transaction » est amorti sur la durée résiduelle de la transaction. Si par la suite, les données de marché deviennent observables ou lorsque l'instrument est décomptabilisé, le montant résiduel « du gain ou de la perte au premier jour de la transaction » est enregistré complètement dans le compte de résultat.

ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs ou groupes d'actifs dont la valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue, sont comptabilisés dans la catégorie actifs non courants (ou groupe destiné à être cédé) comme détenus en vue de la vente, dès lors :

- qu'ils sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel ;
- et que leur vente est hautement probable.

Ils sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils font l'objet d'une présentation séparée au bilan (à l'actif, au passif et dans les capitaux propres).

PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Tous les instruments financiers générant des intérêts voient leurs produits financiers et leurs charges financières comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif fondée sur le prix d'achat (y compris les coûts de transaction).

Les coûts de transaction sont des coûts complémentaires qui sont directement imputables à l'acquisition d'un actif ou d'un passif financier et qui sont inclus dans le taux d'intérêt effectif. Un coût complémentaire peut être défini comme un coût qui n'aurait pas été supporté si l'acquisition de l'instrument financier n'avait pas été effectuée.

Les intérêts courus sont comptabilisés sous la même rubrique de bilan que les actifs financiers ou les passifs financiers auxquels ils se rapportent.

Lorsqu'un actif financier a fait l'objet d'une dépréciation pour perte de valeur le ramenant à sa valeur recouvrable, les produits d'intérêt sont alors estimés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie qui servent pour calculer sa valeur recouvrable.

HONORAIRES ET COMMISSIONS : PRODUITS ET CHARGES

La norme IAS 18 régit la comptabilisation des commissions. Suivant cette norme l'essentiel des commissions générées par l'activité de Dexia Crédit Local est étalé sur la durée de l'opération génératrice de commission.

En ce qui concerne les opérations importantes comme les commissions et honoraires résultant de la négociation ou de la participation à la négociation d'une opération pour compte de tiers telle que l'arrangement relatif à l'acquisition de crédits, d'actions ou d'autres valeurs mobilières, ou à l'acquisition ou la vente d'une société, ces commissions et honoraires sont comptabilisés en fonction de l'avancement de l'opération génératrice de commissions.

En ce qui concerne la gestion d'actifs, les produits proviennent essentiellement d'honoraires de gestion et d'administration de SICAV et de fonds communs (FCP). Les produits de ce type d'opérations sont comptabilisés lorsque le service est rendu. Les bonus ou intéressements ne sont comptabilisés que lorsqu'ils sont définitivement acquis.

Les commissions d'engagement sur des lignes de crédit sont comptabilisées comme faisant partie du taux d'intérêt effectif si la ligne de crédit est utilisée. Si cette ligne n'est pas utilisée cette commission d'engagement est comptabilisée en tant que commission à la date d'expiration de la ligne de crédit.

ACTIVITÉ D'ASSURANCE

Principes généraux

La société Financial Security Assurance (FSA) est active dans l'activité de rehaussement de crédit des obligations émises par le secteur public et des obligations adossées à des actifs.

Dexia Crédit Local applique l'IFRS 4 qui permet à une société de comptabiliser les contrats d'assurance suivant les règles comptables locales si ces contrats entrent dans le champ d'application de cette norme.

Sur cette base, Dexia Crédit Local a décidé d'utiliser les principes locaux pour valoriser les provisions techniques qui sont traitées par IFRS 4.

Les montants reçus et les montants payés relatifs aux produits d'assurances (y compris les charges de sinistres non vie) sont présentés respectivement en « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ». La « Marge technique des compagnies d'assurance » est indiquée dans une note de bas de page du compte de résultat.

Les pertes et les variations de provisions liées à l'activité de rehaussement de crédit dont la comptabilisation est similaire à celle existante au niveau bancaire sont enregistrées dans le poste « Dépréciations sur prêts et provisions sur engagements de crédits ».

L'amortissement des coûts d'acquisition différés est isolé sous une rubrique spéciale au sein des frais généraux.

Tous les autres éléments résultant de l'activité d'assurance sont comptabilisés suivant leur nature au sein du bilan à l'exception des provisions techniques, qui sont identifiées sur une ligne séparée.

Provisions techniques des sociétés d'assurance

Activités de FSA

Un contrat de garantie financière prévoit en général une garantie inconditionnelle et irrévocable, qui protège le titulaire d'une dette financière contre le risque de non-paiement du principal et des intérêts à l'échéance. En cas de défaut de paiement sur une dette assurée, Dexia Crédit Local est en principe tenu de payer le principal, les intérêts et toute autre somme due conformément aux termes de l'échéancier de paiement du contrat, ou à sa discrétion sur une base accélérée. Le contrat sera le cas échéant considéré comme un dérivé ou comme un contrat d'assurance, sur base de certaines caractéristiques économiques ou juridiques.

Les primes brutes et les primes rétrocédées qui ont été payées à l'initiation sont prises en résultat au prorata de l'évolution du montant du risque restant à courir sur la durée attendue du contrat. Les revenus de primes reportées et les primes de réassurance payées à l'avance correspondent à la partie de la prime destinée à couvrir les risques futurs sur les contrats en cours.

Dexia Crédit Local établit des provisions pour risques sur la base d'estimations de pertes spécifiques et non spécifiques. Dexia Crédit Local met également en place des provisions afin d'ajuster les dépenses liées aux pertes, qui se composent du coût estimé de règlement des litiges, des honoraires d'avocats et autres honoraires et charges liées au suivi du litige. Dexia Crédit Local calcule une perte et une provision d'ajustement de perte sur la base des risques identifiés dans le portefeuille assuré. S'il semble vraisemblable qu'un contrat donné puisse donner lieu à une perte à la date de clôture, une provision spécifique est constituée. Pour les risques relatifs aux autres contrats du portefeuille, une provision collective est constituée pour faire face aux pertes de crédit qui peuvent être estimées sur une base statistique.

Dexia Crédit Local constitue une provision spécifique pour la valeur actuelle des pertes estimées, nette des sommes recouvrées lorsque, selon l'avis de la direction, la survenance d'une perte future sur une garantie spécifique donnée est probable et estimable raisonnablement à la date de clôture. Lorsqu'une dette assurée répond aux conditions applicables pour constituer une provision spécifique et que cette transaction prévoit le paiement par annuité de la prime, cette prime, lorsque son paiement est attendu de manière prospective, est comptabilisée comme un recouvrement et non plus comme un revenu de prime.

Une provision spécifique est déterminée sur la base de flux de trésorerie ou de modèles équivalents indiquant pour Dexia Crédit Local l'estimation de la valeur actuelle de la différence prévue entre :

- les paiements attendus sur la dette assurée, majorée des ajustements de pertes anticipés ; et
- les flux anticipés et les produits à recevoir sur la vente de toute garantie liée à la dette et des récupérations attendues.

La perte estimée, nette de récupération sur une opération est actualisée au taux sans risque applicable à la dette au moment de la constitution de la provision.

Dexia Crédit Local établit une provision collective pour refléter le risque de crédit inhérent à son portefeuille. Les provisions collectives et les provisions spécifiques constituent l'ensemble des provisions de Dexia Crédit Local. Généralement, lorsqu'un crédit assuré vient à se détériorer au point qu'un litige devienne probable, une provision spécifique est constituée.

Le montant de la provision collective englobe tous les niveaux de protection (par exemple : réassurance et sur-collatéralisation). Le montant net du risque restant à couvrir des contrats émis en cours d'année est multiplié par un taux de survenance de défaut et par un facteur de résistance. Les facteurs de perte utilisés sont le taux de survenance des défauts tel que fourni par Moody's et les facteurs de résistance obtenus de Standard & Poor's. Moody's a été choisi du fait de son importante notoriété, de l'importance de ses échantillonnages statistiques, du type de statistiques fournies et de la fiabilité des mises à jour de ses paramètres. Dexia Crédit Local applique un facteur d'expérience aux résultats des calculs statistiques.

Test d'adéquation des passifs

Un assureur applique le test d'adéquation des passifs pour ses produits d'assurance, conformément à IFRS 4. Dexia Crédit Local évalue à chaque arrêté comptable si les passifs d'assurance comptabilisés sont adéquats, en utilisant une estimation des *cash-flows* actualisés sur ces contrats d'assurance. Ce test est appliqué à tous les contrats d'assurance.

Dans le cadre de l'assurance non vie, le test est un test de suffisance tel que décrit dans IFRS 4, qui détermine si les primes et provisions sont suffisantes pour couvrir tous sinistres déclarés ou susceptibles d'être déclarés dans la période qui couvre le contrat.

Réassurance

Les contrats de réassurance de Dexia Crédit Local avec des tiers qui présentent suffisamment de caractéristiques pour être classés en contrats d'assurance restent comptabilisés suivant les normes locales.

Un actif de réassurance est déprécié si, et seulement si :

- il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement qui est survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre de réassurance, que le bénéficiaire peut ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus aux termes du contrat ; et si
- cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que le bénéficiaire recevra du réassureur.

Pour mesurer la solvabilité d'un réassureur, Dexia Crédit Local se réfère à sa notation de crédit et à ses règles de dépréciation.

Frais d'acquisition différés

Dans les frais d'acquisition différés sont compris les dépenses nécessaires à la production des contrats d'assurance, incluant les commissions payées sur la part réassurée, les coûts imputables au marketing et à l'acquisition, certains frais d'agence, les impôts payés sur les primes et d'autres frais de souscription, et diminués des commissions sur primes cédées aux réassureurs.

Les coûts d'acquisition différés sont amortis sur la période pendant laquelle les primes du contrat sont perçues. L'amortissement des frais d'acquisition différés est présenté sur une ligne séparée dans les frais généraux.

Si le risque assurantiel est levé avant la fin de la période de couverture initialement prévue, les frais d'acquisition restants sont comptabilisés en résultat. La recouvrabilité des frais d'acquisition différés est déterminée en considérant :

- les produits futurs (les primes différées et les primes futures attendues dans le cadre du versement étalé de la prime) ;
- et la valeur actuelle des pertes anticipées ainsi que les frais de gestion de sinistres.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent des immeubles de bureau, des matériels et équipements ainsi que des immeubles de placement.

Les immeubles de bureau, les matériels et les équipements sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et des coûts d'emprunt encourus (par exemple : pertes de change, frais financiers...). Après la comptabilisation initiale, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Le montant amortissable de ces immobilisations est calculé après déduction de leurs valeurs résiduelles. Ces immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue.

On trouvera ci-dessous les durées d'utilité pour les principaux types d'immobilisations :

- infrastructure des immeubles : 50 ans ;
- toitures et façades : 30 ans ;
- installations techniques : de 10 à 30 ans ;
- agencements et finitions : de 10 à 30 ans ;
- aménagements des bureaux, mobiliers et matériels : de 2 à 12 ans ;
- matériel informatique : de 3 à 6 ans ;
- véhicules : de 2 à 5 ans.

Une immobilisation corporelle peut être constituée de composants ayant des durées d'utilité différentes. Dans ce cas, chaque composant est amorti de manière séparée sur sa durée de vie d'utilité estimée.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable estimé. Les plus ou moins-values de cession des immobilisations sont imputées sur la ligne des « Gains ou pertes nets sur autres actifs ». Les dépenses qui ont pour effet d'augmenter les bénéfices retirés d'une immobilisation ou d'un bien immobilier ou qui contribuent à augmenter leur durée de vie sont capitalisées et amorties.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi. Dans certains cas Dexia Crédit Local peut utiliser pour son propre usage une partie d'un immeuble de placement.

Si la partie utilisée par Dexia Crédit Local pour son compte peut être cédée séparément ou faire l'objet d'une location-financement, cette partie est comptabilisée isolément. Si par contre la partie utilisée par Dexia Crédit Local n'est pas susceptible d'être vendue séparément, le bien immobilier n'est classé comme immeuble de placement que si la portion utilisée par Dexia Crédit Local ne représente qu'une faible portion de l'investissement total.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et pertes éventuelles de valeur. Les immeubles de placement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité attendue.

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels consistent principalement en logiciels acquis ou développés en interne. Le coût de la maintenance de ces logiciels est considéré comme une charge et est comptabilisé au compte de résultat lorsqu'il survient. Cependant les dépenses qui ont pour effet d'améliorer un logiciel ou d'augmenter sa durée de vie de plus d'un an sont capitalisées et viennent augmenter son coût d'origine. Les coûts de développement des logiciels immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée à compter de la date où ils sont effectivement utilisables. Cette durée d'utilité se situe généralement entre 3 et 5 ans.

Lorsque la valeur comptable d'un actif incorporel figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable estimé. Les gains et les pertes des actifs incorporels sont déterminés par référence à la valeur comptable et inscrits dans les postes « Produit des autres activités » et « Charges des autres activités » dans le compte de résultat. Les dépenses qui ont pour effet d'améliorer ou d'augmenter la valeur des actifs incorporels sont capitalisées et par conséquent dépréciées le cas échéant.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Un écart d'acquisition est la différence entre le prix payé pour l'acquisition d'une filiale ou d'une société associée et la juste valeur de la part de l'actif acquis par Dexia Crédit Local, évaluée à la date de l'acquisition. Les écarts d'acquisition générés par des acquisitions effectuées postérieurement au 1^{er} janvier 2004 sont comptabilisés au bilan en tant qu'actifs incorporels.

Dans le cadre des tests de dépréciation (*impairment test*), les écarts d'acquisition sont affectés à des unités génératrices de trésorerie. Les unités génératrices de trésorerie peuvent être des entités juridiques ou être définies sur la base de critères géographiques ou de secteurs d'activités.

Un changement de pourcentage de détention dans une filiale consolidée est considéré comme une opération entre actionnaires. En conséquence, si le changement de pourcentage en hausse ou en baisse ne conduit pas à un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est apporté à la juste valeur ou au montant de l'écart d'acquisition. La différence entre le montant des actifs nets achetés ou vendus et le prix d'achat ou de vente est comptabilisée directement en capitaux propres.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Le montant des écarts d'acquisition figurant au bilan est analysé systématiquement chaque année ou dès qu'il existe des indices qui laissent à penser que l'écart d'acquisition peut avoir subi une perte de valeur à la suite d'événements particuliers. Lorsque l'on constate que la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition est inférieure à la valeur comptabilisée, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable et une perte de valeur est constatée.

Autres actifs

Les autres actifs sont constitués essentiellement des produits à recevoir (hors intérêts), des paiements effectués d'avance et des autres débiteurs. On y trouve également des produits d'assurance (primes d'assurance dues, réassurance, etc.), des contrats de promotion immobilière, des stocks et des actifs financiers constituant le financement de plans de retraite des salariés. Ces derniers sont comptabilisés au coût historique amorti, diminué des éventuelles pertes de valeur. Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19.

CONTRATS DE LOCATION

Cas où une société de Dexia Crédit Local est le bailleur du contrat de location

Lorsqu'un actif est utilisé dans le cadre d'une location-financement, la valeur actualisée des paiements dus au titre du contrat est comptabilisée comme une créance. La différence entre le montant des paiements dus et leur montant actualisé constitue un produit financier latent. Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location de telle manière que les produits (avant impôt) génèrent un taux de rentabilité constant.

Cas où une société de Dexia Crédit Local est le preneur du contrat de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère l'essentiel des risques et des avantages de la possession de l'actif. Un contrat qui n'est pas un contrat de location-financement est un contrat de location simple.

Lorsqu'un contrat de location simple est interrompu avant sa date normale d'échéance, tout paiement fait au bailleur à titre de pénalité est comptabilisé en charge de l'exercice au cours duquel se termine le contrat.

L'amortissement de ces actifs est comptabilisé sous la rubrique « Charges des autres activités ».

Si le contrat transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de la possession de l'actif, la location est qualifiée de location-financement et l'actif est immobilisé. Lors de la mise en place de cette location-financement, l'actif est comptabilisé à sa juste valeur ou à la valeur actualisée du flux des loyers minimaux contractuels, si cette valeur est plus faible. L'actif est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Le passif correspondant aux engagements de loyers à payer est comptabilisé comme emprunt et les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

IMPÔT DIFFÉRÉ

Un impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode du report variable dès qu'il existe une différence temporelle entre les valeurs comptables des actifs et passifs tels qu'ils figurent dans les états financiers et leurs valeurs fiscales.

Le taux d'impôt utilisé est celui qui est en vigueur ou sur le point de l'être pour l'exercice en cours.

Un impôt différé actif est constaté uniquement s'il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporaires pourront être imputées.

Un impôt différé passif est calculé pour toute différence temporaire résultant de participations dans des filiales, entreprises contrôlées conjointement ou sociétés associées, sauf dans le cas où le calendrier de la reprise de la différence temporaire peut être maîtrisé et où il est peu probable que la différence temporaire s'inversera dans un avenir prévisible.

Les impôts différés qui résultent de la réévaluation d'actifs disponibles à la vente et de couvertures de flux de trésorerie, lesquelles sont comptabilisées directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres. Ils sont ensuite comptabilisés en compte de résultat concomitamment avec le bénéfice ou la perte différée.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé

pour l'actualisation est celui des obligations privées notées AA qui ont une échéance proche de l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel.

Ce calcul est confié à des actuaires professionnels tant internes qu'externes. Les calculs, les hypothèses et les résultats sont ensuite revus et validés par un actuaire indépendant pour le compte de Dexia Crédit Local. Il garantit que tous les calculs sont harmonisés et respectent les normes IAS 19 et IFRS 2.

Passifs liés aux retraites

Dexia Crédit Local offre un certain nombre de régimes de retraites tant à cotisations définies qu'à prestations définies à travers le monde. Les actifs de ces régimes sont en général confiés à des compagnies d'assurance externes. Ces régimes sont financés par les versements des employés et par les sociétés de Dexia Crédit Local.

Régimes à prestations définies

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer au compte de résultat, le coût de la future retraite sur la durée d'activité prévue du salarié. Dexia Crédit Local a opté pour l'utilisation de la méthode dite du « corridor ». Cette méthode autorise à ne reconnaître en résultat, de façon étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés, que la fraction des écarts actuariels nets cumulatifs qui excède le corridor. Le corridor est déterminé par la valeur la plus élevée des deux suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute ou 10 % de la juste valeur des actifs de couverture du régime.

L'actif de couverture du régime vient normalement en déduction du passif de retraite et c'est le passif net qui est présenté au bilan. Cependant si les actifs sont détenus par une société du groupe, l'actif du régime est présenté en tant qu'actif au bilan.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation de Dexia Crédit Local se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser dans le fonds pour le compte des salariés.

Autres avantages postérieurs à l'emploi

Certaines sociétés de Dexia Crédit Local offrent à leurs salariés retraités une contribution au coût de leur assurance maladie. Cet avantage est en général limité aux salariés présents dans l'entreprise au moment de leur retraite et pouvant justifier d'une certaine ancienneté. Le montant du passif estimé est capitalisé sur la durée d'activité du salarié, en utilisant une méthode semblable à celle utilisée pour le calcul du passif des régimes de retraites à prestations définies.

Autres avantages à long terme

Ces avantages concernent essentiellement les médailles du travail qui seront remises aux salariés lorsqu'ils y seront éligibles.

Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités sont provisionnées lorsque les conditions d'éligibilité sont remplies.

Droits aux congés

Les droits aux congés annuels et aux jours d'ancienneté sont provisionnés lorsqu'ils sont dus aux salariés. À cet effet une provision est constituée sur la base des droits acquis par les salariés à la date d'arrêt des comptes, tant pour les congés annuels que pour les jours d'ancienneté.

Avantages accordés sous forme d'instruments de capitaux propres

Dexia Crédit Local peut, sous certaines conditions d'éligibilité (typologie du personnel, durée des services rendus,..) accorder des options sur instruments de capitaux propres au bout d'une période d'acquisition de droits définis contractuellement. Dexia Crédit Local doit comptabiliser en charge, l'évaluation des services rendus par le salarié qui évolue en fonction des conditions d'acquisition des options en contrepartie d'instruments de capitaux propres (que cela soit des instruments de capitaux propres de Dexia Crédit Local ou de sa maison mère Dexia).

Dexia Crédit Local applique à ce titre IFRIC 11 depuis le 1^{er} janvier 2008. Cette interprétation demande que, dans le cadre d'avantages accordés aux salariés sous forme d'instruments de capitaux propres de la société mère, la contrepartie de la charge (correspondant à l'évaluation des services rendus) soit inscrite en capitaux propres (contribution de la société mère) et non comme un produit reçu de la société mère.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision représente un passif dont le montant et la date d'exigibilité ne sont pas connus avec précision.

Les provisions sont comptabilisées pour leur valeur actualisée quand :

- Dexia Crédit Local a une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et
- il est possible d'estimer de manière raisonnablement précise le montant de l'obligation.

DIVIDENDES DES ACTIONS ORDINAIRES

Les dividendes des actions ordinaires sont comptabilisés dans les capitaux propres de la période au cours de laquelle ces dividendes ont été annoncés (ils doivent être autorisés). Les dividendes de l'exercice qui sont annoncés postérieurement à la date d'arrêt du bilan sont mentionnés dans la note relative aux événements postérieurs à la clôture.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action avant dilution est calculé en divisant le résultat net part du groupe disponible qui revient aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises à la fin de l'exercice.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Deux entités sont considérées comme des parties liées si l'une possède le contrôle de l'autre ou si elle exerce une influence notable sur la politique financière ou sur les décisions courantes de l'autre partie. La maison mère du groupe est Dexia SA, société immatriculée en Belgique. Dans ce cadre, les opérations listées sont celles avec les sociétés ayant des liens capitalistiques et également celles avec les administrateurs.

INFORMATION SECTORIELLE

La segmentation des activités a été adaptée au nouveau profil et aux nouvelles orientations stratégiques de Dexia Crédit Local. Le groupe Dexia Crédit Local s'articule à présent autour de deux divisions représentant des activités opérationnelles centrées sur des franchises commerciales homogènes (Public and Wholesale Banking ou PWB et Banque de détail et Commerciale ou RCB). Une troisième division, dénommée *Group Center*, comprend les activités de trésorerie et les activités gérées en extinction ainsi que l'ancien segment *Central Asset*.

Par rapport à l'ancienne segmentation, les principaux changements sont :

- l'activité Trésorerie et marchés Financiers n'est plus un métier mais est à présent répartie entre le *Group Center* et les métiers opérationnels ;
- tous les portefeuilles obligataires gérés en extinction (les portefeuilles d'obligations du secteur public et les portefeuilles *Financial products* de FSA précédemment inclus dans PWB et les portefeuilles de *credit spread* et de *trading* inclus auparavant dans TFM) sont entièrement réalloués à la division *Group Center* ;
- l'activité assurance de FSA est transférée de PWB vers la division *Group Center* ;
- les anciennes activités de Public and Wholesale Banking en Slovaquie font à présent partie de RCB.

La base de calcul des bénéfices ou de pertes des segments ne diffère pas sensiblement entre IFRS 8 et IAS 14.

L'activité de Dexia Crédit Local est gérée mondiale. Il existe ainsi quatre segments géographiques principaux indiqués ci-dessous :

- zone euro (pays dont l'euro est la devise) ;
- reste de l'Europe (pays européens n'appartenant pas à la zone euro) ;
- États-Unis ;
- reste du monde.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Dans la présentation du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités des soldes avec les banques centrales, des prêts et créances sur les établissements de crédit, des instruments financiers détenus à des fins de transaction, des actifs financiers disponibles à la vente, et des actifs financiers du portefeuille à la juste valeur sur option dont l'échéance est inférieure à trois mois.

2. NOTES SUR L'ACTIF

2.0 CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP (POSTE I DE L'ACTIF)

(En EUR millions)	2008	2009
Caisse	48	32
Réserves obligatoires auprès des banques centrales	493	496
Autres avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	91	373
TOTAL	632	901
<i>dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	632	901

2.1 ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (POSTE II DE L'ACTIF)

Ce poste comprend à la fois le portefeuille de transaction, et les actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat (cf. Note 1.3 sur les règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés, point sur les « Actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat »).

(En EUR millions)	2008	2009
Prêts et titres	5 848	3 434
Instruments dérivés (voir Note 4.1.b)	19 570	10 038
TOTAL	25 418	13 472

a. Analyse par contrepartie

(En EUR millions)	2008			2009		
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total
Secteur public	465	199	664	92	209	301
Établissements de crédit	1 097	89	1 186	177	12	189
Autres	3 959	39	3 998	2 932	12	2 944
TOTAL	5 521	327	5 848	3 201	233	3 434
<i>dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	273	0	273	10	0	10
<i>dont inclus en location-financement</i>	0	0	0	0	0	0

b. Analyse par nature

(En EUR millions)	2008			2009		
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total
Prêts	4	7	11	0	7	7
Obligations émises par des entités publiques	5	179	184	52	42	94
Autres obligations et instruments à revenu fixe	5 512	114	5 626	3 149	184	3 333
Actions et instruments à revenu variable	0	27	27	0	0	0
TOTAL	5 521	327	5 848	3 201	233	3 434

c. Bons du Trésor et autres obligations éligibles au refinancement auprès des banques centrales

(En EUR millions)	2008	2009
TOTAL	3	0

d. Titres donnés en pension livrée (repo)

(En EUR millions)	2008	2009
Inclus dans les obligations émises par des entités publiques	5	0
Inclus dans les autres obligations et instruments à revenu fixe	907	259

e. Analyse par échéances et par taux d'intérêt :

Voir notes 7.7 et 7.4

f. Analyse de la juste valeur :

Voir note 7.1.

Le groupe Dexia Crédit Local utilise l'option juste valeur principalement pour éliminer, ou réduire de manière significative, une incohérence dans

l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des méthodes différentes.

La juste valeur des instruments financiers non cotés a été déterminée à l'aide d'outils de *pricing* et de procédures définies par le *Risk Management Group*. Les outils de *pricing* sont des modèles d'actualisation de *cash-flows* qui permettent de déterminer la valeur actuelle sur base d'une courbe de taux applicable pour des titres de caractéristiques équivalentes.

g. Analyse de l'impact des reclassements de portefeuilles (Amendement IAS 39) :

voir Note 2.14

2.2 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE (POSTE IV DE L'ACTIF)

a. Analyse par contrepartie

(en EUR millions)	2008	2009
Secteur public	30 052	20 825
Établissements de crédit	27 556	21 150
Autres	3 004	5 511
Actifs ordinaires	60 612	47 486
Prêts dépréciés	0	0
Obligations émises par des entités publiques dépréciées	0	0
Autres obligations et instruments à revenu fixe dépréciés	219	215
Actions et autres instruments à revenu variable dépréciés	93	164
Actifs dépréciés⁽¹⁾	312	379
Total des actifs avant dépréciation	60 924	47 865
Dépréciation spécifique	(250)	(248)
Dépréciation collective	0	0
TOTAL DES ACTIFS APRÈS DÉPRÉCIATION	60 674	47 617
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	827	1 206

(1) Les actifs dépréciés concernent principalement des titres obligataires de banques islandaises et de la banque Lehman Brothers.

b. Analyse par nature

(en EUR millions)	2008	2009
Prêts	0	0
Obligations émises par des entités publiques	24 648	17 949
Autres obligations et instruments à revenu fixe	35 720	29 272
Actions et instruments à revenu variable	556	644
TOTAL	60 924	47 865

c. Transferts entre portefeuilles

Néant.

d. Obligations convertibles incluses dans le portefeuille disponible à la vente

Néant.

e. Analyse par échéances et par taux d'intérêt

Voir notes 7.7 et 7.4

f. Analyse de la juste valeur

Voir note 7.1

g. Analyse qualitative

Voir note 2.13 «Qualité des actifs financiers»

h. Analyse de l'impact des reclassements de portefeuilles (Amendement IAS39)

Voir note 2.14

2.3 PRÊTS ET CRÉANCES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (POSTE V DE L'ACTIF)

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2008	2009
Comptes <i>nostris</i>	3 898	6 577
Créances résultant de pensions reçues (<i>reverse repo</i>)	3 372	824
Prêts et autres créances sur établissements de crédit ⁽¹⁾	21 434	13 126
Instruments de dette	7 197	6 278
Actifs ordinaires	35 901	26 805
Prêts et créances dépréciés	0	0
Actifs dépréciés	0	0
Total des actifs avant dépréciation	35 901	26 805
Dépréciation spécifique	0	0
Dépréciation collective	(9)	(9)
TOTAL	35 892	26 796
<i>dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	18 776	12 854
<i>dont inclus en location-financement</i>	0	0

(1) Les prêts et créances sur établissements de crédit correspondent pour partie à des prêts aux autres entités du groupe Dexia (voir note 4.3).

b. Analyse par échéances et par taux d'intérêt

Voir notes 7.7 et 7.4

c. Analyse de la juste valeur

Voir note 7.1

d. Analyse qualitative

Voir note 2.13 «Qualité des actifs financiers»

e. Analyse de l'impact des reclassements de portefeuilles (Amendement IAS39)

Voir note 2.14

2.4 PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (POSTE VI DE L'ACTIF)

a. Analyse par contrepartie

(En EUR millions)	2008	2009
Secteur public	177 434	166 105
Autres	71 247	72 777
Actifs ordinaires	248 681	238 882
Prêts et créances dépréciés	246	553
Instruments de dette dépréciés ⁽¹⁾	1 898	1 894
Actifs dépréciés	2 144	2 447
Total des actifs avant dépréciation	250 825	241 329
Dépréciation spécifique ⁽²⁾	(1 159)	(1 382)
Dépréciation collective ⁽³⁾	(750)	(749)
TOTAL	248 916	239 198
<i>dont inclus en location-financement</i>	1 591	1 814

(1) Il s'agit principalement des titres de l'activité Financial products.

(2) La dépréciation spécifique au 31 décembre 2009 inclut EUR 1 253 millions de provisions liées à l'activité Financial products (EUR 1 059 millions à fin 2008).

(3) La dépréciation collective au 31 décembre 2009 inclut EUR 239 millions de provisions liées à l'activité Financial products (EUR 316 millions à fin 2008).

b. Analyse par nature

(En EUR millions)	2008	2009
Créances résultant de pensions reçues (reverse repo)	37	48
Prêts et créances	168 762	166 803
Instruments de dette	79 882	72 031
Actifs ordinaires	248 681	238 882
Prêts et créances dépréciés	246	553
Instruments de dette dépréciés ⁽¹⁾	1 898	1 894
Actifs dépréciés	2 144	2 447
Total des actifs avant dépréciation	250 825	241 329
Dépréciation spécifique ⁽²⁾	(1 159)	(1 382)
Dépréciation collective ⁽³⁾	(750)	(749)
TOTAL	248 916	239 198
<i>dont inclus en location-financement</i>	<i>1 591</i>	<i>1 814</i>

(1) Il s'agit principalement des titres de l'activité Financial products de FSA.

(2) La dépréciation spécifique au 31 décembre 2009 inclut EUR 1 253 millions de provisions liées à l'activité Financial products (EUR 1 059 millions à fin 2008).

(3) La dépréciation collective au 31 décembre 2009 inclut EUR 239 millions de provisions liées à l'activité Financial products (EUR 316 millions à fin 2008).

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt

Voir notes 7.7 et 7.4

d. Analyse de la juste valeur

Voir note 7.1

e. Analyse qualitative

Voir note 2.13 « Qualité des actifs financiers »

f. Analyse de l'impact des reclassements de portefeuilles (Amendement IAS39)

Voir note 2.14

2.5 ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE (POSTE VIII DE L'ACTIF)

a. Analyse par contrepartie

(En EUR millions)	2008	2009
Secteur public	942	821
Établissements de crédit	21	26
Autres	168	126
Actifs ordinaires	1 131	973
Obligations émises par des entités publiques dépréciées	0	0
Autres obligations et instruments à revenu fixe dépréciés	0	0
Actifs dépréciés	0	0
Total Actifs avant dépréciation	1 131	973
Dépréciation spécifique	0	0
TOTAL	1 131	973

b. Analyse par nature

(En EUR millions)	2008	2009
Obligations émises par des entités publiques	617	510
Autres obligations et instruments à revenu fixe	514	463
TOTAL	1 131	973

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt

Voir notes 7.7 et 7.4

e. Analyse qualitative

Voir note 2.13 « Qualité des actifs financiers »

d. Analyse de la juste valeur

Voir note 7.1

2.6 ACTIFS D'IMPÔTS (POSTES IX ET X DE L'ACTIF)

(En EUR millions)	2008	2009
Impôts courants sur les bénéfices	37	78
Actifs d'impôts courants	37	78
Actifs d'impôts différés (Voir note 4.2)	2 613	1 968

2.7 COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS (POSTE XI DE L'ACTIF)

(En EUR millions)	2008	2009
Autres actifs	373	358
Cash collatéraux	21 084	17 530
Comptes de régularisation et actifs divers	21 457	17 888
<i>dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>21 066</i>	<i>17 407</i>

a. Autres actifs

Analyse par nature (En EUR millions)	2008	2009
Produits à recevoir	10	9
Charges payées d'avance	17	6
Débiteurs divers et autres actifs	303	308
Actifs du plan	0	0
Contrats de construction à long terme	0	0
Stocks	0	1
Autres taxes	13	12
Actifs ordinaires	343	336
Actifs dépréciés ⁽¹⁾	212	215
Total des actifs avant dépréciation	555	551
Dépréciation spécifique ⁽¹⁾	(182)	(193)
TOTAL	373	358

(1) Les actifs dépréciés sont constitués d'opérations de dérivés avec des contreparties bancaires (Lehman Brothers) et des contreparties clientèle.

2.8 PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE (POSTE XIII DE L'ACTIF)

a. Valeur comptable

(En EUR millions)	2008	2009
Au 1^{er} janvier	459	275
• Acquisitions	61	0
• Cessions	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties) ⁽²⁾	(35)	(275)
• Résultat avant impôt de l'exercice	(40)	0
• Impôt de l'exercice	(1)	0
• Dividendes payés	(22)	0
• Gains ou pertes latents ou différés	(133)	0
• Variation des écarts d'acquisition (voir ci-dessous)	(12)	0
• Dépréciations actées	0	0
• Dépréciations reprises et annulées	0	0
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	2	0
• Autres variations	(4)	0
AU 31 DÉCEMBRE	275	0

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Déconsolidation de Dexia Épargne Pension au 1^{er} avril 2009 et de Crédit du Nord au 31 décembre 2009.

b. Écarts d'acquisition inclus dans la valeur comptable

(En EUR millions)	2008	2009
Coût d'acquisition au 1^{er} janvier	120	103
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties) ⁽²⁾	(17)	(103)
• Transferts	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0
• Autres variations	0	0
Coût d'acquisition au 31 décembre	103	0
Amortissements cumulés au 1^{er} janvier	(23)	(18)
• Dotations	0	0
• Reprises et annulations	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties) ⁽²⁾	5	18
• Transferts	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0
• Autres variations	0	0
Amortissements cumulés au 31 décembre	(18)	0
Dépréciations cumulées au 1^{er} janvier	0	0
• Dotations	(12)	0
• Reprises, utilisations et annulations	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	12	0
• Transferts	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0
• Autres variations	0	0
Dépréciations cumulées au 31 décembre	0	0
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	85	0

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Déconsolidation de Dexia Épargne Pension au 1^{er} avril 2009 et de Crédit du Nord au 31 décembre 2009.

c. Liste des principales entreprises associées au 31 décembre 2009

Néant.

2.9 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET IMMOBILISATIONS CORPORELLES (POSTES XIV ET XV DE L'ACTIF)

a. Variations

	Immeubles de placement	Immobilisations corporelles					Total
		Terrains et bâtiments		Mobiliers de bureau et autres équipements			
		Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Location simple	
(En EUR millions)							
Coût d'acquisition au 01/01/2008	0	426	0	141	0	76	643
• Acquisitions	0	5	0	11	0	47	63
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Cessions et désaffectations	0	(1)	0	(14)	0	(12)	(27)
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	(27)	0	0	(27)
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	4	0	3	0	0	7
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
Coût d'acquisition au 31/12/2008	0	434	0	114	0	111	659
Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/2008	0	(37)	0	(84)	0	(23)	(144)
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Dotations	0	(9)	0	(12)	0	(16)	(37)
• Reprises et désaffectations	0	0	0	13	0	7	20
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	9	0	0	9
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	(1)	0	(2)	0	0	(3)
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement et dépréciations cumulés au 31/12/2008	0	(47)	0	(76)	0	(32)	(155)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2008	0	387	0	38	0	79	504

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

	Immeubles de placement	Immobilisations corporelles					Total
		Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements			
		Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Location simple	
(En EUR millions)							
Coût d'acquisition au 01/01/2009	0	434	0	114	0	111	659
• Acquisitions	0	1	0	6	0	42	49
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Cessions et désaffectations	0	(1)	0	(13)	0	(18)	(32)
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	0	0	0	0
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0	(1)	0	0	(1)
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
Coût d'acquisition au 31/12/2009	0	434	0	106	0	135	675
Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/2009	0	(47)	0	(76)	0	(32)	(155)
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Dotations	0	(9)	0	(11)	0	(20)	(40)
• Reprises et désaffectations	0	0	0	10	0	9	19
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	1	0	0	1
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0	0
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement et dépréciations cumulés au 31/12/2009	0	(56)	0	(76)	0	(43)	(175)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2009	0	378	0	30	0	92	500

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

b. Juste valeur des immeubles de placement

Néant.

c. Dépenses immobilisées pour la construction d'immobilisations corporelles

Néant.

d. Obligations contractuelles relatives aux immeubles de placement à la clôture

Néant.

2.10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (POSTE XVI DE L'ACTIF)

(En EUR millions)	2008			2009		
	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles ⁽²⁾	Total	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles ⁽²⁾	Total
Coût d'acquisition au 1^{er} janvier	167	113	280	187	134	321
• Acquisitions	17	21	38	11	13	24
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0
• Cessions et désaffectations	0	0	0	0	(1)	(1)
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	(2)	(2)	0	(1)	(1)
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	3	2	5	(1)	(1)	(2)
• Autres variations	0	0	0	0	0	0
Coût d'acquisition au 31 décembre	187	134	321	197	144	341
Amortissements et dépréciations cumulés au 1^{er} janvier	(123)	(86)	(209)	(142)	(102)	(244)
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0
• Dotations	(19)	(16)	(35)	(17)	(15)	(32)
• Reprises et désaffectations	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	2	2	0	1	1
• Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	(2)	(2)	0	0	0
• Autres variations	0	0	0	0	0	0
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre	(142)	(102)	(244)	(159)	(116)	(275)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	45	32	77	38	28	66

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des achats de logiciels.

2.11 ÉCARTS D'ACQUISITION (POSTE XVII DE L'ACTIF)

a. Variations

(En EUR millions)	2008	2009
Coût d'acquisition au 1^{er} janvier	1 705	1 705
Acquisitions	0	0
Ajustement post-acquisition	0	0
Cessions	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0
Modification de périmètre (sorties) ⁽²⁾	0	(1 353)
Transferts	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0
Autres variations	0	0
Coût d'acquisition au 31 décembre	1 705	352
Amortissements et dépréciations cumulés au 1^{er} janvier	(318)	(1 499)
Ajustement post-acquisition	0	0
Dotations ⁽³⁾	(1 181)	(6)
Reprises, utilisations et annulations	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0
Modification de périmètre (sorties) ⁽²⁾	0	1 353
Transferts	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0
Autres variations	0	0
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre	(1 499)	(152)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	206	200

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(2) Suite à la cession de la branche assurance de FSA à Assured.

(3) Les écarts d'acquisition sur FSA, Dexia banka Slovensko et Dexia Kommunalkredit Polska ont été totalement provisionnés pour respectivement EUR 1 181 millions en 2008, et EUR 4 millions et EUR 2 millions en 2009.

Chacun de ces écarts d'acquisition a fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2009 : aucun ajustement n'a été nécessaire.

b. Détail des principaux écarts d'acquisition nets

(En EUR millions)	Année d'acquisition	Écarts d'acquisition
Dexia Crediop	1996	129
Dexia Sofaxis	1999	59
Dexia Israel Bank Ltd.	2001	12
TOTAL		200

2.12 CONTRATS DE LOCATION

a. Le groupe en tant que bailleur

LOCATION FINANCEMENT

Investissement brut en location financement (En EUR millions)	2008	2009
À moins d'un an	121	111
Entre 1 an et 5 ans	385	410
Supérieur à 5 ans	1 083	1 292
Sous-total (1)	1 589	1 813
Produits financiers non acquis sur location financement (2)	0	0
INVESTISSEMENT NET EN LOCATION FINANCEMENT (1) – (2)	1 589	1 813

Informations complémentaires (En EUR millions)	2008	2009
Montant des loyers conditionnels comptabilisé en résultat au cours de l'exercice	0	0
Créances irrécouvrables sur locations financements incluses dans la dépréciation pour pertes sur prêts à la fin de l'exercice	1	1
Valeur résiduelle non garantie par les locataires	0	0
Juste valeur estimée des locations financements	1 589	1 812
Dépréciation pour loyers minimums irrécouvrables	1	1

LOCATION SIMPLE

Montant minimal des loyers futurs nets à recevoir au titre des locations simples (En EUR millions)	2008	2009
À moins d'un an	24	27
Entre 1 an et 5 ans	51	41
Au-delà de 5 ans	6	4
TOTAL	81	72

Montant des loyers conditionnels comptabilisé en résultat au cours de l'exercice	1	1
--	---	---

b. Le groupe en tant que locataire

LOCATION FINANCEMENT

Néant.

LOCATION SIMPLE

Montant minimal des loyers nets futurs au titre des locations simples irrévocables (En EUR millions)	2008	2009
À moins d'un an	9	17
Entre 1 an et 5 ans	6	49
Au-delà de 5 ans	5	36
TOTAL	20	102

	2008	2009
Montant minimal des recettes de sous-location attendues au titre de sous-locations irrévocables à la date du bilan (en EUR millions)	1	2

Loyers et sous-loyers comptabilisés en charge au cours de l'exercice (En EUR millions)	2008	2009
Loyers minimums	24	21
Loyers conditionnels	0	0
Sous-loyers	(1)	(1)
TOTAL	23	20

2.13 QUALITÉ DES ACTIFS FINANCIERS

(En EUR millions)	2008	2009
Analyse des actifs financiers ordinaires		
Prêts et créances sur établissements de crédit	35 901	26 805
Prêts et créances sur la clientèle	248 681	238 882
Titres détenus jusqu'à leur échéance	1 131	973
Prêts et titres disponibles à la vente	60 612	47 486
<i>dont instruments à revenus fixes</i>	60 149	47 007
<i>dont instruments à revenus variables</i>	463	479
Actifs ordinaires de compagnies d'assurance (Note 2.7)	0	0
Débiteurs divers et autres actifs (Note 2.7)	303	308
Total des actifs financiers ordinaires	346 628	314 454
Dépréciation collective sur actifs financiers ordinaires	(759)	(758)
TOTAL NET DES ACTIFS FINANCIERS ORDINAIRES	345 869	313 696

(En EUR millions)	Montant brut		Provision spécifique sur actifs financiers		Montant net	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Analyse des actifs financiers dépréciés						
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	2 144	2 447	(1 159)	(1 382)	985	1 065
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0	0
Prêts et titres disponibles à la vente	312	379	(250)	(248)	62	131
<i>dont instruments à revenus fixes</i>	219	215	(195)	(190)	24	25
<i>dont instruments à revenus variables</i>	93	164	(55)	(58)	38	106
Actifs de compagnies d'assurance (Note 2.7)	0	0	0	0	0	0
Débiteurs divers et autres actifs (Note 2.7)	212	215	(182)	(193)	30	22
Total des actifs financiers dépréciés	2 668	3 041	(1 591)	(1 823)	1 077	1 218
Actifs financiers ordinaires et dépréciés						
Prêts et créances sur établissements de crédit	35 901	26 805	0	0	35 901	26 805
Prêts et créances sur la clientèle	250 825	241 329	(1 159)	(1 382)	249 666	239 947
Titres détenus jusqu'à leur échéance	1 131	973	0	0	1 131	973
Prêts et titres disponibles à la vente	60 924	47 865	(250)	(248)	60 674	47 617
<i>dont instruments à revenus fixes</i>	60 368	47 222	(195)	(190)	60 173	47 032
<i>dont instruments à revenus variables</i>	556	643	(55)	(58)	501	585
Actifs de compagnies d'assurance (Note 2.7)	0	0	0	0	0	0
Débiteurs divers et autres actifs (Note 2.7)	515	523	(182)	(193)	333	330
Total des actifs financiers ordinaires et dépréciés	349 296	317 495	(1 591)	(1 823)	347 705	315 672
Dépréciation collective sur actifs financiers	(759)	(758)			(759)	(758)
TOTAL NET	348 537	316 737	(1 591)	(1 823)	346 946	314 914

2.14 RECLASSEMENT D'ACTIFS FINANCIERS (IAS 39 AMENDÉ)

Le groupe Dexia Crédit Local a procédé au 1^{er} octobre 2008 au reclassement de certains actifs financiers de la rubrique « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les rubriques « Actifs financiers disponibles à la vente » ou « Prêts et créances », et de certains actifs de la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente » vers les « Prêts et créances », conformément aux possibilités offertes par les amendements aux normes IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers » adoptés par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

Plus particulièrement, après la faillite de Lehman Brothers et la crise financière qui s'en est suivie, le groupe a considéré que les prix observés de certains actifs financiers n'étaient plus représentatifs d'une « juste valeur » mais de cours en situation de stress ou encore de cours indicatifs

produits par des courtiers, ces actifs n'étant de fait plus négociables sur un marché actif.

Le groupe a choisi de reclasser en « Prêts et créances » les actifs financiers qu'il a l'intention et la capacité de détenir dans un avenir prévisible.

En outre, compte tenu de la dégradation exceptionnelle des marchés, le groupe a reclassé de la rubrique « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers la rubrique « Actifs financiers disponibles à la vente » des actifs qui ne sont plus détenus dans un but de vente à court terme.

Les reclassements ont été opérés en date du 1^{er} octobre 2008. Les actifs financiers ont été inscrits dans leur nouvelle catégorie comptable pour leur juste valeur à la date du transfert.

Il n'y a eu aucun reclassement en 2009.

a. Effet des reclassements sur les fonds propres et le résultat de 2009

TRANSFERT DE LA RUBRIQUE « ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION » VERS LES RUBRIQUES « PRÊTS ET CRÉANCES » ET « ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE »

La différence entre le montant comptable à la date de reclassement et le montant de remboursement est amortie sur la durée de vie résiduelle de l'actif reclassé. L'impact de cet amortissement sur le résultat est publié dans la colonne « Amortissement de la surcote/décote affectant le résultat ».

La différence entre la valeur comptable au 31 décembre 2009 des actifs reclassés et leur juste valeur représente les changements cumulés de juste valeur depuis la date de reclassement jusqu'à la clôture. Elle inclut également l'amortissement cumulé de la surcote/décote depuis la date de reclassement. La différence est positive pour les actifs détenus à des fins de transaction reclassés en « Actifs financiers disponibles à la vente » en raison, d'une part, du retour à une meilleure liquidité sur les marchés, et, d'autre part, de la diminution des *spreads* en 2009. Pour les actifs financiers détenus à des fins de transaction reclassés en « Prêts et créances », les marchés sont restés illiquides et la différence, calculée par des modèles de valorisation, est estimée négative.

TRANSFERT DE LA RUBRIQUE « ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE » VERS LES RUBRIQUES « PRÊTS ET CRÉANCES »

Le groupe Dexia Crédit Local dispose d'un portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente particulier car constitué de titres à très longue échéance. Il en résulte que des variations mineures de *spreads* induisent des changements de valeur significatifs.

Le transfert vers les rubriques « Prêts et créances » ne concerne que des actifs financiers non dépréciés pour lesquels aucun cours de marché actif n'était disponible, que le groupe a par ailleurs l'intention et la capacité de conserver dans un avenir prévisible (à l'exception de certaines obligations du portefeuille *Financial products*).

Si les actifs n'avaient pas été reclassés, la charge additionnelle qui aurait été enregistrée en coût du risque en 2009 (différence avec le montant net des dotations et utilisations de provisions collectives et spécifiques enregistré sur le portefeuille de « Prêts et créances ») est estimée à EUR 159 millions.

Si une dépréciation est avérée sur un actif financier initialement comptabilisé en « Actifs financiers disponibles à la vente » et reclassé en « Prêts et créances » en application de IAS 39 amendé, toute différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle des *cash flows* futurs attendus, actualisée au taux d'intérêt effectif à la date de reclassement est reconnue dans les comptes comme une perte de dépréciation. En conséquence, tout montant encore non amorti reconnu dans la réserve de variation de juste valeur des titres disponibles à la vente est également reconnu en charges. Ces dernières représentent essentiellement les pertes non économiques qui seront amorties dans la marge d'intérêt future.

La diminution de la valeur comptable des actifs reclassés provient essentiellement de remboursements anticipés ou partiels, d'arrivées à échéances, ou de ventes réalisées dans le cadre de la politique de réduction du bilan du groupe.

Comparativement à 2008, la diminution de la différence entre la valeur comptable et la juste valeur des actifs reclassés reflète la diminution des *spreads* de crédit et de liquidité sur les marchés.

b. Effet des reclassements sur la marge d'intérêt

Le reclassement d'actifs financiers disponibles à la vente vers les « Prêts et créances » n'a pas d'incidence sur la marge d'intérêt car l'amortissement de la surcote/décote de l'actif est compensé par l'amortissement symétrique de la réserve de juste valeur gelée lors du reclassement.

L'impact sur la marge d'intérêt du reclassement d'actifs financiers détenus à des fins de transaction vers les « Actifs financiers disponibles à la vente » ou les « Prêts et créances » s'élève à EUR 135 millions pour l'année 2009.

	2009						
	Valeur comptable des actifs reclassés, au 1 ^{er} octobre 2008	Valeur comptable des actifs reclassés, au 31 décembre 2009	Juste valeur des actifs reclassés, au 31 décembre 2009	Montant non comptabilisé en résultat du fait du reclassement	Montant non comptabilisé en réserve AFS du fait du reclassement	Amortissement de la surcote/décote affectant le résultat	Amortissement de la surcote/décote affectant la réserve AFS
(En EUR millions)							
De « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers « Prêts et créances »	3 570	3 002	2 919	(83)		77	
De « Actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers « Actifs financiers disponibles à la vente »	2 264	277	401	124		58	
De « Actifs financiers disponibles à la vente » vers « Prêts et créances »	73 774	69 240	68 753		(487)		583

3. NOTES SUR LE PASSIF

3.0 BANQUES CENTRALES, CCP (POSTE I DU PASSIF)

(En EUR millions)	2008	2009
Banques centrales ⁽¹⁾	64 222	28 491
CCP	0	0
TOTAL	64 222	28 491

(1) Dans un contexte de raréfaction de la liquidité interbancaire, Dexia Crédit Local a utilisé en 2008 les facilités de refinancement proposées par les banques centrales. En 2009, suite au redressement de sa situation, Dexia Crédit Local a réduit le recours à ces moyens de refinancement.

3.1 PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (POSTE II DU PASSIF)

(En EUR millions)	2008	2009
Passifs détenus à des fins de transaction	0	0
Passifs désignés à la juste valeur	6 977	4 681
Instruments dérivés (Voir Note 4.1.b)	17 664	10 934
TOTAL	24 641	15 615

a. Analyse par nature des éléments de passifs détenus à des fins de transaction

(En EUR millions)	2008	2009
Obligations émises par des entités publiques	0	0
Autres obligations	0	0
Titres donnés en pension livrée	0	0
Actions et instruments à revenus variables	0	0
TOTAL	0	0

b. Analyse par nature des éléments de passifs désignés à la juste valeur

(En EUR millions)	2008	2009
Passifs non subordonnés	6 977	4 681
Passifs subordonnés	0	0
TOTAL	6 977	4 681

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt

Voir notes 7.7 et 7.4

d. Analyse de la juste valeur

Voir notes 7.1 et 7.2.

Le groupe Dexia Crédit Local utilise l'option juste valeur principalement pour éliminer, ou réduire de manière significative, une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des méthodes différentes.

L'option juste valeur est essentiellement utilisée par Dexia FP Holdings Inc. et FSA Global Funding Ltd. pour les passifs financiers pour lesquels les conditions relatives à la comptabilité de couverture ne sont pas réalisées ou risquent de ne pas être satisfaites.

Le *spread* de crédit utilisé pour la réévaluation de ces passifs est le *spread* de refinancement à long terme de Dexia.

Les variations de valeur liées au *spread* de crédit ont conduit à comptabiliser une charge de EUR 123 millions en 2009.

Les outils de valorisation et les procédures utilisées pour calculer la juste valeur des « passifs financiers désignés à la juste valeur sur option par résultat » sont déterminés par la direction des risques. Le modèle utilisé est fondé sur des flux de trésorerie actualisés. Leur valeur actuelle nette est déterminée en utilisant un taux d'intérêt de marché et en prenant en compte le risque de crédit propre.

3.2 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (POSTE IV DU PASSIF)

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2008	2009
À vue	4 395	1 305
Titres donnés en pension livrée	22 307	19 440
Autres dettes	64 508	56 202
TOTAL	91 210	76 947

b. Analyse par échéances et par taux d'intérêt

Voir notes 7.7 et 7.4

c. Analyse de la juste valeur

Voir note 7.1

3.3 DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (POSTE V DU PASSIF)

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2008	2009
Dépôts à vue	1 658	1 732
Comptes épargne	43	54
Dépôts à terme	12 754	9 153
Titres donnés en pension livrée	124	24
Autres dettes	3 040	3 004
TOTAL	17 619	13 967

b. Analyse par échéances et par taux d'intérêt

Voir notes 7.7 et 7.4

c. Analyse de la juste valeur

Voir note 7.1

3.4 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (POSTE VI DU PASSIF)

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2008	2009
Certificats de dépôt	14 176	27 313
Bons d'épargne	0	0
Obligations non convertibles	158 677	163 583
Dettes convertibles	0	0
Autres instruments dilutifs	0	0
TOTAL	172 853	190 896

b. Analyse par échéances et par taux d'intérêt

Voir notes 7.7 et 7.4

c. Analyse de la juste valeur

Voir note 7.1

3.5 PASSIFS D'IMPÔTS (POSTES VIII ET IX DU PASSIF)

(En EUR millions)	2008	2009
Impôt courant sur les bénéfices	123	127
Passifs d'impôts courants	123	127
Passifs d'impôts différés (Voir Note 4.2)	23	5

3.6 COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS (POSTE X DU PASSIF)

(En EUR millions)	2008	2009
Autres passifs	1 068	1 264
Cash collatéraux	4 304	3 198
TOTAL	5 372	4 462

Autres passifs

(En EUR millions)	2008	2009
Charges à payer	70	370
Produits constatés d'avance	278	379
Subventions	84	91
Autres montants attribués reçus	1	1
Salaires et charges sociales (dus)	97	24
Dividende dû aux actionnaires	0	0
Autres taxes	18	29
Contrats de construction à long terme	0	0
Créditeurs divers et autres passifs	520	370
TOTAL	1 068	1 264

3.7 PROVISIONS TECHNIQUES DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE (POSTE XII DU PASSIF)

Néant.

3.8 PROVISIONS (POSTE XIII DU PASSIF)

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2008	2009
Litiges	86	178
Restructurations	43	34
Régimes de retraite à prestations définies	19	12
Autres obligations postérieures à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme du personnel	3	3
Provision pour engagements de crédit hors bilan	13	2
Contrats onéreux	0	0
Autres provisions	39	34
TOTAL DES PROVISIONS	203	263

b. Variations

	Litiges	Restructurations	Retraites et autres avantages salariés	Provision pour engagements de crédit hors bilan	Contrats onéreux	Autres provisions	Total
(En EUR millions)							
Au 01/01/2008	81	0	17	1	0	3	102
Dotations	37	43	8	101	0	35	224
Reprises, utilisations et annulations	(34)	0	(3)	0	0	(1)	(38)
Écoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
Transferts	(1)	0	0	(89)	0	0	(90)
Écarts de conversion ⁽¹⁾	3	0	0	0	0	2	5
Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
AU 31/12/2008	86	43	22	13	0	39	203

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

	Litiges	Restructurations	Retraites et autres avantages salariés	Provision pour engagements de crédit hors bilan	Contrats onéreux	Autres provisions	Total
(En EUR millions)							
Au 01/01/2009	86	43	22	13	0	39	203
Dotations	46	12	6	2	0	2	68
Reprises, utilisations et annulations	(6)	(21)	(13)	(1)	0	(6)	(47)
Écoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
Transferts	57	0	0	(12)	0	0	45
Écarts de conversion ⁽¹⁾	(5)	0	0	0	0	(1)	(6)
Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
AU 31/12/2009	178	34	15	2	0	34	263

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1^{er} janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

c. Provisions pour régimes de retraite à prestations définies et médailles du travail

Les provisions pour régimes de retraite à prestations définies et médailles du travail représentent un passif de EUR 15 millions au 31 décembre 2009 et EUR 22 millions au 31 décembre 2008.

Étant donné leur caractère non significatif, l'ensemble des données contribuant au calcul actuariel de ces provisions n'est pas présenté.

3.9 DETTES SUBORDONNÉES (POSTE XIV DU PASSIF)

a. Analyse par nature

Dettes subordonnées convertibles (En EUR millions)	2008	2009
Emprunts perpétuels subordonnés	0	0
Autres emprunts subordonnés	0	0
TOTAL	0	0

Dettes subordonnées non convertibles (En EUR millions)	2008	2009
Emprunts perpétuels subordonnés	1 245	1 203
Autres emprunts subordonnés	3 757	3 643
TOTAL	5 002	4 846

(EUR millions)	2008	2009
Capital hybride et actions privilégiées remboursables	0	0

b. Analyse par échéances et par taux d'intérêt

Voir notes 7.7 et 7.4

c. Analyse de la juste valeur

Voir note 7.1

d. Indications relatives à chaque emprunt subordonné

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
USD	Indéterminée	250,0	a) Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du secrétariat général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité. Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2012 après accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 1,1 À partir du 02/10/2012, Libor USD 3M + 1,85
USD	Indéterminée	1 190,0	a) Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du secrétariat général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité. Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 05/04/2015 après accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,39 À partir du 06/04/2015, Libor USD 3M + 1,14
EUR	Indéterminée	200,0	a) Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du secrétariat général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité. Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2015 après accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Euribor 3M + 0,79 De 10/2015 à 10/2020, Euribor 3M + 1,40, ensuite Euribor 3M + 2,15
EUR	01/12/2014	100,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	93,25 % * CMS
EUR	12/02/2019	300,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 12/02/2014 après accord du secrétariat général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	TF 4,375 À partir du 12/02/14 4,412
EUR	09/07/2017	500,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 09/07/2012 après accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Euribor 3M + 0,15 À partir du 09/07/2012, Euribor 3M + 0,65
EUR	27/06/2011	640,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2006 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétaire général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Euribor 3M + 0,58
EUR	01/01/2015	450,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/01/2010 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Euribor 3M + 0,32

4 COMPTES CONSOLIDÉS

Annexe aux comptes consolidés

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
EUR	28/12/2017	300,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 28/12/2012 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Euribor 3M + 1,45 jusqu'au 28/12/2012, ensuite Euribor 3M + 1,95
USD	27/09/2012	60,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2007 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,5925
USD	01/04/2013	130,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/04/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,5475
USD	01/04/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/04/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,4975
USD	01/10/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,4625
USD	01/01/2014	100,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/01/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,485
USD	01/07/2014	135,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,43
USD	01/10/2014	265,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,33

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
EUR	20/06/2018	300,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 20/06/2013 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Euribor 3M + 1,5 à partir du 20/06/2013 Euribor 1 an + 2
EUR	20/11/2012	3,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,450
EUR	11/10/2010	2,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,550
EUR	30/06/2013	1,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,600
EUR	01/06/2012	3,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,970
EUR	30/06/2011	15,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,400
EUR	01/07/2013	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	Euribor 6M + 2,10
EUR	07/11/2012	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,210
EUR	12/11/2012	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,080
EUR	07/03/2013	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,280
EUR	04/01/2010	18,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,500
EUR	17/08/2011	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	30 Y CMS Pounds

4 COMPTES CONSOLIDÉS

Annexe aux comptes consolidés

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
EUR	30/06/2014	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,250
EUR	30/06/2014	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,450
EUR	02/06/2014	20,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,250
EUR	01/06/2017	14,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,080
EUR	01/06/2017	22,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	4,875
EUR	01/06/2018	20,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,570
EUR	01/06/2018	21,784	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,625
EUR	23/12/2015	6,8	a) Pas de remboursement anticipé b) Après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Euribor 3M + 0,25
EUR	29/10/2018	19,7	a) Remboursement possible annuellement pour l'émetteur à partir du 29/10/2013 si le remboursement anticipé est en accord avec l' <i>Austrian Banking Act</i> et est remplacé par des fonds propres de qualité égale et de même montant b) En cas de liquidation ou faillite de l'emprunteur, remboursement après les créanciers non subordonnés c) Néant	Euribor 3M + 4,75
PLN	03/10/2018	45,0	a) Pas de remboursement anticipé b) En cas de liquidation ou faillite de l'emprunteur, remboursement après les créanciers non subordonnés c) Néant	Wibor 1M + 2,65

3.10 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES

a. Capital social

Le capital social de Dexia Crédit Local d'un montant de EUR 500 513 102 est composé de 87 045 757 actions.

b. Titre super-subordonné à durée indéterminée

Dexia Crédit Local a émis des titres super subordonnés à durée indéterminée d'un montant de EUR 700 millions au quatrième trimestre 2005.

Ces titres sont assortis d'une option de remboursement anticipé au pair à l'initiative de l'émetteur pouvant être exercée à chaque date de paiement d'intérêts à compter du 18 novembre 2015.

Les titres portent des intérêts sur le principal au taux annuel fixe de 4,3 % durant les 10 premières années. Ensuite, si les titres ne sont pas remboursés anticipativement, ils rapportent un intérêt au taux flottant de Euribor 3 mois plus une marge de 1,73% par an payable trimestriellement.

Le paiement des intérêts peut (et dans certains cas, doit) être suspendu. Tout intérêt non payé à la date de coupon sera perdu et ne sera plus dû par l'émetteur. Le principal peut également être réduit sur la base du mécanisme de l'absorption de perte.

Les titres sont comptabilisés dans les fonds propres comptables et prudentiels. Les intérêts payés sont traités comme des dividendes et déduits directement des fonds propres.

En 2008, le montant payé s'est élevé à EUR 20 millions nets d'impôt.

En octobre 2009, dans le cadre de discussions entre Dexia et la Commission européenne, Dexia s'est engagé à ne pas payer les coupons discrétionnaires des émissions *Tier 1* et *Upper Tier 2* pendant une période de 4 mois. Cet engagement portait également sur le paiement d'intérêts des TSSDI de Dexia Crédit Local de EUR 700 millions du 18 novembre 2009.

Dès lors, le 3 novembre 2009, le comité de direction de Dexia Crédit Local a décidé que les intérêts du 18 novembre 2009 de ces titres ne seraient pas payés.

En février 2010, Dexia a confirmé qu'il ne paiera des coupons sur ses instruments de dette subordonnée que s'il existe une obligation contractuelle et ne procédera à aucun remboursement anticipé (*call*) jusqu'à fin 2011. Cet engagement inclut entre autres lesdits titres subordonnés à durée indéterminée.

c. Autres variations

Dexia Crédit Local a racheté les actions détenues par les administrateurs de Financial Security Assurance Holdings Ltd. (FSA) dans le cadre de l'accord de cession de l'activité assurance de cette société à Assured, avec un effet de EUR 8 millions sur les fonds propres part groupe au 31 décembre 2009.

Le 11 décembre 2009, le rachat de la participation de 20 % de Crédit du Nord dans Dexia CLF Banque a une incidence de EUR - 8 millions sur les fonds propres part du groupe, et de EUR - 5 millions sur les intérêts minoritaires.

Par ailleurs, le rachat par Dexia Kommunalkredit Bank de 1,07 % des intérêts minoritaires de Dexia banka Slovensko en 2009 a un effet de EUR - 2 millions sur les fonds propres du groupe.

4. AUTRES NOTES ANNEXES AU BILAN

4.1 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

a. Analyse par nature

(En EUR millions)	2008		2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés à la juste valeur par résultat (voir annexes 2.1 et 3.1)	19 570	17 664	10 038	10 934
Dérivés désignés comme couverture de juste valeur	3 276	21 025	4 815	17 229
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	562	1 745	469	974
Dérivés désignés comme couverture d'un investissement dans une entité étrangère	0	0	0	0
Dérivés désignés comme couverture de portefeuilles	4 281	5 049	3 536	3 284
Instruments dérivés de couverture	8 119	27 819	8 820	21 487
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS	27 689	45 483	18 858	32 421

b. Détail des dérivés à la juste valeur par résultat

(En EUR millions)	2008				2009			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	26 451	26 125	1 317	392	22 135	22 411	396	501
<i>Foreign exchange forward</i>	3 734	3 763	28	56	3 033	3 026	5	3
<i>Foreign exchange future</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Cross currency swap</i>	6 665	6 832	571	168	6 411	7 916	389	484
<i>Foreign exchange option</i>	15 420	14 898	700	150	1 298	0	0	12
<i>Foreign exchange forward rate agreement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres	632	632	18	18	11 393	11 469	2	2
Dérivés de taux d'intérêt	386 905	396 826	16 612	17 176	267 861	268 106	8 987	10 385
<i>Option-Cap-Floor-Collar-Swaption</i>	18 743	25 786	382	594	2 339	1 753	101	29
<i>Interest rate swap</i>	363 557	363 565	16 128	16 576	262 273	262 901	8 865	10 356
<i>Forward rate agreement</i>	1 534	4 109	8	6	590	793	0	0
<i>Forward</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Interest future</i>	3 071	2 740	46	0	2 659	2 659	21	0
Autres	0	625	48	0	0	0	0	0
Dérivés sur actions	304	304	17	17	306	306	16	15
<i>Equity option</i>	37	37	3	3	37	37	5	5
Autres	267	267	14	14	269	269	11	10
Dérivés de crédit	10 405	4 359	1 616	71	7 241	3 717	639	33
<i>Credit default swap</i>	10 405	4 359	1 616	71	7 241	3 717	639	33
Dérivés sur matières premières	62	62	8	8	13	12	0	0
TOTAL	424 127	427 676	19 570	17 664	297 556	294 552	10 038	10 934

c. Détail des dérivés désignés comme couverture de juste valeur

(En EUR millions)	2008				2009			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	44 073	46 338	1 031	3 940	30 875	32 435	1 084	2 965
<i>Cross currency swap</i>	42 073	44 322	1 019	3 910	24 862	26 222	1 057	2 385
<i>Foreign exchange forward rate agreement</i>	2 000	2 016	12	30	6 013	6 213	27	580
Dérivés de taux d'intérêt	183 163	182 643	1 962	16 728	179 642	179 387	3 329	14 121
<i>Option-Cap-Floor-Collar-Swaption</i>	753	455	48	9	520	400	3	10
<i>Interest rate swap</i>	173 816	173 594	1 914	16 719	179 122	178 987	3 326	14 111
<i>Interest future</i>	8 594	8 594	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Dérivés sur actions	9 996	9 891	268	353	8 719	8 545	384	141
<i>Equity option</i>	0	0	0	0	91	0	48	0
Autres	9 996	9 891	268	353	8 628	8 545	336	141
Dérivés de crédit	45	48	0	3	17	20	0	2
<i>Credit default swap</i>	45	48	0	3	17	20	0	2
Dérivés sur matières premières	71	71	15	1	62	62	18	0
TOTAL	237 348	238 991	3 276	21 025	219 315	220 449	4 815	17 229

d. Détail des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie

(En EUR millions)	2008				2009			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	3 251	2 946	540	334	2 492	2 081	159	262
<i>Foreign exchange forward</i>	823	896	2	1	149	146	0	0
<i>Foreign exchange future</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Cross currency swap</i>	2 428	2 050	536	333	2 270	1 850	157	262
<i>Foreign exchange option</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Foreign exchange forward rate agreement</i>	0	0	0	0	73	85	0	0
Autres	0	0	2	0	0	0	2	0
Dérivés de taux d'intérêt	55 269	55 269	22	1 411	24 162	20 662	310	712
<i>Option-Cap-Floor-Collar-Swaption</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Interest rate swap</i>	55 269	55 269	22	1 411	23 662	20 662	310	710
<i>Forward rate agreement</i>	0	0	0	0	500	0	0	2
TOTAL	58 520	58 215	562	1 745	26 654	22 743	469	974

(En EUR millions)	2008	2009
Montant recyclé de la réserve de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture des flux de trésorerie dans la valeur d'acquisition d'un actif non financier (couverture de flux de trésorerie d'une transaction hautement probable)	0	0

e. Détail des dérivés désignés comme couverture d'un investissement dans une entité étrangère

Néant.

f. Détail des dérivés désignés comme couverture de portefeuilles

(En EUR millions)	2008				2009			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	0	0	0	0	5	0	0	
Dérivés de taux d'intérêt	378 278	381 275	4 281	5 049	295 910	295 906	3 536	3 284
TOTAL	378 278	381 275	4 281	5 049	295 910	295 911	3 536	3 284

4.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS

a. Ventilation par nature

(En EUR millions)	2008	2009
Actifs d'impôts différés avant dépréciation	3 042	3 393
Dépréciation des impôts différés actifs	(429)	(1 425)
Actifs d'impôts différés (Voir note 2.6) ⁽¹⁾	2 613	1 968
Passifs d'impôts différés (Voir note 3.5) ⁽¹⁾	(23)	(5)
TOTAL	2 590	1 963

(1) Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'ils concernent la même entité fiscale.

La variation de la position nette d'impôts différés est principalement due à l'évolution des impôts différés actifs sur la réserve de juste valeur sur les titres disponibles à la vente et sur les instruments dérivés de couverture

de flux de trésorerie au 31 décembre 2009. En effet, cette réserve de juste valeur s'élève à EUR - 7 670 millions au 31 décembre 2009 contre EUR - 11 211 millions au 31 décembre 2008.

b. Mouvements de l'exercice

(En EUR millions)	2008	2009
Au 1^{er} janvier	176	2 590
Charge ou produit comptabilisé en résultat (voir Note 5.13)	829	113
Changement de taux d'imposition, impact en résultat (voir Note 5.13)	(1)	0
Variation impactant les fonds propres	2 056	(705)
Changement de taux d'imposition, impact en fonds propres	0	0
Modification de périmètre	0	0
Écarts de conversion	66	(31)
Autres variations ⁽¹⁾	(536)	(4)
Au 31 décembre	2 590	1 963

(1) Les impôts différés de l'activité assurance de FSA ont été transférés sur les lignes spécifiques du bilan dédiées aux « Activités destinées à la vente » au 31 décembre 2008 suite à l'accord de cession avec le groupe Assured.

c. Impôts différés provenant d'éléments d'actif

(En EUR millions)	2008	2009
Prêts (et provisions pour perte sur prêts)	(1 673)	(1 224)
Titres	993	1 004
Instruments dérivés	(2 287)	(2 133)
Participations dans des entreprises mises en équivalence	0	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	(15)	(16)
Autres actifs spécifiques aux sociétés d'assurance	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers	14	14
TOTAL	(2 968)	(2 355)

d. Impôts différés provenant d'éléments de passif

(En EUR millions)	2008	2009
Instruments dérivés	4 279	3 585
Emprunts, dépôts et émissions de titres de créance	1 088	860
Provisions	3	2
Retraites	7	7
Autres passifs spécifiques aux sociétés d'assurance	0	0
Reports déficitaires	863	1 475
Provisions réglementées	(99)	(101)
Entités ayant un statut fiscal spécial	(161)	(110)
Comptes de régularisation et passifs divers	7	25
TOTAL	5 987	5 743

4.3 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Ventilation par nature

(En EUR millions)	Principaux dirigeants		Société mère (Dexia)		Entités exerçant un contrôle commun ou une influence significative sur l'entité ⁽²⁾		Filiales ⁽³⁾		Entreprises associées ⁽³⁾		Coentreprises dans lesquelles l'entité est partenaire ⁽³⁾		Autres parties liées ⁽⁴⁾	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Prêts ⁽¹⁾	1	1	1 814	2 017	27	13	0	0	0	0	0	1	23 610	19 864
Intérêts sur prêts	0	0	60	26	1	6	0	0	0	0	0	0	834	59
Emprunts	0	0	44	41	1 622	1 563	0	0	52	0	0	0	57 088	56
Intérêts sur emprunts	0	0	(1)	0	(31)	(38)	0	0	(2)	0	0	0	(3 055)	(839)
Commissions nettes	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	(1)	4
Garanties données par le groupe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 524	24 162
Garanties reçues du groupe	0	0	215	0	0	203	0	0	0	0	0	0	11 655	1 531

(1) Les prêts consentis aux principaux dirigeants ont été effectués aux conditions du marché.

(2) Il est fait référence ici aux principaux actionnaires de Dexia en 2008 et 2009 : Groupe Arco, Holding Communal, Groupe Caisse des Dépôts.

(3) Il s'agit des participations non consolidées listées en annexes 1.2.b « Liste des filiales non consolidées par intégration globale », 1.2.d « Liste des filiales non consolidées par intégration proportionnelle », et 1.2.f « Liste des entreprises associées qui ne sont pas mises en équivalence ».

(4) Ce poste comprend les prêts et emprunts avec des sociétés des sous-groupes belges et luxembourgeois consolidés par Dexia, société mère de Dexia Crédit Local.

Transactions avec les États belge et français

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT À L'ISSUE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL DU 3 OCTOBRE 2008

Le 3 octobre 2008, Dexia a procédé à une augmentation de capital de EUR 6 milliards, souscrite par l'État fédéral belge, les Régions flamande et wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, l'État français ainsi que par les actionnaires historiques de référence (Holding Communal, Arcofin, Ethias, la Caisse des Dépôts et Consignations et CNP Assurances).

Les souscriptions ont été réparties de la manière suivante :

- L'État fédéral belge, via la Société de Participation et d'Investissement, a investi EUR 1 milliard ;
- Les trois Régions belges ont investi au total EUR 1 milliard (EUR 500 millions pour la Région flamande, EUR 350 millions pour la Région wallonne, et EUR 150 millions pour la Région de Bruxelles-Capitale) ;
- L'État français, via la Société de Prise de Participation de l'État, a investi EUR 1 milliard ;
- La Caisse des Dépôts et Consignations et CNP Assurances ont investi EUR 2 milliards ;
- Les autres actionnaires de référence ont investi au total EUR 1 milliard (EUR 500 millions pour Holding Communal, EUR 350 millions pour Arcofin et EUR 150 millions pour Ethias).

A l'issue de cette opération, l'État fédéral belge détient 5,73 % du capital de Dexia, la Région flamande 2,87 %, la Région wallonne 2,01 %, la Région de Bruxelles-Capitale 0,86 % (les détentions cumulées des trois Régions atteignant 5,73 %) et l'État français 5,73 %.

DISPOSITIF DE GARANTIE DES FINANCEMENTS DE DEXIA

Le 9 décembre 2008, les États français, belge et luxembourgeois ont signé avec Dexia une convention de garantie autonome précisant les modalités de mise en œuvre du protocole d'accord conclu le 9 octobre 2008 entre les trois États et Dexia. En vertu de cette convention de garantie, les trois gouvernements garantissent conjointement mais non solidairement l'exécution par Dexia SA, Dexia Banque Internationale à Luxembourg, Dexia Banque Belgique et Dexia Crédit Local (et certaines de leurs succursales et entités d'émission) de leurs obligations de remboursement résultant de certains financements attribués par les banques centrales, les établissements de crédit et les contreparties institutionnelles ou professionnelles, dans la mesure où ces obligations se rapportent à des financements contractés ou émis entre le 9 octobre 2008 et le 31 octobre 2009 et arrivent à échéance au plus tard le 31 octobre 2011.

Chacun des États garantit ces obligations de remboursement à hauteur de sa quote-part respective :

- 60,5% pour l'État belge ;
- 36,5% pour l'État français ;
- 3,0% pour l'État luxembourgeois.

Outre la convention de garantie, les trois États et Dexia ont signé un « mémorandum opérationnel » complétant ladite convention sur des aspects opérationnels et de procédure. Ce mémorandum prévoit notamment un processus de suivi quotidien des montants garantis, comprenant la publication journalière du montant global garanti et, dans le cadre des émissions obligataires garanties de Dexia, un système de certificats d'éligibilité permettant aux États d'émettre, à la demande de Dexia, des certificats confirmant la couverture de chaque émission obligataire par le mécanisme de garantie.

Le 19 novembre 2008, la Commission européenne a autorisé ce mécanisme de garantie pour une période de 6 mois à compter du 3 octobre 2008, période renouvelée automatiquement en cas de soumission d'un plan de restructuration jusqu'à ce que la Commission se prononce définitivement sur ce plan. En mars 2009, les trois États ont confirmé la prolongation de la garantie, conformément à la décision de la Commission européenne du 13 mars 2009.

En date du 14 octobre 2009 par un avenant à la convention de garantie du 9 décembre 2008 précitée, les États belge, français et luxembourgeois, d'une part, et Dexia, d'autre part, ont convenu de prolonger le dispositif de garantie pour une durée d'un an, couvrant les financements contractés ou émis au plus tard le 31 octobre 2010. Cette prolongation s'est accompagnée de certains aménagements au dispositif de garantie, visant à limiter au strict minimum l'intervention étatique et à permettre une sortie ordonnée du mécanisme de garantie à un horizon crédible. Ces aménagements comprennent notamment :

- la réduction du plafond des encours garantis de EUR 150 milliards à EUR 100 milliards, avec un engagement de Dexia de faire ses meilleurs efforts pour limiter au maximum l'utilisation de la garantie à EUR 80 milliards ;
- l'extension à 4 ans maximum de l'échéance maximale des nouveaux financements contractés ou émis sous la garantie ainsi révisée ;
- la renonciation par Dexia au bénéfice de la garantie, à compter du 16 octobre 2009, pour tous les nouveaux contrats d'une échéance inférieure à un mois et pour l'ensemble des contrats à durée indéterminée.

Aux termes de la convention de garantie, Dexia doit verser la rémunération suivante aux États :

- pour les financements ayant une échéance inférieure à 12 mois : une commission annuelle de 50 points de base, calculée sur l'encours moyen des financements garantis,
- pour les financements ayant une échéance égale ou supérieure à 12 mois : une commission annuelle de 50 points de base, augmentée de la plus petite des deux valeurs suivantes : soit la médiane des CDS *spreads* de Dexia à 5 ans calculée sur la période débutant le 1^{er} janvier 2007 et s'achevant le 31 août 2008, soit la médiane des CDS *spreads* à 5 ans de l'ensemble des établissements de crédit ayant une notation de crédit à long terme équivalente à celle de Dexia, calculée sur l'encours moyen des financements garantis.

La prolongation et l'aménagement de la garantie ainsi prévus par l'avenant du 14 octobre 2009 ont été autorisés par voie d'une décision intérimaire de la Commission européenne pour une période de 4 mois à compter du 30 octobre 2009 (soit jusqu'au 28 février 2010) ou jusqu'à décision définitive, si celle-ci intervient avant l'expiration de ladite période de 4 mois, de la Commission européenne dans le cadre de la procédure ouverte le 13 mars 2009 au titre du contrôle des aides d'État.

Dans le cadre d'un accord distinct daté du 17 mars 2010, les États belge, français et luxembourgeois, d'une part, et Dexia, d'autre part, ont modifié et complété de la manière suivante l'avenant à la Convention de garantie du 14 octobre 2009 afin de refléter les termes de la décision définitive de la Commission européenne dans le cadre de la procédure de contrôle des aides d'État du 26 février 2009.

Les changements comprennent :

- l'avancement de la date limite pour contracter ou émettre des financements au 31 mai 2010 pour les financements dont la maturité est inférieure à 12 mois, et au 30 juin 2010 pour les financements dont la maturité est supérieure à 12 mois ;
- l'avancement de la date d'expiration de la garantie des dépôts et assimilés au 1^{er} mars 2010 ;
- l'augmentation progressive *pro rata temporis* de la rémunération versée par Dexia au titre de la garantie lorsque l'encours des financements garantis dépasse certains plafonds (de 50 points de base si l'encours des financements garantis est compris entre EUR 60 et 70 milliards, de 65 points de base s'il est compris entre EUR 70 et 80 milliards, et de 80 points de base s'il est supérieur à EUR 80 milliards).

Au 31 décembre 2009, l'encours total des obligations de remboursement garanties par les trois États s'élevait à EUR 50 milliards et le groupe Dexia a versé au titre de cette garantie une rémunération totale de EUR 432 millions, dont EUR 251 millions par le groupe Dexia Crédit Local.

Tous les accords susmentionnés, le montant total de l'encours des obligations de remboursement garanties ainsi que la liste des émissions obligataires certifiées peuvent être consultés sur le site www.dexia.com

Garantie du portefeuille Financial products

Le 14 novembre 2008, Dexia a signé une convention de cession du pôle assurance de Financial Security Assurance (FSA) à Assured Guaranty Ltd. (Assured). L'opération a été finalisée le 1^{er} juillet 2009. L'activité *Financial products* de FSA, gérée par FSA Asset Management (FSAM), a été exclue du périmètre de la vente et reste donc logée au sein du groupe Dexia.

Dans ce contexte, les États belge et français ont accepté d'apporter leur garantie aux actifs du portefeuille de *Financial products*.

Les dispositions de cette garantie sont exposées dans deux conventions, la Convention de garantie relative au portefeuille *Financial products* de FSA Asset Management LLC et la Convention de garantie de remboursement, conclues entre les États belge et français et Dexia. Les principales dispositions de ces conventions sont les suivantes :

- Dexia SA et Dexia Crédit Local ont conclu une convention d'option de vente (*put agreement*) en vertu de laquelle FSAM a le droit de vendre à Dexia et/ou Dexia Crédit Local certains actifs contenus dans le portefeuille de FSAM au 30 septembre 2008 en cas de survenance de certains éléments déclencheurs (défaut sur actif, défaut de liquidité, défaut de collatéral, ou insolvabilité de Dexia).

- Les États belge et français se sont engagés à garantir conjointement, mais non solidairement, les obligations de Dexia SA au titre de la convention d'option de vente dans la limite d'un montant global de USD 16,98 milliards, et de respectivement 62,3711 % et 37,6289 % de ce montant pour les États belge et français.
- Le portefeuille faisant l'objet de cette option de vente est celui de FSAM après déduction de certains actifs (les « actifs exclus ») pour une valeur de USD 4,3 milliards, de sorte que la valeur faciale des actifs compris dans le portefeuille couvert par le *put* s'élève à USD 11,2 milliards au 31 décembre 2009. Dexia s'engage donc à couvrir une première tranche de pertes de USD 4,5 milliards, dont 2 milliards environ étaient déjà provisionnés au 31 décembre 2009 (1,804 milliard au titre du portefeuille de *Financial products* et une provision générale pour dépréciation de RMBS américains de USD 344 millions).
- Les États peuvent recouvrer à charge de Dexia les montants qu'ils auront payés au titre de leur garantie. Ce recours des États s'exerce soit en numéraire soit sous la forme d'instruments constitutifs de fonds propres de Dexia (actions ordinaires ou parts bénéficiaires).
- Dexia a ainsi émis à chacun des États des droits de souscription (*warrants*) d'une durée de 5 ans, permettant aux États d'être remboursés par l'émission de nouveaux titres suite à l'apport de leurs créances à Dexia. L'annulation et la réémission des *warrants* existants pour une nouvelle période de 5 ans seront soumises chaque année à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires. En cas d'absence de réémission des *warrants*, une pénalité s'appliquera (majoration de la commission de garantie pendant deux ans de 500 points de base par an).
- A la demande des États, Dexia peut également émettre des parts bénéficiaires en lieu et place des actions. Ces parts seront émises contre un prix d'émission égal au prix d'exercice des *warrants*, ne seront pas assorties de droits de vote, donneront droit à un dividende spécial et seront assorties d'une option de conversion en actions ordinaires de Dexia, à raison d'une part pour une action. Les modalités des parts bénéficiaires ont été approuvées le 24 juin 2009 par les actionnaires de Dexia réunis en assemblée extraordinaire et sont exposées dans l'article 4bis des statuts de Dexia.
- Dexia paie semestriellement aux États une commission de garantie de 1,13% par an, calculée sur l'encours moyen du portefeuille de FSAM (hors actifs exclus) sur une période de 6 mois, plus une commission de 0,32 % par an calculée sur le plus petit des montants suivants : (i) le montant total des passifs au titre des contrats de dépôts garantis (*Guaranteed Investment Contracts*) et (ii) l'encours moyen du portefeuille de FSAM (hors actifs exclus) sur une période de 6 mois.
- La garantie des États au titre des défauts sur actifs ou de l'insolvabilité de Dexia expire en 2035, sauf si les parties décident de la prolonger. La garantie au titre des défauts de liquidité ou de collatéral expire quant à elle le 31 octobre 2011.

Cette garantie a été approuvée par la Commission européenne le 13 mars 2009.

- Une charge de EUR 61 millions a été enregistrée dans la marge d'intérêt de l'exercice au titre de la rémunération de cette garantie.
- Une description détaillée de la garantie du portefeuille de *Financial products* figure dans le Rapport spécial du conseil d'administration du 12 mai 2009, disponible sur le site internet de Dexia (www.dexia.com).

4.4 RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

(En EUR millions)	2008	2009
Avantages à court terme ⁽¹⁾	5	5
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	7	1
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat	0	0
Paiements indexés à des actions ⁽³⁾	0	0

(1) Comprend le salaire, le bonus et les autres avantages.

(2) Comprend les engagements de pension calculés en conformité avec la norme IAS 19.

(3) Comprend les coûts des stock-options et la décote accordée dans le cadre des augmentations de capital réservées au personnel.

4.5 ACQUISITIONS ET CESSIONS DE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

a. Acquisitions

Aucune acquisition ayant un impact significatif sur les comptes consolidés n'a eu lieu en 2008 et 2009.

b. Cessions

Un contrat de cession de l'activité assurance de FSA Holdings a été signé avec Assured Guaranty le 14 novembre 2008.

Dexia Crédit Local a consolidé FSA Insurance en suivant les recommandations de la norme IFRS 5 « Activités non courantes destinées à être cédées » à partir du 1^{er} octobre 2008 : les actifs et passifs des activités de FSA Insurance ont ainsi été présentés sur une ligne distincte de l'actif et du passif du bilan consolidé, tandis que le compte de résultat des activités cédées est resté pleinement intégré au compte de résultat consolidé (voir rapport annuel 2008, annexe 4.6).

La finalisation de la transaction a eu lieu le 1^{er} juillet 2009 : Dexia Crédit Local a reçu USD 546 millions sous forme de numéraire, et USD 270,5 millions sous forme d'actions Assured. L'effet sur le résultat 2009 est détaillé dans la note 5.11.

Présentation des activités vendues de FSA Holdings (En EUR millions)	2009
Caisses, banques centrales, CCP	8
Prêts et créances sur établissements de crédit	76
Prêts et créances sur la clientèle	18
Actifs financiers disponibles à la vente	4 464
Instruments dérivés	79
Actifs d'impôts	554
Actifs divers	1 986
Actifs cédés	7 185
Instruments dérivés	(673)
Dettes représentées par un titre	(543)
Provisions techniques des sociétés d'assurance	(1 399)
Passifs divers	(4 027)
Dettes liées aux actifs cédés	(6 642)
Actif net cédé	543
Prix de vente en numéraire	398
Coûts liés à la transaction	(19)
Trésorerie et équivalents de trésorerie de la branche cédée	(8)
Flux de trésorerie net lié à la vente	371

Les éléments de bilan des activités cédées sont présentés au 31 mars 2009, dernière date à laquelle elles sont consolidées par Dexia Crédit Local.

4.6 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

	2008	2009
Plan d'options sur actions Dexia (nombre d'options) ⁽¹⁾		
Encours au début de la période	12 810 282	14 957 132
Octroyées au cours de la période	2 256 950	0
Annulées au cours de la période	(22 000)	(166 250)
Exercées au cours de la période ⁽²⁾	(88 100)	0
Encours à la fin de la période	14 957 132	14 790 882
Pouvant être exercées à la fin de la période	8 227 724	10 228 584

(1) L'encours des options comprend aussi les options octroyées aux employés de Dexia Crédit Local en 1999.

(2) Le prix d'exercice moyen pondéré pour 2008 était de EUR 11,50 par action.

Fourchette de prix d'exercice	2008			2009		
	Nombre d'options en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (EUR)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (EUR)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)
10,97 - 11,37	1 546 885	11,37	4,34	1 546 885	11,37	3,40
11,88 - 13,66	5 267 236	13,46	6,38	5 100 986	13,49	5,40
13,81 - 14,58	647 800	0	1,92	647 800	14,58	0,92
17,23 - 17,86	880 761	0	3,00	880 761	17,86	2,00
18,03 - 18,20	2 296 250	0	6,49	2 296 250	18,03	5,49
18,20 - 18,62	2 022 000	0	7,5	2 022 000	18,62	6,50
23,25	2 296 200	0	8,5	2 296 200	0,00	7,50
TOTAL	14 957 132			14 790 882		

Plan d'options sur actions Dexia	Plan 2008 ⁽¹⁾	Plan 2009
Date d'octroi	30/06/2008	-
Nombre d'instruments octroyés	2 256 950	0
Prix d'exercice (EUR)	12,65	-
Cours de l'action à la date d'octroi (EUR)	10,28	-
Durée contractuelle (années)	10 ans	-
Liquidation	Dexia Equities	-
Juste valeur par instrument à la date d'octroi (EUR)	0,8968	-

(1) La juste valeur des plans est obtenue auprès d'un tiers non lié au groupe.

(En EUR millions)	2008	2009
Liquidations en actions	4	2
Liquidations en espèces ⁽¹⁾	(16)	0
Liquidations alternatives	0	0
TOTAL DES DÉPENSES	(12)	2

(1) Plan d'intéressement de FSA. En 2008, en raison de la baisse des actions Dexia, la provision constituée dans le passé a été reprise.

Montants repris en charge sur l'exercice (En EUR millions)	2008	2009
Groupe Dexia Crédit Local plan 2003	0	0
Groupe Dexia Crédit Local plan 2004	0	0
Groupe Dexia Crédit Local plan 2005	0	0
Groupe Dexia Crédit Local plan 2006	1	0
Groupe Dexia Crédit Local plan 2007	2	1
Augmentation de capital	1	1
Contribution Dexia	0	0
CHARGE NETTE	4	2

4.7 ACTIONS

	2008	2009
Nombre d'actions autorisées	87 045 757	87 045 757
Nombre d'actions émises et libérées	87 045 757	87 045 757
Nombre d'actions émises et non libérées	0	0
Valeur nominale de l'action	5,75	5,75
En circulation au 1^{er} janvier	87 045 757	87 045 757
Nombre d'actions émises	0	0
Nombre d'actions annulées	0	0
En circulation au 31 décembre	87 045 757	87 045 757
Droits, privilèges et restrictions, dont restrictions sur la distribution de dividendes et le remboursement du capital	0	0
Nombre d'actions d'autocontrôle	0	0
Nombre d'actions réservées pour émission dans le cadre de stock-options et de contrats de vente d'actions ⁽¹⁾	NA	NA

(1) Dans le cadre des plans de stock-options de Dexia Crédit Local, ce sont des actions Dexia qui sont accordées aux salariés.

4.8 TAUX DE CHANGE

Les principaux taux de change sont présentés dans le tableau ci-dessous.

		2008		2009	
		Taux de clôture ⁽¹⁾	Taux moyen ⁽²⁾	Taux de clôture ⁽¹⁾	Taux moyen ⁽²⁾
Dollar australien	AUD	2,03052	1,75065	1,60277	1,76414
Dollar canadien	CAD	1,69433	1,56554	1,51040	1,58302
Franc suisse	CHF	1,48605	1,57869	1,48315	1,50762
Couronne tchèque	CZK	26,85506	25,01881	26,45148	26,53148
Couronne danoise	DKK	7,44885	7,45531	7,44230	7,44639
Livre sterling	GBP	0,95352	0,80181	0,88789	0,89076
Dollar de Hong-Kong	HKD	10,82746	11,44726	11,16481	10,82205
Forint	HUF	265,27436	250,32327	270,68460	281,78228
Shekel	ILS	5,28802	5,23374	5,44911	5,47402
Yen	JPY	126,68903	151,48539	133,44530	130,55728
Won	KRW	1759,71731	1612,48892	1678,97309	1768,26884
Peso mexicain	MXN	19,32699	16,37246	18,84447	18,89957
Couronne norvégienne	NOK	9,73709	8,28041	8,29973	8,70833
Dollar néo-zélandais	NZD	2,42531	2,09129	1,98108	2,20812
Couronne suédoise	SEK	10,88411	9,67792	10,25137	10,58813
Dollar de Singapour	SGD	2,01301	2,06892	2,01953	2,02410
New Turkish Lira	TRY	2,13320	1,90531	2,14270	2,15054
Dollar américain	USD	1,39710	1,47071	1,43985	1,39615

(1) Cours observés sur Reuters à 16h45 le dernier jour ouvré de décembre.

(2) Moyenne des cours de clôture retenus par le groupe Dexia.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS – INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES (POSTES I ET II DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2008	2009
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	55 836	32 297
a) Revenus d'intérêts sur actifs non évalués à la juste valeur	15 398	10 878
Caisses, banques centrales, CCP	58	19
Prêts et créances sur établissements de crédit	1 634	555
Prêts et créances sur la clientèle	7 881	7 929
Prêts et titres disponibles à la vente	5 321	2 009
Titres détenus jusqu'à leur échéance	56	50
Actifs dépréciés	22	46
Autres	426	270
b) Revenus d'intérêts sur actifs évalués à la juste valeur	40 438	21 419
Prêts et titres détenus à des fins de transaction	667	125
Prêts et titres désignés à la juste valeur	25	13
Dérivés de <i>trading</i>	13 256	9 121
Dérivés de couverture	26 490	12 160
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	(54 067)	(30 999)
a) Intérêts payés sur passifs non évalués à la juste valeur	(13 528)	(8 352)
Dettes envers les établissements de crédit	(5 027)	(1 712)
Dettes envers la clientèle	(818)	(287)
Dettes représentées par un titre	(7 374)	(5 892)
Dettes subordonnées	(234)	(116)
Actions privilégiées et capital hybride	0	0
Montants garantis par les États	(12)	(312)
Autres	(63)	(33)
b) Intérêts payés sur passifs évalués à la juste valeur	(40 539)	(22 647)
Passifs détenus à des fins de transaction	0	0
Passifs désignés à la juste valeur	(311)	(266)
Dérivés de <i>trading</i>	(13 399)	(9 242)
Dérivés de couverture	(26 829)	(13 139)
MARGE D'INTÉRÊT	1 769	1 298

5.2 COMMISSIONS (POSTES III ET IV DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2008			2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Activité de crédit	76	(25)	51	54	(7)	47
Activité et courtage d'assurance	47	(4)	43	45	(2)	43
Achat et vente de titres	3	(4)	(1)	0	(3)	(3)
Achat et vente de parts d'OPCVM	5	0	5	3	0	3
Gestion d'OPCVM	0	0	0	0	0	0
Administration d'OPCVM	0	0	0	0	0	0
Services de paiement	10	(5)	5	10	(8)	2
Commission à des intermédiaires non exclusifs	0	0	0	0	0	0
Ingénierie financière	18	(5)	13	10	0	10
Services sur titres autres que la garde	0	(3)	(3)	0	(3)	(3)
Conservation	1	(2)	(1)	2	(2)	0
Émissions et placements de titres	3	(3)	0	3	(1)	2
Commissions de services sur titrisation	0	0	0	0	0	0
Banque privée	0	0	0	0	0	0
Compensation et règlement-livraison	1	0	1	2	0	2
Intermédiation sur repo et reverse repo	0	0	0	1	(1)	0
Autres	17	(12)	5	19	(14)	5
TOTAL	181	(63)	118	149	(41)	108

5.3 GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (POSTE V DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2008	2009
Résultat net de transaction	(544)	484
Résultat net de comptabilité de couverture	2	(3)
Résultat net d'instruments financiers désignés à la juste valeur*	(32)	33
Variation du risque de crédit propre	308	(123)
Résultat net sur opérations de change	(91)	(54)
TOTAL	(357)	337
* Dont dérivés de transaction utilisés dans le cadre de l'option de juste valeur	793	(564)

Tous les intérêts reçus et payés sur les actifs, passifs et dérivés sont enregistrés dans la marge d'intérêts, tel que requis par les normes IFRS.

Par conséquent, les gains ou pertes nets sur opérations de transaction et les gains ou pertes nets sur opérations de couverture incluent uniquement

la variation de *clean value* des dérivés, la réévaluation des actifs et passifs inscrits dans une relation de couverture ainsi que la réévaluation du portefeuille de transaction.

ANALYSE DU RÉSULTAT NET DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

(En EUR millions)	2008	2009
Couvertures de juste valeur	2	(6)
Changement de juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert	13 199	(4 672)
Changement de juste valeur des dérivés de couverture	(13 197)	4 666
Couvertures de flux de trésorerie	0	0
Changement de juste valeur des dérivés de couverture – inefficacité	0	0
Interruption de relations de couverture de flux de trésorerie (flux de trésorerie dont la forte probabilité n'est plus assurée)	0	0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0
Changement de juste valeur des dérivés de couverture – inefficacité	0	0
Couverture de portefeuilles couverts en taux	0	3
Changement de juste valeur de l'élément couvert	702	(898)
Changement de juste valeur des dérivés de couverture	(702)	901
TOTAL	2	(3)
<i>Montant recyclé en marge d'intérêt en provenance de la réserve de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie (lié aux instruments dérivés pour lesquels la relation de couverture a été interrompue)</i>	19	11

5.4 GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE (POSTE VI DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2008	2009
Dividendes des titres disponibles à la vente	11	7
Résultats de cession des prêts et titres disponibles à la vente ⁽¹⁾	78	61
Dépréciation des titres à revenu variable disponibles à la vente	(32)	(10)
Résultats de cession des titres détenus jusqu'à l'échéance	0	0
Résultats de cession des dettes représentées par un titre	24	23
TOTAL	81	81

(1) En 2009, le poste comprend notamment les plus-values sur cession des actions Crédit du Nord et Assured pour respectivement EUR 77 millions et EUR 71 millions, ainsi que des pertes sur cessions d'actifs décidées dans le cadre de la politique de réduction des expositions globales du groupe pour EUR - 81 millions.

5.5 PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS (POSTE VII DU COMPTE DE RÉSULTAT)

Produits compris dans la marge technique des compagnies d'assurance (En EUR millions)	2008	2009
Primes et cotisations perçues ⁽¹⁾	459	28
Dotation aux provisions – Intervention des réassureurs	0	0
Variations des réserves techniques – Part des réassureurs	0	0
Autres revenus techniques	0	0
Total	459	28
Variations du stock	0	0
Impôts liés à l'exploitation	2	0
Loyers perçus	18	24
Autres revenus bancaires	1	0
Autres revenus	26	13
TOTAL	47	37
TOTAL DES PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS	506	65

(1) Les primes et cotisations perçues correspondent aux résultats relatifs à l'activité de Financial guaranty de FSA vendue à Assured, soit un trimestre d'activité en 2009 contre une année entière en 2008.

5.6 CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS (POSTE VIII DU COMPTE DE RÉSULTAT)

Charges comprises dans la marge technique des compagnies d'assurance (En EUR millions)	2008	2009
Primes perçues transférées aux réassureurs ⁽¹⁾	(120)	(3)
Primes et cotisations payées	0	0
Dotation aux provisions	0	0
Ajustements des réserves techniques	0	0
Autres dépenses techniques	0	0
TOTAL	(120)	(3)

(1) Les primes et cotisations perçues correspondent aux résultats relatifs à l'activité de Financial Guaranty de FSA vendue à Assured, soit un trimestre d'activité en 2009 contre une année entière en 2008.

Autres résultats d'exploitation (En EUR millions)	2008	2009
Variations du stock	0	0
Impôts liés à l'exploitation	0	0
Entretien et réparation des immeubles de placement ayant généré un revenu au cours de l'exercice	0	0
Autres frais bancaires	(1)	0
Autres dépenses	(22)	(34)
TOTAL	(23)	(34)
TOTAL DES CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	(143)	(37)

5.7 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (POSTE X DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2008	2009
Frais de personnel	(343)	(317)
Frais généraux et administratifs ⁽¹⁾	(349)	(178)
Frais d'acquisition différés	(41)	(7)
TOTAL	(733)	(502)

(1) En 2008, les frais généraux et administratifs intégraient :

- une provision pour coûts de restructuration de EUR 43 millions ;
- une provision de EUR 55 millions au titre du litige sur les GICs chez FSA Holdings Inc. ;
- les frais de l'activité assurance de FSA cédée à Assured pour une année entière (EUR 31 millions), contre un trimestre d'activité en 2009 (EUR 7 millions).

En 2009, les frais généraux et administratifs bénéficient du plan d'économies lancé par le groupe fin 2008.

a. Frais de personnel

(En EUR millions)	2008	2009
Rémunérations et salaires	(240)	(217)
Sécurité sociale et coûts d'assurance	(78)	(67)
Avantages au personnel	(12)	(11)
Coûts de restructuration	0	(7)
Autres	(13)	(15)
TOTAL	(343)	(317)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PERSONNEL

(Équivalent temps plein moyen)	2008			2009		
	Intégralement consolidé	Proportionnellement consolidé	Total	Intégralement consolidé	Proportionnellement consolidé	Total
Personnel de direction	53	3	56	44	4	48
Employés	4 065	14	4 079	3 379	15	3 394
Ouvriers et autres	24	0	24	8	0	8
TOTAL	4 142	17	4 159	3 431	19	3 450

(Équivalent temps plein moyen)	2008						
	France	Italie	Espagne	Autres Europe	États-Unis	Autres non Europe	Total
Personnel de direction	23	3	1	13	10	6	56
Employés	2 044	241	47	1 065	554	128	4 079
Ouvriers et autres	0	0	0	5	14	5	24
TOTAL	2 067	244	48	1 083	578	139	4 159

(Équivalent temps plein moyen)	2009						
	France	Italie	Espagne	Autres Europe	États-Unis	Autres non Europe	Total
Personnel de direction	24	3	1	13	2	5	48
Employés	1 935	226	48	909	184	92	3 394
Ouvriers et autres	0	0	0	3	0	5	8
TOTAL	1 959	229	49	925	186	102	3 450

b. Frais généraux et administratifs

(En EUR millions)	2008	2009
Charges d'occupation des locaux	(7)	(8)
Locations simples ⁽¹⁾	(23)	(20)
Honoraires	(48)	(42)
Marketing, publicité et relations publiques	(19)	(12)
Charges informatiques	(39)	(28)
Coûts des logiciels et coûts de recherche et développement	(12)	(10)
Entretien et réparations	(8)	(8)
Coûts de restructuration	(43)	15
Assurances (sauf liées aux pensions)	(3)	(2)
Frais de timbres	(4)	(4)
Autres taxes	(31)	(28)
Autres frais généraux et administratifs	(112)	(31)
TOTAL	(349)	(178)
<i>Dont entretien et réparation des immeubles de placement n'ayant pas généré un revenu au cours de l'exercice courant</i>	0	0

(1) Ce montant n'inclut pas les charges de locations de matériel informatique qui se trouvent sur la ligne « charges informatiques ».

5.8 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (POSTE XI DU COMPTE DE RÉSULTAT)

Amortissements (En EUR millions)	2008	2009
Amortissements des immeubles de placement	0	0
Amortissements des terrains et immeubles, du mobilier de bureau et des autres équipements	(9)	(9)
Amortissements du matériel informatique	(4)	0
Amortissements des autres immobilisations corporelles	(8)	(11)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(32)	(32)
TOTAL	(53)	(52)

Dépréciations (En EUR millions)	2008	2009
Dépréciation des immeubles de placement	0	0
Dépréciations des terrains et immeubles, du mobilier de bureau et des autres équipements	0	0
Dépréciation des autres immobilisations corporelles	0	0
Dépréciation des actifs destinés à la vente	0	0
Dépréciation des contrats de construction à long terme	0	0
Dépréciation des immobilisations incorporelles	(3)	0
TOTAL	(3)	0

TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	(56)	(52)
--	-------------	-------------

5.9 COÛT DU RISQUE (POSTE XIII DU COMPTE DE RÉSULTAT)

	2008			2009		
	Dépréciation collective	Dépréciation spécifique et pertes	Total	Dépréciation collective	Dépréciation spécifique et pertes	Total
(En EUR millions)						
Crédits (prêts, engagements et titres détenus jusqu'à leur échéance)	(524)	(291)	(815)	(8)	(355)	(363)
Rehaussement de crédit	(37)	(1 344)	(1 381)	0	(272)	(272)
Titres à revenu fixe disponibles à la vente		(1 191)	(1 191)		5	5
TOTAL	(561)	(2 826)	(3 387)	(8)	(622)	(630)

Le coût du risque comprend en 2009 :

- un complément de provision de EUR 231 millions sur le portefeuille *Financial products*, qui se trouve déprécié à hauteur de EUR 1 253 millions à fin décembre 2009. De plus, l'impact de la crise sur le secteur des RMBS aux États-Unis a conduit à constituer en parallèle une dépréciation collective de EUR 239 millions (EUR 300 millions à fin 2008) sur ce même portefeuille ;
- une charge de EUR 272 millions au titre de l'activité rehaussement de crédit du 1^{er} trimestre de FSA Insurance cédée à Assured ;
- une charge de EUR 132 millions sur les activités bancaires du groupe.

DÉTAIL DES DÉPRÉCIATIONS COLLECTIVES ET SPÉCIFIQUES

Dépréciation collective (En EUR millions)	2008			2009		
	Dotations	Reprises	Total	Dotations	Reprises	Total
Prêts, titres détenus jusqu'à leur échéance	(573)	49	(524)	(174)	166	(8)
Engagements hors bilan	0	0	0	0	0	0
Total crédits	(573)	49	(524)	(174)	166	(8)
Rehaussement de crédit	(37)	0	(37)	0	0	0
TOTAL	(610)	49	(561)	(174)	166	(8)

Dépréciation spécifique (En EUR millions)	2008				Total
	Dotations	Reprises	Pertes	Recouvrements	
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	(102)	15	(4)	1	(90)
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers	(182)	0	0	0	(182)
Engagements hors bilan	(19)	0	0	0	(19)
Total crédits	(303)	15	(4)	1	(291)
Rehaussement de crédit	(945)	8	(407)	0	(1 344)
Titres à revenu fixe	(1 191)	0	0	0	(1 191)
TOTAL	(2 439)	23	(411)	1	(2 826)

Dépréciation spécifique (En EUR millions)	2009				
	Dotations	Reprises	Pertes	Recouvrements	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	(488)	161	(31)	3	(355)
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers	0	0	0	0	0
Engagements hors bilan	0	0	0	0	0
Total crédits	(488)	161	(31)	3	(355)
Rehaussement de crédit	(272)	0	0	0	(272)
Titres à revenu fixe	(3)	8	0	0	5
TOTAL	(763)	169	(31)	3	(622)

5.10 QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE (POSTE XV DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2008	2009
Bénéfice avant impôt	(40)	17
Impôt	(1)	(4)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(12)	(14)
TOTAL	(53)	(1)

5.11 GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS (POSTE XVI DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2008	2009
Gains ou pertes nets sur cessions d'immeubles	0	0
Gains ou pertes nets sur cessions d'autres immobilisations	0	0
Gains ou pertes nets sur cessions de titres consolidés	(1 036)	(102)
TOTAL	(1 036)	(102)

Ce poste enregistre en 2009 l'ajustement pour EUR - 102 millions de la perte sur la cession de l'activité assurance de FSA, estimée à fin 2008 à EUR - 940 millions. Cet ajustement comprend :

- l'annulation du résultat du 1^{er} trimestre 2009 réalisé par FSA Insurance pour EUR - 163 millions ;

- l'impact de la réévaluation des titres Assured reçus lors de la cession effective pour EUR 70 millions, le cours de l'action s'élevant en effet à cette date à USD 12,38 contre USD 8,10 retenu dans l'accord de vente du 14 novembre 2008 ;
- divers frais liés à la transaction pour EUR - 9 millions.

5.12 VARIATION DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION (POSTE XVII DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	2008	2009
Dépréciation des écarts d'acquisition	(1 181)	(6)
TOTAL	(1 181)	(6)

En 2008, l'écart d'acquisition de FSA a été intégralement déprécié. En 2009, les écarts d'acquisition sur Dexia banka Slovensko et Dexia Kommunalkredit Polska ont été entièrement dépréciés pour respectivement EUR 4 millions et EUR 2 millions.

5.13 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (POSTE XIX DU COMPTE DE RÉSULTAT)

Détail de la charge d'impôt (En EUR millions)	2008	2009
Impôts courants de l'exercice	(277)	(137)
Impôts différés	839	(120)
Impôts courants sur les résultats des exercices antérieurs	6	11
Impôts différés sur exercices antérieurs	(11)	49
Provisions pour litiges fiscaux	(1)	(42)
TOTAL	556	(239)

Charge d'impôt effective 2009

Le taux de l'impôt sur les sociétés est en France de 34,43 %. Le taux appliqué sur les contributions des filiales étrangères est celui appliqué localement en fonction de chaque législation nationale.

Le taux d'impôt moyen constaté en 2009 est de 42,2 %.

L'écart avec le taux français s'analyse de la manière suivante :

(En EUR millions)	2008	2009
Résultat avant impôt	(4 472)	559
Résultat net des entreprises mises en équivalence	(53)	(1)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(1 181)	(6)
Base imposable	(3 238)	566
Taux d'impôt en vigueur à la clôture	34,43 %	34,43 %
Impôt théorique au taux normal	(1 115)	195
Différentiel d'impôt lié aux écarts entre taux étrangers et taux de droit commun français	15	(57)
Complément d'impôt lié aux dépenses non déductibles	418	39
Économie d'impôt sur produits non imposables	(193)	(189)
Différentiel d'impôt sur éléments fiscalisés au taux réduit	(48)	(52)
Autres compléments ou économies d'impôt	(40)	30
Dépréciation des impôts différés actifs ⁽¹⁾	406	231
Report variable	0	0
Provisions pour litiges fiscaux	1	42
IMPÔT COMPTABILISÉ	(556)	239
TAUX D'IMPÔT CONSTATÉ	17,17 %	42,20 %

(1) Dans le cadre de l'accord de cession des activités d'assurance de FSA et de la revue des activités du groupe Dexia Crédit Local aux États-Unis, la base d'impôts différés a été revue et un provisionnement a été comptabilisé au 31 décembre 2008. En 2009, les impôts différés actifs de plusieurs entités ont été provisionnés consécutivement à la politique de réduction de leur activité.

Intégration fiscale

L'établissement stable de Dexia SA en France est la tête du groupe fiscal, réunissant les sociétés suivantes :

- Dexia Crédit Local ;
- Floral ;
- Dexia CLF Immo ;
- Compagnie pour le Foncier et l'Habitat ;
- CLF Marne la Vallée Participation ;
- Dexia Editions ;
- Dexia Assureco ;
- Dexia Municipal Agency ;
- Dexia CLF Développement ;
- Genebus Lease ;
- Éoliennes Galerne (ex Dexia CLF Energy) ;
- Dexia CLF Organisation ;
- Dexia CLF Avenir ;
- Dexia Habitat ;
- CBX Gest ;
- Dexint Développement ;
- Dexia Flobail ;
- Dexia Bail ;
- Dexia Finance ;
- Dexia Sofaxis ;
- Guide Pratique de la Décentralisation ;
- CBX. IA 1 ;
- CBX. IA 2 ;
- DCL Investissements ;
- DCL Projets ;
- Dexiarail.

Les économies réalisées par le groupe d'intégration fiscale, liées aux déficits, sont enregistrées chez Dexia SA établissement stable.

5.14 RÉSULTAT PAR ACTION

a. Résultat par action de base

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions ordinaires achetées par la société et détenues comme actions d'autocontrôle.

	2008	2009
Résultat net part du groupe (en EUR millions)	(3 556)	269
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	87	87
Résultat de base par action (exprimé en EUR par action)	(40,85)	3,09

b. Résultat par action dilué

Le résultat par action après dilution est calculé en ajustant le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en supposant la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives des options attribuées aux salariés.

Pour les options sur actions, le calcul du nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (déterminée comme la moyenne du cours de l'action sur l'exercice) est effectué sur la base de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options en circulation.

Le nombre d'actions calculé ci-dessus est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises dans l'hypothèse de l'exercice des options.

Aucun ajustement n'a été apporté au résultat net part du groupe dans la mesure où il n'existe aucun instrument financier convertible en actions Dexia Crédit Local.

	2008	2009
Résultat net part du groupe (en EUR millions)	(3 556)	269
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (millions)	87	87
Ajustement pour options sur actions (millions)	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat par action après dilution (millions)	87	87
Résultat par action après dilution (en EUR)	(40,85)	3,09

6. NOTES SUR LE HORS BILAN

6.1 OPÉRATIONS EN DÉLAI D'USANCE

(En EUR millions)	2008	2009
Actifs à livrer	1 708	3 625
Passifs à recevoir	3 098	4 980

6.2 GARANTIES

(En EUR millions)	2008	2009
Garanties données à des établissements de crédit	469	989
Garanties données à la clientèle	10 069	7 869
Garanties reçues d'établissements de crédit	873	579
Garanties reçues de la clientèle	15 665	22 420
Garanties accordées par les États	18 835	46 827

6.3 ENGAGEMENTS DE PRÊT

(En EUR millions)	2008	2009
Donnés à des établissements de crédit	642	624
Donnés à la clientèle	51 199	39 589
Reçus d'établissements de crédit	11 270	10 757
Reçus de la clientèle	5	50

6.4 AUTRES ENGAGEMENTS

(En EUR millions)	2008	2009
Activité d'assurance – Engagements donnés	0	0
Activité d'assurance – Engagements reçus	0	0
Activité bancaire – Engagements donnés	79 755	79 124
Activité bancaire – Engagements reçus	45 735	29 524

7. NOTES SUR L'EXPOSITION AUX RISQUES AU 31 DÉCEMBRE 2009

7.0 EXPOSITIONS AUX RISQUES ET STRATÉGIES DE COUVERTURE

a. Facteurs de risques et gestion

L'ensemble des risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels tels que définis par le règlement CRB n° 97-02 modifié, est suivi par la direction des risques et du contrôle permanent, dont le directeur est membre du comité de direction.

Ce dernier représente Dexia Crédit Local au comité des directeurs de risques du groupe (*Risk EXcom*) dont le président est membre du comité de direction du groupe Dexia en charge de la gestion des risques.

La direction des risques et du contrôle permanent assure un suivi de l'ensemble des risques (risque de contrepartie, opérationnels et risque

de marché) conformément au niveau de risque défini par les organes de gouvernance. Elle propose toutes mesures de nature à assurer ce suivi et à réduire le niveau de risque.

La direction des risques et du contrôle permanent se conforme strictement aux prescriptions définies par la direction des risques du groupe Dexia sur l'appétit au risque, sur les méthodes de mesure des risques, les limites et les modalités de *reporting*.

La direction du contrôle permanent exerce ses missions en toute indépendance de la filière commerciale. Elle n'a aucune relation hiérarchique avec les directions opérationnelles, mais a une autorité fonctionnelle sur les personnels dédiés au contrôle permanent dans chacune des unités opérationnelles concernées.

Le début de 2010 a vu la finalisation de la réorganisation de la filière risques selon une approche de gouvernance simplifiée et alignée sur la nouvelle organisation du groupe. La filière est organisée en lignes métier transversales : risques de crédit Public and Wholesale Banking, risques de marché, risques Retail and Commercial, croisées avec une organisation géographique par entité consolidante.

Le directeur des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local est également directeur des risques de crédit Public and Wholesale Banking pour le groupe Dexia. Les directeurs des risques de crédit des filiales et succursales étrangères et françaises de Dexia Crédit Local dépendent désormais tous hiérarchiquement du directeur des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local, de manière à renforcer l'indépendance de la filière risques.

L'ANNÉE 2009

En 2009, les activités de la direction des risques et du contrôle permanent ont été fortement impactées par la crise financière et par le plan de transformation.

La réduction du profil de risque de Dexia Crédit Local s'est concrétisée en 2009 par un certain nombre de désinvestissements, dont la vente de FSA Insurance finalisée en juillet 2009, et par une politique volontariste de réduction du portefeuille obligataire en *run-off* (EUR 17,3 milliards en 2009). Les désinvestissements et la réduction du portefeuille en *run-off* se sont traduits par une diminution de l'équivalent risque de crédit de Dexia Crédit Local en 2009 (- EUR 58 milliards⁽¹⁾). Les risques pondérés ont naturellement suivi la même tendance et affichent une baisse sur l'année de EUR 5,1 milliards tandis que le ratio des fonds propres de base (*Tier 1*) s'améliore, passant de 7,51 % fin 2008 à 8,90 % à fin 2009. Il convient également de noter une normalisation du coût du risque (hors *Financial products*) qui s'établit à EUR 635 millions en 2009 contre EUR 2 196 millions en 2008.

Des progrès importants ont été accomplis en termes de liquidité. Dexia Crédit Local et le groupe ont en effet été confrontés à une grave crise de liquidité à la suite de la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008 et de l'assèchement sévère des marchés monétaire et des capitaux qui s'en est suivi. En octobre 2008, les États belge, français et luxembourgeois ont accordé à Dexia une garantie sur ses financements à court et à long termes. Cette garantie a été prolongée jusqu'au 31 octobre 2010 (le fonctionnement et les modalités de renouvellement de la garantie sur les financements de Dexia sont détaillés au chapitre « Faits marquants » du présent rapport). Les montants garantis s'élèvent à EUR 50,4 milliards au 31 décembre 2009, à comparer à un maximum de EUR 95,8 milliards en mai 2009, ce qui atteste du rééquilibrage du financement du groupe ainsi que de la diminution de son total de bilan.

La direction des risques et du contrôle permanent a également accompagné la réorganisation de l'activité TFM, la réduction des activités de *trading* et en particulier l'abandon complet des activités de *trading* de crédit. Cela s'est traduit par une réduction des limites marchés (limite VaR 99 % -10 jours Dexia Crédit Local de EUR 107 millions à EUR 54 millions) et par une refonte globale des procédures.

Une autre réalisation notable en 2009 est la continuation de la mise en œuvre d'une valorisation par modèle des encours illiquides. Appliquée dès le début de l'année aux actifs disponibles à la vente, elle a été étendue, pour la valorisation de fin d'année, aux encours classés dans les prêts et autres créances.

(1) Hors FSA.

Dans le domaine du risque opérationnel, 2009 a été une année de consolidation des acquis *via* la collecte constante des incidents et la mise à jour des scénarios d'auto-évaluation. La collaboration avec les autres services en charge de *Risk & Control* (en particulier l'audit, la conformité et les services juridiques) a également été renforcée, grâce au développement d'un outil commun de suivi des plans d'action induits par les recommandations de l'audit et par les évaluations de risques. L'outil est entré en fonction début 2010.

Enfin, les principaux projets transversaux se sont poursuivis et développés :

- de nouveaux modèles ont été développés et seront progressivement utilisés pour le calcul des fonds propres réglementaires à partir du 31 décembre 2010. ;
- les *stress tests* Pilier 1 et 2 ont été étendus à travers le groupe ;
- les mesures de capital économique ont été affinées et recalibrées pour intégrer les enseignements tirés de la crise.

En 2010, les efforts de consolidation de la liquidité et de réduction du profil de risque se poursuivront dans la même ligne, en tenant compte des effets de l'accord conclu avec la Commission européenne. Des indicateurs d'appétit au risque seront mis en place pour Dexia Crédit Local, conformément au cadre défini pour le groupe Dexia.

De nombreux chantiers seront aussi induits par le cadre réglementaire : réponse aux recommandations de la mission Pilier 2 ; mise en œuvre des exigences liées au calcul des fonds propres des activités de marché (en particulier le déploiement d'un système intégré de calcul de VaR historique et la définition de VaR stressée) ; évolution des réglementations IFRS concernant le provisionnement et la valorisation des encours ; évolutions liées au nouveau cadre réglementaire proposé par la BRI (Banque des règlements internationaux) dans le cadre du *Quantitative Impact Study* notamment sur les aspects de définition des fonds propres, *buffer* de capital, *leverage ratio* et risque de contrepartie.

CADRE DE BÂLE II

Dexia Crédit Local utilise depuis le 1^{er} janvier 2008 la méthode avancée basée sur les notations internes (*Advanced Internal Rating Based Approach* - AIRBA) pour le calcul de ses exigences en fonds propres et de ses ratios de solvabilité.

L'année 2009 a donc été la deuxième année d'utilisation des modèles de notation relevant du Pilier 1 de Bâle II. Les *back-testing* réalisés au cours de l'exercice ont permis de confirmer la robustesse de ces modèles et les *Credit Conversion Factors* ont pu être modélisés pour l'ensemble des systèmes de notation relevant du secteur public local. Les *roll-out* correspondant au plan de développement du système de notation des GSFP (Groupements sans Fiscalité Propre) ou des satellites se sont poursuivis, tout en renforçant les aspects relevant du *use test*.

L'année 2009 a également été marquée par les progrès de la mise en place du Pilier 2. Ce dispositif, applicable depuis le 31 décembre 2008, impose aux banques de démontrer à leurs régulateurs l'adéquation de leur profil de risque et de leur capital. Pour ce faire, elles doivent notamment disposer de systèmes internes de calcul et de gestion de leurs risques, capables d'estimer valablement leur besoin en capital économique (*Internal Capital Adequacy Assessment Process* - ICAAP). Ce processus est ainsi basé sur deux processus principaux : l'analyse des risques par le département de la gestion des risques et l'élaboration du plan financier (incluant une

allocation de capital et l'analyse de l'évolution des résultats des métiers ainsi que de l'offre interne de capital) par le département finance.

Une première présentation de l'approche Pilier 2 de Dexia a été faite le 25 mars 2009 aux douze principaux régulateurs de Dexia. Les inspections approfondies du Pilier 2 par le collège des régulateurs ont eu lieu au quatrième trimestre 2009.

Le comité de direction de Dexia Crédit Local a été tenu étroitement informé des développements menés au titre du Pilier 2.

Le Pilier 3, qui définit un ensemble d'informations qualitatives et quantitatives relatives aux risques diffusées aux acteurs du marché, est d'application au plus haut niveau consolidé du groupe Dexia et fait partie intégrante de la communication externe de Dexia Crédit Local depuis 2008.

Enfin, Dexia s'est étroitement impliqué dans les consultations nationales et internationales au sujet des amendements de la directive sur l'adéquation des fonds propres et, plus généralement, dans les débats en cours sur le niveau optimal de capitalisation des banques (provisionnement dynamique, *leverage ratio*, définition des fonds propres...).

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente la perte potentielle (diminution de la valeur de l'actif ou défaut de paiement) que Dexia Crédit Local peut subir du fait de la détérioration de la solvabilité d'une contrepartie.

Gouvernance

La direction des risques de Dexia Crédit Local supervise le risque de crédit de Dexia Crédit Local sous l'égide du comité de direction et de comités de risques spécialisés. L'élaboration de la politique de risque de crédit est faite au niveau du groupe Dexia, et la direction des risques de Dexia Crédit Local y est étroitement associée. Les règles de délégations sont définies par la direction des risques de Dexia Crédit Local et approuvées par la direction des risques du groupe. Ces règles sont fonction du type de contrepartie, des niveaux de notation et de l'exposition au risque de crédit.

La direction des risques de Dexia Crédit Local supervise les processus d'analyse/de notation ainsi que les fonctions de contrôle des expositions.

Depuis la réorganisation de la filière risques, des Cellules centrales d'analyse (CCA) spécialisées par types de contreparties (projet, corporate, banques, ABS, secteur public international et pays) seront positionnées au niveau du groupe de manière à mutualiser les compétences et à fournir à toutes les entités du groupe et donc à Dexia Crédit Local les analyses dont elles auront besoin. Les décisions liées à ces contreparties (engagement, provisionnement) resteront du ressort des différentes entités et de Dexia Crédit Local en particulier.

L'analyse des dossiers ne relevant pas des CCA reste effectuée directement par Dexia Crédit Local et ses filiales/succursales.

Les comités transversaux suivants sont organisés par Dexia SA :

- le comité de politique des risques, organisé sur une base trimestrielle, qui approuve les règles d'attribution des risques de crédit, détaillées ensuite dans les politiques de risque de crédit ;
- le comité exécutif des risques, organisé sur une base hebdomadaire qui décide de la stratégie en matière de gestion des risques et de l'organisation de la filière ;

- le *Management Credit Committee*, organisé hebdomadairement qui prend les décisions d'engagement sur les grands dossiers ou les dossiers de crédit présentant un risque élevé.

Le directeur des risques de Dexia Crédit Local est membre du comité exécutif des risques et du *Management Credit Committee*.

La gestion du risque de crédit s'inscrit dans le cadre plus général du processus d'adéquation interne des fonds propres (cf. partie 8 – Fonds propres économiques).

Les décisions d'engagement et le suivi de ces engagements se font au travers d'une série de comités. Ceux-ci sont organisés par métier et comprennent notamment des comités de crédit Public and Wholesale Banking et des comités de crédit *Treasury and Financial Markets* (TFM). Ils approuvent les transactions qui ne sont pas déléguées aux différentes filiales et succursales et opèrent sous la délégation du *Management Credit Committee*. Chaque dossier présenté à un comité contient une analyse indépendante réalisée par la direction des risques de Dexia Crédit Local ou du groupe.

Les comités de crédit prennent les décisions d'engagement sur les dossiers et sont organisés de manière hebdomadaire.

Les comités spécialisés décrits ci-après se réunissent trimestriellement :

- les comités de suivi des actifs sous surveillance suivent les actifs « sensibles » mis sous surveillance ;
- les comités de défaut qualifient et suivent les contreparties en défaut conformément à Bâle II en appliquant les règles qui prévalent chez Dexia ;
- les comités de provisions arrêtent tous les trimestres le montant des provisions affectées et surveillent le coût du risque ;
- les comités des notations s'assurent de la correcte application des systèmes de notation interne ainsi que de l'adéquation des processus de notation ;
- le comité des lignes de crédit attribue et contrôle les limites pour certaines contreparties suivies par le centre d'expertise risque crédit sur opérations de marché.

Ces comités Public and Wholesale Banking sont organisés au niveau des différentes filiales et succursales (les comités locaux), du siège de Dexia Crédit Local ainsi que du groupe pour les dossiers non délégués. La direction des risques de Dexia Crédit Local préside les comités Dexia Crédit Local. Elle participe systématiquement aux comités groupe et présente les dossiers relevant de Dexia Crédit Local et de ses différentes succursales et filiales. Elle approuve les dossiers qui seront logés chez Dexia Crédit Local et ses différentes succursales et filiales. Elle a un droit de veto pour ces dossiers. Les comités TFM sont organisés uniquement au niveau du groupe. La direction des risques de Dexia Crédit Local participe également systématiquement à ces comités TFM et approuve les dossiers qui sont du ressort de Dexia Crédit Local et ses différentes succursales et filiales et a un droit de veto pour ces dossiers.

Les délégations accordées aux entités internationales sur la clientèle issue du secteur public et sur les financements de projet ont été supprimées fin 2008. Des délégations extrêmement limitées ont été réinstaurées mi-2009 principalement en faveur des filiales italienne et espagnole en ce qui concerne la clientèle issue du secteur public uniquement. Les délégations accordées au réseau commercial en France ont été maintenues.

Gestion du risque

Dexia Crédit Local gère son risque de crédit en le mesurant, le contrôlant et prenant les mesures nécessaires afin de le limiter.

Les limites de risques de crédit sont définies pour gérer le profil du risque au niveau du groupe Dexia et limiter les concentrations de risques. Une limite est fixée pour chaque contrepartie conformément aux politiques de risque de crédit et représente l'exposition maximale au risque de crédit que le groupe Dexia est prêt à accepter pour une contrepartie donnée. Pour une contrepartie donnée, les expositions détenues par Dexia Crédit Local et ses filiales cumulées aux expositions détenues par les autres entités du groupe doivent donc rester inférieures à cette limite. Des limites par secteur économique et par produit peuvent également être imposées. Pour tenir compte des événements les plus récents, des limites spécifiques peuvent être gelées à tout moment par la direction des risques.

Afin de mesurer son risque de crédit Dexia Crédit Local s'appuie notamment sur l'ensemble des systèmes de notation interne mis en place dans le cadre de Bâle II. Les analystes du risque crédit sont responsables de l'attribution d'une notation à l'ensemble des contreparties. Chaque notation correspond à une évaluation du niveau de risque de la contrepartie exprimée au travers d'une échelle interne qui, sauf exception dûment justifiée, tient compte du risque éventuel lié au pays dans lequel elle est établie. Lors de l'octroi, la notation interne constitue un élément clé dans la décision du comité de crédit. La revue des notations sur une base annuelle permet d'identifier de manière proactive les contreparties nécessitant un suivi plus régulier qui seront dès lors intégrées à une liste de surveillance revue trimestriellement, conjointement par la direction des risques de crédit et le département commercial, au sein d'un comité de suivi des actifs sous surveillance.

L'environnement global du risque de crédit en 2009

2009 aura été l'année des politiques économiques de relance grâce aux interventions des gouvernements et des banques centrales. Le contexte économique a cependant été défavorable, marqué par l'augmentation du chômage et la perte de confiance des consommateurs et des entrepreneurs. Cette année aura été aussi à bien des égards une année de paradoxe. Ainsi, si le montant de l'encours de la dette des entreprises au niveau mondial a diminué pour la première fois depuis au moins 15 ans, les investisseurs obligataires sont revenus massivement sur le marché des capitaux et un volume record d'obligations non financières a été placé en Europe. Dans un contexte de taux bas, ce segment a offert en début d'année des primes substantielles qui se sont ensuite nettement resserrées.

Les principaux marchés de crédit domestiques de Dexia Crédit Local ont connu une évolution analogue, avec une progression du financement des ménages et un recul de celui des entreprises. Ces dernières ont aussi diversifié leurs sources de financement en faisant davantage appel au marché, d'autant que le secteur bancaire, confronté à des exigences de capital plus élevées, restait contraint dans sa capacité à fournir des prêts. Cela explique en partie le tassement global de ce marché, qui s'est poursuivi tout au cours de l'année avec des flux nets désaisonnalisés négatifs. Par contre, le marché du crédit hypothécaire a progressé, du fait des taux d'intérêt faibles et des incitations par les pouvoirs publics aux investissements verts.

Fondamentaux du risque de crédit de Dexia Crédit Local en 2009

La détérioration de l'environnement macroéconomique est perceptible en 2009 dans le portefeuille de Dexia Crédit Local. Le niveau de notation moyen des portefeuilles s'est détérioré en cours d'année et spécialement au cours du premier trimestre, engendrant la constitution

de provisions collectives pour faire face aux conséquences possibles de cette dégradation. La base d'actifs de Dexia Crédit Local a bien résisté et a confirmé le faible profil de risque des métiers de Dexia Crédit Local, qui a en outre connu une réduction significative à la suite de la vente de FSA Insurance, finalisée le 1^{er} juillet 2009.

Dans sa gestion du risque de crédit, Dexia Crédit Local a continué en 2009 à intégrer la fragilisation du système économique (hausse des taux de défaut observés, conjoncture macroéconomique défavorable,...) découlant de la crise financière actuelle et a poursuivi le renforcement du processus d'identification et de suivi des dossiers et secteurs sensibles. Par ailleurs, les limites qui le nécessitaient ont été revues à la baisse et en particulier sur les contreparties bancaires, grandes entreprises, pays et souverains ; certaines activités ont été suspendues et les opérations de réduction du bilan ont été poursuivies (cf. infra).

Pour le métier Public and Wholesale Banking, les fondamentaux restent globalement très solides. Dans le domaine du crédit aux entreprises, un suivi étroit a été mis en place sur certains secteurs plus fragilisés tels que les ports ou les autoroutes en risque trafic. Les délégations ont été revues et les limites réduites.

L'année 2009 est marquée par une décroissance importante du portefeuille d'obligations, où la production a été arrêtée et où le programme de vente d'obligations du portefeuille s'est poursuivi. Même si on ne note pas d'incident ni de détérioration sensible en termes de performance ou de perte attendue, l'impact de la crise s'est ressenti et a entraîné des baisses de notations. La dégradation est surtout sensible dans les segments des *Collateralized Loan Obligations* (CLO)⁽¹⁾ (risques couverts en grande partie) et des *Residential Mortgage-Backed Securities* (RMBS)⁽²⁾, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Le portefeuille obligataire reste à 97 % de niveau « *Investment grade* ». La dégradation des *ratings* constatée sur le portefeuille des produits financiers (*Financial products*), à la maturité plus longue, a été nettement moins forte sur la deuxième partie de l'année 2009 que sur la première partie de l'année. 43 % du portefeuille était de niveau « *Investment grade* » à la fin 2009. Le risque souverain a été réduit substantiellement ou totalement sur les pays présentant un risque élevé ou considérés comme plus vulnérables. Le risque sur contreparties bancaires a évolué différemment suivant les contreparties, sans qu'un défaut ne se soit produit dans le portefeuille. Les risques indirects sur les rehausseurs de crédit se sont par ailleurs réduits suite à l'arrêt de l'activité d'octroi de lignes de liquidité à New York et à la cession de certains actifs.

RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché de Dexia Crédit Local regroupent l'exposition consolidée aux variations adverses des paramètres de marché, tels que les taux d'intérêts, les taux de change et, dans une moindre mesure, les cours des actions et autres (risque de base, risque inflation).

Le risque de taux d'intérêt se compose du risque général du taux d'intérêt résultant de l'évolution du marché, et d'un risque d'intérêt spécifique (risque de *spread*) dû à des variations de la marge de crédit propre à l'émetteur ou au sein d'une classe d'actifs ou de notation.

Le risque lié au cours des actions représente le risque de la perte potentielle en valeur des actions détenues. Quant au risque de change, il représente la baisse potentielle de valeur due à la fluctuation du taux de change des devises.

Les autres risques de marché ont trait à une perte de valeur potentielle imputable à des variations intervenant sur les marchés organisés ou de gré à gré et non prises en compte dans les définitions précédentes.

(1) Obligations adossées à des prêts

(2) Titres adossés à des créances d'immobilier résidentiel

Gouvernance

Les équipes en charge de la gestion des risques de marché financiers (*Financial Markets and Risk Management – FMRM*) ont un rôle de centre de compétence, couvrant toutes les activités de Trésorerie et marchés financiers à l'échelle du groupe.

FMRM est une filière intégrée au sein du groupe. Forte de son approche globale de la gestion des risques, elle est en charge d'identifier, d'analyser, de surveiller et d'évaluer les risques et les résultats et d'en rendre compte.

FMRM définit la politique de gestion des risques et son encadrement sous forme de procédures et *guidelines* détaillées par lignes d'activités de TFM (Trésorerie et marchés Financiers). FMRM veille aussi à leur application rigoureuse. Les équipes de la gestion des risques ont également pour mission de définir les méthodes de calcul du compte de résultats et de la mesure des risques, ainsi que de garantir une mesure consolidée des risques et des résultats des activités de marché au niveau du groupe Dexia.

Implantés au niveau des entités opérationnelles, les FMRM locaux sont en charge du suivi quotidien des activités, notamment l'évaluation et le suivi des risques à l'échelon local (calcul des indicateurs de risque, contrôle des limites et des facteurs déclencheurs, etc.), la production de reportings locaux de risques et résultats, le rapprochement avec la comptabilité à l'échelon local, et la réconciliation avec le système d'information local.

Chaque entité opérationnelle est également responsable du suivi et du reporting aux organes de contrôle et de réglementation locaux.

Comités

Le comité des risques de marché et des *guidelines* (*Market Risk and Guidelines Committee – MRGC*) se réunit tous les mois et aborde un large éventail de thématiques : analyse des rapports relatifs aux seuils d'alerte de risque et de résultats ⁽¹⁾ et décisions y afférentes, définition et révision des limites, proposition d'approbation de nouveaux produits, discussion des directives, gouvernance et normes en matière de risques, concepts de risque et méthodes de mesures des risques.

Le cas échéant, les MRGC *ad hoc* tranchent les problématiques spécifiques de gestion des activités et/ou des risques.

En marge du MRGC mensuel, un MRGC dédié se réunit chaque trimestre pour examiner les rapports de risque et résultat par ligne d'activités de TFM.

Le comité des risques de marché de Dexia (*Dexia Market Risk Committee – DMRC*) se réunit tous les deux mois et fait office de comité de surveillance du MRGC.

Le comité de politique des risques (*Risk Policy Committee*) et le comité exécutif de la gestion des risques valident tous les changements importants à apporter au profil de risque ou à la gouvernance du risque.

Gestion du risque

Mesures du risque

Le groupe Dexia a adopté la méthodologie de mesure de la VaR (*Value at Risk*) comme l'un des principaux indicateurs de risque. La VaR mesure la perte potentielle avec un intervalle de confiance de 99 % et pour une période de détention de 10 jours. Dexia met en œuvre des approches VaR multiples pour mesurer exactement le risque de marché inhérent aux différents portefeuilles et activités de marché :

- le risque d'intérêt général et de change est calculé selon la méthode VaR paramétrique.
- le risque d'intérêt spécifique est calculé sur la base de l'approche VaR historique.
- les risques non linéaires et particuliers sont mesurés par des méthodologies VaR spécifiques et historiques, en vue d'une meilleure évaluation de l'exposition à la volatilité du marché.

L'exposition de Dexia Crédit Local aux risques de marché, mesurée en termes de Value at Risk (VaR), provient principalement du risque de taux général et spécifique (*spread*), reflétant la volatilité quotidienne sur les marchés de crédit. Dexia Crédit Local n'a pas de positions de transactions en actions, en taux de change ou en d'autres facteurs de risque.

Dexia Crédit Local utilise le modèle VaR du groupe pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires pour le risque de taux d'intérêt général et de change au sein du périmètre de négociation. Ce dernier s'est réduit fortement au cours de l'année 2009 suite à la fermeture ou au transfert à Dexia Banque Belgique (DBB) des activités de *trading* de taux et de crédit de Dexia Crédit Local dans le cadre du plan de transformation de Dexia.

Les méthodologies VaR sont constamment optimisées. En 2009, les *back-testings* n'ont généré aucune exception pour les risques d'intérêt général et de change et le risque lié au *spread* de crédit, ce qui prouve que leurs résultats restent robustes pour les principaux facteurs de risque.

En complément aux mesures et aux seuils d'alerte de compte de résultats de la méthodologie VaR, Dexia applique un large éventail d'autres mesures visant à évaluer les risques liés aux différents métiers (limites des volumes nominaux, des échéances et des marchés autorisés, limites sur la sensibilité aux taux, au *spread* et aux options (*Greeks*) et analyse des scénarios).

La *stress testing* gagne en importance dans l'optique d'une gestion rigoureuse du risque, car il entend explorer un éventail d'événements à faible probabilité sortant du cadre probabiliste des techniques de mesure de la VaR. Les mesures de la VaR évaluent le risque de marché dans une conjoncture journalière classique, alors que la *stress testing* le quantifie dans une conjoncture anormale.

Dans ce contexte, les différents scénarios probabilistes ont été constamment révisés et mis à jour pendant l'exercice 2009.

Le portefeuille obligataire classé en investissement (portefeuille bancaire) n'est pas soumis aux limites de VaR étant donné son horizon différent de placement. Faisant suite au plan de transformation de Dexia, ce portefeuille a été mis largement en *run-off*.

Exposition au risque de marché

Value at Risk

Le détail de la VaR utilisée par l'activité Trésorerie et marchés financiers (TFM) (portefeuille d'investissement non compris) est repris dans le tableau ci-après.

Les limites ont été fortement revues à la baisse pour se conformer au principe de réduction de l'appétit au risque énoncé dans le plan de transformation de Dexia. La limite de TFM a été ramenée de EUR 107 millions à fin 2008 à EUR 54 millions depuis le 1^{er} trimestre 2009.

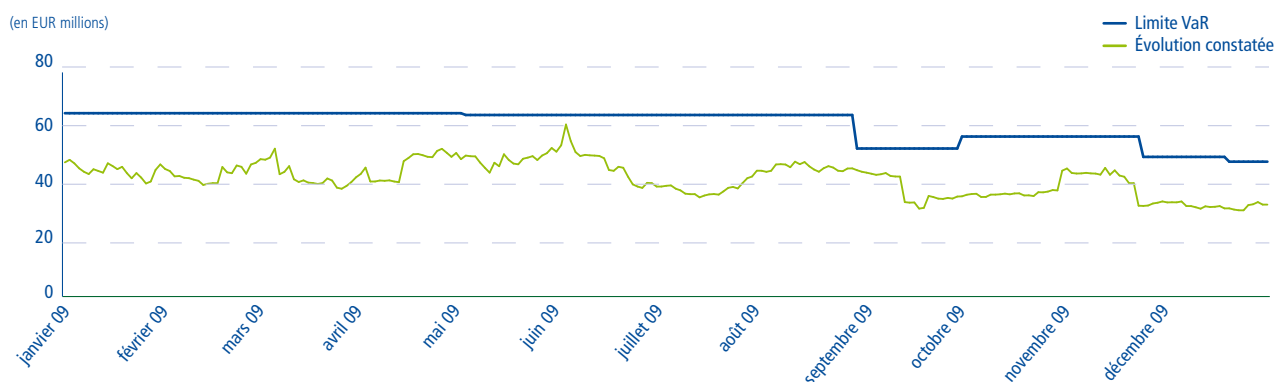
(1) Les seuils d'alerte de profit and loss, avertissent d'une détérioration des résultats, sont exprimés en pourcentage des limites de VaR, à savoir généralement 50, 75 et 100 % pour les déclencheurs 1, 2 et 3, et cessation d'activité à 300 % de la VaR.

VaR de marché Dexia Crédit Local ⁽¹⁾

(En EUR millions)	Moyenne	% limite	Maximum	% limite	Limite du trimestre
1 ^{er} trimestre	39,13	64 %	48,02	79 %	60,68
2 ^e trimestre	43,21	72 %	56,65	94 %	60,04
3 ^e trimestre	35,61	74 %	43,38	90 %	48,08
4 ^e trimestre	31,83	73 %	41,47	95 %	43,38

(1) Hors limite Equity de EUR 10 millions

ÉVOLUTION 2009 DE LA VaR SUR RISQUE DE MARCHÉ*



(*) VaR taux & spread sur périmètre de marché

Portefeuille obligataire

Dexia Crédit Local gère des portefeuilles obligataires, mis en *run-off* (hors BSM et FP), pour un montant de EUR 89.2 milliards au 31 décembre 2009.

La sensibilité de ces portefeuilles obligataires aux variations de taux d'intérêt est très limitée étant donné que le risque de taux est couvert.

Au 31 décembre 2009, la sensibilité de la juste valeur après augmentation du *spread* d'un point de base s'élève à EUR 93 millions pour le portefeuille obligataire (contre EUR 96 millions/point de base au 30 juin 2009 ⁽¹⁾).

Compte tenu de l'illiquidité des marchés et de la moindre visibilité des cours/*spreads* dans le processus de valorisation, des valorisations par modèle ont été appliquées au périmètre des actifs disponibles à la vente (portefeuille AFS) depuis fin 2008.

Les *spreads* de crédit fournis par ce modèle se basent sur les composantes de crédit majorées d'une prime de liquidité. En 2009, des améliorations méthodologiques et opérationnelles ont été apportées au modèle avancé pour le périmètre illiquide des actifs disponibles à la vente. Ce modèle avancé a aussi été étendu au périmètre des Prêts et créances (une partie du portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente reclassée en Prêts et créances en 2008) au 31 décembre 2009 dans le cadre de la communication selon IFRS.

GESTION DU BILAN

Les risques liés à la gestion du bilan (*Balance Sheet Management – BSM*) comprennent le risque de marché structurel (risque d'intérêt, risque de

change, risque lié aux actions généré au bilan et hors bilan par les métiers commerciaux) et le risque de liquidité.

Les définitions détaillées du risque d'intérêt structurel, du risque de change et du risque lié aux actions sont données au chapitre relatif aux risques de marché.

Le risque de liquidité se définit comme la probabilité que la banque ne soit pas capable de faire face à ses besoins de trésorerie actuels et futurs, à la fois escomptés et inattendus.

Gouvernance

Comités

Les risques globaux de BSM sont gérés lors de la réunion mensuelle du comité ALCO du groupe (*Group Asset & Liabilities Committee*). Le comité ALCO du groupe fixe les limites et garantit la cohérence de la stratégie et du cadre de risque global de BSM. Il décide des couvertures à mettre en œuvre (investissements/désinvestissements à réaliser au niveau des activités d'assurance) et valide les mécanismes de prix de cession interne au niveau du groupe. Des comités ALCO locaux existent également au niveau des entités. Ils gèrent les risques spécifiques locaux dans le cadre défini par le comité ALCO du groupe.

Le comité de *funding* et de la liquidité (*Funding & Liquidity Committee – FLC*), par délégation du comité ALCO du groupe, centralise et coordonne le processus décisionnel en ce qui concerne les questions liées à la liquidité. Le FLC est chargé de surveiller l'évolution des besoins de financement à court et long termes et d'élaborer la stratégie de financement globale de

(1) En tenant compte du portefeuille de Dexia Municipal Agency et du portefeuille des TOBs.

Dexia. Il a aussi pour mission d'examiner et d'actualiser les scénarios de stress à considérer en matière de liquidité, de mettre en place des plans d'urgence et proposer des actions correctives visant à améliorer le profil de liquidité, coordonner le reporting général sur la liquidité à destination des conseils, des agences de notation, des régulateurs, des banques centrales et des gouvernements.

Le FLC se réunit sur une base hebdomadaire et mensuelle (formation élargie).

Gestion du risque

Mesures du risque

Taux d'intérêt

BSM s'attelle à réduire la volatilité du compte de résultat, de façon à immuniser la marge commerciale générée par les métiers et à préserver la création de valeur globale du groupe.

La mesure des risques du bilan est harmonisée entre les différentes entités du groupe. Actuellement, un calcul de la sensibilité de la valeur actuelle nette des positions BSM est utilisé comme indicateur principal. En 2010, Dexia va optimiser les calculs EaR (*Earning at Risk*) dans des scénarios de stress au sein des entités du groupe de manière à intégrer cet indicateur dans le processus décisionnel.

L'exposition au risque, telle qu'elle est mesurée en termes économiques et comptables, se situe surtout du côté des taux d'intérêt européens à long terme et résulte du déséquilibre structurel entre les actifs et les passifs de Dexia. Les mesures de sensibilité du risque reflètent l'exposition du bilan à la sensibilité de premier et de second ordre. Les calculs de la VaR font office de mesure complémentaire.

Actions

L'approche de la *Value at Risk* sert à mesurer la sensibilité du portefeuille à des changements défavorables des cours, de la volatilité ou de la corrélation des actions. Le cadre de gestion des risques de marché comprend notamment des mesures *Earnings at Risk* et *stress test* qui fournissent une indication de la perte comptable maximale dans différents scénarios probabilistes. Les portefeuilles d'actions des entités bancaires ont été mis en *run-off*.

Le portefeuille de Dexia Crédit Local ne représente plus que EUR 2,9 millions au 31 décembre 2009.

Change (structurel)

La devise de consolidation de Dexia est l'euro mais ses actifs, passifs, revenus et coûts sont également libellés dans de nombreuses devises. Le comité ALCO du groupe fixe les couvertures à mettre en œuvre, afin de réduire la volatilité des bénéfices, corollaire du risque de change structurel.

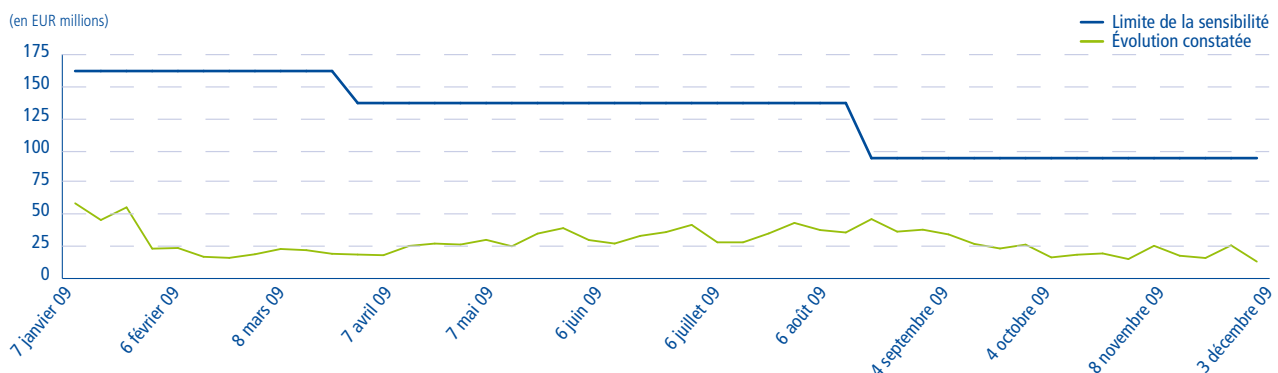
Exposition de BSM

Exposition au risque de taux d'intérêt de BSM (sensibilité)

La sensibilité au risque d'intérêt mesure le changement de la valeur économique nette du bilan si le taux d'intérêt augmente de 1 % sur l'ensemble de la courbe. La sensibilité de l'ALM long terme s'élève à EUR - 13 millions au 31 décembre 2009 (contre EUR - 59 millions au 31 décembre 2008). La limite de sensibilité au taux d'intérêt s'élève à EUR 94 millions au 31 décembre 2009, contre EUR 162 millions à fin 2008.

Cette évolution est totalement conforme à la nouvelle stratégie de BSM, qui vise à minimiser la volatilité du compte de résultats tout en préservant la création de valeur globale.

ÉVOLUTION DE LA SENSIBILITÉ DE L'ALM DE BANQUE SUR 2009



L'exposition du portefeuille *Financial products* est de EUR 10,9 milliards au 31 décembre 2009. Le risque de taux d'intérêt est de EUR - 6,2 millions (contre une limite de EUR 42 millions).

RISQUES DE LIQUIDITÉ

Forte amélioration du profil de liquidité

Des progrès importants ont été accomplis en 2009 en termes de consolidation de la liquidité.

Pour mémoire, une garantie sur une partie importante des financements à court et à long termes de Dexia a été accordée en octobre 2008 par les États belge, français et luxembourgeois. Par un avenant signé le 14 octobre 2009, cette garantie a été prolongée jusqu'au 31 octobre 2010.

Les modifications suivantes ont été apportées au mécanisme :

- le plafond des encours garantis a été abaissé de EUR 150 milliards à EUR 100 milliards ;
- l'échéance des nouveaux financements à long terme émis a été allongée à quatre ans maximum.

En outre, depuis le 16 octobre 2009, Dexia a renoncé au bénéfice de la garantie pour tous les nouveaux contrats assortis d'une échéance inférieure à un mois et pour l'ensemble des nouveaux contrats à échéance indéterminée. Dexia a aisément pu remplacer ces financements garantis par des financements non garantis.

Le 30 octobre 2009, la Commission européenne a autorisé provisoirement la prolongation de la garantie jusqu'à fin février 2010. Dans le cadre de l'accord conclu avec la Commission européenne le 5 février 2010, une sortie anticipée du mécanisme de garantie a été annoncée.

En 2009, le groupe Dexia a levé un total de EUR 45,7 milliards (dont EUR 33,9 milliards pour le groupe Dexia Crédit Local) de ressources obligataires à moyen et long termes (d'une échéance moyenne de 5 ans). La part des emprunts non couverts par la garantie des États s'établit à 51 %, en progression constante sur l'année.

Cette bonne performance a été rendue possible par :

- la réouverture du marché des obligations sécurisées au 2^{ème} trimestre 2009, ce qui a permis à Dexia d'émettre un total d'obligations sécurisées de EUR 13 milliards en 2009 via ses trois émetteurs Dexia Municipal Agency, Dexia Kommunalbank Deutschland et Dexia Lettres de Gage Banque ;
- un accès renouvelé au financement non garanti non sécurisé, en particulier à partir du 3^{ème} trimestre 2009, se concrétisant par un volume d'émissions à moyen et long termes non garanties non sécurisées du groupe Dexia de EUR 10,3 milliards en 2009 (dont EUR 4 milliards par Dexia Crédit Local).

Le profil de financement à court terme s'est également sensiblement amélioré dans la deuxième partie de l'année du fait de l'augmentation progressive des financements levés via le marché du repo bilatéral et tripartite et d'un accès amélioré à la liquidité non garantie à court terme.

Globalement, le besoin de financement à court terme du groupe a fortement diminué en 2009 du fait de la politique volontariste de réduction du bilan engagée par le groupe depuis le 4^{ème} trimestre 2008 (vente de EUR 15 milliards d'actifs au sein du portefeuille obligataire en *run-off* en 2009, d'une échéance moyenne de 4,5 ans), et de la forte dynamique du programme d'émissions à long terme.

L'ensemble de ces éléments a eu pour conséquence une forte réduction des encours de dette garantie à court et à long terme. Ces encours s'élèvent à EUR 50,4 milliards au 31 décembre 2009, par rapport à un maximum de EUR 95,8 milliards en mai 2009.

En 2010, les efforts de consolidation de la liquidité se poursuivent avec pour objectif une sortie complète de la garantie avant le 30 juin 2010, ce qui signifie que le groupe n'émettra plus aucun nouveau financement garanti par les États au plus tard après cette date.

Gestion du risque de liquidité

L'approche de Dexia en matière de gestion du risque de liquidité a été revue à la lumière de la crise financière et de liquidité. Elle est basée sur le principe général selon lequel les besoins de financement futurs de Dexia ne dépassent jamais sa capacité prouvée de financement sécurisé. En d'autres termes, Dexia s'assure que son besoin de financement court terme peut toujours être couvert par l'utilisation d'actifs liquides dans le marché interbancaire.

Dexia veille à maintenir un *buffer* de liquidité suffisant pour faire face aux sorties de cash prévues selon différents scénarios. Ce *buffer* de liquidité est constitué de titres librement disponibles acceptés en sous-jacent par les banques centrales auxquelles Dexia a accès.

Les besoins de financement futurs sont évalués de façon dynamique et exhaustive, en tenant compte des besoins de liquidité issus des transactions actuelles et prévues (bilan et hors bilan). La capacité de financement

sécurisé est déterminée de manière prudente, en tirant les leçons de la crise actuelle. La concordance des besoins de liquidité futurs de Dexia avec sa capacité de financement sécurisé est contrôlée dans le cadre d'un scénario normal ainsi que d'un scénario comportant plusieurs facteurs de stress. Ceux-ci incluent des stress spécifiques à la banque, au marché et combinent également les deux.

La surveillance des besoins de financement à court terme est assurée sur une base journalière. Les besoins de financement à plus long terme (jusqu'à trois ans) sont suivis sur une base mensuelle. Plus généralement, la gestion du risque de liquidité est au cœur même de la définition du plan financier triennal de Dexia. Le résultat de cette surveillance est présenté sur une base hebdomadaire au comité du *funding* et de la liquidité, qui détermine les grandes orientations de la gestion de la liquidité. Cet encadrement est contrôlé à posteriori et mis à jour régulièrement conformément aux meilleures pratiques de gestion des risques et en intégrant toutes les contraintes réglementaires locales.

La diversité des sources de financement de Dexia permet d'atténuer son risque de liquidité. Les principales sources de financement de Dexia sont :

- les dépôts de la banque de détail (essentiellement en Belgique, au Luxembourg et en Turquie) ;
- le financement à long terme :
 - les obligations sécurisées ;
 - les obligations non sécurisées bénéficiant de la garantie des États ou non (notamment les obligations distribuées *via* les réseaux de Dexia) ;
- le financement à court terme :
 - les transactions de repo bilatérales et tripartites,
 - les appels d'offres des banques centrales,
 - une grande variété de sources de financement à court terme non sécurisées dont certaines bénéficient de la garantie des États.

Le risque de liquidité de Dexia est géré en utilisant une approche centralisée. Bien que les positions de liquidité soient gérées par les différentes entités du groupe, la stratégie de financement de Dexia est gérée de façon centralisée et intégrée.

Depuis le mois de juin 2009, la CBFA a instauré un ratio d'observation *stress test* mensuel sur la liquidité. Ce ratio mesure la position de liquidité d'une banque dans des circonstances exceptionnelles en comparant la liquidité potentiellement requise avec sa liquidité disponible au bilan et au hors bilan. Cette approche combine l'impact d'un choc dit « idiosyncratique » (choc lié à l'établissement) avec les conséquences d'une crise de liquidité générale.

Les hypothèses de ce stress sont principalement basées sur l'impossibilité de se refinancer en non sécurisé, l'impossibilité de titriser ou de vendre des actifs illiquides, un recours limité ou impossible à certaines sources de financement.

SUPERVISION DES RISQUES DANS LES FILIALES ET SUCCURSALES

Chaque filiale ou succursale est dotée d'une structure locale de contrôle des risques. Ces structures sont :

- strictement indépendantes des départements commerciaux ;
- liées à la direction des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local par une relation hiérarchique (succursale) ou fonctionnelle (filiale).

b. Gestion des couvertures des risques de taux

Les relations de couverture initiées par le groupe portent essentiellement sur la couverture du risque de taux d'intérêt et du risque de change réalisée au moyen de swaps, d'options, et de change à terme.

En fonction de l'objectif poursuivi, les instruments financiers dérivés utilisés sont désignés en couverture de juste valeur, en couverture de flux de trésorerie ou encore en couverture d'un investissement net en devises.

Dans tous les cas, chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle dès l'origine, décrivant la stratégie poursuivie, désignant l'instrument couvert et l'instrument de couverture, la nature du risque couvert, ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité, tant au plan prospectif qu'au plan rétrospectif.

En matière de risque de taux, les couvertures de valeur portent soit sur des actifs ou des passifs à taux fixe identifiés, soit sur des portefeuilles d'actifs ou de passifs à taux fixe. Les instruments financiers dérivés contractés permettent de réduire l'exposition de la valeur de ces instruments induite par l'évolution des taux d'intérêt.

Les couvertures d'actifs ou de passifs identifiés concernent pour l'essentiel les prêts, les titres disponibles à la vente et les émissions du groupe.

Les couvertures de portefeuilles d'actifs ou de passifs financiers, constitués par devises, concernent :

- d'une part des crédits à taux fixe : crédits à la clientèle ;
- d'autre part des ressources clientèle à taux fixe (émissions de dettes).

La désignation du montant couvert s'effectue en échéançant les encours restant dus des éléments couverts et en désignant un montant par bande d'échéance considérée. Ces échéancements sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations.

Pour chaque relation de couverture, l'efficacité prospective est mesurée en s'assurant que pour chaque bande d'échéance, l'encours des éléments couverts est supérieur à l'encours des instruments financiers dérivés de couverture désignés.

L'efficacité rétrospective est mesurée en s'assurant que l'évolution mensuelle de l'encours couvert en début de période ne met pas en évidence de sur-couverture *a posteriori*.

En matière de risque de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments financiers dérivés en couverture de variation des produits et charges attachés aux actifs et passifs à taux révisable.

Des transactions futures hautement probables sont également couvertes. Les éléments couverts sont positionnés dans des échéanciers, par devise et par index de taux. Le groupe couvre au moyen d'instruments financiers dérivés tout ou partie de l'exposition aux risques induite par ces instruments à taux révisable.

7.1 JUSTE VALEUR

a. Composition de la juste valeur des actifs

(En EUR millions)	Au 31/12/2008			Au 31/12/2009		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
Caisses, banques centrales, CCP	632	632	0	901	901	0
Prêts et titres à la juste valeur par résultat (voir note 2.1) ⁽¹⁾	5 848	5 848		3 434	3 434	
Instruments dérivés (voir note 4.1.a) ⁽¹⁾	27 689	27 689		18 858	18 858	
Actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	60 674	60 674		47 617	47 617	
Prêts et créances sur établissements de crédit	35 892	33 116	(2 776)	26 796	25 151	(1 645)
Prêts et créances sur la clientèle	248 916	249 587	671	239 198	233 284	(5 914)
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ^{(1) (2)}	2 084	2 084		1 788	1 788	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 131	1 191	60	973	1 037	64
Participations dans des entreprises mises en équivalence	275	371	96	0	0	0
Autres actifs	24 894	24 894	0	20 700	20 700	0
Actifs non courants destinés à être cédés	6 225	6 225	0	0	0	0
TOTAL	414 260	412 311	(1 949)	360 265	352 770	(7 495)

(1) Pour ces postes, la juste valeur est la valeur comptable.

(2) La ligne « Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » correspond à la réévaluation du risque de taux d'intérêt des actifs qui font l'objet d'une couverture de portefeuille. Ces actifs figurent dans les lignes « Prêts et créances sur la clientèle », « Prêts et créances sur établissements de crédit » et « Actifs financiers disponibles à la vente ».

b. Composition de la juste valeur des passifs, hors capitaux propres

(En EUR millions)	Au 31/12/2008			Au 31/12/2009		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	155 432	152 942	(2 490)	105 438	102 922	(2 516)
Éléments de passifs financiers à la juste valeur par résultat (voir note 3.1.a) ⁽¹⁾	6 977	6 977		4 681	4 681	
Instruments dérivés (voir note 4.1.a) ⁽¹⁾	45 483	45 483		32 421	32 421	
Dettes envers la clientèle	17 619	17 568	(51)	13 967	13 927	(40)
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ⁽¹⁾⁽²⁾	1 386	1 386		1 884	1 884	
Dettes représentées par un titre	172 853	169 516	(3 337)	190 896	186 520	(4 376)
Dettes subordonnées	5 002	4 986	(16)	4 846	4 093	(753)
Autres passifs	5 721	5 721	0	4 857	4 857	0
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	5 697	5 697	0	0	0	0
TOTAL	416 170	410 276	(5 894)	358 990	351 305	(7 685)

(1) Pour ces postes, la juste valeur est la valeur comptable.

(2) La ligne « Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » correspond à la réévaluation du risque de taux d'intérêt des passifs qui font l'objet d'une couverture de portefeuille. Ces passifs figurent dans les lignes « Dettes envers les établissements de crédit », « Dettes envers la clientèle » et des « Dettes représentées par un titre ».

La juste valeur présentée ci-dessus ne comprend que les effets liés aux taux d'intérêt, sauf pour les « Passifs détenus à des fins de transaction » et les « Passifs désignés à la juste valeur par résultat ».

c. Méthodes ayant servi à la détermination de la juste valeur des instruments financiers

JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS

(En EUR millions)	Au 31/12/2009			
	Niveau 1 ⁽¹⁾	Niveau 2 ⁽²⁾	Niveau 3 ⁽³⁾	Total
Prêts et titres à la juste valeur par résultat (voir note 2.1)	67	1 008	2 359	3 434
Instruments dérivés (voir note 4.1.a)	20	17 175	1 663	18 858
Actifs financiers disponibles à la vente	9 927	7 668	30 022	47 617
TOTAL	10 014	25 851	34 044	69 909

(1) Prix coté sur un marché actif pour le même type d'instrument.

(2) Prix coté sur un marché actif pour un instrument financier similaire (mais pas exactement le même) ou utilisation d'une technique d'évaluation dont tous les paramètres significatifs sont observables.

(3) Utilisation d'une technique d'évaluation dont tous les paramètres significatifs ne sont pas observables.

JUSTE VALEUR DES PASSIFS FINANCIERS

(En EUR millions)	Au 31/12/2009			
	Niveau 1 ⁽¹⁾	Niveau 2 ⁽²⁾	Niveau 3 ⁽³⁾	Total
Éléments de passifs financiers à la juste valeur par résultat (voir note 3.1.a)	0	4 663	18	4 681
Instruments dérivés (voir note 4.1.a)	0	30 622	1 799	32 421
TOTAL	0	35 285	1 817	37 102

(1) Prix coté sur un marché actif pour le même type d'instrument.

(2) Prix coté sur un marché actif pour un instrument financier similaire (mais pas exactement le même) ou utilisation d'une technique d'évaluation dont tous les paramètres significatifs sont observables.

(3) Utilisation d'une technique d'évaluation dont tous les paramètres significatifs ne sont pas observables.

Le groupe Dexia Crédit Local a revu l'analyse de juste valeur présentée en 2008 pour les raisons suivantes :

- la publication par l'IASB, en mars 2009, de l'amendement à IFRS 7 « Amélioration de la communication en matière d'instruments financiers » et, en mai 2009, d'un exposé-sondage en matière de mesure de la juste valeur. Ces textes appréhendent mieux la classification en niveaux 1, 2 ou 3 et clarifient la classification d'un instrument financier en niveau 3 sur la base du principe « La juste valeur obtenue est classée dans son ensemble au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur dans son ensemble » ;
- le groupe Dexia Crédit Local a développé des modèles internes pour déterminer la juste valeur des actifs financiers non cotés sur un marché.

Ceux-ci intègrent les paramètres de risques, dont les plus importants sont repris dans la section sensibilité ci-dessous. Par le passé, dans la mesure où les contreparties du groupe sont essentiellement des gouvernements, des autorités publiques et des banques, le risque de crédit était appréhendé comme l'élément non observable le plus important, bien que limité, sur la juste valeur de l'instrument financier. En 2009, après analyse des nouveaux textes publiés, le facteur liquidité devient plus déterminant pour le classement par niveaux de la juste valeur des instruments financiers.

La révision de la classification en matière de juste valeur n'a pas d'impact sur la mesure des instruments financiers. Elle a une incidence en matière d'information communiquée dans les notes.

TRANSFERT ENTRE NIVEAUX 1 ET 2

(En EUR millions)	Au 31/12/2009	
	De 1 vers 2	De 2 vers 1
Prêts et titres à la juste valeur par résultat	0	29
Instruments dérivés	130	0
Actifs financiers disponibles à la vente	0	121
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	130	150
Éléments de passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	0
Instruments dérivés	0	0
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	0	0

ANALYSE DU NIVEAU 3

(En EUR millions)	Au 31/12/2008	Changement selon nouvelle définition	Au 01/01/2009	Total gains ou pertes en résultat	Total gains ou pertes latents ou différés	Acquisition	Vente	Origination	Règlement	Transfert vers niveau 3	Transfert hors niveau 3	Autres variations	Au 31/12/2009
Prêts et titres à la juste valeur par résultat	1 297	6	1 303	689		173	(923)		(88)	1 258	(219)	166	2 359
Instruments dérivés	418	1 690	2 108	1 336	0	9	(601)		(1 538)	234	(55)	170	1 663
Actifs financiers disponibles à la vente	1 508	26 702	28 210	661	636	840	(898)		(1 424)	3 854	(1 695)	(162)	30 022
Total Actifs financiers	3 223	28 398	31 621	2 686	636	1 022	(2 422)	0	(3 050)	5 346	(1 969)	174	34 044
Éléments de passifs financiers à la juste valeur par résultat	6 495	(6 495)	0	3	0	0	0	0	0	15	0	0	18
Instruments dérivés	351	1 752	2 103	(627)	0	0	0	0	26	500	(5)	(198)	1 799
Total Passifs financiers	6 846	(4 743)	2 103	(624)	0	0	0	0	26	515	(5)	(198)	1 817

La colonne « Changement selon nouvelle définition » reprend les reclassements suivants :

- D'une part, les reclassements du niveau 3, tel que déclaré en 2008, vers le niveau 2 :
 - pour les « passifs financiers désignés à la juste valeur » car l'importance du risque de crédit propre eu égard à la juste valeur n'est pas matérielle,

- pour certains dérivés car, en application de l'IFRS 7 revu, les données utilisées dans le modèle de prix peuvent être considérées comme observables.

- D'autre part, les reclassements du niveau 2 vers le niveau 3 :
 - pour les instruments financiers contenant en majorité des dérivés incorporés non étroitement liés aux caractéristiques du contrat hôte, pour lesquels un changement dans les paramètres de risques, comme par exemple le prix des actions, provoque une modification importante de la juste valeur ;
 - pour certains actifs financiers, essentiellement des obligations, pour lesquels la prime de liquidité est devenu l'élément le plus important dans la détermination de la juste valeur, justifiant dès lors la classification en niveau 3 ;
 - pour la majorité des dérivés complexes en application de la définition publiée dans l'IFRS 7 amendé. Les produits complexes du groupe Dexia Crédit Local sont en grande partie des structures parfaitement adossées.

L'évolution des montants déclarés en niveau 3 pendant l'année 2009 s'explique comme suit :

- certains marchés, comme notamment celui des obligations foncières en France et en Allemagne, se sont redressés en 2009. Leur juste valeur est passée de niveau 3 à niveau 2 ;
- la colonne « Total gains ou pertes en résultat » ne peut être analysée, comme telle, isolément. En effet, certains actifs et passifs au coût amorti ou en niveaux 1 ou 2 peuvent être couverts par des dérivés classés en niveau 3 (voir note 5.3 - Analyse du résultat net de la comptabilité de couverture - pour avoir une vue économique de l'impact en compte de résultat) ;
- l'amélioration des modèles développés en interne et le résultat positif des *back-testing* ont généré des transferts entre niveaux, essentiellement du niveau 3 vers le niveau 2 ;
- la revue par niveaux plus détaillée en 2009 a permis d'identifier que certains titres seniors de banques, considérés comme liquides, et par conséquent classés en niveau 2, étaient devenus illiquides. Ils ont donc été transférés en niveau 3 ;
- les ventes importantes et les faibles achats d'instruments financiers sont essentiellement expliqués par les décisions du management d'arrêter les activités de *trading* pour compte propre d'une part, et d'autre part, de diminuer le portefeuille obligataire du groupe Dexia Crédit Local. Toutefois, l'impact en résultat est relativement limité dans la mesure où les instruments financiers structurés sont complètement couverts, au titre du risque de taux d'intérêt, mais également au titre des risques attachés à la structure, par l'utilisation de dérivés parfaitement adossés.

SENSIBILITÉ À DES HYPOTHÈSES ALTERNATIVES DE L'ÉVALUATION EN NIVEAU 3

Le groupe Dexia Crédit Local utilise un modèle de flux de trésorerie escomptés pour déterminer le prix en *Mark to Model*. La sensibilité mesure l'impact sur la juste valeur des hypothèses alternatives retenues en date de clôture sur les paramètres non observables du modèle.

En matière de valorisation du *spread*, lorsque le groupe utilise ses modèles, des hypothèses alternatives sur les paramètres non observables ont été considérées, particulièrement pour :

- les *spreads* de crédit, en considérant les *spreads* de crédit disponibles pour la même contrepartie, ou, à défaut, pour des contreparties similaires, ou appartenant à des secteurs semblables ou encore en utilisant des *spreads* de crédit indexés sur des index CDS liquides ;
- les primes de liquidité, en considérant les différents niveaux des primes qui sont principalement utilisées dans la détermination des justes valeurs pour les obligations, et qui dépendent notamment de l'éligibilité du titre au refinancement auprès des banques centrales ;
- l'illiquidité de l'instrument financier, en considérant une modification de l'appréciation de la liquidité du marché pour le même instrument ou des produits similaires, et/ou en incorporant une analyse des différences entre les prix acheteurs-vendeurs pour des transactions réelles.

Des tests ont été effectués sur tous les instruments financiers classés en niveau 3. Les impacts majeurs sont les suivants :

- pour les obligations valorisées en niveau 3 et classées en portefeuille disponible à la vente, la sensibilité de la réserve de juste valeur des titres disponibles à la vente est estimée entre EUR – 108 millions et EUR + 241 millions ;
- les *Negative Basis Trade* sont considérés comme un produit unique sur le marché. En conséquence, l'obligation et le CDS qui s'y rapporte sont testés ensemble. L'hypothèse qui a une incidence sur la juste valeur est celle portant sur l'impact d'un dénouement anticipé du NBT au travers de l'écart de prix acheteur-vendeur. Sur base du nombre important de dénouements anticipés de NBT en 2009, et considérant l'ensemble des transactions NBT toujours en portefeuille, l'impact positif (résultat de dénouement anticipé médian de 2009) s'élève à EUR + 4 millions alors que l'impact négatif (résultat de dénouement anticipé le plus négatif de 2009) se chiffre à EUR – 10 millions ;
- le groupe Dexia Crédit Local a testé l'impact de différents paramètres non observables pour ses dérivés, tels que les devises exotiques, la volatilité des taux d'intérêt (*vega* non observable et *smile*) et la corrélation, les incertitudes du modèle, l'extrapolation pour le long terme, les sensibilités des actions (*vega* non observable, volatilité des dividendes, corrélation...). Les impacts majeurs portent sur le *spread* de crédit sur CDS, pour lequel l'effet avant taxes est estimé à EUR + 20 millions (scénario positif) ou à EUR – 16 millions (scénario négatif).

d. Information sur l'écart entre les prix de transactions et les valeurs modélisées (gain ou perte au premier jour de la transaction différé)

Aucun montant significatif de profit à l'initiation étalé n'a été reconnu en 2008 ou 2009. Les transactions générant un gain au premier jour de la transaction (essentiellement des adossements économiquement parfaits) sont valorisées en utilisant des paramètres de marché observables.

7.2 EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit telle que présentée à la direction comprend :

- pour les actifs autres que les dérivés, le montant figurant au bilan (c'est-à-dire après déduction des provisions spécifiques) ;
- pour les dérivés, la valeur de marché comptabilisée au bilan ;
- pour les engagements hors bilan, le montant figurant en annexe : il s'agit du montant non tiré des engagements de financement, et du montant maximum pouvant être appelé pour les engagements de garantie.

a. Analyse par zone géographique et catégorie de contrepartie

L'exposition au risque de crédit est ventilée par région et par contrepartie en tenant compte des garanties obtenues.

Cela signifie que lorsque le risque de crédit est garanti par un tiers dont le risque pondéré (au sens de la réglementation de Bâle) est inférieur à celui de l'emprunteur direct, l'exposition est incluse dans la région et le secteur d'activité du garant.

L'exposition au risque de crédit est évaluée sur la base d'un périmètre qui inclut les filiales consolidées à 100 % du groupe Dexia Crédit Local et 50 % de la coentreprise Domiserve.

EXPOSITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(En EUR millions)	Au 31/12/2008	Au 31/12/2009
France	103 238	94 646
Belgique	25 983	39 419
Allemagne	36 758	32 884
Italie	53 160	48 076
Luxembourg	4 752	4 937
Autres pays de l'UE	70 736	68 998
Reste de l'Europe	9 281	7 747
Turquie	522	473
États-Unis et Canada	72 302	59 962
Amérique du Sud et Centrale	2 895	2 998
Sud-Est asiatique	3 097	1 255
Japon	20 893	14 453
Autres ⁽¹⁾	8 645	7 789
TOTAL	412 262	383 637

(1) Inclut les entités supranationales.

EXPOSITION PAR CATÉGORIE DE CONTREPARTIE

(En EUR millions)	Au 31/12/2008	Au 31/12/2009
États	45 127	39 216
Secteur public local	234 298	213 811
Institutions financières	74 412	72 906
Sociétés privées	16 724	13 781
Assureurs monoline	7 898	7 548
ABS/MBS	18 421	20 165
Financement de projets	14 974	15 789
Particuliers, PME, professions libérales	408	421
TOTAL	412 262	383 637

b. Exposition maximum au risque de crédit

(En EUR millions)	Au 31/12/2008	Au 31/12/2009
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	61 075	45 489
Actifs financiers désignés à la juste valeur (hors titres à revenu variable)	298	227
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (hors titres à revenu variable)	5 506	3 204
Prêts et avances (au coût amorti)	270 425	256 086
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 310	1 003
Instruments dérivés	5 570	3 399
Autres instruments financiers	538	512
Engagements de prêts	54 827	41 172
Garanties	22 496	32 545
TOTAL	422 045	383 637

Les nantissements détenus par le groupe Dexia Crédit Local sont constitués de nantissements financiers.

L'essentiel des nantissements financiers se compose de nantissements de liquidités ou de dépôts à terme et, dans une moindre mesure, d'obligations *investment grade* (émetteurs souverains ou banques notés AAA-AA), de

parts d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) et d'actions cotées sur des marchés reconnus.

Seuls les nantissements éligibles au titre de Bâle II et détenus directement par le groupe Dexia Crédit Local figurent dans ce tableau.

c. Notation des actifs financiers sains

(En EUR millions)	Au 31 décembre 2009			Total
	AAA à AA-	A+ à BBB-	Non investment grade ou non noté	
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	18 252	24 410	2 808	45 470
Actifs financiers désignés à la juste valeur (hors titres à revenu variable)	0	207	20	227
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (hors titres à revenu variable)	1 007	1 632	549	3 188
Prêts et avances (au coût amorti)	117 724	115 895	21 213	254 832
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	420	581	2	1 003
Instruments dérivés	1 551	1 195	586	3 332
Autres instruments financiers	72	8	432	512
Engagements de prêts	28 784	10 353	1 987	41 124
Garanties	5 651	26 008	861	32 520
Actifs dépréciés				846
Actifs en arriérés de paiement				583
TOTAL	173 461	180 289	28 458	383 637

Aucun encours restructuré significatif ne figure au bilan.

La notation des actifs financiers est évaluée par référence aux notations internes (référentiel Bâle II), ou externes s'il n'existe pas de notation interne.

d. Actifs dépréciés et arriérés de paiement

(En EUR millions)	Au 31 décembre 2008					Au 31 décembre 2009				
	Arriérés de paiement			Valeur nette comptable des actifs individuellement dépréciés	Garanties et autres rehaussements de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés et en arriérés de paiement	Arriérés de paiement			Valeur nette comptable des actifs individuellement dépréciés	Garanties et autres rehaussements de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés et en arriérés de paiement
	Jusqu' à 90 jours	De 90 jours à 180 jours	Plus de 180 jours			Jusqu' à 90 jours	De 90 jours à 180 jours	Plus de 180 jours		
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	0	0	0	219	0	0	0	215	0	
Prêts et avances (au coût amorti) ⁽¹⁾	389	287	293	2 144	100	116	291	650	2 447	279
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0	0	0	211	0	0	0	215	0	0
TOTAL	389	287	293	2 574	100	116	291	650	2 877	279

(1) Au 31 décembre 2009, la valeur nette comptable des actifs individuellement dépréciés inclut un montant de EUR 1 780 millions au titre de Financial products pour lequel aucune garantie n'est présentée dans cette annexe : les actifs du portefeuille Financial products bénéficient d'une garantie des États français et belge décrite dans l'annexe 4.3 « Transactions avec des parties liées ».

Les actifs financiers sont considérés comme dépréciés dans les cas décrits au chapitre 1.3 « Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés ».

e. Actifs obtenus par prise de possession de garanties au cours de la période

Néant.

f. Variation des dépréciations des actifs financiers

	2008							
	Au 1 ^{er} janvier	Dotations	Reprises	Autres ajustements ⁽¹⁾	Transferts entre les dépréciations ⁽²⁾	Au 31 décembre	Recouvrements sur actifs préalablement passés en perte	Passages en pertes
(En EUR millions)								
Dépréciations spécifiques	(119)	(1 507)	22	7	6	(1 591)	0	(4)
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	(52)	(102)	15	(1 020)	0	(1 159)	0	(4)
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres disponibles à la vente (revenus fixe ou variable)	(67)	(1 223)	7	1 027	6	(250)	0	0
<i>Titres à revenu fixe</i>	<i>(9)</i>	<i>(1 191)</i>	<i>0</i>	<i>1 001</i>	<i>4</i>	<i>(195)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Titres à revenu variable</i>	<i>(58)</i>	<i>(32)</i>	<i>7</i>	<i>26</i>	<i>2</i>	<i>(55)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Comptes de régularisation et actifs divers	0	(182)	0	0	0	(182)	0	0
Dépréciations collectives	(221)	(573)	49	(14)	0	(759)	0	0
TOTAL	(340)	(2 080)	71	(7)	6	(2 350)	0	(4)

(1) Les autres ajustements comprennent notamment les effets de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur l'exercice.

(2) Les transferts entre les dépréciations comprennent les transferts de provisions sur titres de FSA classés en portefeuille destiné à être cédé.

	2009							
	Au 1 ^{er} janvier	Dotations	Reprises	Autres ajustements ⁽¹⁾	Transferts entre les dépréciations	Au 31 décembre	Recouvrements sur actifs préalablement passés en perte	Passages en pertes
(En EUR millions)								
Dépréciations spécifiques	(1 591)	(501)	174	95	0	(1 823)	3	(30)
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	(1 159)	(488)	161	104	0	(1 382)	0	0
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0	0	3	(30)
Titres disponibles à la vente (revenus fixe ou variable)	(250)	(13)	13	2	0	(248)	0	0
<i>Titres à revenu fixe</i>	<i>(195)</i>	<i>(3)</i>	<i>8</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>(190)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Titres à revenu variable</i>	<i>(55)</i>	<i>(10)</i>	<i>5</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>(58)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Comptes de régularisation et actifs divers	(182)	0	0	(11)	0	(193)	0	0
Dépréciations collectives	(759)	(174)	166	9	0	(758)	0	0
TOTAL	(2 350)	(675)	340	104	0	(2 581)	3	(30)

(1) Les autres ajustements comprennent notamment les effets de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur l'exercice.

g. Risque de crédit des prêts et créances désignés à la juste valeur par résultat

(En EUR millions)	Exposition maximum au risque de crédit	Exposition maximum au risque de crédit couverte par un dérivé de crédit	Montant de la variation de la juste valeur imputable aux changements du risque de crédit		Montant de la variation de la juste valeur des dérivés de crédit couvrant des prêts et créances désignés à la juste valeur par résultat	
			Au cours de la période	Cumulé à la fin de la période	Au cours de la période	Cumulé à la fin de la période
Au 31 décembre 2008	7	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2009	7	0	0	0	0	0

Le groupe Dexia Crédit Local évalue trimestriellement les actifs par actualisation des flux futurs.

h. Risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat

(En EUR millions)	Valeur comptable	Variation de la juste valeur due au changement de risque de crédit		Différence entre la valeur comptable et le montant contractuellement dû à l'échéance ⁽¹⁾
		Montant de la période	Montant cumulé	
Au 31 décembre 2008	6 975	(356)	(356)	699
Au 31 décembre 2009	4 681	130	(226)	172

(1) Ce montant reprend les surcotes, décotes et les variations de la valeur de marché.

L'option juste valeur est essentiellement utilisée par Dexia FP Holdings Inc. et FSA Global Funding Ltd. pour les passifs financiers pour lesquels les conditions relatives à la comptabilité de couverture ne sont pas réalisées ou risquent de ne pas être satisfaites.

Le *spread* de crédit utilisé pour la réévaluation de ces passifs est le *spread* de refinancement à long terme de Dexia.

7.3 INFORMATION SUR LES GARANTIES

a. Nature des garanties pouvant être vendues ou redonnées en garantie

(En EUR millions)	2008		2009	
	Juste valeur des garanties détenues	Juste valeur des garanties détenues vendues ou redonnées en garantie	Juste valeur des garanties détenues	Juste valeur des garanties détenues vendues ou redonnées en garantie
Instruments de capitaux propres	0	0	0	0
Titres de créance	11 026	0	706	0
Prêts et avances	1 378	0	13	0
Actifs non financiers	0	0	0	0
TOTAL	12 404	0	719	0

Les garanties sont obtenues dans le cadre des activités de cession temporaire de titres.

b. Actifs financiers donnés en garantie de passifs ou de passifs éventuels

(En EUR millions)	2008	2009
Valeur comptable des actifs financiers donnés en garantie de passifs	51 781	47 377
Valeur comptable des actifs financiers donnés en garantie de passifs éventuels	0	0

Les actifs sont principalement apportés en garantie pour nantir des contrats de cession temporaire et des dettes envers des sociétés sœurs du groupe Dexia Crédit Local.

7.4 RISQUE DE REFIXATION DE TAUX D'INTÉRÊT : VENTILATION PAR ÉCHÉANCES JUSQU'À LA PROCHAINE DATE DE REFIXATION DES TAUX D'INTÉRÊT

Les comptes à vue sont déclarés dans la colonne « À vue » car les informations établies ci-après considèrent la durée résiduelle jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt sur une base comptable, et non pas en fonction d'hypothèses fondées sur des données comportementales observées.

a. Ventilation de l'actif

	Au 31/12/2009									
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Dépréciation	Total
(En EUR millions)										
Caisse, banques centrales, CCP	901	0	0	0	0	0	0			901
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	1 421	465	246	1 501		1 308	8 531		13 472
Instruments dérivés de couverture							3 465	5 355		8 820
Actifs financiers disponibles à la vente	368	8 974	4 318	9 197	23 352	54	718	885	(249)	47 617
Prêts et créances sur établissements de crédit	6 565	11 279	2 833	3 382	1 996	0	123	627	(9)	26 796
Prêts et créances sur la clientèle	1 981	46 760	48 787	24 654	107 306	0	2 141	9 700	(2 131)	239 198
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								1 788		1 788
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	94	101	135	633	0	10	0	0	973
Actifs d'impôts						3 470			(1 424)	2 046
Comptes de régularisation et actifs divers	106	17 794	145	1	1	31	4	0	(194)	17 888
Participations dans des entreprises mises en équivalence						14			(14)	0
Immobilisations corporelles						676			(176)	500
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition						691			(425)	266
Actifs non courants destinés à être cédés						0		0	0	0
TOTAL	9 921	86 322	56 649	37 615	134 789	4 936	7 769	26 886	(4 622)	360 265

b. Ventilation du passif, hors capitaux propres

(En EUR millions)	Au 31/12/2009						Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Total
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans					
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	1 109	62 302	36 204	4 232	1 205	0	230	156	105 438	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	994	861	831	1 730	0	1 369	9 830	15 615	
Instruments dérivés de couverture							3 617	17 870	21 487	
Dettes envers la clientèle	2 599	6 124	2 593	1 776	739	0	87	49	13 967	
Dettes représentées par un titre	4	51 064	35 340	48 607	51 017	0	2 715	2 149	190 896	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								1 884	1 884	
Passifs d'impôts							132		132	
Comptes de régularisation et passifs divers	374	3 558	25	28	98	376	3		4 462	
Provisions techniques des sociétés d'assurance							0		0	
Provisions							263		263	
Dettes subordonnées	0	4 187	12	182	397	0	31	37	4 846	
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés							0	0	0	
TOTAL	4 086	128 229	75 035	55 656	55 186	771	8 052	31 975	358 990	

c. Le gap de sensibilité du bilan

(En EUR millions)	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée
Au 31/12/2009	5 835	(41 907)	(18 386)	(18 041)	79 603	4 165

Le gap de sensibilité du bilan est couvert par des instruments dérivés.

7.5 SENSIBILITÉ AUX RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET AUTRES RISQUES DE MARCHÉ

La mesure de la sensibilité aux risque de taux d'intérêt et autres risques de marché est présentée au 31 décembre 2009 comme suit (voir le rapport annuel 2008 pour la mesure des risques au 31 décembre 2008) :

a. Trésorerie et marchés financiers (TFM)

TFM gère les expositions aux risques du portefeuille de négociation ainsi qu'une partie des risques du portefeuille bancaire :

- portefeuille de négociation : le risque général de taux d'intérêt, de change, sur actions, de spread de crédit et les autres risques (inflation, CO2) sont suivis au moyen d'indicateurs de VaR,
- portefeuille bancaire, activité de gestion de trésorerie (*Cash and Liquidity Management - CLM*) : le risque de liquidité est suivi au moyen d'indicateurs de VaR et de sensibilité au taux d'intérêt,

- portefeuille bancaire, activité de gestion des portefeuilles obligataires (*Portfolio Management Group - PMG*) : le risque de crédit est suivi au moyen d'indicateurs de spread de crédit.

b. Gestion du bilan (BSM - Balance Sheet Management)

- le risque de taux d'intérêt est surveillé à l'aide de limites de sensibilité et de VaR,
- le risque de *spread* de crédit est suivi au moyen de sensibilités aux variations du *spread*.

1. TRÉSORERIE ET MARCHÉS FINANCIERS

Les activités de Trésorerie et marchés financiers sont principalement orientées comme fonction de support pour le groupe.

TFM gère les activités de *trading* et les positions hors du portefeuille de négociation liées à des activités de gestion de bilan court terme et de trésorerie.

En raison de la réorientation des activités de TFM, le comité des risques du 7 novembre 2008 a décidé de réduire les limites VaR de TFM.

Les limites de TFM ont été ramenées de EUR 107 millions fin 2008 à EUR 54 millions depuis le troisième trimestre 2009.

TFM gère également le portefeuille obligataire (portefeuille bancaire), dorénavant largement en extinction.

Détail de l'utilisation de la VaR

Le détail de l'utilisation de la VaR du groupe Dexia Crédit Local est présenté dans le tableau ci-après.

Le groupe Dexia Crédit Local a calculé une VaR de taux et de change principalement fondée sur une méthode paramétrique (99% 10 jours), et une VaR *credit spread* fondée sur une méthode historique déterminée à partir de la sensibilité.

Toutefois, l'exposition du portefeuille obligataire (portefeuille bancaire) n'est pas incluse dans le tableau ci-dessous car elle est surveillée au moyen de limites de sensibilité et non de la VaR (voir ci-après).

VaR (10 jours, 99 %) (En EUR millions)		2008							
		Taux et change (activités bancaires et trading)				Spread (trading)			
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Par facteur risque	Moyenne	9,0	15,0	11,2	13,5	19,8	19,6	20,5	30,0
	Maximum	14,9	20,3	15,4	19,0	29,7	22,1	31,5	58,6
Global	Moyenne	34,6							
	Maximum	77,6							
	Limite	79							

VaR (10 jours, 99 %) (En EUR millions)		2009							
		Taux et change (activités bancaires et trading)				Spread (trading)			
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Par facteur risque	Moyenne	10,7	7,9	8,3	7,8	25,7	28,0	21,0	13,1
	Maximum	15,3	13,1	11,8	17,5	36,0	36,1	27,0	15,5
Global		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre				
	Moyenne	39,1		43,2		36,6		31,8	
	Maximum	48,0		56,7		43,4		41,1	
	Limite	60,7		60,0		48,1		43,4	

Les risques actions (*trading*), inflation, matières premières, CO₂ ont des VaR nulles ou non significatives.

Le risque CLM est également suivi au moyen de limites de sensibilité au taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2008, la sensibilité à une variation de 1% des taux d'intérêt était de EUR - 82 millions pour une limite de EUR 85 millions, cette dernière ayant été fortement réduite lors de la réunion du comité des risques de novembre 2008.

Au 31 décembre 2009, la sensibilité à variation de 1% des taux d'intérêt est de EUR - 71 millions pour une limite de EUR 115 millions.

Exposition du portefeuille obligataire (portefeuille bancaire uniquement, en grande partie en extinction)

Exposition

(En EUR milliards)	2008	2009
EXPOSITION	114,15	96,71

Sensibilité au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt du portefeuille obligataire est couvert (objectif de gestion du spread de crédit exclusivement) : sa sensibilité aux variations des taux d'intérêt est donc très limitée.

Sensibilité au spread de crédit

Elle évalue la variation de la juste valeur en fonction d'une hausse d'un point de base du spread, en millions d'euros.

(En EUR millions)	2008	2009
SPREAD DU PORTEFEUILLE BANCAIRE TFM	(0,098)	(0,072)

2. RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT ET DE SPREAD DE CRÉDIT DE BSM

La gestion du bilan (BSM) est directement dirigée et contrôlée par le groupe ALCO et le *Funding and Liquidity Committee*.

La sensibilité mesure la variation de la valeur économique nette au bilan si les taux d'intérêt augmentent de 1 % sur la courbe des taux.

Pour le calcul de la sensibilité, la durée résiduelle du portefeuille jusqu'à la prochaine date de refixation des taux est établie à partir d'hypothèses déduites du comportement de la clientèle et ne correspond pas à la date conventionnelle de remboursement (voir note 7.4).

a. Entreprises du secteur bancaire, hors Dexia FP

(En EUR millions)	2008							
	Taux d'intérêt ^{(1) (2)}				Credit spread ⁽¹⁾			
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Sensibilité	(91)	(196)	(110)	(59)	(16)	(15)	(15)	(16)

(1) Sensibilité à une variation de 1 %

(2) Au 31 décembre 2008, la limite de sensibilité des taux d'intérêt pour BSM s'élève à EUR 162 millions (pour une variation de 1 %).

(En EUR millions)	2009							
	Taux d'intérêt ^{(1) (2)}				Credit spread ⁽¹⁾			
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Sensibilité	(17)	(21)	(34)	(13)	(5)	(5)	(6)	(4)

(1) Sensibilité à une variation de 1 %

(2) Au 31 décembre 2009, la limite de sensibilité des taux d'intérêt pour BSM s'élève à EUR 94 millions (pour une variation de 1 %).

b. Sensibilité au taux d'intérêt et au spread de crédit de Dexia FP

Le portefeuille de Dexia FP est constitué principalement de titres ABS, de titres du Trésor et d'organismes étatiques américains, ainsi que de créances hypothécaires, libellés en dollars américains : ils font partie du portefeuille géré en extinction.

Les actifs et les passifs sont couverts au moyen de *swaps* de taux d'intérêt ou de *futures*.

Certaines catégories d'actifs et de passifs sont couvertes économiquement, sans utilisation de produits dérivés.

Le portefeuille de Dexia FP s'élève à EUR 10,9 milliards au 31 décembre 2009. Le risque de taux d'intérêt s'élève à EUR - 6,2 millions pour une limite de EUR 42 millions (pour une variation de 1 %), avec une sensibilité au *spread* égale à EUR - 4,4 millions (sensibilité à une variation de 1 point de base).

7.6 SENSIBILITÉ DES ACTIONS COTÉES

La valeur en risque (VaR) indique la modification potentielle de la valeur de marché, tandis que la notion de revenus en risque (EaR) représente l'impact sur le résultat comptable de la survenance du scénario de VaR.

La VaR calculée par Dexia Crédit Local mesure la perte potentielle qui peut être subie avec un intervalle de confiance de 99 % pour une période de détention de 10 jours.

Le montant de l'EaR est inférieur au montant de la VaR car la plupart des actions cotées présentent une réserve AFS positive.

La colonne - 25 % représente le montant de la dépréciation qui pourrait être reconnue si on assistait à un repli du cours de 25 %.

(En EUR millions)	Valeur de marché	VaR ⁽¹⁾	% VaR	EaR	-25 %
31 mars 2008	143,4	23,9	16,6 %	(4,0)	(5,4)
30 juin 2008	130,7	24,5	18,8 %	(14,0)	(18,9)
30 septembre 2008	94,2	21,2	22,5 %	(18,4)	(18,2)
31 décembre 2008	25,0	8,3	33,2 %	(1,1)	(1,0)
31 mars 2009	20,7	7,5	36,2 %	(5,5)	(6,3)
30 juin 2009	11,0	4,0	36,4 %	0,0	0,0
30 septembre 2009	14,9	5,0	33,9 %	0,0	0,0
31 DÉCEMBRE 2009	2,9	0,6	21,0 %	0,0	0,0

(1) La VaR indique la perte potentielle qui peut être subie pour une position de EUR 100 millions.

7.7 RISQUE DE LIQUIDITÉ

a. Ventilation selon la durée résiduelle jusqu'à la date de remboursement

Une large part du bilan est constituée de réévaluations d'actifs, de passifs et de dérivés. Dans la mesure où ces éléments de réévaluation varient

constamment et ne peuvent être liés à la maturité de l'instrument financier, ils sont présentés sous une colonne séparée.

Les dépôts à vue et les comptes épargne figurent sous l'échéance « à vue » bien que la date de remboursement soit indéterminée.

VENTILATION DE L'ACTIF

(En EUR millions)	Au 31/12/2009									Total
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Dépréciation	
Caisse, banques centrales, CCP	729	172	0	0	0	0	0			901
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	11	152	584	2 886	0	1 308	8 531		13 472
Instruments dérivés de couverture							3 465	5 355		8 820
Actifs financiers disponibles à la vente	320	854	2 878	12 942	29 056	213	718	885	(249)	47 617
Prêts et créances sur établissements de crédit	6 281	6 826	1 828	7 216	3 904	0	123	627	(9)	26 796
Prêts et créances sur la clientèle	350	4 081	9 624	48 506	166 927	0	2 141	9 700	(2 131)	239 198
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								1 788		1 788
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	94	55	181	633	0	10	0	0	973
Actifs d'impôts						3 470			(1 424)	2 046
Comptes de régularisation et actifs divers	7	17 787	145	3	100	36	4	0	(194)	17 888
Participations dans des entreprises mises en équivalence						14			(14)	0
Immobilisations corporelles						676			(176)	500
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition						691			(425)	266
Actifs non courants destinés à être cédés						0		0	0	0
TOTAL	7 687	29 825	14 682	69 432	203 506	5 100	7 769	26 886	(4 622)	360 265

VENTILATION DU PASSIF, HORS CAPITAUX PROPRES

(En EUR millions)	Au 31/12/2009								Total
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	904	45 817	39 686	9 708	8 937	0	230	156	105 438
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	91	702	1 528	2 095	0	1 369	9 830	15 615
Instruments dérivés de couverture							3 617	17 870	21 487
Dettes envers la clientèle	2 251	3 643	981	4 576	2 380	0	87	49	13 967
Dettes représentées par un titre	2	28 240	25 032	66 539	66 219	0	2 715	2 149	190 896
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								1 884	1 884
Passifs d'impôts						132			132
Comptes de régularisation et passifs divers	366	3 558	31	27	98	379	3		4 462
Provisions techniques des sociétés d'assurance						0			0
Provisions						263			263
Dettes subordonnées	0	18	2	1 597	3 161	0	31	37	4 846
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés						0		0	0
TOTAL	3 523	81 367	66 434	83 975	82 890	774	8 052	31 975	358 990

GAP DE LIQUIDITÉ NET

(En EUR millions)	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée
Au 31/12/2009	4 164	(51 542)	(51 752)	(14 543)	120 616	4 326

Ce tableau ne prend en compte ni la liquidité des actifs, ni la décision de refinancer un actif ; certains actifs à long terme peuvent être vendus pour faire face à une demande de liquidité.

b. Actions entreprises pour améliorer la liquidité du groupe Dexia Crédit Local

En 2009, les efforts du groupe pour réduire le *gap* de liquidité ont été conséquents, notamment en matière de ventes d'actifs pour EUR 15 milliards avec une échéance moyenne de 4,5 ans, et en matière d'émissions long terme avec et sans garantie d'État (respectivement 51 % et 49 %) pour un total de EUR 34 milliards avec une échéance moyenne de 5,6 ans.

7.8 RISQUE DE CHANGE

Classement par devises d'origine (En EUR millions)	Au 31/12/2008				Total
	En euros	En autres devises UE	En dollars	En autres devises	
Total de l'actif	257 435	28 154	90 036	38 635	414 260
Total du passif	265 144	17 157	107 910	24 049	414 260
POSITION NETTE AU BILAN	(7 709)	10 997	(17 874)	14 586	0

Classement par devises d'origine (En EUR millions)	Au 31/12/2009				
	En euros	En autres devises UE	En dollars	En autres devises	Total
Total de l'actif	247 531	21 891	56 788	34 055	360 265
Total du passif	265 624	14 798	57 411	22 432	360 265
POSITION NETTE AU BILAN	(18 093)	7 093	(623)	11 623	0

7.9 VOLUME PONDÉRÉ DES RISQUES

(En EUR millions)	2008	2009
Risque de crédit	75 136	70 738
Risque de marché	1 909	1 368
Risque opérationnel	2 915	2 784
TOTAL	79 960	74 890

8. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET ANALYSE PAR MÉTIER

a. Répartition géographique

(En EUR millions)	Zone euro (pays utilisant l'Euro)	Reste de l'Europe	Etats-Unis	Autres pays	Total
Au 31/12/2008					
Produit net bancaire	923	100	854	97	1974
Résultat net des entreprises mises en équivalence	(53)	0	0	0	(53)
Résultat avant impôt	(328)	69	(4 246)	33	(4 472)
TOTAL DU BILAN	323 017	1 572	80 632	9 039	414 260
<i>dont participations dans des entreprises mises en équivalence</i>	<i>275</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>275</i>
Au 31/12/2009					
Produit net bancaire	1211	62	573	6	1852
Résultat net des entreprises mises en équivalence	(1)	0	0	0	(1)
Résultat avant impôt	734	31	(158)	(48)	559
TOTAL DU BILAN	305 023	730	46 189	8 323	360 265
<i>dont participations dans des entreprises mises en équivalence</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

La zone géographique est déterminée par le pays de la société qui a conclu la transaction et non pas par le pays de la contrepartie de la transaction.

b. Analyse par métier

La segmentation des activités a été adaptée au nouveau profil et aux nouvelles orientations stratégiques du groupe Dexia Crédit Local, et s'articule à présent autour de deux divisions représentant des activités opérationnelles centrées sur des franchises commerciales homogènes : Public and Wholesale Banking et Banque de détail et commerciale. Le troisième segment dénommé *Group Center* comprend les activités de trésorerie et les activités gérées en extinction, ainsi que l'ancien segment *Central Assets*.

Les chiffres 2008 ont été revus.

(En EUR millions)	Public and Wholesale Banking	Banque de détail et commerciale	Group Center	Total
Au 31/12/2008				
Produit net bancaire	1 224	35	715	1 974
Résultat net des entreprises mises en équivalence	0	(31)	(22)	(53)
Résultat avant impôt	(3 033)	(35)	(1 404)	(4 472)
Sous-total actifs ⁽¹⁾	189 971	763	181 629	372 363
<i>dont participations dans des entreprises mises en équivalence</i>	<i>0</i>	<i>253</i>	<i>22</i>	<i>275</i>
Sous-total passifs ⁽²⁾	6 377	1 059	342 772	350 208
Au 31/12/2009				
Produit net bancaire	1 116	149	587	1 852
Résultat net des entreprises mises en équivalence	0	0	(1)	(1)
Résultat avant impôt	675	86	(202)	559
Sous-total actifs ⁽¹⁾	180 194	1 673	152 475	334 342
<i>dont participations dans des entreprises mises en équivalence</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Sous-total passifs ⁽²⁾	5 564	1 931	306 004	313 499

(1) Comprend les prêts et créances sur les établissements de crédit, les prêts et créances sur la clientèle, les prêts et titres détenus à des fins de transaction, les actifs financiers disponibles à la vente, les participations dans des entreprises mises en équivalence, les autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance.

(2) Comprend les dettes envers les établissements de crédit, les dettes envers la clientèle, les dettes représentées par un titre, les provisions techniques des sociétés d'assurance.

Les relations entre les lignes de produits, et plus particulièrement, entre les lignes de produits commerciales, les marchés financiers et les centres de production et de service, font l'objet de rétrocessions et/ou de transferts analytiques, établis selon les conditions de marché. Le résultat de chaque ligne de produits inclut également :

- les rétributions de la marge commerciale de transformation, incluant les coûts de la gestion de cette transformation et les fonds propres alloués à cette activité sur base de l'encours à moyen et à long terme ;

- l'intérêt sur le capital économique : le capital économique est alloué aux lignes de produits commerciales pour des besoins internes, et le retour sur le capital économique est utilisé pour mesurer la performance de chaque ligne commerciale ;
- le coût du financement.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Dexia Crédit Local, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les changements de méthodes comptables appliqués à compter du 1er janvier 2009.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise financière et économique, qui s'est notamment traduite par une hausse de la volatilité et la forte contraction de la liquidité sur certains marchés, ainsi que par une difficulté à apprécier les perspectives économiques et financières, a de multiples impacts sur les établissements de crédit, notamment sur leurs activités, leurs résultats, leurs risques et leur refinancement, comme exposé dans les notes 1.1 et 7.0 de l'annexe aux comptes consolidés.

C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables :

Ainsi qu'il est mentionné dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés, des changements de méthodes comptables ont été mis en œuvre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 en application de nouvelles normes IFRS et interprétations ou d'amendements à ces normes. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte application de ces changements de méthodes comptables et du caractère approprié de la présentation qui en a été faite.

Estimations comptables :

Valorisation des instruments financiers

- Comme indiqué dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Nos travaux ont consisté à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés, à apprécier les données et les hypothèses retenues, ainsi que la prise en compte des risques et des résultats associés à ces instruments.
- Nous avons également examiné le dispositif de contrôle relatif au recensement des instruments financiers qui ne sont plus négociables sur un marché actif, ou dont les paramètres de valorisation ne sont plus observables, ainsi que les modalités retenues en conséquence pour les valoriser.

Evaluation de certains passifs financiers comptabilisés en juste valeur

- Comme indiqué dans la note 3.1 de l'annexe aux comptes consolidés, votre société a procédé à des estimations destinées à prendre en compte l'incidence de la variation de son risque de crédit propre sur l'évaluation de certains passifs financiers comptabilisés en juste valeur. Nous avons vérifié le caractère approprié des paramètres retenus à cet effet.

Provisionnement des risques de crédit et de contrepartie

- Votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, tel que mentionné dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, aux méthodologies de dépréciation, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et collectives.

Comptabilisation des impôts différés actif

- Comme indiqué dans la note 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés, votre société comptabilise des impôts différés actif notamment sur la réserve de juste valeur sur les titres disponibles à la vente et sur les instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie. Nous avons examiné les principales estimations et hypothèses ayant conduit à la reconnaissance de ces impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.


Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2010

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Hervé HELIAS



Virginie CHAUVIN



DELOITTE & ASSOCIÉS

José-Luis GARCIA



5 Comptes annuels

Bilan	198	Annexes aux comptes annuels	202
Actif	198	1. Règles de présentation et d'évaluation	202
Passif	199	2. Notes sur l'actif	208
Engagements hors bilan	200	3. Notes sur le passif	220
Compte de résultat	201	4. Notes sur le hors bilan	227
		5. Notes sur le résultat	232
		6. Renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2009	240
		7. Portefeuille titres de Dexia Crédit Local	242
		Rapport général des commissaires aux comptes	245

Bilan

ACTIF

(En EUR millions)	Réf. note	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
I. Caisse, banques centrales, CCP	2.1	685	275	238
II. Effets publics et valeurs assimilées	2.2	3 607	3 066	3 235
III. Créances sur les établissements de crédit	2.3	36 248	34 289	41 624
IV. Opérations avec la clientèle	2.4	41 757	51 048	49 207
V. Obligations et autres titres à revenu fixe	2.5	109 818	83 144	60 057
VI. Actions et autres titres à revenu variable	2.6	280	299	281
VII. Participations et autres titres détenus à long terme	2.7	5 151	3 077	2 650
VIII. Immobilisations incorporelles	2.8	56	54	46
IX. Immobilisations corporelles	2.9	20	18	14
X. Capital souscrit appelé non versé		0	0	0
XI. Capital souscrit non appelé		0	0	0
XII. Actions propres		0	0	0
XIII. Autres actifs	2.10	4 182	18 239	12 983
XIV. Comptes de régularisation	2.10	11 059	19 935	9 740
TOTAL DE L'ACTIF		212 863	213 444	180 075

PASSIF

(En EUR millions)	Réf. note	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
I. Dettes envers les établissements de crédit	3.1	93 995	129 716	84 299
II. Opérations avec la clientèle	3.2	4 551	3 581	1 910
III. Dettes représentées par un titre	3.3	57 269	39 502	67 361
IV. Autres passifs	3.4	36 623	12 689	5 660
V. Comptes de régularisation	3.4	10 922	19 451	10 980
VI. Provisions pour risques et charges	3.5	978	1 840	2 625
VII. Fonds pour risques bancaires généraux		0	0	0
VIII. Passifs subordonnés	3.6	5 373	5 423	5 271
CAPITAUX PROPRES	3.7	3 152	1 242	1 969
IX. Capital souscrit		1 327	501	501
X. Primes d'émission		1 087	5 414	861
XI. Réserves (et résultat reporté)		419	264	(92)
XVII. Résultat de l'exercice		319	(4 937)	699
TOTAL DU PASSIF		212 863	213 444	180 075

Engagements hors bilan

(En EUR millions)	Réf. note	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Engagements donnés				
I. Engagements de financement donnés	4.1	22 066	42 833	42 909
II. Engagements de garantie donnés	4.2	66 357	53 332	58 312
III. Autres engagements donnés	4.3	59 401	35 029	31 526
Engagements reçus				
IV. Engagements de financement reçus	4.4	12 104	9 912	4 980
V. Engagements de garantie reçus	4.4	9 298	13 913	23 987
VI. Engagements sur titres	4.5	798	604	552
VII. Opérations de change en devises	4.6	107 460	105 325	82 385
VIII. Engagements sur instruments financiers à terme	4.7	831 549	822 963	600 116

Compte de résultat

(En EUR millions)	Réf. note	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
I. Intérêts et produits assimilés	5.1	26 508	27 254	10 017
II. Intérêts et charges assimilés	5.1	(26 761)	(27 200)	(9 659)
III. Revenus des titres à revenu variable	5.2	213	559	239
IV. Commissions (produits)	5.3	17	15	12
V. Commissions (charges)	5.3	(18)	(15)	(17)
VI. A. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	5.4	778	175	113
VI. B. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	5.4	(750)	(3 133)	1 051
VI. C. Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles d'investissement		0	0	(2)
VII. Autres produits d'exploitation bancaire	5.8	2	6	6
VIII. Autres charges d'exploitation bancaire	5.8	(1)	(4)	0
PRODUIT NET BANCAIRE		(12)	(2 343)	1 760
IX. Charges générales d'exploitation	5.5	(248)	(322)	(196)
X. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		(25)	(26)	(28)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		(285)	(2 691)	1 536
XI. Coût du risque	5.6	(13)	(331)	(813)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(298)	(3 022)	723
XII. Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5.7	32	(2 364)	66
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		(266)	(5 386)	789
XIII. Résultat exceptionnel	5.9	0	0	0
XIV. Impôt sur les bénéfices	5.10	107	449	(90)
XV. Dotations/reprises de FRBG		478	0	0
RÉSULTAT NET		319	(4 937)	699
<i>Résultat par action</i>		3,67	(56,71)	8,03
<i>Résultat dilué par action</i>		3,67	(56,71)	8,03

Annexes aux comptes annuels

1. RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- Dexia Crédit Local a bénéficié au cours de l'année 2009 de la garantie des États belge, luxembourgeois et français. Cette garantie a été renouvelée jusqu'au 31 octobre 2010. Elle couvre les obligations de remboursement de Dexia SA, de Dexia Banque Internationale à Luxembourg, Dexia Banque Belgique et Dexia Crédit Local. L'engagement global des États ne peut excéder un plafond de EUR 100 milliards.

Au titre de cette garantie, Dexia Crédit Local a enregistré sur l'exercice une charge de EUR 251 millions ;

- au cours du dernier trimestre 2009, Dexia Crédit Local a cédé sa participation de 10 % dans Crédit du Nord à la Société Générale pour un montant de EUR 338 millions. Cette cession a généré une plus-value de EUR 153 millions ;
- compte tenu de l'amélioration des *spreads* des émetteurs et du resserrement des conditions de liquidité observées sur les marchés au cours de l'année 2009, de fortes reprises de provision ont été enregistrées sur les portefeuilles de placement pour EUR 1 447 millions. Cette reprise de provision est à mettre en regard des fortes dotations de l'année 2008 pour EUR 3 133 millions ;
- le coût du risque intègre une provision à hauteur de EUR 770 millions, calculée à partir de la valeur d'utilité de la filiale Dexia Holdings Inc., dont Dexia Crédit Local détient 90 %. Cette filiale supporte les activités résiduelles de la société FSA. Cette provision couvre les charges afférentes à la garantie accordée par les États sur les risques du portefeuille *Financial products* sur la durée totale de cette garantie ; au bilan, elle se décompose en une provision pour risques de EUR 414 millions et une provision pour dépréciation de prêt subordonné de EUR 356 millions ;
- dans le cadre de la mise en œuvre du plan de transformation de Dexia Crédit Local, l'intégralité des actifs de la succursale suédoise a été transférée au siège en novembre 2009. Cette entité sera fermée en 2010 ;
- en date du 3 novembre 2009, le comité de direction de Dexia Crédit Local a décidé le non paiement des intérêts du 18 novembre 2009 sur le titre super subordonné à durée indéterminée d'un montant de EUR 700 millions émis fin 2005.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de discussions entre Dexia et la Commission européenne, suivant lesquelles Dexia s'est engagé à ne pas payer les coupons discrétionnaires des émissions *Tier 1* et *Upper Tier 2* pendant une période de quatre mois.

1.2 RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles appliquées pour l'établissement du bilan, du compte de résultat et du hors bilan suivent les principes de présentation bancaire.

Ces comptes annuels sont présentés selon les principes et les règles des directives européennes relatives aux comptes annuels des banques, conformément aux règlements CRC n° 99-04 et n° 00-03 modifiés.

a. Modification des règles de présentation et d'évaluation des comptes annuels

Les règles de présentation et d'évaluation des comptes annuels n'ont pas été modifiées, à l'exception de l'application anticipée du règlement CRC n° 2009-03 du 3 décembre 2009 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours.

b. Méthodes appliquées aux différents postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat des comptes de synthèse individuels

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les principes comptables généralement acceptés ont été appliqués, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes.

Créances sur la clientèle

Les engagements de financement pris, mais pour lesquels les fonds n'ont pas encore été versés, figurent dans le hors bilan.

Les intérêts relatifs aux prêts sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis*, ainsi que les intérêts sur les échéances impayées. Les intérêts des créances douteuses figurant en produit net bancaire sont neutralisés par une dépréciation de montant équivalent.

Les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction supportés à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours, s'ils sont significatifs, sont étalés sur la durée de vie effective du prêt. Les autres commissions reçues sont enregistrées directement en résultat.

Les indemnités de remboursement anticipé de prêts constatées jusqu'au 31 décembre 2004 continuent d'être amorties comptablement et fiscalement sur la durée résiduelle des prêts remboursés, en fonction du montant des intérêts qui auraient été versés sur ces opérations. Le stock d'indemnités à étaler est comptabilisé en compte de régularisation.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les indemnités de remboursement anticipé sont enregistrées en compte de résultat à la date de résiliation.

Les crédits à la clientèle sont indiqués au bilan pour leurs montants nets après dépréciations constituées en vue de faire face à un risque de non recouvrement. Ils sont ventilés en quatre catégories : créances saines, créances saines restructurées, créances douteuses et litigieuses et créances douteuses compromises.

Une créance est considérée comme douteuse lorsqu'elle présente un risque probable ou certain de non recouvrement. Ce sont les créances impayées, de plus de neuf mois en matière de crédit aux collectivités locales, de plus de six mois en matière de crédit immobilier, et de plus de trois mois pour tous les autres types de crédit. Sont considérées comme créances litigieuses, les créances présentant un caractère contentieux (procédure d'alerte, de redressement judiciaire...). Les créances litigieuses sont ventilées en annexe de la même façon que les créances douteuses.

Le taux de dépréciation appliqué aux créances douteuses est proportionnel au risque attaché à celles-ci. Le montant des intérêts est déprécié à 100%.

Un encours douteux est considéré comme compromis dès lors que ses perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé.

Le déclassement intervient au plus tard un an après son passage en douteux ou bien immédiatement si le dossier était préalablement en encours restructuré. Dès leur transfert en encours douteux compromis, les intérêts sur ces dossiers ne contribuent plus à la marge d'intérêt.

Les créances restructurées à des conditions hors marché sont classées dans la deuxième catégorie jusqu'à leur échéance finale. Elles font l'objet d'une décote représentative de la valeur actuelle de l'écart d'intérêts futurs. Cette décote est inscrite immédiatement au résultat en coût du risque, puis est reprise en revenus d'intérêts au *pro rata* de la vie de l'opération.

Opérations sur titres

Les titres détenus par Dexia Crédit Local sont inscrits à l'actif du bilan dans les postes :

- effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque centrale ;
- obligations et autres titres à revenu fixe ;
- actions, parts et autres titres à revenu variable.

En application du règlement CRB n° 2005-01 portant modification du règlement CRB n° 90-01, les titres sont ventilés, dans l'annexe, en titres de transaction, titres de placement et titres d'investissement.

Titres de négociation/transaction

Ce sont des titres négociables sur un marché dont la liquidité est assurée et qui sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme. Le portefeuille de transaction de Dexia Crédit Local est principalement constitué d'obligations indexées sur des taux révisables. Ces titres sont comptabilisés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition y compris intérêts courus et frais exclus. Ils sont évalués, à chaque arrêté comptable, au dernier prix de marché disponible au jour de l'arrêté. Les différences résultant des variations de cours sont portées directement au compte de résultat.

Titres de placement

Ce sont tous les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de l'activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

Ce portefeuille de placement est constitué principalement d'obligations à taux fixe et à taux révisable et marginalement de titres à revenu variable. Les titres à taux fixe sont le plus souvent couverts contre une variation défavorable des taux d'intérêt par la mise en place de *swaps* de taux et/ou de devises classés en opérations de couverture. Cette technique permet ainsi de créer des actifs synthétiques indexés sur des taux révisables ou variables immunisés du risque de taux.

Ces titres sont enregistrés pour leur coût d'acquisition pied de coupon, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont enregistrés dans des comptes rattachés. Le montant résultant de la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement (surcote ou décote) est inscrit au bilan, afin d'être ensuite étalé en utilisant la méthode quasi actuarielle sur la durée de vie résiduelle du titre. Cette option s'applique à l'ensemble du portefeuille.

En date d'arrêté, selon le principe de prudence, les titres de placement apparaissent au bilan à leur valeur d'acquisition ou bien à leur valeur de réalisation à la date de clôture, si celle-ci est inférieure, après prise en compte, le cas échéant, des gains sur opérations de microcouverture pour le calcul de la réduction de valeur.

Pour le calcul de la valeur de réalisation (ou la valeur de marché telle que définie dans les annexes), si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, des techniques de valorisation sont utilisées. Le modèle de valorisation doit prendre en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prendraient en considération pour valoriser l'actif. Dans ce cadre, Dexia Crédit Local s'appuie sur ses propres modèles d'évaluation en s'efforçant de prendre en compte au mieux les conditions de marché à la date de l'évaluation ainsi que les modifications de la qualité de risque de crédit de ces instruments financiers et la liquidité du marché.

Lorsque le risque sur le titre excède le gain latent sur la couverture, la dépréciation figure en dépréciation d'actif. Dans le cas d'un risque net sur la couverture, la provision figure en provision au passif.

En cas de cession des titres de placement, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Si des titres de placement sont reclassés dans le portefeuille d'investissement, ils le sont pour leur coût d'acquisition.

Pour un titre déprécié à la date de transfert, une reprise de la dépréciation devenue sans objet est réalisée à partir de cette date, sur la durée de vie résiduelle du titre.

Titres d'investissement

Sont classés dans les titres d'investissement les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés des catégories « titres de placement » et « titres de négociation » avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance.

Ces titres font l'objet d'une couverture en risque de taux et/ou d'un adossement à des ressources affectées à leur financement. Lorsque ces titres font l'objet d'une couverture contre le risque de dépréciation dû aux variations de taux d'intérêt, les instruments utilisés sont exclusivement des *swaps* de taux d'intérêt ou de devises.

Ces instruments en couverture affectée à des titres permettent ainsi de créer des actifs synthétiques indexés sur des taux variables ou révisables immunisés contre le risque de taux.

Les titres d'investissement sont enregistrés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition pied de coupon, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont enregistrés dans des comptes rattachés. L'écart positif ou négatif entre la valeur de remboursement et le coût d'acquisition pied de coupon (décote ou surcote) est amorti en utilisant la méthode actuarielle sur la durée résiduelle du titre.

En date d'arrêté, les gains latents ne sont pas comptabilisés et les dépréciations n'ont pas à être provisionnées, sauf dans les cas suivants :

- la naissance d'un doute sur la capacité de l'émetteur à faire face à ses obligations ;
- la probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance en raison de circonstances nouvelles.

En cas de cession de titres d'investissement, ou de transfert dans une autre catégorie de titres, pour un montant non négligeable par rapport au montant total des titres d'investissement détenus, Dexia Crédit Local n'est plus autorisé, pendant l'exercice en cours et pendant les deux exercices suivants, à classer en titres d'investissement des titres antérieurement acquis et les titres à acquérir, sauf si cette cession ou transfert ne met pas en doute l'intention de l'établissement de conserver ses autres titres d'investissement jusqu'à leur échéance (par exemple, cession d'un titre d'investissement dont la qualité du crédit de l'émetteur a subi une dégradation importante ou cas de titres de transaction et de placement préalablement transférés en titres d'investissement dans les cas de situations exceptionnelles de marché nécessitant un changement de stratégie et redevenant négociables sur un marché actif). Les titres d'investissement antérieurement acquis sont reclassés dans la catégorie « titres de placement » pour leur valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

Titres de l'activité de portefeuille (Tap)

Cette catégorie regroupe les titres à revenu variable dans lesquels la société investit de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle.

Les Tap sont comptabilisés à la date d'achat au prix d'acquisition frais exclus. En date d'arrêté, la valeur d'inventaire est ajustée au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. Pour les sociétés cotées, cette valeur peut être la moyenne des cours de bourse constatés sur une période suffisamment longue, tenant compte de l'horizon de détention envisagé pour atténuer l'effet de fortes variations ponctuelles de cours de bourse. À chaque arrêté comptable, les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur d'utilité, calculées par ligne de titres, font l'objet d'une dotation pour dépréciation sans compensation avec les plus-values latentes constatées. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

En cas de cession des Tap, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Cessions temporaires

Des opérations de cessions temporaires de titres sont réalisées dans un objectif de réduction du coût de la liquidité court terme. Les opérations conclues sont exclusivement des opérations de pensions livrées et de *repurchase agreement* (repo) et des opérations de prêts/emprunts de titres.

Les mises en pensions livrées ou en repo sont enregistrées dans un compte de passif matérialisant la dette à l'égard du cessionnaire. Les charges relatives à la rémunération des liquidités reçues sont rapportées au résultat de l'exercice *pro rata temporis*.

Pour le calcul des résultats, les titres donnés en pensions livrées ou en repo font l'objet des traitements comptables appliqués à la catégorie du portefeuille titres dont ils sont issus.

Les opérations qui combinent simultanément une vente comptant avec un achat à terme ferme d'un même titre sont assimilées à des opérations de repo. Le traitement comptable de ces opérations est celui du repo. Ces opérations de cessions temporaires font l'objet d'une revalorisation périodique. Cette technique consiste à ajuster le montant emprunté aux mouvements qui se produisent sur le titre en cours de contrat. Ceci permet de diminuer chez la contrepartie le risque de crédit résultant de l'évolution de la valeur du collatéral titre.

Les titres prêtés font l'objet d'un déclassement sous la forme d'une créance représentative de la valeur comptable de ces titres prêtés. À chaque arrêté comptable, la créance est réévaluée selon les règles applicables aux titres qui ont fait l'objet du prêt.

Les titres empruntés sont enregistrés dans la catégorie des titres de transaction en contrepartie, au passif, d'une dette de titres à l'égard du prêteur. En date d'arrêté, les titres empruntés et la dette correspondante sont évalués selon les règles applicables aux titres de transaction.

Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet :

- soit d'exercer une influence ou le contrôle de la société émettrice ;
- soit d'entretenir des relations bancaires avec cette société.

Ces titres sont comptabilisés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition, frais exclus. En date d'arrêté ces titres sont évalués au plus bas des deux montants : leur coût d'acquisition ou leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation présente pour Dexia Crédit Local.

Si la société émettrice présente une situation nette au moins égale à celle qui prévalait lors du dernier achat de titres, un résultat précédent bénéficiaire ou des perspectives réelles de redressement pour l'exercice en cours, la valeur d'usage en date d'arrêté sera réputée au moins égale au coût historique. Si ces conditions ne sont pas remplies, une analyse multicritères est effectuée, afin de déterminer si l'application du principe de prudence doit conduire à constituer une dépréciation sur la ligne de participation.

Les titres en devises financés en euros font l'objet d'une réévaluation portée en écart de conversion et non pas en résultat, conformément au règlement CRB n° 89-01.

En cas de cession partielle d'une ligne de participation, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Autres titres détenus à long terme

Cette catégorie regroupe les titres à revenu variable investis dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent. Ils sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition, frais exclus. En date d'arrêté, la valeur d'inventaire est ajustée au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres détenus à long terme, cotés ou non, représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. En cas de cession des titres détenus à long terme, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Actifs corporels et incorporels

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue selon le rythme de consommation des avantages économiques futurs. Sauf exception, les agencements et mobiliers sont amortis sur dix ans, le matériel sur cinq ans et les logiciels entre trois à cinq ans.

Autres actifs

Ce poste comprend principalement les collatéraux (dépôts de garantie) à recevoir dans le cadre des opérations de *swaps*. Ils sont enregistrés pour leur valeur comptable.

Dettes représentées par un titre

Ce poste comprend des emprunts obligataires et des titres de créances négociables.

Emprunts obligataires

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis* sur la base des taux contractuels.

Les emprunts à «zéro coupon» sont enregistrés à leur prix d'émission. À chaque arrêté comptable, les intérêts courus de la période, calculés au taux actuariel de l'émission, sont enregistrés dans les charges sur dettes représentées par un titre dans le compte de résultat, et en complément de la dette au passif, et ce jusqu'à la date d'échéance pour atteindre par capitalisation le montant du nominal à rembourser.

Les frais et commissions à l'émission des emprunts obligataires font l'objet d'un étalement par fraction égale sur la durée de vie des emprunts auxquels ils sont rattachés. Les soultes versées ou reçues sur rachats d'emprunts sont enregistrées en compte de résultat depuis le 1^{er} janvier 2005.

Concernant les emprunts en devises, le traitement appliqué est celui des opérations en devises.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts relatifs aux *Medium term notes*, aux Bons à moyen terme négociables (BMTN) et aux certificats de dépôts négociables sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis*. Les intérêts payés d'avance sur les *Commercial papers* sont enregistrés à la date d'opération, dans un compte de régularisation, puis étalés, *pro rata temporis*, dans un compte de charges d'exploitation.

Primes de remboursement et d'émission sur des dettes représentées par des titres

Les primes de remboursement et les primes d'émission sont amorties sur la durée de vie des titres concernés, dès la première année, *pro rata temporis*. Elles figurent au bilan dans le poste de dettes concernées. L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe.

Autres passifs

Ce poste comprend principalement les collatéraux (dépôts de garantie) à verser dans le cadre des opérations de *swaps*. Ils sont enregistrés pour leur valeur comptable.

Provisions au passif du bilan

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour leurs valeurs actualisées quand :

- Dexia Crédit Local a une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et
- il est possible d'estimer de manière raisonnablement précise le montant de l'obligation.

Les provisions non individualisées (provisions collectives) sur la clientèle figurent dans cette rubrique. Ces provisions couvrent le risque de perte de valeur, en l'absence de dépréciations spécifiques mais lorsqu'il existe un indice objectif laissant penser que des pertes sont probables dans certains segments du portefeuille ou dans d'autres engagements de prêts en cours à la date d'arrêté des comptes. Ces pertes sont estimées en se basant sur l'expérience et les tendances historiques de chaque segment et en tenant compte également de l'environnement économique dans lequel se trouve l'emprunteur. À cet effet, Dexia Crédit Local a constitué un modèle de risque de crédit utilisant une approche combinant probabilités de défauts et pertes en cas de défaut.

Des provisions fiscales réglementées sont constituées dans les comptes sociaux sur les crédits à moyen et long terme et sur les amortissements dérogatoires. Des dépréciations liées aux instruments financiers à terme sont comptabilisées conformément aux règles précisées ci-dessous dans le paragraphe relatif aux opérations sur instruments financiers à terme.

Les engagements en matière de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi et à long terme sont enregistrés en charge de l'exercice. Ils sont déterminés par pays, conformément aux règles locales contractuelles. Ces engagements sont estimés chaque année selon une méthode actuarielle et comptabilisés dans les provisions.

Les provisions au passif incluent également les provisions pour impôts différés.

Passifs subordonnés

Des titres subordonnés remboursables ont été émis par Dexia Crédit Local. Ces titres sont à retenir également dans les fonds propres complémentaires en application de l'article 4-d du règlement CRB n° 90-02, conformément à la définition du ratio de solvabilité européen.

Opérations sur instruments financiers à terme

Dexia Crédit Local conclut régulièrement des opérations d'instruments financiers à terme, principalement dans le but de couvrir le risque de taux ou de change auquel ses différentes activités l'exposent. Accessoirement, le recours à de telles opérations a pour objet de tirer parti des évolutions favorables de ces taux. Les opérations sont traitées sous les formes suivantes : *swaps* de taux et/ou de devise, *Fra*, *Cap*, *Floor*, options de taux, *futures*, *credit default swap*, *credit spread option*.

L'enregistrement de ces opérations s'effectue conformément aux principes définis par les règlements CRB n° 90-15 et n° 92-04. Cette réglementation distingue quatre catégories comptables d'enregistrement, reflétant l'intention initiale dans laquelle ont été conclues ces opérations.

L'affectation dans l'une de ces catégories - couverture affectée, macrocouverture, position ouverte isolée, gestion spécialisée de portefeuille - conditionne les principes d'évaluation et de comptabilisation.

Pour toutes les catégories, l'engagement, appelé montant notionnel, est comptabilisé en hors bilan pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire dès la signature du contrat et jusqu'à son terme ou le début de la période de référence pour les accords de taux futurs. Dans le cas où le montant notionnel varie, le montant souscrit en hors bilan est actualisé pour représenter l'engagement maximal actuel ou futur. Chaque contrat donne lieu à une inscription distincte et est classé dans l'une des catégories définies par le règlement. Le résultat est comptabilisé différemment selon la catégorie dans laquelle est classé l'instrument considéré, de manière à respecter la logique économique des opérations.

Les soultes de conclusion des instruments financiers de couverture sont étalées sur la durée de vie de l'instrument financier tant que celui-ci reste en vie. Cet étalement est réalisé en mode quasi-actuariel pour l'ensemble des opérations.

Opérations de couverture

Opérations de microcouverture

Les opérations répertoriées en couverture affectée ou microcouverture ont pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément, ou un ensemble d'éléments homogènes, identifiés dès l'origine. Seuls sont considérés comme conclus à titre de couverture affectée les contrats qui répondent aux conditions suivantes :

- l'élément couvert par les contrats contribue à exposer l'établissement de crédit à un risque global de variation de prix ou de taux d'intérêt ;
- les contrats achetés ou vendus ont pour but et pour effet de réduire le risque de variation de prix ou de taux d'intérêt affectant l'élément couvert et sont identifiés comme tels dès l'origine.

Répondent principalement à cette définition les *swaps* affectés en microcouverture des émissions primaires, des titres du portefeuille obligataire de placement et d'investissement ainsi que des actifs clientèle. Ces instruments de couverture construisent des passifs ou des actifs synthétiques, indexés sur des taux variables ou révisables donc immunisés contre le risque de taux.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits en compte de résultat de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble homogène couvert.

Dans le cas du remboursement anticipé (ou éventuellement de la cession) de l'élément couvert, la soulte de résiliation reçue ou payée du fait de l'interruption anticipée de l'instrument de couverture est enregistrée de la façon suivante :

- si la résiliation de l'instrument de couverture a eu lieu avant le 1^{er} janvier 2005, la soulte est étalée sur la durée de l'opération résiliée ;
- si celle-ci a eu lieu à partir du 1^{er} janvier 2005, la soulte est enregistrée en compte de résultat sur la période de résiliation ; toutefois, la soulte payée par Dexia Crédit Local n'est déduite de ce résultat que pour la partie qui excède les gains non encore constatés en résultat sur la position symétrique.

Dans les deux cas, le stock de soultes à étaler est comptabilisé en compte de régularisation.

Opérations de macrocouverture

Cette catégorie regroupe les opérations qui ont pour but de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement sur l'actif, le passif et le hors bilan à l'exclusion des opérations répertoriées dans les portefeuilles de couverture affectée, de gestion spécialisée et de position ouverte isolée.

Ces opérations de macrocouverture réduisent globalement le risque de taux d'intérêt auquel est exposé l'établissement par ses différentes activités.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits *pro rata temporis* en compte de résultat, respectivement sur les lignes « Intérêts et charges assimilés sur opérations de macro couverture » et « Intérêts et produits assimilés sur opérations de macrocouverture ». La contrepartie de cet enregistrement est inscrite dans les comptes de régularisation jusqu'à la date d'encaissement ou de décaissement des fonds.

Dans le cas d'une résiliation de *swaps* de macrocouverture, la soulte de résiliation de *swaps* est enregistrée de la façon suivante :

- avant le 1^{er} janvier 2005, la soulte est étalée lorsque la résiliation n'est pas liée à la modification préalable du risque global de taux d'intérêt à couvrir, ou elle fait l'objet d'un traitement symétrique à celui adopté pour les éléments ayant entraîné une modification de ce risque.
- à partir du 1^{er} janvier 2005, la soulte est enregistrée en compte de résultat.

Opérations de gestion de position

Chez Dexia Crédit Local, deux activités distinctes entrent dans ce cadre :

- une activité de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;
- une activité de prise de position.

Activité de gestion spécialisée

Cette activité regroupe les opérations conclues avec des collectivités locales ainsi que leurs opérations symétriques négociées avec des contreparties bancaires. Les opérations incluses dans cette activité ont pour but de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction, comprenant des contrats déterminés d'échange de taux d'intérêt et d'autres instruments financiers à terme de taux d'intérêt. Ce portefeuille de transaction, dont les positions sont centralisées et les résultats calculés quotidiennement, est géré constamment en sensibilité. Des limites internes au risque de taux d'intérêt encouru sur ce portefeuille ont été préalablement établies, conformément aux dispositions du règlement CRB n° 97-02 modifié.

Le résultat est comptabilisé suivant le principe du *mark-to-market* qui se traduit par :

- une réévaluation mensuelle de l'ensemble des flux futurs, enregistrée directement en résultat ;
- l'inscription immédiate en résultat des flux payés ou perçus.

La technique utilisée pour le calcul de la réévaluation des instruments dérivés est celle du coût de remplacement. Elle consiste, pour chaque contrat donné, à simuler un nouveau contrat permettant, à la date d'arrêt, de clore la position ouverte par le contrat d'origine, puis à actualiser les différences de flux ainsi déterminées.

La valorisation de ce portefeuille prend en compte les frais de gestion ainsi que le risque de contrepartie.

Dans le cadre de cette activité, la succursale de New York gère les risques générés par les portefeuilles de manière centralisée. Le transfert de risque est réalisé sous forme de contrats internes comptables. Ces contrats sont mis en place, enregistrés et valorisés conformément au règlement CRB n° 90-15.

Activité de prise de position

Les opérations de dérivés logées dans ce portefeuille ont pour objectif de maintenir des positions ouvertes isolées afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt. C'est aussi dans cette catégorie qu'est affecté l'ensemble des opérations (dont les dérivés de crédit) qui ne satisfont pas aux critères de classement de la catégorie «Activité de gestion spécialisée».

Le résultat est comptabilisé suivant le principe de prudence qui se traduit par :

- une évaluation périodique, au taux du marché, des contrats, qui donne lieu à la constitution de provisions pour risques en cas de moins-values latentes, alors que les plus-values latentes ne sont pas constatées en résultat ;
- l'inscription en compte de résultat *prorata temporis* des intérêts ainsi que des soultes.

Opérations de change

Dans le cadre de la couverture de son risque de change, Dexia Crédit Local conclut des *swaps* cambistes et des opérations d'achats et de ventes à terme de devises. Les *swaps* cambistes sont initiés dans le cadre de la transformation de ressources dans une devise identique à la devise des emplois qu'elles financent. Des opérations de change à terme sont quant à elles mises en place dans le but de compenser ou de réduire le risque de variation de cours de change affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes. Par ailleurs, des opérations de change non couvertes sont réalisées accessoirement dans le cadre de prises de position.

Conformément au règlement CRB n° 89-01, deux catégories d'opérations sont distinguées : le change « terme couvert » et le change « terme sec ». Cette distinction conditionne le mode d'enregistrement du résultat de ces opérations.

Pour toutes ces catégories d'opérations, l'engagement est comptabilisé en hors bilan pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire dès la signature du contrat et jusqu'à la date de début de la période de référence.

Chaque contrat donne lieu à une inscription distincte et est classé dans l'une des catégories définies par le règlement. Le résultat est comptabilisé différemment selon la catégorie dans laquelle est classé l'instrument considéré, de manière à respecter la logique économique des opérations.

Opérations de couverture

La méthode utilisée pour comptabiliser le résultat des opérations de change couvertes consiste à constater le report/déport en résultat *prorata temporis* sur la durée du contrat, c'est-à-dire la différence entre le cours à terme et le cours comptant. La position est inscrite à l'origine sur la base du cours comptant puis le report/déport est incorporé progressivement jusqu'à l'échéance.

Opérations de gestion de position

Ce sont des opérations de change à terme non qualifiées d'opérations de change à terme couvertes, au sens du règlement CRB n° 89-01, c'est-à-dire qui ne sont associées simultanément ni à des prêts et emprunts ni à des opérations de change au comptant. Ce type d'opération est réalisé dans le but de tirer avantage des évolutions du cours des devises.

La méthode utilisée pour comptabiliser le résultat de ces opérations de change sec consiste à convertir en euros des comptes mouvementés en devises sur la base du cours à terme restant à courir.

Opérations en devises

En application du règlement CRB n° 89-01, modifié par le règlement n° 90-01, Dexia Crédit Local comptabilise les opérations en devises dans des comptes ouverts et libellés dans chacune des devises utilisées.

Des comptes de position de change et de contre-valeur de position de change spécifiques sont ouverts dans chaque devise.

À chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de position au cours de marché à la date d'arrêt et, d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change sont portées au compte de résultat. Les écarts résultant de la conversion des titres de participation libellés en devises et financés en euros sont enregistrés au bilan dans les comptes d'écarts de conversion.

Les écarts de conversion sur les titres d'investissement libellés en devises et financés en devises sont comptabilisés parallèlement aux écarts constatés sur le financement.

Les comptes des succursales étrangères intégrées dans le périmètre de Dexia Crédit Local font l'objet d'une conversion. Le bilan est converti au cours de clôture, les capitaux propres sont maintenus au cours historique et le compte de résultat est converti sur la base d'un cours moyen. L'écart de conversion sur les capitaux et le résultat de l'exercice figure en écart de conversion sur fonds propres.

Coût du risque

Ce poste comprend les dotations et reprises de dépréciations sur créances sur la clientèle, sur établissements de crédit, sur titres à revenu fixe d'investissement (en cas de risque de défaillance avéré de l'émetteur), les provisions sur engagements hors bilan (hors instruments financiers de hors bilan) ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties et les autres mouvements de dépréciations sur risque de contrepartie et passifs éventuels liés à ces postes.

Produits et charges exceptionnels

Les composantes du résultat exceptionnel sont à caractère exclusivement extraordinaire par rapport à l'activité et à la gestion du patrimoine de la société.

De plus, les produits ou les charges concernés ne dépendent pas de prises de décisions dans le cadre de la gestion courante des activités ou du patrimoine de la société mais résultent d'événements extérieurs subis et de nature complètement inhabituelle. Seuls les éléments de cette nature, qui ont une importance significative sur le résultat de la période, sont classés en produits et charges exceptionnels.

Impôts sur les sociétés

Le taux de l'impôt sur les sociétés et celui retenu en matière d'impôts différés est de 34,43 % en France.

Le taux appliqué sur les contributions des succursales étrangères est celui appliqué localement en fonction de chaque législation nationale.

Intégration fiscale

Le régime fiscal retenu pour Dexia Crédit Local est celui de l'intégration fiscale.

Dexia Crédit Local est intégré dans le périmètre d'intégration fiscale dont la tête de groupe est depuis le 1^{er} janvier 2002 l'établissement stable en France de Dexia SA.

Cet établissement est seul redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle, dus par le groupe. La charge d'impôt de Dexia Crédit Local est constatée en comptabilité comme en l'absence de toute intégration fiscale.

Les économies réalisées par le groupe d'intégration fiscale sont enregistrées chez Dexia SA établissement stable.

Implantations et activités dans les États ou territoires non coopératifs

En application de l'article L.511-45 du Code monétaire et financier, il convient de préciser que Dexia Crédit Local ne possède aucune implantation dans les États n'ayant pas conclu avec la France de convention d'assistance administrative (succursales, filiales (y compris entités ad hoc) et participations dans d'autres entités faisant l'objet d'un contrôle exclusif ou conjoint (ou de fait)).

Identité de la société consolidant les comptes de Dexia Crédit Local

Dexia SA, Place Rogier, 11-B-1210 Bruxelles.

2. NOTES SUR L'ACTIF

2.1 CAISSE, AVOIRS AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES ET DES CCP (POSTE I DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

	0
--	---

b. Détail du poste hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Caisse	0	0
Avoirs auprès des banques centrales ou des instituts d'émission	275	238
Avoirs sur des offices de chèques postaux	0	0
TOTAL	275	238

2.2. EFFETS PUBLICS ADMISSIBLES AU REFINANCEMENT AUPRÈS DE LA BANQUE CENTRALE (POSTE II DE L'ACTIF)

Ce poste comprend les effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque centrale.

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(en EUR millions)	80
-------------------	----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant au 31/12/2009
	194	77	145	2 739	3 155

c. Ventilation selon le type de portefeuille hors intérêts courus et variations de l'exercice

(En EUR millions)	Activité bancaire et autre			Total
	Portefeuille de transaction	Portefeuille de placement	Portefeuille d'investissement	
Valeur d'acquisition au 31/12/2008	48	3 019	180	3 247
Variations de l'exercice :				
• acquisitions	0	230	30	260
• cessions et titres échus	0	(71)	(174)	(245)
• transferts	0	0	0	0
• écarts de conversion	(1)	0	4	3
• autres	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2009	47	3 178	40	3 265
Dépréciations au 31/12/2008	0	(271)	0	(271)
Variations de l'exercice :				
• dotations	0	(1)	0	(1)
• reprises	0	179	0	179
• écarts de conversion	0	(17)	0	(17)
• autres	0	0	0	0
Dépréciations au 31/12/2009	0	(110)	0	(110)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2009	47	3 068	40	3 155

Le montant de titres prêtés au 31 décembre 2009 s'élève à EUR 235 millions sur le portefeuille de placement et à EUR 10 millions sur le portefeuille d'investissement.

d. Transferts entre portefeuilles

Aucun transfert de portefeuille n'a été réalisé en 2009.

e. Ventilation en titres cotés et autres titres, hors intérêts courus

(En EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2009	Valeur de marché au 31/12/2009	Plus-value latente nette au 31/12/2009
Titres cotés ⁽¹⁾	3 151	3 084	(67)
Titres non cotés	4		
TOTAL	3 155		

(1) La notion «coté» fait référence à l'inscription à une bourse de valeurs.

Répartition par type de portefeuille	Total	Transaction	Placement	Investissement
Titres cotés ⁽¹⁾	3 151	47	3 064	40
Titres non cotés	4	0	4	0
TOTAL	3 155	47	3 068	40

(1) La notion «coté» fait référence à l'inscription à une bourse de valeurs.

f. Plus et moins-value latentes sur titres

(En EUR millions)	Titres de placement	Titres d'investissement
Plus-values latentes	0	0
Moins-values latentes	(70)	0

2.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (POSTE III DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	148
-------------------	-----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances à vue	4 512	14 268	14 268	0	0	0
Créances à terme	29 674	27 208	14 812	2 114	3 275	7 007
TOTAL	34 186	41 476	29 080	2 114	3 275	7 007

c. Qualité des encours à la fin de l'exercice hors intérêts courus

Valorisation du risque (En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009		Total
	Total	Créances douteuses et litigieuses	Créances douteuses et compromises	
Encours brut	58	57	0	57
Dépréciations cumulées ⁽¹⁾	(37)	(37)	0	(37)
ENCOURS NET	21	20	0	20

(1) Ce montant correspond à la dépréciation des créances envers la banque Lehman Brothers Holdings Inc.

d. Ventilation des créances à terme selon le caractère subordonné hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Créances subordonnées sur les établissements de crédit	730	1 078
Créances non subordonnées sur les établissements de crédit	28 944	26 130
TOTAL	29 674	27 208

e. Qualité des créances subordonnées à la fin de l'exercice hors intérêts courus

Valorisation du risque (En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009		
	Total	Créances douteuses et litigieuses	Créances douteuses et compromises	Total
Encours brut	0	347	0	347
Dépréciations cumulées ⁽¹⁾	0	(347)	0	(347)
ENCOURS NET	0	0	0	0

(1) Ce montant correspond à la dépréciation des créances envers Dexia Holdings Inc.

2.4 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (POSTE IV DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	321
-------------------	-----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2009
	936	1 994	11 429	34 527	0	48 886

c. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie des créances hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009		
	Total	Secteur Public	Autres secteurs	Total
Encours sains	50 495	28 704	20 000	48 704
Encours restructurés	0	0	0	0
Encours douteux	11	1	13	14
Encours douteux compromis	88	3	165	168
TOTAL	50 594	28 708	20 178	48 886

d. Qualité des encours à la fin de l'exercice hors intérêts courus

Valorisation du risque (En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Encours brut des créances douteuses	16	20
Dépréciations cumulées	(5)	(6)
Encours net des créances douteuses	11	14
Encours brut des créances douteuses compromises	136	220
Dépréciations cumulées	(48)	(52)
Encours net des créances douteuses compromises	88	168

e. Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Créances subordonnées sur la clientèle	10	10
Créances non subordonnées sur la clientèle	50 584	48 876
TOTAL	50 594	48 886

2.5 OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE (POSTE V. DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	527
-------------------	-----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant au 31/12/2009
	11 546	3 456	6 461	38 067	59 530

c. Ventilation selon le secteur économique de l'émetteur hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Secteur économique de l'émetteur		
Émetteurs publics	29 496	18 847
Autres émetteurs	52 972	40 683
TOTAL	82 468	59 530

La baisse du portefeuille titres s'explique par la politique de réduction du *gap* de liquidité.

d. Ventilation en titres cotés et autres titres hors intérêts courus

(En EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2009	Valeur de marché au 31/12/2009	Moins-value latente nette au 31/12/2009
Titres cotés ⁽¹⁾	28 252	27 960	(292)
Titres non cotés	31 278		
TOTAL	59 530		

(1) La notion «coté» fait référence à l'inscription à une bourse de valeurs.

Répartition par type de portefeuille	Total	Transaction	Placement	Investissement
Titres cotés ⁽¹⁾	28 252	5 657	22 515	80
Titres non cotés	31 278	2 392	28 269	617
TOTAL	59 530	8 049	50 784	697

(1) La notion «coté» fait référence à l'inscription à une bourse de valeurs.

e. Ventilation selon le type de portefeuille hors intérêts courus et variations de l'exercice

(En EUR millions)	Activité bancaire et autre			Total
	Portefeuille de transaction	Portefeuille de placement	Portefeuille d'investissement	
Valeur d'acquisition au 31/12/2008	19 204	65 129	1 201	85 534
Variations de l'exercice :				
• acquisitions	113	4 891	202	5 206
• cessions et titres échus	(11 302)	(16 284)	(712)	(28 298)
• autres variations	0	0	0	0
• écarts de conversion	34	(1 158)	6	(1 118)
Valeur d'acquisition au 31/12/2009	8 049	52 578	697	61 324
Dépréciations au 31/12/2008	0	(3 066)	0	(3 066)
Variations de l'exercice :				
• dotations ⁽¹⁾	0	(330)	0	(330)
• reprises	0	1 580	0	1 580
• autres variations	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	22	0	22
Dépréciations au 31/12/2009	0	(1 794)	0	(1 794)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2009	8 049	50 784	697	59 530

(1) Un commentaire de la variation est donné en annexe 5.4.

Le montant de titres prêtés au 31 décembre 2009 s'élève à EUR 218 millions sur le portefeuille de transaction, à EUR 16 724 millions sur le portefeuille de placement et à EUR 167 millions sur le portefeuille d'investissement.

f. Ventilation selon le caractère subordonné, hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés émis par des établissements de crédit	442	679
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés émis par d'autres entreprises	0	0
Obligations non subordonnées et autres titres à revenu fixe	82 026	58 851
TOTAL	82 468	59 530
<i>dont obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés représentés par des titres cotés</i>	0	0

g. Transferts entre portefeuilles

Aucun transfert de portefeuille n'a été réalisé en 2009.

h. Pour le portefeuille de transaction hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Différence entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition pour les obligations et titres évalués à la valeur de marché	(2 546)	261

i. Pour le portefeuille de placement et d'investissement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Différence positive de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est supérieure à leur valeur comptable	513	715
Différence négative de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est inférieure à leur valeur comptable	787	452

j. Qualité des encours à la fin de l'exercice hors intérêts courus

Valorisation du risque (En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Encours brut des créances douteuses	163	164
Dépréciations cumulées ⁽¹⁾	(147)	(148)
Encours net des créances douteuses	16	16

(1) Les dépréciations sont essentiellement liées aux provisions enregistrées sur des titres de Lehman Brothers Holdings Inc. et de banques islandaises.

2.6 ACTIONS ET TITRES À REVENU VARIABLE (POSTE VI DE L'ACTIF)

a. Ventilation selon le type de portefeuille et variations de l'exercice

(En EUR millions)	Activité bancaire et autre		Total
	Portefeuille de transaction	Portefeuille de placement	
Valeur d'acquisition au 31/12/2008	0	347	347
Variations de l'exercice :			
• acquisitions	0	108	108
• cessions et titres échus	0	(118)	(118)
• autres variations	0	0	0
• écarts de conversion	0	2	2
Valeur d'acquisition au 31/12/2009	0	339	339
Dépréciations au 31/12/2008	0	(48)	(48)
Variations de l'exercice :			
• dotations	0	(11)	(11)
• reprises	0	2	2
• autres variations	0	0	0
• écarts de conversion	0	(1)	(1)
Dépréciations au 31/12/2009	0	(58)	(58)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2009	0	281	281

b. Transferts entre portefeuilles (hors activité d'assurance)

Aucun transfert de portefeuille n'a été réalisé en 2009.

c. Ventilation en titres cotés et autres titres

(En EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2009	Valeur de marché au 31/12/2009	Plus-value latente nette au 31/12/2009
Titres cotés	107	122	15
Titres non cotés	174		
TOTAL	281		

d. Plus et moins-values latentes sur titres à revenu variable

(En EUR millions)	Titres de placement
Plus-values latentes	19
Moins-values latentes	0

2.7 PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES (POSTE VII DE L'ACTIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

	0
--	---

b. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie et variations de l'exercice

(En EUR millions)	Entreprises liées		Autres participations		Total
	Établissements de crédit	Autres	Établissements de crédit	Autres	
Valeur d'acquisition au 31/12/2008	4 802	206	460	25	5 493
Variations de l'exercice :					
• acquisitions ⁽¹⁾	167	1	0	3	171
• cessions et titres échus ⁽²⁾	(337)	0	(437)	(2)	(776)
• transferts	(27)	(4)	27	4	0
• écarts de conversion ⁽³⁾	(19)	0	0	0	(19)
• autres variations	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2009	4 586	203	50	30	4 869
Dépréciations au 31/12/2008	(2 170)	(1)	(240)	(5)	(2 416)
Variations de l'exercice :					
• actées	(76)	0	0	(1)	(77)
• reprises ⁽⁴⁾	0	0	206	0	206
• annulées	0	0	0	0	0
• transférées	0	0	0	0	0
• écarts de conversion ⁽³⁾	68	0	0	0	68
• autres variations	0	0	0	0	0
Dépréciations au 31/12/2009	(2 178)	(1)	(34)	(6)	(2 219)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2009	2 408	202	16	24	2 650

(1) Les principaux mouvements 2009 correspondent à des augmentations de capital chez Dexia Kommunalbank Deutschland, Dexia Municipal Agency, et à l'acquisition de 20% de titres Dexia CLF Banque auprès de Crédit du Nord portant la participation dans Dexia CLF Banque de 80% à 100%.

(2) Les cessions concernent principalement les titres SISL et Crédit du Nord.

(3) Les écarts de conversion portent sur la filiale Dexia Holdings Inc.

(4) La reprise de dépréciation correspond à la filiale Kommunalkredit Austria cédée à l'État autrichien.

c. Titres cotés et autres titres

(En EUR millions)	Valeur nette comptable au 31/12/2009	Valeur de marché au 31/12/2009	Plus-value latente au 31/12/2009
Titres cotés	0	0	0
Titres non cotés	2 650		
TOTAL	2 650		

d. Principales lignes significatives

(En EUR millions)	Valeur brute comptable au 31/12/2009	Réductions de valeur au 31/12/2009	Valeur nette comptable au 31/12/2009
Titres cotés	0	0	0

Titres non cotés	Valeur brute comptable au 31/12/2009	Dépréciations au 31/12/2009	Valeur nette comptable au 31/12/2009	% de participation	Quote-part des capitaux propres au 31/12/2009	Exercice de référence
TOTAL	4 869	2 219	2 650			
Dont les principales						
Dexia Holdings Inc. ⁽¹⁾	2 126	2 126	0	90,00	153	31/12/2009
Dexia Municipal Agency	1 060	0	1 060	100,00	1 240	31/12/2009
Dexia Crediop	581	0	581	70,00	783	31/12/2009
Dexia Kommunalbank Deutschland	293	0	293	100,00	331	31/12/2009
Dexia Kommunalkredit Bank	160	0	160	100,00	226	31/12/2009
Dexia Sabadell, S.A.	142	0	142	60,00	247	31/12/2009
CBX.IA 2	100	0	100	70,85	72	31/12/2009
Dexia Israel Bank Ltd.	56	0	56	65,31	70	31/12/2009
Dexia Sofaxis	50	0	50	99,98	60	31/12/2009
CBX.IA 1	40	0	40	100,00	1	31/12/2009
Dexia Flobail	39	0	39	100,00	(62)	31/12/2009
Dexia Épargne Pension	35	35	0	12,25	(2)	31/12/2009
Dexia CLF Immo	34	18	16	100,00	16	31/12/2009
Dexia Credit Local Asia Pacific Pty Ltd.	33	33	0	100,00	40	31/12/2009
Dexia CLF Banque	20	0	20	100,00	29	31/12/2009
Exterimmo	20	0	20	40,00	20	31/12/2009
Société d'Investissement Suisse Luxembourgeoise	17	0	17	100,00	61	31/12/2009
Dexia CLF Régions Bail	8	0	8	100,00	17	31/12/2009

(1) Dépréciation totale des titres Dexia Holdings Inc. compte tenu de l'accord de cession de l'activité d'assurance de FSA à Assured Guaranty Ltd.

2.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (POSTE VIII DE L'ACTIF)

DÉTAIL DU POSTE ET VARIATIONS DE L'EXERCICE

(En EUR millions)	Frais d'établissement	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur comptable brute au 31/12/2008	0	240	240
Variations de l'exercice :			
• augmentations	0	14	14
• diminutions	0	0	0
• autres	0	0	0
• écarts de conversion	0	(1)	(1)
Valeur comptable brute au 31/12/2009	0	253	253
Amortissements et dépréciations au 31/12/2008	0	(186)	(186)
Variations de l'exercice :			
• dotations	0	(22)	(22)
• reprises	0	0	0
• autres	0	1	1
• écarts de conversion	0	0	0
Amortissements et dépréciations au 31/12/2009	0	(207)	(207)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2009	0	46	46

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement aux logiciels acquis et aux développements informatiques réalisés en interne et immobilisés.

2.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (POSTE IX DE L'ACTIF)

DÉTAIL DU POSTE ET VARIATIONS DE L'EXERCICE

(En EUR millions)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage, mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
Valeur d'acquisition au 31/12/2008	1	6	49	0	56
Variations de l'exercice :					
• augmentations	0	0	1	0	1
• diminutions	0	0	(4)	0	(4)
• autres	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2009	1	6	46	0	53
Amortissements et dépréciations au 31/12/2008	0	(3)	(35)	0	(38)
Variations de l'exercice :					
• dotations	0	0	(4)	0	(4)
• reprises	0	0	3	0	3
• autres	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0
Amortissements et dépréciations au 31/12/2009	0	(3)	(36)	0	(39)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2009	1	3	10	0	14

2.10 AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION (POSTES XIII ET XIV DE L'ACTIF)

a. Ventilation du poste

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Autres actifs		
Primes payées sur <i>swaptions</i> émises	94	17
Primes payées sur options	128	68
Dépôts de garantie versés ⁽¹⁾	17 184	12 150
Créances fiscales	1	1
Impôts différés actifs	741	729
Autres immobilisations financières	91	0
Autres actifs	0	18
TOTAL COMPTES AUTRES ACTIFS	18 239	12 983

(1) Les dépôts de garantie versés correspondent essentiellement à des versements de collatéraux dans le cadre de contrats avec les principales contreparties traitant sur les marchés de dérivés. La baisse des cash collatéraux est essentiellement due à l'évolution des taux d'intérêt sur 2009.

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Comptes de régularisation		
Primes et charges à reporter sur emprunts	347	335
Primes sur prêts et autres charges à reporter	51	67
Primes et charges à reporter sur opérations de couverture	972	845
Primes et charges à reporter sur opérations de <i>trading</i>	810	752
Produits acquis sur opérations de couverture	4 192	1 044
Produits acquis sur opérations de <i>trading</i>	12 209	4 975
Ecarts de conversion à l'actif	718	416
Autres produits acquis	636	1 306
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	19 935	9 740

2.11 VENTILATION DE L'ACTIF PAR DEVISE

Classement par devises d'origine (en EUR millions)	Montant au 31/12/2009
En EUR	89 666
En autres devises UE	17 889
En autres devises hors UE	72 520
TOTAL DE L'ACTIF	180 075

3. NOTES SUR LE PASSIF

3.1 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (POSTE I DU PASSIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	171
-------------------	-----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes à vue ⁽¹⁾	51 965	12 517	12 456	61		
Dettes à terme	77 420	71 611	35 436	22 952	6 837	6 386
TOTAL	129 385	84 128	47 892	23 013	6 837	6 386

(1) Grâce à une forte activité de refinancement menée en 2009, la part du refinancement auprès des banques centrales ne représente plus que EUR 10 milliards au 31 décembre 2009 contre EUR 44 milliards au 31 décembre 2008.

3.2 OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (POSTE II DU PASSIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	18
-------------------	----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes à vue	0	0				
Dettes à terme	3 559	1 892	1 318	0	351	223
TOTAL	3 559	1 892	1 318	0	351	223

c. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie, hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Secteur public	1 551	1 118
Autres secteurs	2 008	774
TOTAL	3 559	1 892

3.3 DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (POSTE III. DU PASSIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	325
-------------------	-----

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Titres du marché interbancaire et TCN ⁽¹⁾	36 047	59 511	16 792	14 249	21 758	6 712
Emprunts obligataires	3 158	7 525	10	106	3 641	3 768
TOTAL	39 205	67 036	16 802	14 355	25 399	10 480

(1) Cette hausse s'explique par une activité soutenue de refinancement sur le moyen long terme en 2009 grâce au recours à des émissions de dettes garanties par les États et à la normalisation progressive des conditions de marché.

c. Ventilation selon le type de titre et variations de l'exercice hors intérêts courus

(En EUR millions)	Titres de marché interbancaire et TCN	Emprunts obligataires	Total
Valeur au 31/12/2008	36 047	3 158	39 205
Variations de l'exercice			
• émissions	46 440	5 099	51 539
• remboursements	(22 681)	(616)	(23 297)
• écarts de conversion	(295)	(116)	(411)
• autres	0	0	0
VALEUR AU 31/12/2009	59 511	7 525	67 036

Ce poste (III du passif) comprend les primes d'émission pour EUR 229 millions, amorties pour EUR 53 millions au 31 décembre 2009.

3.4 AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE RÉGULARISATION (POSTE IV ET V DU PASSIF)

DÉTAIL DU POSTE

Comptes de régularisation et autres passifs (En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Autres Passifs		
Dépôts de garanties reçus	3 311	629
Primes sur instruments conditionnels vendus	412	16
Créditeurs divers ⁽¹⁾	8 966	5 015
TOTAL AUTRES PASSIFS	12 689	5 660
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance sur prêts	86	64
Décotes constatées lors du rachat des créances	0	0
Produits constatés d'avance sur opérations de couverture	1 040	1 067
Produits constatés d'avance sur opérations de <i>trading</i>	775	907
Gains à étaler sur contrats de couverture	210	89
Charges à imputer sur opérations de couverture	4 706	2 423
Charges à imputer sur opérations de <i>trading</i>	11 352	4 815
Écarts de conversion passif	815	928
Autres produits à reporter	60	57
Autres charges à payer	129	120
Autres comptes de régularisation – passif	278	510
TOTAL COMPTES DE RÉGULARISATION	19 451	10 980

(1) Le montant de EUR 5 milliards correspond au 31/12/2009 aux dettes sur les titres empruntés.

3.5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (POSTE VI DU PASSIF)

(En EUR millions)	Montant 31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres variations ⁽³⁾	Montant 31/12/2009
Provisions pour risques et charges	1 340	1 022	(152)	18	2 228
• Pensions et assimilées ⁽¹⁾	13	4	(9)	0	8
• Crédits d'engagements	240	149	(114)	0	275
• Autres instruments financiers	721	421	0	36	1 178
• Autres risques et charges ⁽²⁾	366	446	(29)	(18)	765
• Risque pays	0	2	0	0	2
Provisions pour impôts différés	163	1	(95)	(9)	60
Provisions réglementées	337	12	(12)	0	337
• Provisions pour crédit à moyen et long terme	310	0	0	0	310
• Provisions amortissements dérogatoires	21	12	(11)	0	22
• Provision pour investissement	6	0	(1)	0	5
TOTAL	1 840	1 035	(259)	9	2 625

(1) Les provisions constituées au titre des indemnités de fin de carrière et de médailles du travail s'élèvent à EUR 8 millions.

(2) Le stock des autres provisions pour risques et charges en 2009 inclut la provision pour risque sur la filiale Dexia Holdings Inc. à hauteur de EUR 600 millions qui a été dotée de EUR 423 millions sur l'exercice.

(3) Les autres variations correspondent au montant des étalements des plus-values de cession réalisées dans le cadre des transferts de prêts à Dexia Municipal Agency pour EUR 12 millions et aux écarts de conversion.

3.6 PASSIFS SUBORDONNÉS (POSTE VIII DU PASSIF)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

(En EUR millions)	25
-------------------	----

b. Variations de l'exercice hors intérêts courus

(En EUR millions)	Total
Montant au 31/12/2008	5 361
Variations de l'exercice :	
• émissions	0
• diminutions	(61)
• écarts de conversion	(54)
• autres variations	0
MONTANT AU 31/12/2009	5 246

c. Indication relative à chaque emprunt subordonné

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
EUR	Indéterminée	200	a) Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du secrétariat général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité. Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2015 après accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,79 À partir de juillet 2015, EURIBOR 3M + 1,40 À partir de juillet 2020, EURIBOR 3M + 2,15
EUR	Indéterminée	700	a) Remboursement anticipé impossible sauf après accord préalable du secrétaire général de la Commission bancaire, pas avant 10 ans sauf remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleur qualité b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,73 pb Titre super subordonné à durée indéterminée À partir du 18/11/2015, la rémunération passe à EURIBOR 3M + 1,73
USD	Indéterminée	250	a) Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du secrétariat général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité. Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2012 après accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 1,1 À partir du 01/10/2012, LIBOR USD 3M + 1,85
USD	Indéterminée	1 190	a) Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du secrétariat général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité. Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 05/04/2015 après accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,39 À partir du 05/04/2015, LIBOR USD 3M + 1,14
EUR	27/06/2011	640	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2006 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,58
USD	27/09/2012	60	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2007 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,5925
USD	01/04/2013	130	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/04/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,5475
USD	01/04/2013	200	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/04/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,4975

Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
USD	01/10/2013	200	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,4625
USD	01/01/2014	100	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/01/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,485
USD	01/07/2014	135	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,43
USD	01/10/2014	265	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LIBOR USD 3M + 0,33
EUR	01/12/2014	100	a) Pas de remboursement possible b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	93,25 % * CMS
EUR	01/01/2015	450	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/01/2010 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,32
EUR	09/07/2017	500	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 09/07/2012 après accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,15 À partir du 09/07/2012, EURIBOR 3M + 0,65
EUR	28/12/2017	300	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 28/12/2012 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 1,45 À partir du 28/12/2012, Euribor 3M + 1,95
EUR	20/06/2018	300	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 20/06/2013 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 1,50 À partir du 20/06/2013, EURIBOR 1 an + 2
EUR	12/02/2019	300	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 12/02/2014 après accord du secrétariat général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Taux fixe 4,375 À partir du 12/02/2014, EURIBOR 3M + 0,72

3.7 CAPITAUX PROPRES

DÉTAIL DES CAPITAUX PROPRES

(En EUR millions)	Montant
Situation au 31/12/2008	
Capital	501
Primes d'émission et d'apport	5 414
Engagements d'augmentation de capital et primes d'émission	0
Réserve légale	133
Réserves générales	302
Report à nouveau	0
Écart de conversion	(171)
Résultat de l'exercice	(4 937)
Acompte sur dividendes	0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2008	1 242
Variations de la période	
Variation du capital	0
Variation des primes d'émission et d'apport ⁽¹⁾	(4 552)
Variation des engagements d'augmentation de capital et primes d'émission	0
Variation des réserves et résultat reporté ⁽¹⁾	4 634
Variation de la réserve légale	(83)
Variations écarts de conversion	29
Dividendes versés (-)	0
Résultat de la période	699
Autres variations	0
SITUATION AU 31/12/2009	
Capital	501
Primes d'émission et d'apport	862
Engagements d'augmentation de capital et primes d'émission	0
Réserve légale	50
Réserves générales	0
Report à nouveau	0
Écart de conversion	(142)
Résultat de l'exercice ⁽²⁾	699
Acompte sur dividendes	0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2009	1 969

(1) L'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2009 a décidé d'imputer la perte de l'exercice 2008 de EUR - 4 937 millions sur le compte de réserve indisponible pour EUR 4 327 millions, sur le compte de réserves générales pour EUR 302 millions, sur le compte de réserve légale pour EUR 83 millions, sur le compte de prime d'émission et d'apport pour EUR 225 millions.

(2) Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire d'affecter en totalité le résultat de l'exercice sur le compte de réserves générales.

Au titre de l'année 2008, Dexia Crédit Local a augmenté son capital en numéraire de EUR 3,5 milliards et réduit son capital de EUR 4,3 milliards, portant le capital social à EUR 500,5 millions.

Au titre de l'exercice 2007 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 4,55.

Au titre de l'exercice 2006 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 3,45 et un dividende exceptionnel de EUR 1,04.

Le capital social de Dexia Crédit Local de 500 513 102,75 euros est composé de 87 045 757 actions de 5,75 euros de valeur nominale.

3.8 VENTILATION DU PASSIF PAR DEVISE

Classement par devises d'origine (En EUR millions)	Montant au 31/12/2009
En EUR	104 037
En autres devises UE	11 697
En autres devises hors UE	64 341
TOTAL DU PASSIF	180 075

3.9 AUTRE NOTE ANNEXE AU BILAN

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES - VENTILATION PAR NATURE

(En EUR millions)		Total du poste	Part des entités liées ⁽¹⁾
Actif	Postes III et IV Créances sur les établissements de crédit et Opérations avec la clientèle	90 831	36 652
	Postes V, VI, VII Titres détenus	62 988	3 874
	Postes XIII et XIV Autres actifs et comptes de régularisation	22 723	2 020
Passif	Postes I et II Dettes envers les établissements de crédit et Opérations avec la clientèle	86 209	52 759
	Poste III Dettes représentées par un titre	67 361	1 530
	Poste VIII Passifs subordonnés	5 271	5 271
	Postes IV et V Autres passifs et comptes de régularisation	16 640	0

(1) Les entités liées correspondent à celles du périmètre de consolidation du groupe Dexia.

4. NOTES SUR LE HORS BILAN

4.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNÉS (POSTE I DU HORS BILAN)

Ce poste comprend les engagements de financement donnés, les engagements donnés sur titres et les devises prêtées. Les engagements de financement sur prêts et lignes de crédit comprennent les contrats émis mais non versés au 31 décembre 2009.

VENTILATION PAR CATÉGORIE DE BÉNÉFICIAIRE

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Engagements en faveur d'établissements de crédit	7 214	9 175
Engagements en faveur de la clientèle	35 131	33 432
Engagements donnés sur titres	488	302
TOTAL	42 833	42 909

4.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS (POSTE II DU HORS BILAN)

a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Engagements en faveur d'établissements de crédit	31 693	34 639
Engagements en faveur de la clientèle	21 639	23 673
TOTAL	53 332	58 312

b. Ventilation par nature d'opérations

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Engagements de garantie donnés		
• Cautions	53 332	58 312
• Avals et autres garanties	0	0
• Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	0	0
TOTAL	53 332	58 312

c. Passifs éventuels et risques et pertes non mesurables à la date d'établissement des comptes annuels

Il n'existe pas de passifs éventuels et risques et pertes non mesurables à la date d'établissement des comptes annuels.

4.3 GARANTIES RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES ACTIFS PROPRES (POSTE III DU HORS BILAN)

(En EUR millions)	Actifs nantis ⁽¹⁾
Pour sûreté de dettes et engagements de la société	0
Poste du passif	0
Poste du hors bilan	31 526
TOTAL	31 526

(1) Valeur comptable des actifs nantis. Ce poste comprend principalement les nantisements de prêts en garantie des financements reçus d'institutions financières internationales pour EUR 6,4 milliards, les prêts nantis donnés en garantie à Dexia Lettre de Gage Banque SA pour EUR 4,2 milliards, les actifs donnés en garantie auprès des banques centrales pour EUR 10,4 milliards ainsi que les engagements donnés sur les TOB (Tender Option Bond) de la succursale de New York pour EUR 7,4 milliards.

4.4 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS (POSTES IV ET V DU HORS BILAN)

Ce poste comprend les engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit, les engagements reçus sur titres et les devises empruntées.

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Engagements de financement reçus des établissements de crédit	8 696	4 227
Devises empruntées non encore reçues	1 216	753
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit ⁽¹⁾	1 109	11 762
Garanties reçues des collectivités locales ou acquisition en garantie de créances sur collectivités locales	10 913	10 575
Autres engagements reçus	1 891	1 650
TOTAL	23 825	28 967

(1) L'augmentation en 2009 des engagements de garantie reçus des établissements de crédit correspond essentiellement à la garantie reçue de Dexia Holdings Inc. par la succursale de New York pour EUR 10,8 milliards afin de couvrir le portefeuille de titres Financial products détenu par Dexia Holdings Inc.

4.5 ENGAGEMENTS SUR TITRES (POSTE VI DU HORS BILAN)

a. Ventilation selon la nature d'opérations

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Achats		
• comptant	0	0
• terme	302	276
Ventes		
• comptant	0	0
• terme	302	276
TOTAL	604	552

b. Opérations de position ouverte isolée

Montant de la plus-value latente des opérations de position ouverte isolée	0
--	---

4.6 OPÉRATIONS DE CHANGE EN DEVISES (POSTE VII DU HORS BILAN)

Les opérations de change au comptant et de change à terme sont présentées pour leur valeur en devises, convertie sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Le poste « monnaies à recevoir » s'élève à EUR 41 milliards et le poste « monnaies à livrer » à EUR 41 milliards au 31 décembre 2009.

4.7 ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME (POSTE VIII DU HORS BILAN)

a. Ventilation selon le type d'intentions de gestion et le type de produits

Type d'opérations (en EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009	Couverture		Trading		Juste valeur au 31/12/2009
			Micro- couverture	Macro- couverture	Position ouverte isolée	Gestion de portefeuille spécialisée	
Sur devises ^(a)	50 815	40 776	13 986	19 720	4 253	2 817	(1 054)
• opérations de change à terme	15 542	15 517	0	12 291	3 226	0	0
• swaps de devises et d'intérêts	35 265	25 259	13 986	7 429	1 027	2 817	(1 054)
• futures sur devises	0	0	0	0	0	0	0
• options sur devises	0	0	0	0	0	0	0
• contrats de taux de change à terme	8	0	0	0	0	0	0
Sur autres instruments financiers	822 963	600 116	83 652	365 231	7 498	143 735	(4 946)
Dont produits d'intérêts ^(b)					0		
• swaps de taux d'intérêt	763 276	587 196	77 346	365 231	2 246	142 373	(5 761)
• opérations sur futures	2 371	25	0	0	25	0	0
• contrats à terme de taux d'intérêt	7 416	2 215	206	0	2 009	0	0
• options sur taux d'intérêt	38 160	2 832	1 196	0	300	1 336	24
Dont autres achats et ventes à terme ^(c)							
• autres contrats d'options	11 740	7 848	4 904	0	2 918	26	791
• autres opérations de futures	0	0	0	0	0	0	0
• autres achats et ventes à terme	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	873 778	640 892	97 638	384 951	11 751	146 552	(6 000)

(a) Montant à livrer.

(b) Montant nominal/notionnel de référence.

(c) Prix d'achat/de vente convenu entre les parties.

b. Ventilation selon le type de marché

Type d'opérations (En EUR millions)	Marché de gré à gré	Marché organisé	Total au 31/12/2009
Sur devises	40 776	0	40 776
Sur autres instruments financiers			
• sur intérêts	592 268	0	592 268
• sur autres achats et ventes à terme	7 848	0	7 848
TOTAL	640 892	0	640 892

c. Ventilation opérations fermes et conditionnelles

Type d'opérations (En EUR millions)	Opérations fermes	Opérations conditionnelles	Total au 31/12/2009
Sur devises	40 776	0	40 776
Sur autres instruments financiers			
• sur intérêts	588 667	3 601	592 268
• sur autres achats et ventes à terme	6 019	1 829	7 848
TOTAL	635 462	5 430	640 892

d. Ventilation selon durée résiduelle

Type d'opérations (En EUR millions)	Jusqu'à 1 an	De 1 an 5 ans	Plus de 5 ans	Total au 31/12/2009
Sur devises	19 685	5 008	16 083	40 776
Sur autres instruments financiers				
• sur intérêts	223 490	165 301	203 477	592 268
• sur autres achats et ventes à terme	149	870	6 829	7 848
TOTAL	243 324	171 179	226 389	640 892

e. Relevé des opérations de hors bilan à terme sur valeurs mobilières, devises et autres instruments financiers à terme

Les engagements sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt sont enregistrés conformément aux dispositions des règlements CRB n° 88-02 et n° 90-15 :

- pour les opérations fermes, les montants sont portés pour la valeur nominale des contrats ;
- pour les opérations conditionnelles, les montants sont portés pour la valeur nominale de l'instrument sous-jacent.

L'utilisation des instruments financiers à terme, par Dexia Crédit Local, s'inscrit dans les trois stratégies suivantes :

- gestion Actif/Passif :

Dans le cadre de cette gestion sont regroupées les opérations qui ont pour but de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement. Cette gestion ALM se fait principalement par des *swaps* ainsi que par des contrats futurs ;

- opérations de couverture affectée :

Les opérations répertoriées dans cette catégorie ont pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes, identifiés dès l'origine.

Constituent principalement cette catégorie, les *swaps* affectés en microcouverture d'émissions primaires, de titres du portefeuille

obligatoire de placement ou d'investissement ainsi que d'actifs clientèle. L'association de ces éléments d'actif ou de passif et de leur couverture spécifique permet de construire des actifs ou des passifs synthétiques, indexés sur des taux variables ou révisables et donc immunisés contre le risque de taux.

Par ailleurs sont également classés dans cette catégorie, les *swaps* cambistes qui sont mis en place afin de transformer des ressources dans la devise des emplois qu'elles financent, cette transformation ayant pour effet de réduire le risque de change ;

- opérations de gestion de position :

cette stratégie se décompose en deux types d'activité :

- une activité dite de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;
- une activité de prise de position.

L'activité de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction regroupe les opérations conclues avec des collectivités locales ainsi que leurs opérations symétriques négociées avec des contreparties bancaires. Les opérations traitées sont principalement des *swaps* de taux d'intérêt. Les opérations incluses dans cette activité font l'objet d'une gestion spécialisée en sensibilité.

L'activité de prise de position a pour objectif de maintenir des positions ouvertes isolées afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt ou du cours des devises. Les opérations mises en place sont principalement des *swaps* de taux d'intérêt et des opérations de change à terme.

f. Suivi du risque

La mesure du risque est réalisée de manière régulière par la direction des risques et du contrôle permanent. Le principal indicateur de risque chez Dexia Crédit Local, comme dans l'ensemble du groupe Dexia, est la VaR. La VaR calculée par le groupe Dexia mesure la perte potentielle dans un

intervalle de confiance de 99 % pour une période de référence de 10 jours. Le dispositif d'encadrement des risques consiste à attribuer à chaque entité et pour chacune des activités de marché, les éléments suivants :

- une liste des devises et structures susceptibles d'être traitées ;
- une limite en VaR.

4.8 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

VENTILATION PAR NATURE

(En EUR millions)			Total du poste	Part des entités liées ⁽¹⁾
Hors bilan	Poste I	Engagements de financement donnés	42 909	13 379
	Poste II	Engagements de garantie donnés	58 312	41 223
	Poste IV	Engagements de financement reçus	4 980	1 100
	Poste V	Engagements de garantie reçus	23 987	10 867
	Postes III, VI, VII et VIII	Autres engagements donnés et reçus	714 579	164 169

(1) Les entités liées correspondent à celles du périmètre de consolidation du groupe Dexia.

5. NOTES SUR LE RÉSULTAT

5.1 PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS (POSTES I ET II DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Produits d'intérêts relatifs aux :		
Opérations avec les établissements de crédit (a)	2 432	825
Opérations avec la clientèle (b)	2 375	1 751
Obligations et autres titres à revenu fixe (c1)	3 962	1 897
Opérations de macro couverture (d)	18 485	5 544
TOTAL PRODUITS D'INTÉRÊTS	27 254	10 017
Charges d'intérêts relatifs aux :		
Opérations avec les établissements de crédit (a)	(4 543)	(1 774)
Opérations avec la clientèle (b)	(175)	(155)
Obligations et autres titres à revenu fixe (c2)	(3 624)	(1 617)
Opérations de macro couverture (d)	(18 858)	(6 113)
TOTAL CHARGES D'INTÉRÊTS	(27 200)	(9 659)
NET	54	358

(a) Produits d'intérêts et charges d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit

Ce poste comprend EUR -981 millions de transactions avec les parties liées. La charge relative à la garantie des États qui s'élève à EUR 251 millions en 2009 contre EUR 12 millions en 2008 figure dans ce poste.

(b) Produits d'intérêts et charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle

Les charges et produits d'intérêts sur les opérations avec la clientèle représentent un montant net de EUR 1 596 millions.

Ce poste comprend pour EUR 1 468 millions les charges et produits sur intérêts échus et les intérêts courus non échus des opérations de crédit à la clientèle. Il intègre les produits d'engagements de financements et de garantie qui représentent EUR 128 millions.

(c1) Intérêts et produits assimilés sur obligations et titres à revenu fixe

Le poste représente pour EUR 1 897 millions les produits des intérêts échus et des intérêts courus non échus des obligations et autres titres à revenu fixe, les produits et charges d'étalement des décotes et surcotes sur titres d'investissement et de placement, ainsi que le résultat des opérations de couverture sur ces titres.

(c2) Intérêts et charges assimilés sur obligations et titres à revenu fixe

Ce poste représente une charge d'intérêts de EUR 1 617 millions pour Dexia Crédit Local.

En plus des intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe, il inclut également le résultat des opérations de couverture sur le risque de taux, lorsque celles-ci sont identifiées dès l'origine comme rattachées à des titres de créances négociables, à des émissions obligataires ou à des dettes subordonnées.

(d) Produits et charges sur opérations de macrocouverture

Les produits de macrocouverture s'élèvent à EUR 5 544 millions et les charges de macrocouverture s'élèvent à EUR 6 113 millions. Ces montants sont portés respectivement dans le poste I et II du compte de résultat.

5.2 VENTILATION DES REVENUS DE TITRES À REVENU VARIABLE (POSTE III DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Entreprises liées ⁽¹⁾	533	188
Participations et autres titres détenus à long terme	22	49
Actions et autres titres à revenu variable	4	2
TOTAL	559	239

(1) Dont EUR 114 millions de dividendes reçus de la filiale Dexia Municipal Agency. La baisse du poste entre 2008 et 2009 est due à la diminution des dividendes reçus de la filiale SISL : EUR 400 millions sur 2008 contre EUR 57 millions en 2009.

5.3 VENTILATION DES COMMISSIONS (POSTES IV ET V DU COMPTE DE RÉSULTAT)

a. Détail des commissions perçues (poste IV. du compte de résultat)

Nature (En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Crédit	13	11
Autres services financiers	2	1
TOTAL	15	12

b. Détail des commissions versées (poste V. du compte de résultat)

Nature (En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Crédit	(1)	(1)
Opérations sur instruments financiers	(2)	0
Opérations sur titres	(3)	(2)
Autres services financiers	(9)	(14)
TOTAL	(15)	(17)

5.4 VENTILATION DES GAINS ET PERTES PROVENANT D'OPÉRATIONS SUR PORTEFEUILLES (POSTE VI DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Résultats de :		
• opérations sur titres de transaction ⁽¹⁾	(344)	927
• opérations de change	105	(106)
• opérations sur instruments financiers ⁽¹⁾	414	(708)
Sous-total	175	113
• opérations sur titres de placement et assimilés ^{(1) (2)}	(3 133)	1 051
Sous-total	(3 133)	1 051
TOTAL	(2 958)	1 164

(1) Les portefeuilles de transaction et de placement enregistrent la forte volatilité des marchés financiers et la non liquidité de ces marchés.

(2) Cette ligne regroupe les plus ou moins values de cession et les dotations/reprises de provisions sur le portefeuille de titres de placement ainsi que les plus ou moins values sur les titres d'activité de portefeuille.

Les plus ou moins-values de cession et les dotations et reprises sur titres de placement sont les suivantes :

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
• dotations aux dépréciations	(3 116)	(526)
• reprises de dépréciations	3	1 547
Sous-total	(3 113)	1 021
• moins-values de cession	(95)	(50)
• plus-values de cession	75	80
Sous-total	(20)	30
TOTAL	(3 133)	1 051

5.5 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (POSTE IX DU COMPTE DE RÉSULTAT)

a. Détail

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Frais de personnel	(211)	(184)
Salaires et traitements	(139)	(122)
Charges sociales	(72)	(62)
Autres frais administratifs	(111)	(12)
Impôts et taxes	(22)	(22)
Autres frais administratifs ⁽¹⁾	(46)	(7)
Provision pour restructuration ⁽²⁾	(43)	17
TOTAL	(322)	(196)

(1) La variation des frais administratifs est due à l'annulation sur 2009 de charges prises en compte en 2008 et à la réduction de frais généraux sur 2009.

(2) En 2009, une reprise de provision a été constatée pour EUR 17 millions dans le cadre de la mise en œuvre du plan de transformation de Dexia Crédit Local.

b. Renseignements sur le personnel

	31/12/2008	31/12/2009
Effectif fin d'année	1 737	1 472
• cadres dirigeants	160	146
• autres cadres	1 107	977
• employés	470	349
Frais de personnel (en EUR millions)	(206)	(189)
• rémunérations et avantages sociaux directs	(130)	(127)
• cotisations patronales d'assurances sociales	(53)	(42)
• autres frais de personnel	(22)	(19)
• pensions	(1)	(1)
Provisions pour pensions (En EUR millions)	(5)	5
• dotations (+)	(5)	(4)
• reprises (-)	0	9
TOTAL	(211)	(184)

5.6 COÛT DU RISQUE (POSTE XI DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	Dotations et pertes	Reprises et utilisations	Total au 31/12/2009
Provisions pour dépréciation et pertes sur créances	(376)	17	(359)
Provisions pour risques	(575)	120	(455)
Provisions réglementées	0	1	1
TOTAL	(951)	138	(813)

Le coût du risque enregistre une forte hausse en 2009.

Il intègre une provision à hauteur de EUR 770 millions, calculée à partir de la valeur d'utilité de la filiale Dexia Holdings Inc. :

- une provision pour dépréciation de créances pour EUR 347 millions ;
- une provision pour risques pour EUR 423 millions.

Sans prise en compte de la provision Dexia Holdings Inc., le coût du risque s'élèverait à EUR 43 millions.

5.7 GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS (POSTE XII DU COMPTE DE RÉSULTAT)

a. Détail

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008		Total au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009		Total au 31/12/2009
	Entreprises liées	Autres		Entreprises liées	Autres	
Dotations aux dépréciations ⁽¹⁾	(2 152)	(244)	(2 396)	(77)	0	(77)
Reprises de dépréciations ⁽²⁾	0	5	5	0	205	205
Sous-total	(2 152)	(239)	(2 391)	(77)	205	128
Moins-values sur cessions ⁽²⁾	0	(6)	(6)	(7)	(209)	(216)
Plus-values sur cessions ⁽³⁾	0	33	33	0	154	154
Sous-total	0	27	27	(7)	(55)	(62)
TOTAL	(2 152)	(212)	(2 364)	(84)	150	66

(1) Dont dépréciation des titres Dexia Holdings Inc. pour EUR 2 152 millions en 2008.

(2) Dont reprise de la provision des titres Kommunalkredit Austria pour EUR 205 millions et enregistrement d'une moins-value équivalente.

(3) Dont plus-value sur cession des titres Crédit du Nord (EUR 153 millions).

b. Répartition par nature

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Titres de participation	(212)	150
Participations dans les entreprises liées	(2 152)	(84)
TOTAL	(2 364)	66

5.8 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

a. Autres produits d'exploitation (poste VII du compte de résultat)

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Autres produits d'exploitation bancaire	3	5
Autres produits d'exploitation non bancaire	3	1
TOTAL	6	6

b. Autres charges d'exploitation (poste VIII du compte de résultat)

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Autres charges d'exploitation bancaire	(4)	0
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0
TOTAL	(4)	0

5.9 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (DÉTAIL DU POSTE XIII DU COMPTE DE RÉSULTAT)

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0

5.10 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (POSTE XIV DU COMPTE DE RÉSULTATS)

a. Décomposition de la charge d'impôt

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Impôts des sociétés	(37)	(184)
Impôts différés	486	94
Autres	0	0
TOTAL	449	(90)

Le taux d'imposition retenu pour l'exercice 2009 s'élève à 34,43 % pour la France.

Le taux d'imposition des succursales étrangères est en général inférieur.

b. Dérogations aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale.

(En EUR millions)	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Provisions réglementées	(1)	1
• Provision pour crédit à moyen et long terme	0	0
• Provision pour investissement	(1)	1
Amortissements dérogatoires	(5)	(1)

c. Intégration fiscale

L'établissement stable de Dexia SA en France est depuis 2002 tête de groupe d'intégration fiscale, groupe dont fait partie Dexia Crédit Local.

5.11 RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(En EUR millions)

Rémunérations allouées aux membres du comité de direction et du conseil d'administration de la société en raison de leurs fonctions dans ceux-ci, dans les entreprises filiales et dans les entreprises associées	
Comité de direction	5
Conseil d'administration	0
TOTAL	5
Montant en fin d'exercice des créances existant à leur charge, des passifs éventuels en leur faveur et des autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	
Comité de direction	1
Conseil d'administration	0
TOTAL	1

Les avances et crédits accordés pendant l'exercice à l'ensemble des membres des organes d'administration ont été conclus à des conditions normales.

5.12 VENTILATION GÉOGRAPHIQUE ET SECTORIELLE

a. Ventilation géographique

(En EUR millions)

	Produit net bancaire	Résultat brut d'exploitation	Total résultat net
En France	342	196	(514)
Succursales étrangères	1 418	1 340	1 213
TOTAL	1 760	1 536	699

b. Ventilation par métier

(En EUR millions)

	Produit net bancaire		Résultat brut d'exploitation		Résultat net	
	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Montant au 31/12/2009
Public and Wholesale Banking	(112)	327	(285)	120	(2 769)	100
Banque de détail et commerciale	0	161	0	161	0	158
Autres	(2 231)	1 272	(2 406)	1 255	(2 168)	441
TOTAL	(2 343)	1 760	(2 691)	1 536	(4 937)	699

6. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Sociétés (En EUR)	Capital	Prime d'émission, réserves et report à nouveau	C A H.T.ou PNB du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice
1 - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Dexia Crédit Local				
A - Filiales (de 50 % à 100 % du capital détenu)				
Dexia CLF Immo 1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92913 La Défense	2 364 700	13 616 637	181 627	38 293
Dexia Credit Local Asia Pacific Pty. Ltd. Level 23, Veritas house, 207 Kent Street, Sydney, NSW, 2000.	33 279 843	22 918 092	85 404 364	(16 142 189)
Dexia Sabadell SA * Paseo de las Doce Estrallas 4 Campo de las Naciones- E - 28042 Madrid	237 061 000	108 574 946	119 123 064	65 240 570
Dexia Crediop * Via Venti settembre N. 30 - I00187 Roma	450 210 000	617 467 460	152 453 093	50 423 909
Dexia Holdings Inc. 445 Park Avenue, 7th floor, NY 10022 New York	1 833 571 289	601 278 153	(2 183 965 737)	(2 264 894 402)
Dexia Kommunalbank Deutschland Charlottenstr. 82 - D - 10969 Berlin	182 500 000	148 008 168	43 794 000	585 169
Dexia Municipal Agency 1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92913 La Défense	1 060 000 000	82 141 870	252 324 694	98 050 922
Dexia Israel Bank Ltd. 19 Ha'arbaha Str, Hatihon Building - Tel-Aviv PO BOX 709 - Tel Aviv 61200	32 335 544	65 350 097	22 132 046	9 212 510
SISL 180, rue des aubépines L 1145 - Luxembourg	1 000 000	49 742 970	15 655 190	10 275 329
Dexia Sofaxis Route de Creton - 18110 Vasselay	613 020	46 296 222	21 434 612	13 283 378
CBX. IA 1 1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92913 La Défense	1 130 004	(22 639)	(200 482)	(205 410)
CBX. IA 2 1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92913 La Défense	141 140 624	(48 500 019)	22 295 048	9 583 195
Dexia Flobail 1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92913 La Défense	56 100 175	(97 012 223)	8 352 295	(21 037 843)
Dexia Kommunalkredit Bank Fischhof 3 - A - 1010 Wien	220 000 000	(5 982 230)	77 524 554	12 270 410
Dexia CLF Banque 1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92913 La Défense	7 625 000	5 688 000	33 290 000	15 990 000
Dexia Bail 1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92913 La Défense	4 550 000	(39 106)	345 197	(1 877 318)
Dexia CLF Régions Bail 1 Passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92913 La Défense	7 625 000	7 134 418	5 244 263	2 441 277
B - Participations (10 % à 50 % du capital détenu)				
Dexia Épargne Pension 76 rue de la Victoire - 75009 Paris	193 674 375	(38 540 923)	484 049 740	(168 605 843)
Exerimmo 100-104 avenue de France- 75013 Paris	50 000 000	0	1 099 000	451 000
2 - Renseignements globaux				
A - Filiales non reprises au paragraphe 1-A				
- Sociétés françaises				
- Sociétés étrangères				
B - Filiales non reprises au paragraphe 1-B et autres titres de participations dont le capital détenu est inférieur à 10 %				
- Sociétés françaises				
- Sociétés étrangères				

* Sociétés qui ne produisent des comptes annuels qu'en normes IFRS.

Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Dividendes encaissés par Dexia Crédit Local au cours de l'exercice	Prêts et avances consentis par Dexia Crédit Local	Montants des cautions et avals donnés par Dexia Crédit Local	Activité
	Brute	Nette				
100,00 %	33 691 141	16 232 208	0	0	150 162 282	Financement immobilier
100,00 %	33 279 843	0	0	1 265 528 594	0	Compagnie financière non bancaire
60,00%	142 236 600	142 236 600	0	6 302 609 562	6 041 099 747	Banque, établissement de crédit
70,00 %	581 223 585	581 223 585	0	1 364 519 027	5 072 746 290	Banque, établissement de crédit
90,00 %	2 125 834 731	0	0	347 258 395	0	Société holding
100,00 %	293 339 375	293 339 375	0	1 002 532 147	0	Banque, établissement de crédit
100,00 %	1 059 999 909	1 059 999 909	113 520 000	3 500 000 000	7 411 773 453	Société de crédit foncier
65,31 %	56 002 387	56 002 387	610 263	128 783 031	162 681 014	Banque, établissement de crédit
100,00 %	16 864 002	16 864 002	56 832 927	0	0	Gestion de participations
99,98 %	50 056 308	50 056 308	16 766 087	0	0	Détention et gestion de participations dans les sociétés de courtage d'assurance
100,00 %	39 863 172	39 863 172	0	25 485 028	14 972	Acquisition de terrains, immeubles, droits immobiliers
70,85 %	100 000 058	100 000 058	0	175 481 051	94 018 950	Location de biens immobiliers
99,99 %	39 127 397	39 127 397	0	818 434 039	1 353 099 311	Financement par crédit-bail des investissements locaux
100,00 %	160 226 100	160 226 100	0	4 130 198 636	1 308 054 095	Holding
100,00 %	19 738 631	19 738 631	0	1 312 601 495	7 834 793 263	Banque, établissement de crédit
99,80 %	5 121 549	5 121 549	0	117 676 085	87 800 325	Financement par crédit-bail mobilier
100 %	7 941 401	7 941 401	30 000	432 022 804	180 013 923	Réalisation d'opérations de crédit-bail immobilier
12,25 %	34 776 000	0	821 909	0	0	Opération de capitalisation, d'assurance-vie et d'assurance
40,00 %	20 000 000	20 000 000	0	0	0	Acquisition de terrains, immeubles, droits immobiliers
	12 400 059	11 816 095	35 171 064	89 840 761	0	
	6 202 453	6 202 453	0	19 793 986 005	152 158 623	
	24 694 395	21 556 301	13 145 646	721 762 173	478 116 345	
	884 954	884 954	128 695	0	0	

7. PORTEFEUILLE TITRES DE DEXIA CRÉDIT LOCAL

7.1 TITRES DE PLACEMENT

(En EUR millions)	Valeur de marché	Valeur portefeuille	Gains latents	Pertes latentes	Valeur nette comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Obligations françaises	1 534	1 581	3	(13)	1 544
• Organismes publics	123	122	3	0	120
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Collectivités locales	123	122	3	0	120
• Autres émetteurs	1 411	1 459	0	(13)	1 424
Établissements de crédit	1 186	1 223	0	(3)	1 189
Autres établissements privés	225	236	0	(10)	235
TSDI	0	0	0	0	0
Obligations étrangères	48 758	50 997	52	(534)	49 240
• Organismes publics	18 387	19 152	52	(32)	18 367
Administrations centrales	1 569	1 623	0	(32)	1 601
Collectivités locales	16 818	17 529	52	0	16 766
• Autres émetteurs	30 371	31 845	0	(502)	30 873
Établissements de crédit	16 857	17 596	0	(312)	17 169
Autres établissements privés	13 514	14 249	0	(190)	13 704
TSDI	0	0	0	0	0
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	50 292	52 578	55	(547)	50 784
Actions et autres titres à revenu variable					
• FCP	272	324	6	0	266
• Actions	28	15	13	0	15
TOTAL ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	300	339	19	0	281
Effets publics					
• Organismes publics	2 998	3 178	0	(70)	3 068
Administrations centrales	2 912	3 091	0	(70)	2 982
Collectivités locales	86	87	0	0	86
TOTAL EFFETS PUBLICS	2 998	3 178	0	(70)	3 068
TOTAL GÉNÉRAL	53 590	56 095	74	(617)	54 133

7.2. TITRES D'INVESTISSEMENT

(En EUR millions)	Valeur de remboursement	Surcote (décote)	Provisions pour dépréciation	Valeur nette comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Obligations françaises	75	-	-	75
• Organismes publics				
Administrations centrales	-	-	-	-
Collectivités locales	-	-	-	-
• Autres émetteurs				
Établissements de crédit	75	-	-	75
Autres établissements privés	-	-	-	-
TSDI				
Obligations étrangères	622	-	-	622
• Organismes publics				
Administrations centrales	237	-	-	237
Collectivités locales	60	-	-	60
• Autres émetteurs				
Établissements de crédit	290	-	-	290
Autres établissements privés	35	-	-	35
TSDI				
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	697	-	-	697
Effets publics				
• Organismes publics	40	-	-	40
Administrations centrales	40	-	-	40
Collectivités locales	-	-	-	-
TOTAL EFFETS PUBLICS	40	-	-	40
TOTAL GÉNÉRAL	737	-	-	737

7.3 TITRES DE TRANSACTIONS

(En EUR millions)	Valeur d'achat ⁽¹⁾	Valeur de marché ⁽¹⁾
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Obligations françaises	188	187
• Organismes publics	0	0
Administrations centrales	0	0
Collectivités locales	0	0
• Autres émetteurs	188	187
Établissements de crédit	50	49
Autres établissements privés	138	138
Obligations étrangères	8 122	7 862
• Organismes publics	60	63
Administrations centrales	39	40
Collectivités locales	21	23
• Autres émetteurs	8 062	7 799
Établissements de crédit	2 550	2 384
Autres établissements privés	5 512	5 415
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	8 310	8 049
Effets publics		
• Organismes publics	50	47
Administrations centrales	50	47
Collectivités locales	0	0
TOTAL EFFETS PUBLICS	50	47
TOTAL GÉNÉRAL	8 360	8 096

(1) La valeur d'achat et la valeur de marché sont calculées coupons courus inclus.

Rapport général des commissaires aux comptes

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de Dexia Crédit Local, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2.a de l'annexe qui expose l'application anticipée du règlement CRC n° 2009-03 du 3 décembre 2009 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise financière et économique, qui s'est notamment traduite par une hausse de la volatilité et la forte contraction de la liquidité sur certains marchés, ainsi que par une difficulté à apprécier les perspectives économiques et financières, a de multiples impacts sur les établissements de crédit, notamment sur leurs activités, leurs résultats, leurs risques et leur refinancement, comme exposé dans la note 1.1 de l'annexe aux comptes annuels.

C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables :

Ainsi qu'il est mentionné dans la note 1.2.a de l'annexe aux comptes annuels, un changement de méthode comptable a été mis en œuvre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 suite à l'application anticipée du règlement CRC n° 2009-03 du 3 décembre 2009 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte application de ce changement de méthode comptable et du caractère approprié de la présentation qui en a été faite.

Estimations comptables :

- Comme indiqué dans la note 1.2.b de l'annexe, votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs dans le contexte plus difficile de la crise financière. Nos travaux ont consisté à revoir le dispositif de contrôle relatif au recensement des instruments financiers qui ne sont plus négociables sur un marché actif et à la détermination des modèles utilisés pour les valoriser, à apprécier les données et les hypothèses retenues, ainsi que la prise en compte des risques et des résultats associés à ces instruments.

- Comme mentionné dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes annuels :
- votre société procède à l'enregistrement de dépréciations spécifiques et de provisions collectives pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, comme décrit dans les paragraphes « Créances sur la clientèle », « Provisions au passif du bilan » et « Coût du risque » ;
- votre société détermine les dépréciations éventuelles du portefeuille titres de placement en fonction de leur valeur de réalisation, après prise en compte des opérations de micro couverture, comme décrit dans le paragraphe « Opérations sur titres - titres de placement » ;
- votre société détermine les dépréciations éventuelles des titres de l'activité de portefeuille, des titres de participation et des autres titres détenus à long terme en fonction de leur valeur d'usage ou d'utilité, comme décrit dans les paragraphes « Opérations sur titres – titres de l'activité de portefeuille (Tap) » et « Immobilisations financières – titres de participation & autres titres détenus à long terme ».

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations en tenant compte du contexte particulier lié à la crise.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

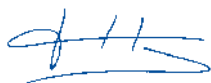
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2010

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Hervé HELIAS



Virginie CHAUVIN



DELOITTE & ASSOCIÉS

José-Luis GARCIA



6 | Assemblée générale

Rapport spécial des commissaires
aux comptes sur les conventions
et engagements réglementés 248

Propositions de résolutions
à l'assemblée générale mixte
du 21 mai 2010 249

Au titre de l'assemblée générale ordinaire 249

Au titre de l'assemblée générale extraordinaire..... 250

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice clos le 31/12/2009 :

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Restructuration de la garantie Financial products :

Administrateurs communs à Dexia Crédit Local et Dexia Holdings Inc : M. Pascal Poupelle et M. Philippe Rucheton.

La garantie portant sur le portefeuille de titres *Financial products* a été restructurée afin que les coûts ne soient plus portés par Dexia Crédit Local New York mais par Dexia Holdings Inc. qui détient ce portefeuille. La charge enregistrée par Dexia Holdings Inc. sur le quatrième trimestre 2009 s'élève à USD 84,5 millions au titre de la rémunération de la garantie des États.

Cette restructuration a été autorisée par votre conseil d'administration du 27 novembre 2009.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Engagement de pension complémentaire :

Dexia SA a intégré Monsieur Gérard Bayol, administrateur directeur général, à effet du 1^{er} janvier 2007, dans un collège de cadres dirigeants du groupe Dexia bénéficiant d'une pension complémentaire correspondant à une rente annuelle, équivalente à 75 % de la moyenne de sa rémunération fixe des deux années précédant son départ à la retraite, diminuée des montants perçus de la pension légale.

Cet engagement a été autorisé par votre conseil d'administration du 22 février 2008.

Convention d'intégration fiscale :

Une convention d'intégration fiscale est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2002 pour une durée de cinq ans reconductible. Le périmètre d'intégration est placé sous l'égide de l'établissement de Dexia SA en France, 95 % des titres composant le capital de Dexia Crédit Local lui étant rattachés.

Conformément à la doctrine administrative, cette convention prévoit la remontée des économies d'impôt générées par l'intégration fiscale à la nouvelle tête du groupe fiscal, en lieu et place de Dexia Crédit Local.

Cette convention a été autorisée par votre conseil de surveillance du 19 novembre 2002.

Convention de déclaration de soutien au profit de Dexia Municipal Agency :

La convention de « déclaration de soutien » de Dexia Crédit Local au profit de Dexia Municipal Agency du 16 septembre 1999, ratifiée par l'assemblée générale mixte du 10 janvier 2000, bénéficie aux porteurs d'obligations émises par Dexia Municipal Agency. Elle indique que Dexia Crédit Local détiendra durablement plus de 95 % du capital de Dexia Municipal Agency. Par ailleurs, Dexia Crédit Local veillera à ce que Dexia Municipal Agency développe son activité dans le respect des dispositions des articles L. 515-13 à L. 515-33 du Code monétaire et financier sur les sociétés de crédit foncier et dispose des moyens financiers lui permettant de faire face à ses obligations.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2010

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Hervé HELIAS



Virginie CHAUVIN



DELOITTE & ASSOCIÉS

José-Luis GARCIA



Propositions de résolutions à l'assemblée générale mixte du 21 mai 2010

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉOLUTION : APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration, du président du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les informations mentionnées dans le rapport de gestion et les comptes annuels au 31 décembre 2009 tels qu'ils lui sont présentés, avec toutes les opérations traduites par ces comptes ou qui sont mentionnées aux dits rapports, et faisant apparaître un résultat bénéficiaire de EUR 699 114 407,52.

DEUXIÈME RÉOLUTION : APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration, du président du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les informations mentionnées dans le rapport de gestion et les comptes consolidés au 31 décembre 2009 tels qu'ils lui sont présentés, avec toutes les opérations traduites par ces comptes ou qui sont mentionnées aux dits rapports, et faisant apparaître un bénéfice, part du groupe, de EUR 268 778 973.

TROISIÈME RÉOLUTION : APPROBATION DES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés par l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve dans les conditions de l'article L. 225-40 du même code les conventions et engagements réglementés qui y sont mentionnés.

QUATRIÈME RÉOLUTION : QUITUS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

L'assemblée générale ordinaire, en conséquence de l'approbation des précédentes résolutions, donne quitus entier et sans réserve aux mandataires sociaux de l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

CINQUIÈME RÉOLUTION : AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter en totalité le résultat de l'exercice s'élevant à EUR 699 114 407,52 sur le compte de réserves générales, portant ainsi le compte de réserves générales à EUR 699 114 407,52.

L'assemblée générale rappelle, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

(En EUR)	2006	2007	2008
Montant net par action	4,49 ⁽¹⁾	4,55	-
Montant par action éligible à réfaction (article 158,3-2 du Code Général des Impôts)	4,49 ⁽²⁾	4,55 ⁽²⁾	-
Montant total éligible à réfaction (article 158,3-2 du Code Général des Impôts)	390 835 448,93 ⁽²⁾	396 058 194,35 ⁽²⁾	-

(1) Dont EUR 1,04 du chef de l'assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2006, réunie extraordinairement.

(2) Au taux de 40 %.

SIXIÈME RÉSOLUTION : CERTIFICATION DES COMPTES

L'assemblée générale ordinaire, pour l'application de l'article L. 822-14 du Code de commerce, prend acte que les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont certifiés par les commissaires aux comptes :

- M. Hervé Hélias et M^{me} Virginie Chauvin, associés, représentant la société Mazars, d'une part ; et
- M. José-Luis Garcia, associé, représentant la société Deloitte & Associés, d'autre part.

SEPTIÈME RÉSOLUTION : RATIFICATION DE LA DÉCISION DE COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale ordinaire ratifie la décision du conseil d'administration du 27 novembre 2009 de coopter M. Julien Brami en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Christian Costrejean, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

HUITIÈME RÉSOLUTION : NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

L'assemblée générale ordinaire nomme M. Édouard Philippe en qualité d'administrateur de la société pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

NEUVIÈME RÉSOLUTION : MODIFICATION DE L'ARTICLE 13 DES STATUTS RELATIVEMENT À LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET À L'ÂGE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier les premier, deuxième et troisième paragraphes de l'article 13 des statuts et de les rédiger comme suit :

Premier paragraphe :

« La société est administrée par un conseil d'administration dont le nombre maximum de membres est celui prévu par la loi. Les membres du conseil d'administration sont nommés et révocables par l'assemblée générale. »

Deuxième paragraphe :

« Le nombre des membres du conseil d'administration ayant atteint l'âge de 75 ans ne pourra être supérieur au tiers des membres du conseil d'administration en fonction. Lorsque cette proportion est dépassée, le plus âgé est réputé démissionnaire d'office. »

Troisième paragraphe :

« Le mandat de tout membre du conseil d'administration ayant dépassé l'âge de 75 ans devra être confirmé chaque année par l'assemblée générale ordinaire. Faute d'une telle confirmation, l'intéressé sera réputé démissionnaire d'office. »

DIXIÈME RÉSOLUTION : MODIFICATION DE L'ARTICLE 16 DES STATUTS RELATIVEMENT À L'ÂGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le sixième paragraphe de l'article 16 des statuts et de le rédiger comme suit :

« Pour l'exercice des fonctions de président du conseil d'administration, la limite d'âge est fixée à :

- 70 ans lorsqu'il exerce également les fonctions de directeur général de la société ;
- 75 ans lorsqu'il n'exerce pas en même temps les fonctions de directeur général de la société.

Dans les deux cas, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine réunion du conseil d'administration qui suit la date de son anniversaire. »

ONZIÈME RÉSOLUTION : POUVOIRS

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

7 Renseignements de caractère général

Informations juridiques et administratives 252

- 1. Concernant la société..... 252
- 2. Concernant les perspectives de la société..... 254

Contrôleurs légaux 255

Document de référence – Attestation du responsable 256

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 23 mars 2010) 257

Tableau des correspondances 261

Informations juridiques et administratives

1. CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Histoire de la société	Dexia Crédit Local est l'une des trois principales entités du groupe Dexia, groupe franco-belge, formé en 1996 par l'alliance du Crédit Local de France et du Crédit Communal de Belgique, établissements de crédit spécialisés dans le financement des collectivités locales et des acteurs locaux.
Raison sociale	Dexia Crédit Local est la dénomination sociale de la société, telle que résultant de ses statuts. Son nom commercial est Dexia Public Finance Bank – DPFB.
Pays d'origine Constitution Durée de vie	Le pays d'origine de la société est la France : elle a été constituée à Paris, le 28 août 1989, pour une durée de 99 ans.
Numéro d'enregistrement	Elle est immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Nanterre sous le numéro 351 804 042 (APE : 6492Z).
Siège social	Son siège social, et lieu principal d'activité, est sis à La Défense (92913) – Tour Dexia La Défense 2 – 1, Passerelle des Reflets (téléphone : 01 58 58 77 77), depuis le 1 ^{er} mars 2007.
Forme juridique Législation régissant l'activité	Il s'agit d'une société anonyme à conseil d'administration de droit français, relevant des dispositions des articles L. 225-17 et suivants du Code de commerce et L. 511-1 du Code monétaire et financier.
Objet social	<p>La société a pour objet, à titre de mission permanente, de poursuivre l'activité suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser en France et à l'étranger toutes opérations de crédit en faveur du développement local, et notamment de l'équipement collectif, principalement au profit des collectivités locales et des établissements publics, des organismes bénéficiant de leur garantie, des sociétés d'économie mixte locales, des sociétés concessionnaires de services publics et plus généralement des organismes réalisant des opérations d'urbanisme et d'habitat, ou ayant passé avec une collectivité locale une convention pour la réalisation ou la gestion d'un équipement d'intérêt local ; - pratiquer au profit de ces mêmes personnes une activité de courtage en assurances et toute activité de conseil et d'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière, et, d'une manière générale, offrir tous les services destinés à faciliter leur gestion financière sous réserve des dispositions législatives relatives à l'exercice de certaines professions réglementées ; - recueillir les dépôts de trésorerie des collectivités locales et des établissements publics locaux conformément à la réglementation qui leur est applicable ; - conserver les fonds prêtés à ses clients, en attente d'emploi ; - émettre des emprunts obligataires en France et à l'étranger destinés au financement des prêts qu'elle consent. <p>À cet effet, elle peut notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des filiales ; - détenir des participations dans les sociétés dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social, constituer et gérer des fonds de garantie pour garantir le remboursement des crédits accordés aux organismes mentionnés au premier alinéa du présent article. <p>Elle peut également réaliser toute opération entrant dans son objet pour le compte d'organismes ou d'institutions d'intérêt général qui lui donnent mandat.</p>

Exercice social	L'exercice social commence le 1 ^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
Répartition statutaire des bénéfices	<p>Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des prélèvements prévus à l'article 37 des statuts (5 % pour constituer le fonds de réserve légale prescrit par la loi), et augmenté des reports bénéficiaires.</p> <p>L'assemblée générale détermine, sur proposition du conseil d'administration, la part du bénéfice distribuable attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Quant au surplus, s'il en existe, l'assemblée générale décide, soit de le reporter à nouveau, soit de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserve dont elle règle l'affectation et l'emploi.</p> <p>En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle à la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.</p> <p>Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'assemblée ou, à défaut, par le conseil d'administration. Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans le délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant sur requête du conseil d'administration.</p> <p>Nonobstant les dispositions qui précèdent et dans les cas prévus par la loi, le conseil d'administration est compétent pour décider de répartir un acompte à valoir sur les dividendes d'exercices clos ou en cours, avant que les comptes de ces exercices n'aient été approuvés. Le conseil d'administration en fixe le montant et la date de répartition. Il appartient à l'assemblée générale, lors de la fixation du dividende définitif, de s'assurer que les dispositions de ce paragraphe sont effectivement satisfaites pour l'ensemble de ce dividende (acompte compris).</p>
Assemblées générales	<p>Convocation</p> <p>Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu choisi par l'auteur de la convocation.</p> <p>Tout actionnaire a le droit d'obtenir la communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et le contrôle de la société.</p> <p>La nature de ces documents et les conditions de leur envoi et de mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.</p> <p>Droit d'admission aux assemblées</p> <p>Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées sur simple justification de son identité, à condition toutefois que ses actions soient libérées des versements exigibles.</p> <p>Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire.</p> <p>Les pouvoirs doivent être déposés au siège social, cinq jours au moins avant la réunion.</p> <p>Droit de vote</p> <p>Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.</p> <p>Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire.</p>
Lieu de consultation des documents Responsables de l'information	<p>Les documents et renseignements relatifs à la société peuvent être consultés à son siège social. Les demandes sont à adresser à :</p> <p>M. Didier Casas, secrétaire général, membre du comité de direction (01.58.58.58.70), M. François Laugier, directeur financier, membre du comité de direction (01.58.58.58.60).</p>

2. CONCERNANT LES PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ

Événement récent	<p>L'année 2009 a été globalement marquée par une amélioration des conditions de refinancement et de la liquidité de la société qui avait été profondément affectée par la crise financière.</p> <p>Le plan de transformation Dexia a été mis en œuvre conformément aux objectifs fixés : concentration des activités sur lesquelles Dexia disposait d'une franchise commerciale importante, cession de certaines participations dont FSA, réduction du profil de risque et de la base de coûts.</p> <p>En février 2010, la Commission européenne a donné son accord au plan de restructuration de Dexia.</p> <p>Ce plan qui intègre les avancées significatives réalisées dans le cadre du plan de transformation confirme les objectifs de réduction des coûts et de rééquilibrage / réduction de bilan. Il prévoit notamment les ventes de Dexia Crediop et Dexia banka Slovensko d'ici le 31 octobre 2012, et de Dexia Sabadell d'ici le 31 décembre 2013.</p>
Tendances	<p>En 2010, les efforts de consolidation de la liquidité et de réduction du profil de risque se poursuivront. La baisse du besoin de liquidité du groupe devrait permettre à Dexia de s'affranchir plus tôt que prévu (juin 2010 au lieu d'octobre 2010) de la garantie des États sur ses financements.</p> <p>Si le contexte est encore caractérisé par de fortes incertitudes, il offre des perspectives commerciales encourageantes pour la société au travers de son offre de financement bancaire et obligataire.</p> <p>En termes d'organisation, la mise en place d'un nouveau modèle au sein des filières permettra d'accroître l'efficacité du fonctionnement de la société avec une optimisation du processus de contrôle et de décision. Après la mise en œuvre du PSE en 2009, la direction a engagé pour 2010 un programme de mobilisation managériale et de soutien individuel permettant d'accompagner le changement.</p>
Contrôle	<p>Il n'existe pas, à la connaissance de la société, d'accord dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.</p>
Procédures judiciaires et d'arbitrage	<p>Pour la période couvrant au moins les douze derniers mois, la société n'a pas été engagée dans une procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.</p>
Changement significatif	<p>Depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers certifiés ont été publiés, la situation de la société s'est fortement améliorée grâce notamment aux effets de la garantie conjointe des États belge, français et luxembourgeois sur une partie importante de ses sources de financement et du plan de transformation mis en œuvre au sein du groupe.</p>
Contrats importants	<p>La société n'a pas conclu de contrat important (autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires) pouvant conférer à tout membre du groupe un droit ou une obligation ayant une incidence importante sur sa capacité à remplir les obligations que lui imposent les valeurs mobilières émises à l'égard de leurs détenteurs.</p>

Contrôleurs légaux

Les commissaires aux comptes de Dexia Crédit Local ainsi que leurs suppléants sont les suivants :

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> Mazars <p>(renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008, pour une durée de six ans) Société représentée par Hervé Hélias et Virginie Chauvin, associés Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92075 La Défense Cedex</p>	<ul style="list-style-type: none"> Charles de Boisriou <p>(nommé par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008, pour une durée de six ans) Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92075 La Défense Cedex</p>
<ul style="list-style-type: none"> Deloitte et Associés <p>(nommé en par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008, pour une durée de six ans) Société représentée par José-Luis Garcia, associé 185, avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex</p>	<ul style="list-style-type: none"> BEAS <p>(nommé par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008, pour une durée de six ans) Société représentée par Mireille Berthelot, associée 7-9, Villa Houssay – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex</p>

MONTANT DES HONORAIRES COMPTABILISÉS POUR CHACUN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(En EUR milliers)	2008				2009			
	Mazars	%	Deloitte	%	Mazars	%	Deloitte	%
Prestations d'audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 295	99,70 %	2 082	97,88 %	2 327	98,27 %	2 519	97,90 %
Missions accessoires	7	0,30 %	45	2,12 %	41	1,73 %	54	2,10 %
Sous-total	2 302	100,00 %	2 127	100,00 %	2 368	100,00 %	2 573	100,00 %
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Audit interne	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Sous-total	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	2 302	100,00 %	2 127	100,00 %	2 368	100,00 %	2 573	100,00 %

Document de référence – Attestation du responsable

La personne responsable du document de référence de Dexia Crédit Local est :

- Pascal Poupelle, directeur général de Dexia Crédit Local.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Je soussigné, Pascal Poupelle, directeur général de Dexia Crédit Local,

Atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 11 du présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 194 et 245 du présent document, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2007 et 2008, respectivement en pages 181 et 243 du document de référence 2007 et en pages 182 et 233 du document de référence 2008 ayant fait l'objet d'un rectificatif. Les rapports des contrôleurs légaux référant aux comptes annuels et consolidés 2009 et aux comptes annuels et consolidés 2008 contiennent des observations.

Fait à La Défense, le 12 avril 2010

Pascal Poupelle
Directeur général



Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 23 mars 2010)

Nature des informations	Référence des publications et diffusions
I – Activité et résultats	
Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2009 Situation trimestrielle au 31/12/2009	BALO du 10/03/2010
Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2009	BALO du 09/12/2009
Rapport d'activité semestriel au 30/06/2009	BALO du 19/10/2009
Chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2009	BALO du 07/09/2009
Approbation des comptes annuels et consolidés au 31/12/2008	BALO du 26/06/2009
Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2009	BALO du 05/06/2009
Comptes annuels 2008	BALO du 27/04/2009
II – Vie sociale	
Nomination au sein de Dexia Crédit Local	Note d'information du 19/02/2010
Nomination au sein de Dexia Crédit Local	Note d'information du 17/02/2010
Nomination au sein de Dexia Crédit Local	Note d'information du 01/02/2010
Nomination au sein de Dexia Crédit Local	Note d'information du 01/02/2010
Nomination au sein de Dexia Crédit Local	Note d'information du 29/01/2010
Démissions d'administrateurs Nominations d'administrateurs	Les Petites Affiches du 19/01/2010
Nomination au sein de Dexia Crédit Local (<i>capital markets</i>)	Communiqué de presse du 07/01/2010
Démissions et nominations d'administrateurs au conseil d'administration de Dexia Crédit Local	Communiqué de presse du 09/12/2009
Nominations au sein de Dexia Crédit Local Direction PWB France	Note d'information du 27/10/2009
Nomination au sein de Dexia Crédit Local Direction de la communication	Note d'information du 01/10/2009
Nominations au sein de Dexia Crédit Local Direction de l'audit	Note d'information du 14/09/2009
Nominations au sein de Dexia Crédit Local Directions régionales	Notes d'information du 09/09/2009
Nominations au sein de Dexia Crédit Local Direction PWB France	Note d'information le 09/09/2009
Nominations au sein de Dexia Crédit Local Direction <i>Strategy & Business Development</i> PWB	Note d'information du 09/09/2009
Nominations au sein de Dexia Crédit Local Direction des marchés spécialisés	Note d'information du 09/09/2009
Nominations au sein de Dexia Crédit Local	Communiqué de presse du 26/08/2009
Nominations au sein de Dexia Crédit Local	Communiqué de presse du 17/08/2009
Nominations au sein de Dexia Crédit Local	Communiqué de presse du 24/07/2009
Nominations au sein de Dexia Crédit Local	Communiqués de presse du 17/07/2009
Nominations au sein de Dexia Crédit Local Direction Trésorerie et marchés financiers Direction finance	Note d'information du 09/06/2009
Nomination au sein de Dexia Crédit Local Direction des études	Note d'information du 04/06/2009
Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, le 14/05/2009	BALO du 06/04/2009

7 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 23 mars 2010)

Nature des informations	Référence des publications et diffusions
Démissions d'administrateurs Nominations d'administrateurs	Les Petites Affiches du 13/03/2009
Nomination au sein de Dexia Crédit Local	Note d'information du 19/01/2009
III – Autres informations	
Appel à projets 2010 de la Fondation Dexia France	Communiqué de presse du 15/03/2010
Dexia annonce le prix et l'accroissement de l'offre publique secondaire sur les actions Assured Guaranty	Communiqué de presse du 11/03/2010
Dexia annonce la proposition d'une offre publique secondaire d'actions Assured Guaranty	Communiqué de presse du 09/03/2010
Orange Healthcare et Dexia signent un accord de partenariat pour développer des solutions d'e-santé dans le secteur hospitalier	Communiqué de presse du 22/02/2010
Résultat positif des négociations avec la Commission européenne : accord conclu avec la Commission européenne sur le plan de restructuration de Dexia	Communiqué de presse du 06/02/2010
Société Générale et Dexia finalisent la transaction Crédit du Nord	Communiqué de presse du 11/12/2009
Accord de cession de Dexia Épargne Pension à BNP Paribas Assurance	Communiqué de presse du 09/12/2009
Chiffres-clés des collectivités territoriales en Europe, publiés par Dexia et le Conseil des Communes et Régions d'Europe	Communiqué de Presse du 30/11/2009
Les professionnels du bâtiment et des travaux publics mobilisent EUR 2,3 milliards de prêts à taux bonifiés pour le soutien de l'investissement local	Communiqué de presse du 17/11/2009
Signature d'un partenariat pour la construction du nouvel hôpital Robert Schuman à Metz	Communiqué de presse du 12/11/2009
Dexia annonce 10 engagements relatifs à la commercialisation des crédits structurés à ses clients en France	Communiqué de Presse du 09/11/2009
La Commission européenne autorise la prolongation de la garantie des États en faveur de Dexia	Communiqué de Presse du 30/10/2009
Dexia partenaire des Entreprises Publiques Locales à Nantes	Communiqué de Presse du 08/10/2009
Société Générale et Dexia engagent des négociations conduisant au rachat par la Société Générale de la participation de 20 % du Crédit du Nord détenue par Dexia	Communiqué de presse du 06/10/2009
Dexia engage une nouvelle étape de son plan de transformation	Communiqué de Presse du 25/09/2009
Dexia Crédit Local a signé au congrès USH un partenariat avec la société Vivalib pour développer et financer un nouveau concept d'habitat résidentiel pour personnes âgées	Communiqué de Presse du 16/09/2009
Dexia boucle le financement du partenariat public privé du centre universitaire de Clignancourt (université Paris IV La Sorbonne)	Communiqué de Presse du 27/07/2009
Renouvellement pour un an de la garantie des États sur les financements de Dexia. Réduction du plafond de la garantie à EUR 100 milliards. Sortie du mécanisme de garantie fin octobre 2010	Communiqué de presse du 18/09/2009
Dexia signe six nouveaux engagements de partenariat avec ses clients lors du Congrès de l'USH	Communiqué de presse du 17/09/2009
Rapport développement durable 2008 : Dexia a respecté ses engagements malgré la crise	Communiqué de Presse du 09/07/2009
Dexia Crédit Local a lancé avec succès une obligation <i>senior benchmark</i> d'un milliard d'euros à 5 ans, qui ne bénéficie pas du soutien de la garantie des États belge, français, et luxembourgeois	Communiqué de presse du 08/07/2009
Dexia et Assured Guaranty Ltd. annoncent que les conditions principales relatives à la clôture de l'acquisition de Financial Security Assurance Holdings Ltd. par Assured sont remplies	Communiqué de presse du 01/07/2009
Dexia a finalisé la vente de FSA Holdings Ltd. à Assured Guaranty Ltd.	Communiqué de presse du 01/07/2009
Dexia et la Fédération des Entreprises publiques locales renouvellent leur engagement de partenariat	Communiqué de presse du 11/06/2009
Signature d'une convention BEI – Dexia pour financer la rénovation urbaine dans le respect de l'environnement	Communiqué de presse du 08/06/2009
Les membres des comités de direction et des comités exécutifs de Dexia SA et des principales entités opérationnelles du groupe ne bénéficient, en 2009, d'aucun bonus (relatif à l'exercice 2008)	Communiqué de presse du 23/04/2009
Nouvelle édition du Memento-Guide financier	Communiqué de Presse du 17/04/2009
Les jeunes de la mission locale Haut-Rhin nord présentent le bilan de leur action Mobiliser la jeunesse de l'Agglomération sur l'environnement, une initiative citoyenne lauréate de la Fondation Dexia	Communiqué de Presse du 01/04/2009
Les jeunes de la mission locale de l'Avesnois, ambassadeurs de la gestion de l'eau Une initiative citoyenne lauréate de la Fondation Dexia France	Communiqué de Presse du 31/03/2009
La note de conjoncture financière des hôpitaux publics de Dexia, en 2007 et 2008, les hôpitaux poursuivent leur effort d'investissement, malgré la dégradation financière de leurs conditions d'exploitation	Communiqué de Presse du 01/04/2009
Approbation par la Commission européenne de la garantie portant sur le portefeuille de <i>Financial products</i> de FSA	Communiqué de presse du 13/03/2009
Dexia SA : perte nette de EUR 3 326 millions en 2008 – Le ratio <i>Tier 1</i> reste solide à 10,6 %	Communiqué de presse du 26/02/2009
Dexia a lancé hier sa première émission obligataire de référence garantie par les États	Communiqué de presse du 05/02/2009
Dexia met en œuvre son plan de transformation pour consolider son redressement et devrait enregistrer une perte nette estimée à 3 milliards d'euros en 2008	Communiqué de presse du 30/01/2009
Rectificatif du document de référence 2008	AMF 06/05/2009

Nature des informations	Référence des publications et diffusions
Document de référence 2008	AMF 15/04/2009
Communiqué de presse – Dexia Crédit Local : Informations financières spécifiques au 30 juin 2009	HUGIN 31/08/2009
Communiqué de presse – Dexia Crédit Local : mise à disposition du rapport financier semestriel 2009	HUGIN 28/08/2009
Communiqué de presse – Dexia Crédit Local : mise à disposition du rectificatif au rapport annuel 2008 valant document de référence	HUGIN 07/05/2009
Communiqué de presse – Dexia Crédit Local : mise à disposition du rapport annuel valant document de référence	HUGIN 16/04/2009
CERTIFICATS D'APPROBATION	
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 11/09/2009 concernant le 9 ^e supplément au prospectus de base 2008	AMF 11/09/2009
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 02/09/2009 concernant le 8 ^e supplément au prospectus de base 2008	AMF 02/09/2009
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 31/07/2009 concernant le 7 ^e supplément au prospectus de base 2008	AMF 03/08/2009
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 03/07/2009 concernant le 6 ^e supplément au prospectus de base 2008	AMF 03/07/2009
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 15/05/2009 concernant le 5 ^e supplément au prospectus de base 2008	AMF 15/05/2009
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 20/04/2009 concernant le 4 ^e supplément au prospectus de base 2008	AMF 21/04/2009
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 02/03/2009 concernant le 3 ^e supplément au prospectus de base 2008	AMF 02/03/2009
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 02/02/2009 concernant le 2 ^e supplément au prospectus de base 2008	AMF 02/02/2009
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 22/01/2009 concernant le 1 ^{er} supplément au prospectus de base 2008	AMF 22/01/2009
Certificat d'approbation de la CSSF en date du 22/01/2009 concernant le prospectus de base 2008	AMF 22/01/2009
ÉMISSIONS OBLIGATAIRES	
Dexia Crédit Local - EMTN 870 TR 1 EUR 1 000 000 000 - maturité mars 2013 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 22/03/2010
Dexia Crédit Local - EMTN 867 TR 1 EUR 10 000 000 - maturité février 2020	HUGIN 19/03/2010
Dexia Crédit Local - EMTN 869 TR 1 EUR 60 000 000 - maturité février 2017	HUGIN 18/03/2010
Dexia Crédit Local - EMTN 868 TR 1 EUR 100 000 000 - maturité août 2011	HUGIN 18/03/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 866 TR 1 EUR 60 000 000 – maturité février 2015	HUGIN 18/02/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 864 TR 1 EUR 2 750 000 000 – maturité février 2013 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 17/02/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 863 TR 1 USD 500 000 000 – maturité février 2013 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 16/02/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 862 TR 1 EUR 50 000 000 – maturité février 2012	HUGIN 29/01/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 861 TR 1 EUR 150 000 000 – maturité janvier 2012	HUGIN 26/01/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 858 TR 1 EUR 2 500 000 000 – maturité janvier 2014 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 19/01/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 859 TR 1 EUR 49 000 000 – maturité janvier 2011	HUGIN 19/01/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 857 TR 1 EUR 500 000 000 – maturité avril 2012 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 15/01/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 855 TR 1 EUR 55 000 000 – maturité juillet 2011	HUGIN 14/01/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 856 TR 1 NOK 220 000 000 – maturité 15 janvier 2015	HUGIN 14/01/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 853 TR 1 GBP 1 250 000 000 – maturité janvier 2013 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 13/01/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 854 TR 1 USD 600 000 000 maturité janvier 2012 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 12/01/2010
Dexia Crédit Local – SA 2010-2 USD 2 000 000 000 – maturité janvier 2014 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 11/01/2010
Dexia Crédit Local – SA 2010-1 USD 2 500 000 000 – maturité janvier 2012 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 11/01/2010
Dexia Crédit Local – EMTN 852 TR 1 EUR 10 000 000 – maturité 31 décembre 2011	HUGIN 29/12/2009

7 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 23 mars 2010)

Nature des informations	Référence des publications et diffusions
Dexia Crédit Local – EMTN 849 TR 1 EUR 50 000 000 – maturité novembre 2014	HUGIN 18/11/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 848 TR 1 EUR 1 000 000 000 – maturité février 2012	HUGIN 04/11/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 844 TR 1 EUR 65 000 000 – maturité 15 octobre 2015	HUGIN 13/10/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 843 TR 1 EUR 10 000 000 – maturité 24 septembre 2015	HUGIN 22/09/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 841 TR 1 USD 100 000 000 – maturité 30 septembre 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 20/08/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 840 TR 2 EUR 300 000 000 – maturité juillet 2014	HUGIN 17/08/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 840 TR 1 EUR 1 000 000 000 – maturité juillet 2014	HUGIN 17/07/2009
Dexia Crédit Local – SA 2009-2 USD 2 000 000 000 – maturité septembre 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 23/06/2009
Dexia Crédit Local – SA 2009-3 USD 2 000 000 000 – maturité septembre 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 26/06/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 799 TR 2 EUR 1 250 000 000 – maturité janvier 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 04/06/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 832 TR 1 EUR 100 000 000 – maturité juin 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 04/06/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 831 TR 1 GBP 750 000 000 – maturité octobre 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 02/06/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 830 TR 1 EUR 87 000 000 – maturité novembre 2010 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 28/05/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 828 TR 1 EUR 250 000 000 – maturité mai 2010 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 25/05/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 823 TR 1 USD 55 000 000 – maturité avril 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 29/04/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 825 TR 1 USD 55 000 000 – maturité avril 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 28/04/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 824 TR 1 EUR 40 000 000 – maturité août 2017	HUGIN 28/04/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 820 TR 1 EUR 300 000 000 – maturité avril 2010 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 08/04/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 819 TR 1 EUR 2 200 000 000 – maturité avril 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 08/04/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 798 TR 2 EUR 10 000 000 – maturité septembre 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 26/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 817 TR 1 EUR 250 000 000 – maturité septembre 2010 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 19/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 813 TR 1 EUR 3 500 000 000 – maturité mars 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 19/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 811 TR 1 EUR 150 000 000 – maturité novembre 2010 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 19/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 807 TR 1 EUR 179 000 000 – maturité mars 2010 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 17/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 809 TR 1 JPY 25 000 000 000 – maturité 27 octobre 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 12/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 810 TR 1 EUR 13 000 000 – maturité mars 2010 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 11/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 808 TR 1 EUR 8 000 000 – maturité mars 2010 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 11/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 806 TR 1 EUR 100 000 000 – maturité mars 2010 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 11/03/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 803 TR 1 EUR 3 000 000 000 – maturité 28 octobre 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 12/02/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 799 TR 1 EUR 1 250 000 000 – maturité janvier 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 26/01/2009
Dexia Crédit Local – EMTN 798 TR 1 EUR 589 000 000 – maturité septembre 2011 garanties par les États français, belge et luxembourgeois	HUGIN 19/01/2009

Tableau des correspondances

RUBRIQUES DU SCHÉMA DE L'ANNEXE XI DU RÈGLEMENT CE N° 809/2004 (ARTICLE 14)

	Pages
1. Personnes responsables	
1.1 Identification des personnes responsables	256
1.2 Attestation des personnes responsables	256
2. Contrôleurs légaux des comptes	
2.1 Identification des contrôleurs légaux	255
2.2 Contrôleurs légaux durant la période couverte par les informations financières historiques	255
3. Facteurs de risque	26 à 40/169 à 177
4. Informations concernant l'émetteur	
4.1 Histoire et évolution de la société	
4.1.1 Raison sociale et nom commercial	252
4.1.2 Lieu de constitution et numéro d'enregistrement	252
4.1.3 Date de constitution et durée de vie	252
4.1.4 Siège social, forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse, numéro de téléphone du siège statutaire	252
4.1.5 Événement récent propre à l'émetteur et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité	254
5. Aperçu des activités	
5.1 Principales activités	
5.1.1 Principales catégories de services fournis	4 et 5/12 à 20
5.1.2 Nouveau produit ou nouvelle activité	4 et 5/71
5.1.3 Principaux marchés	12 à 20
5.1.4 Justification du positionnement concurrentiel déclaré	12
6. Organigramme	
6.1 Description du groupe d'appartenance et place de l'émetteur	10/252
6.2 Lien de dépendance vis-à-vis d'autres entités du groupe	10/48
7. Information sur les tendances	
7.1 Déclaration d'absence de détérioration significative affectant les perspectives depuis la date des derniers états financiers	254
7.2 Élément(s) raisonnablement susceptible(s) d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	2 et 3/5/26 et 27 65 à 70/103/152 à 154/202/254
8. Prévisions ou estimations du bénéfice	Néant
9. Organes d'administration et de direction	
9.1 Nom, adresse, fonction dans la société émettrice des membres de direction et d'administration et activités exercées en dehors	57 à 60
9.2 Déclaration d'absence de conflits d'intérêts pour les membres du conseil d'administration	74

7 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Tableau des correspondances

		Pages
10.	Principaux actionnaires	
10.1	Identité des actionnaires directs et indirects : - nature du contrôle - mesures prises en vue d'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive	10/48 Néant
10.2	Accord connu pouvant entraîner un changement de contrôle	254
11.	Informations financières sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	
11.1	Informations financières historiques	Documents de référence 2007* et 2008**
11.2	États financiers	
	Comptes consolidés	41 à 45/93 à 193
	Comptes annuels	46 et 47/197 à 244
11.3	Vérification des informations financières historiques annuelles	
11.3.1	Rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés Rapport des contrôleurs légaux sur les comptes annuels	194 et 195 245 et 246
11.3.2	Autres informations du document d'enregistrement vérifiées par les commissaires aux comptes	11 à 71/74 à 90 249 et 250
11.3.3	Informations financières du document d'enregistrement non tirées d'états financiers vérifiés	Néant
11.4	Date des dernières informations financières	
11.4.1	Dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées	194/245
11.5	Informations financières intermédiaires	
11.5.1	Informations trimestrielles et semestrielles Vérification des informations financières intermédiaires	Néant Néant
11.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	254
11.7	Changement significatif de la situation financière	254
12.	Contrats importants	254
13.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	Néant
14.	Documents accessibles au public	
	Lieu de consultation des documents pendant la durée de validité du document d'enregistrement	253

* En application de l'article 28 du règlement CE 809-2004 sont incluses, par référence, les informations financières pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, ainsi que les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés et les comptes annuels de cet exercice, présentés respectivement aux pages 181 et 243 du document de référence 2007 (déposé le 3 avril 2008 auprès de l'Autorité des marchés financiers, sous le numéro D. 08-0196).

** En application de l'article 28 du règlement CE 809-2004 sont incluses, par référence, les informations financières pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, ainsi que les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés et les comptes annuels de cet exercice, présentés respectivement aux pages 182 et 233 du document de référence 2008 (déposé le 15 avril 2009 auprès de l'Autorité des marchés financiers, sous le numéro D. 09-0250 et ayant fait l'objet d'un rectificatif, déposé le 6 mai 2009 auprès de l'Autorité des marchés financiers).

Filiales et participations en France

FILIALES

CBX.IA 2

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 77 77
L'acquisition et l'administration d'immeubles

Dexia Bail

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 84 06
Le financement par crédit-bail mobilier

Dexia CLF Banque

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 72200
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 88 02
Le service bancaire du secteur public local

Dexia CLF Régions Bail

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 84 06
La réalisation d'opérations de crédit-bail immobilier, principalement public

Dexia Éditions

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 78 78
www.dexia-editions.com
L'édition d'ouvrages spécialisés sur les questions relatives au monde local

Dexia Flobail

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 84 06
Le financement par crédit-bail des investissements locaux (notamment économie d'énergie et protection de l'environnement)

Dexia Habitat

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 77 77
La prise de participations dans les sociétés anonymes d'HLM et d'habitat social

Dexia Location Longue Durée

22, rue des Deux Gares
F-92564 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : + 33 1 57 69 55 55
www.dexia-ld.fr
La location longue durée et la gestion des flottes automobiles publiques

Dexia Municipal Agency

1, passerelle des Reflets
Tour Dexia – La Défense 2
TSA 92202
F-92919 La Défense Cedex
Tél. : + 33 1 58 58 77 77
www.dexia-ma.com
La société de crédit foncier de Dexia Crédit Local

Dexia Sofaxis

Route de Creton
F-18100 Vasselay
Tél. : + 33 2 48 48 10 10
www.dexia-sofaxis.com
Le courtage d'assurance et le conseil en gestion du risque employeur des collectivités locales et des hôpitaux

PARTICIPATIONS

Dexia Épargne Pension

76, rue de la Victoire
F-75009 Paris
Tél. : + 33 1 55 50 15 15
www.dexia-ep.com
La compagnie d'assurance pour l'optimisation patrimoniale et l'ingénierie sociale

Domiserve

6, rue André Gide
F-92320 Châtillon
Tél. : 0810 55 55 55
www.domiserve.com
Emetteur de Cesu et enseigne nationale de services à la personne

AUTRES SOCIÉTÉS DE DEXIA EN FRANCE

Dexia Asset Management France

Washington Plaza
40, rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08
Tél. : + 33 1 53 93 40 00
www.dexia-am.com
La gestion d'OPCVM

Dexia Ingénierie Sociale

13, rue Croquechâtaigne
BP 30064
F-45380 La Chapelle St Mesmin
Tél. : + 33 2 36 56 00 00
assurance@dexia-is.com
Les produits de prévoyance complémentaire pour le personnel des entreprises privées et para-publiques

RBC Dexia Investor Services Bank France

105, rue Réaumur
F-75002 Paris
Tél. : + 33 1 70 37 83 00
La tenue de comptes titres, investisseurs institutionnels et OPCVM

Filiales et implantations internationales

FILIALES

Allemagne

Dexia Kommunalbank Deutschland

Charlottenstraße 82
D-10969 Berlin
Tél. : + 49 30 25 59 8-0
www.dexia.de

Australie

Dexia Crédit Local Asia Pacific Pty Ltd

207 Kent Street, Veritas House, Level 23
Sydney NSW 2000
Tél. : + 61 2 925 13 961

Autriche et Europe centrale

Dexia Kommunalkredit Bank AG

Fischhof 3
A-1010 Vienne
Autriche
Tél. : + 43 174 040 35-40
www.dexia-kom.com

Dexia Kommunalkredit Adriatic d.o.o.

Radnicka cesta 80 HR
10000 Zagreb
Croatie
Tél. : + 385 (1) 640 38 00

Dexia Kommunalkredit Bulgaria EOOD

19 Karnigradska
Sofia 1000
Bulgarie
Tél. : + 359 (2) 811 49 49
www.dexia-kom.bg

Dexia Kommunalkredit Czech Republic a.s

Wratislav Palace
Trziste 13,
118 00 Praha 1
République tchèque
Tél. : + 420 221 146 331

Dexia Kommunalkredit Hungary kft.

Horvát u. 14-24
1027 Budapest
Hongrie
Tél. : + 36 1 299 08 00

Dexia Kommunalkredit Polska

Ul. Sienna 39
PL-00-121 Varsovie
Pologne
Tél. : + 48 22 586 32 00
www.dexia-kom.pl

Dexia Kommunalkredit Bank Polska

Ul. Sienna 39
PL-00-121 Varsovie
Pologne
Tél. : + 48 22 586 32 00
www.dexia-kom.pl

Dexia Kommunalkredit Romania SRL

Str Fagaras nr 21, Sector 1
010897 Bucuresti
Roumanie
Tél. : + 40 21 206 01 50

Dexia banka Slovensko

Hodzova 11
01011, Zilina
Slovaquie
Tél. : + 421 41 51 11 101, 102
www.dexia.sk

Espagne

Dexia Sabadell

Paseo de las Doce Estrellas 4
Campo de las Naciones
E-28042 Madrid
Tél. : + 34 91 721 33 10
www.dexasabadell.es

États-Unis

Dexia FP Holdings, Inc.

445 Park Avenue, 5th floor
New York, NY 10022
Tél. : + 1 212 826 01 00

Israël

Dexia Israel Bank Ltd.

19 Ha'arbaha Str. – Hatihon Building
PO Box 709
61200 Tel Aviv
Tél. : + 972 3 764 76 00

Italie

Dexia Crediop

Via Venti Settembre, 30
I-00187 Roma
Tél. : + 39 06 47 71 1
www.dexia-crediop.it

Luxembourg

SISL

180, rue des Aubépines
L-1145
Luxembourg
Tél. (352) 45 90 3309

Mexique

Dexia Crédito Local México

Protasio Tagle 104 Colonia
San Miguel Chapultepec
11850 México DF
Tél. : + 52 55 56 87 75 45

Suisse

Dexia Public Finance Switzerland

2, rue de Jargonnant
CH-1207 Genève
Tél. : + 41 22 718 01 20

SUCCURSALES

Canada

Dexia Crédit Local Canada Branch

800 Square Victoria, Bureau 1620
CP 201, Montréal (Québec)
Canada H4Z 1 E3
Tél. : + 1 514 868 1200

États-Unis

Dexia Crédit Local New York Branch

445 Park Avenue
New York, NY 10022
USA
Tél. : + 1 212 515 70 00
www.dexia-americas.com

Grande-Bretagne

Dexia Public Finance Bank

Shackleton House
4 Battle Bridge Lane
UK-London SE1 2RB
Tél. : + 44 207 378 77 57
www.uk-dexia.com

Îles Cayman

Dexia Crédit Local Grand Cayman Branch

c/o CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Ltd
PO Box 694 GT
11 Dr Roy's Drive
Grand Cayman
Tél. : + 212 515 7000

Irlande

Dexia Crédit Local Dublin Branch

6 George's Dock
IRL-IFSC Dublin 1
Tél. : + 353 1 670 27 00

Japon

Dexia Crédit Local Bank Tokyo Branch

Meiji Seimei Kan 5F
2-1-1 Marunouchi, Chiyoda-ku,
Tokyo 100-0005
Tél. : + 81 3 6268 4000

Suède

Dexia Public Finance Norden

Box 7573
Engelbrektsplan 2
S-10393 Stockholm
Tél. : + 46 8 407 57 00

BUREAU DE REPRÉSENTATION

Chine

Dexia Crédit Local Beijing Representative Office

Room 503, F/5
9A Financial Street – Xicheng District
Beijing – Chine
Tél. : + 86 (0) 10 6657 5858

PARTICIPATIONS

Afrique du Sud

INCA

PO Box 1847 – Gallo Manor
2152 Johannesburg
Afrique du Sud
Tél. : + 27 11 202 22 00

Crédits photo : p2, Marc Vanderslagmolen ; p5, Xavier Pierre

Ce document a été imprimé en France sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.

